

Nouvelle série - N° 164

ISSN 0755-8805

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES

Année 2023

ACADÉMIE DE NÎMES
16 rue Dorée
Nîmes
2024

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2023

Ce Bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : Marie-Françoise LECAILLON, Préfète du Gard

Président : Anne HENAULT

Vice-président : Alain PENCHINAT

Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : Bernard SIMON

Trésorier : Michel BELIN

Bibliothécaire : Didier TRAVIER

Archiviste : Frédéric ABAUZIT

Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

TABLE DES MATIÈRES

Vendredi 6 janvier. Anne Hénault, membre non résidant : <i>Quelques anecdotes concernant l'histoire de la mystérieuse sémiotique.....</i>	9
Vendredi 20 janvier. Alain Girard, membre non résidant : <i>La carte de la chartreuse de Villeneuve -les-Avignon.....</i>	19
Vendredi 17 février. Bernard Cavalier, membre résidant : <i>Plaidoyer pour la corrida.....</i>	27
Vendredi 10 mars. Séance administrative.....	33
Vendredi 24 mars. Jean-Michel Ott, membre correspondant : <i>Robert de Joly (1887-1968) spéléologue hors-pair et homme atypique.....</i>	55
Vendredi 7 avril. Hélène Deronne, membre résidant et Frédéric Auriol, membre correspondant : <i>La fin de vie a-t-elle besoin d'une nouvelle loi ? Des échanges.....</i>	63
Vendredi 21 avril. Christophe Tesissier, membre correspondant : <i>L'évolution du traitement judiciaire du terrorisme au XX^e et XXI^e siècle.....</i>	67
Vendredi 12 mai. Accueil de la promotion 2023 (première session) des membres correspondants : M. Jean-Marc Beynet. Mme Sylviane Léoni, M. Nicolas Leroy, M. Sébastien Rodier.....	73
Vendredi 2 juin. Accueil de la promotion 2023 (seconde session) des membres correspondants : Mme Marie Viallon, M. Michel Hermet, Restaurateur, vigneron, M. Didier Lavrut.....	105
Vendredi 9 juin. Christian Feller, membre correspondant : <i>Agriculture, sol et changement climatique.....</i>	147

Vendredi 23 juin. Claire Torreilles, membre correspondant : <i>Jean-Julien TRÉLIS, fondateur de l'Académie sous le Consulat et l'Empire.</i>	153
Vendredi 30 juin. Jean Ribstein, membre correspondant : <i>John Locke, en passant.</i>	161
Vendredi 29 septembre. Gabriel Audisio, membre résidant : <i>Mésaventures d'une relique. Le bras de Saint Sébastien d'Alsace à Avignon (1525-1526).</i>	165
Vendredi 6 octobre. Jean-Marie Mercier, membre correspondant : <i>Auguste Chabaud (1882-1955). Une vie à écrire ou le roman d'un peintre en écriture.</i>	183
Vendredi 20 octobre. Théa Picquet, membre non résidant : <i>L'Art de gouverner selon Machiavel. Réflexions.</i>	189
Vendredi 27 octobre. Réception de Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfanini succédant en qualité d'académicien non résidant à Monsieur Jacques Boissonnas.	197
Vendredi 10 novembre. Réception de Madame Sylvie Franchet d'Espèrey en qualité d'académicienne résidante succédant à Madame Brigitte Maurin-Farelle.	219
Vendredi 24 novembre. Carol IANCU, membre non résidant : <i>Les combats de l'historien Jules Isaac (1877-1963).</i>	241
Vendredi 1 ^{er} décembre. Séance administrative.	249
Vendredi 15 décembre. Communication collective du groupe de réflexion : Michel Belin, Jean-Marc Beynet, Bernard Cavalier, Luc Simula. <i>Défis mondiaux contemporains et leurs enjeux. Activité 2023.</i>	271

FAITS ACADÉMIQUES

Démission de René Chabert, ancien président.....	15
Nomination de Marc Firoud, membre non résidant au poste de Secrétaire général de la Région académique Occitanie	10
Anne Brousmiche, membre correspondant, a reçu pour la cinquième fois le premier prix de poésie décerné par le Concours Europoesie / Unesco.....	10
Election à l'unanimité de René Chabert à l'honorariat.....	20
Le prochain Festival de la Biographie de Nîmes se tiendra les 27, 28 et 29 janvier 2023. Le thème de ce 21 ^e festival est : <i>Nos souvenirs communs</i>	21
Jeudi 6 février, le vice-président Alain Penchinat et le secrétaire perpétuel ont assisté dans le cour de l'évêché d'Uzès à la cérémonie d'hommage aux héros de la Gendarmerie, présidée par Mme la préfète Marie-Françoise Lecaillon, et le général Eric Chuberre commandant le groupement de gendarmerie du Gard.....	28
Découverte d'un aqueduc antique dans le bassin d'Uzès permettant d'éclairer la connaissance de l'alimentation en eau de l'aqueduc de Nîmes. Guilhem Fabre et Jean Pey.	28
Disparition de Marcel Bourrat, membre correspondant.	56
Lancement du prix littéraire Marthe Isoire.....	56
Vote pour la proposition d'élection de la promotion 2023 des membres correspondants : Jean-Marc Beynet, Michel Hermet, Didier Lavrut, Sylviane Léoni, Nicolas Leroy, Sébastien Rodier, Marie Viallon.	57

Vote pour l'élection de trois membres résidants : Véronique Blanc Bijon au fauteuil de Guilhem Fabre devenu membre honoraire. Jean-Luc Amalric au fauteuil de Vanessa Ritter devenue membre honoraire. Tu-Anh Tran au fauteuil de Bernard Fontaine décédé. 64

Invitation par M. le Maire Jean-Paul Fournier à une soirée de soutien à la candidature de la Maison Carrée au Patrimoine mondial de l'Unesco, en présence de Philippe Franc, Ambassadeur de France auprès de l'Unesco 74

Accueil de la promotion 2023 des membres correspondants. (Première session)..... 75

Disparition de Jacqueline Chauvet, secrétaire administrative de l'Académie..... 106

Participation de Danielle Bertrand-Fabre et Claire Torrelles à la mise en place d'une exposition autour de l'écrivain de langue d'oc l'abbé Jean-Baptiste Fabre 106

Accueil de la promotion 2023 des membres correspondants. (Seconde session)..... 107

Mme la présidente Anne Hénault a représenté notre Compagnie à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Académie des sciences d'Outre-Mer. 147

Nouvelle organisation de l'Ecole antique. 148

Election de Thierry Martin, président de l'Académie cévenole. 154

Romain Daudé, membre correspondant, a soutenu sa thèse de doctorat à l'Université Paul Valéry 154

Organisation d'un repas champêtre au Moulin Gazay 161

Hommage aux sinistrés du tremblement de terre au Maroc.	165
Disparition de Mme Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française.	165
Election de M. Amin Maalouf, nouveau Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.....	166
Disparition de M. Victor Lassalle, membre honoraire, ancien président de notre Compagnie.....	166
Disparition de Mme Frédérique Hébrard, membre honoraire de notre Compagnie.....	166
Disparition de M. Philippe Deronne, mari de notre consœur Hélène Deronne.....	167
Départ de Madame la Préfète Marie-Françoise Lecaillon	167
Visites de l'Hôtel de l'Académie pendant le week-end dédié aux Journées Européennes du Patrimoine samedi 16 et dimanche 17 septembre.	167
Vendredi 29 septembre, M. le maire Jean-Paul Fournier nous invite à venir célébrer l'inscription de la Maison Carrée au Patrimoine mondial de l'Unesco	167
Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts. Colloque de Paris « <i>L'engagement</i> »	168
M. Alain Penchinat, Vice-président, a représenté notre Compagnie au colloque organisé par l'Académie d'Arles intitulé : « <i>Arles et son territoire de la Belle Epoque aux Années folles (1900-1930) : un tournant</i> » ...	190

Disparition de Mme Nicole Agussol, membre Correspondant.	198
Réception de M. Laurent Stéfanini en qualité d'académicien non résidant.	199
Installation de Mme Sylvie Franchet d'Espèrey en qualité d'académicienne résidante au fauteuil de Mme Brigitte Maurin-Farelle.	220
Disparition d'Emmanuel Le Roy-Ladurie, membre non résidant	241
Visite de l'Hôtel de l'Académie par M. le Préfet Jérôme Bonet et présentation du fonctionnement de l'Académie.	242
Elections d'Alain Penchinat Président et Francine Cabane Vice-présidente pour l'année 2024	249
Nouveau lauréat du prix littéraire Marthe Issoire pour l'année 2024	272
Invitation à la cérémonie de remise officielle du certificat d'inscription de la Maison Carrée au Patrimoine Mondial de l'Unesco	272

Séance du 6 janvier 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Marès, Mazauric, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Cavalier, Desplan, Emmery, Fougères, Meine, Meunier, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Leroy, Pallier. MM. Abauzit, Blanchet, Nicolas Cadène, Chabert, Guthertz, Iancu, Mutin, Pierre Marès, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Benel, Giacomoni, Blanc-Bijon, Brousmiche. MM. Auriol, Jas, Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Ribstein.

Correspondants excusés : Mmes Reboul, Torreilles. MM. Artus, Chalvidan, Chillet-Pijac, Krebs, Maréchal, Mercier, Pontvieux, Rouanet de Lavit, Ventura.

Le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 16 décembre qui est mis aux voix puis adopté.

Le président souhaite informer l'assemblée de la lettre de démission de notre confrère membre résidant René Chabert qui est située en annexe de ce compte rendu.

Le secrétaire perpétuel prend ensuite la parole pour exprimer son émotion en rappelant l'année de présidence de René Chabert en 2012 au cours de laquelle l'Académie avait réalisé des travaux très importants à l'Hôtel Davé avec la réfection totale de la toiture. Les visites de chantier se sont succédées sans négliger le travail académique effectué dans notre hôtel de la rue Dorée.

Informations

- Nous venons d'apprendre la nomination de notre confrère membre non résidant Marc Firoud au poste de Secrétaire général de la Région académique Occitanie. Sous l'autorité de la rectrice de la région académique Occitanie, chancelière des universités, Sophie Béjean, Marc Firoud est chargé de l'administration de la région académique. Avant de rejoindre le rectorat de la région académique, notre confrère exerçait à Matignon, en tant que chargé de mission au secrétariat général du Gouvernement, responsable du pôle « Fonction publique, Réforme de l'Etat, Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche, Espace, Jeunesse et Sports ». Nous avons adressé à notre confrère nos plus chaleureuses félicitations.

<https://www.ac-montpellier.fr/nomination-du-secretaire-general-de-la-region-academique-occitanie-125311>

- Nous adressons également nos plus vives félicitations à notre consœur membre correspondant Anne Brousmiche pour le nouveau cinquième premier prix d'Europoésie / Unesco qui vient de lui être décerné.

- La veille de Noël, nous avons appris que notre confrère Nicolas Cadène a fait une chute brutale à travers la trappe de sa cave laissée malencontreusement ouverte. Il a été hospitalisé avec quatre côtes cassées en plusieurs endroits sur tout le flanc droit et de nombreuses contusions. Il est prévu six semaines d'arrêt. Nous lui souhaitons un rétablissement le plus rapide possible.

- Nous venons également d'apprendre l'hospitalisation de notre confrère Pierre Mutin suite à une chute provoquant une fracture du bassin et du bras. Il est hospitalisé à Carêmeau en attendant son transfert dans un centre de rééducation.

Publications : Le président donne la parole à notre confrère Luc Simula, rapporteur de la commission des publications qui souhaite informer l'assemblée du courriel qui sera adressé systématiquement par la commission des publications à tous les membres de notre Compagnie qui auront présenté une communication orale en séance ordinaire. Cette lettre est située en annexe du présent compte rendu.

Le président accueille notre consœur Anne Hénault en ces termes :

Chère Consœur,

Dans ce pays où la vigne est reine et où la qualité du vin ne cesse de s'améliorer au fil des ans, qu'il me soit permis de faire une comparaison audacieuse. Il en est des gens comme des vins. Certains sont médiocres et malgré de nombreux efforts ils ne dépassent jamais le niveau du juste passable. D'autres, de bons qu'ils sont au départ semblent s'épuiser et perdre de leur saveur avec le temps. D'autres, plus chanceux ou mieux construits s'améliorent progressivement. D'autres enfin, les plus grands sont bons dès leur naissance et ne cessent de s'améliorer au cours des ans. Ayons la vanité de croire que notre Académie est chiche en personnages appartenant aux deux premières catégories et celle de penser qu'il en est qui appartiennent à la dernière citée. Si tel en est le cas, vous en êtes assurément. Vous n'avez pas été longue en effet à briller dans les sphères intellectuelles. Vous avez achevé vos études secondaires par un premier accessit au concours général de philosophie et un baccalauréat obtenu avec la mention très bien. À cette époque où Marie José Neuville, la collégienne de la chanson chantait que le bac « était l'examen diabolique qu'il fallait réussir pour le qu'en-dira-t-on », un tel résultat était exceptionnel. Votre intégration à l'École Normale Supérieure de jeunes filles de Sèvres vint

concrétiser ce démarrage tonitruant que la suite de votre parcours ne fera que confirmer. Agrégée de lettre classique, vous êtes titulaire d'un doctorat de linguistique française en sémiotique. Vous êtes nîmoise et je me plais à penser que c'est à Nîmes puis à Montpellier que ce brillant parcours a été initié et à penser également que bien des gens que vous y avez côtoyés ne sont pas étrangers à cette dynamique. Votre vie professionnelle concrétisera ce que laissaient augurer vos études universitaires.

Mariée à un diplomate, vous avez suivi votre mari. Vos pas vous ont conduits un peu partout à travers le vaste monde. Dans divers pays d'Europe bien sûr, mais également en Afrique, en Australie en Amérique du Nord et bien d'autres lieux encore. Vous ne vous êtes pas contenté de le suivre puisque vous avez travaillé dans chaque pays où sa carrière le conduisait.

Je serais très incomplet si je ne rappelais pas l'un de vos engagements qui éclairent la richesse de votre personnalité. Je veux parler de votre action au sein de l'Arche de Jean Vannier dont l'objet est, et je cite « de faire connaître le don des personnes ayant un handicap mental à travers une vie partagée et de leur permettre de prendre leur juste place dans la société ».

Vous êtes membre non résidant de notre compagnie depuis le 9 juin 2017 où vous succédez à André Gouron. Vous avez été reçue par notre président d'alors, Gabriel Audisio. Il rappelait à cette occasion l'importance qu'a eue votre oncle François Eygun dans votre formation.

À son propos il disait « *qu'archiviste-paléographe, c'est lui qui vous a appris à aimer l'archive, à goûter les plaisirs de la traque de documents introuvables* ». Il a été en somme l'un des catalyseurs de votre vocation. Dans votre réponse vous rappeliez votre attachement à cette ville dont vous disiez que vous en êtes, non pas par le droit du sang, mais par celui du sol. Vous disiez à son propos : « la ville qui a de la conscience, la ville qui est conscience, la ville qui a une âme ». Vous y rappeliez toutes

ces personnes que j'évoquais il y a quelques instants que vous y avez rencontrées et qui ont été autant de balises pour vous. Vous concluez en rappelant que rien n'aurait été possible pour vous sans le soutien indéfectible de votre époux.

Vous venez d'accepter d'assurer la présidence de notre Académie pour cette année 2023. Soyez-en grandement remerciée.

La sémiotique. C'est dans cette discipline que vous allez donner la mesure de votre talent. Vous avez dit de cette spécialité : « *pour moi la sémiotique de l'École de Paris à laquelle j'appartiens, n'est que la continuation du latin de Nîmes, par d'autres moyens* ».

Sémiotique, sémiologie. Termes utilisés depuis longtemps en médecine, ils étaient réservés à l'observation des symptômes. Avec le temps, la sémiotique prend le sens de théorie générale des signes, des systèmes de signes et des processus signifiants. Vous appartenez à l'école de Paris. J'ai pu lire d'elle « qu'elle se consacre prioritairement à la forme du contenu, c'est-à-dire à la structuration du contenu sémantique. Eu égard à la praxis, le faire sémiotique s'accomplit exclusivement dans la sphère subjacente de la prédiscursivisation, celle qui est antérieure à toute mise en discours ». On le voit, chaque spécialité scientifique utilise son propre langage, pas toujours immédiatement accessible pour le profane.

Chacun l'aura compris, le pédiatre que je fus, fort de ses 2 années d'étude de la sémiologie médicale sur les bancs de la faculté de médecine de Montpellier aura besoin de pouvoir bénéficier de tous vos talents de pédagogue pour espérer mieux appréhender cette discipline dont il pressent toute l'importance, mais qui lui reste pour l'essentiel très obscure.

Mais avant d'avoir eu même le temps de l'exprimer, je pense avoir été compris puisqu'aujourd'hui vous allez nous conter « Quelques anecdotes concernant l'histoire de la mystérieuse sémiotique ».

Sans doute cela va-t-il quelque peu éclairer ma lanterne et sans doute celle de nombre de nos confrères. Nous vous écoutons.

Le président donne la parole à notre consœur pour cette intervention intitulée : *Quelques anecdotes concernant l'histoire de la mystérieuse sémiotique.*

Résumé

1. Le mot sémiotique, alias sémiologie, appartient à la médecine française depuis le milieu du XVI^e siècle. A partir de 1588, on le trouve sous la plume de deux médecins anglais John Hart, puis James Harvey, pour désigner *The branch of medical science relating to the interpretation of symptoms.*

2. Dès 1690, le philosophe anglais John Locke, rentré de son exil volontaire de quatre ans en France, puis de celui de six ans aux Pays Bas, écrit dans son *Essai sur l'entendement humain* en 4.21.4 : la troisième branche de la philosophie peut être appelée *sémiotiké* ou doctrine des signes, les plus usuels de ces signes étant les mots, il serait également justifié de l'appeler *logique*. Cette sémiotiké s'efforce de répondre à la question : *Comment pensons-nous ?*

3. L'époque contemporaine ne considère plus la sémiotique comme une philosophie mais comme une théorie au sens scientifique du terme. Cette mutation est due aux vues de Ferdinand de Saussure sur le langage.

La sémiotique ? Une théorie scientifique à créer et à développer dont Ferdinand de Saussure fut l'inspirateur et l'initiateur sans être en mesure de publier ses idées à ce sujet d'où des caisses d'esquisses et de brouillons déposées à la B.U. de Genève qui nourrissent les controverses des érudits.

Quelques mots sur l'œuvre sémio-linguistique de Saussure. Toute en aphorismes, en fulgurances, extrêmement inspirante et attirante. Difficile à cerner.

Les hasards des existences ont amené à Alexandrie, en Egypte, Roland Barthes et A.J. Greimas (1917-1992), lesquels ont développé une grande

amitié scientifique tout en animant, dans cette ville, un intense cercle de réflexion philosophico-scientifique. Greimas qui venait de soutenir en Sorbonne une thèse d'état sur le lexique de *La mode, en France, en 1830*, un travail qui l'avait laissé très frustré, fit venir à grands frais, un petit livre danois, récemment traduit en anglais, *Prolégomènes à la Théorie du langage*, de L.H Jelslev, un ouvrage extrêmement abstrait, dans lequel nombre d'idées théoriques de Saussure étaient reprises et mises en œuvre.

Ce fut un éblouissement qui aura engagé parallèlement toute l'œuvre scientifique de Greimas et celle de Barthes. La sémiotique-standard allait naître, étayée par de nombreuses publications.

Ces travaux ont immédiatement trouvé leur public dans tous les grands centres de recherches du monde occidental puis du Moyen-Orient. Finalement, de nos jours, ce genre de recherches suscite de nombreuses vocations en Corée, au Japon et en Chine.

Après de nombreuses questions, le président remercie chaleureusement notre consœur et lève la séance à 18 heures.

Annexe 1 : Lettre de démission de René Chabert, ancien président

Cher Président Bernard Cavalier et Cher ami,

Cher Secrétaire perpétuel, Alain Aventurier et Cher ami,

Chères Consœurs, Chers Confrères et Chers amis membres Correspondants,

Déjà vingt ans que je fréquente avec assiduité l'hôtel de l'Académie de Nîmes. Cependant, c'est inopinément et sans imaginer rejoindre ses membres, que j'ai assisté à certaines séances depuis 1977. Ce fut grâce aux invitations de mon ami André Nadal.

C'est dans un esprit de renouvellement et de partage que je souhaite céder ce fauteuil 34 qui m'a été attribué en succession à mon ami et membre résidant Pierre-Marie Michel.

J'ai été honoré de pouvoir assumer ces responsabilités au sein de l'Académie. Nous avons partagé nos connaissances des plus éclectiques, échangé avec des personnalités nuancées avec gravité et humour.

J'ai connu de fidèles amitiés et reçu des confidences en aparté.

Cette séparation émane d'un souhait, mais de toute façon pour nous tous, elle demeure inéluctable. J'ai une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont quittés.

Je formule de tous mes vœux que, par exemplarité, se propage la plus grande solidarité inter membre et inter groupe.

Meilleurs vœux de bonne santé et de prospérité dans le respect de toutes et de tous.

Avec mes meilleures pensées amicales et académiques,

René Chabert

Annexe 2 : Recommandations concernant la présentation d'une communication en séance ordinaire.

Lettre adressée à tous les membres.

Chère consœur ou cher confrère,

La communication orale que vous venez de présenter à l'Académie pourra être publiée dans les Mémoires et sur le site internet de l'Académie, si vous adressez à la Commission des publications, dans un délai maximum d'un à deux mois, une version adaptée à la publication écrite et respectant les principales normes de publication de l'Académie. Votre communication

écrite doit notamment exclure toute forme d'oralité et se présenter sous la forme d'un fichier Word adressé au Secrétaire perpétuel et au rapporteur de la commission (à l'adresse suivante : luc.simula@wanadoo.fr). Vous trouverez en pièce jointe une présentation détaillée de ces normes, qui sont également disponibles sur le site internet de l'Académie à l'adresse suivante :

[MEMOIRES-NORMES-DE-PUBLICATION-October-2022.pdf](#)
academiedenimes.org)

Si cette présentation des normes vous paraît trop longue et complexe, nous vous conseillons de vous reporter à la troisième partie (pages 5 à 8) présentant des « Exemples concrets d'application des normes », ou à des publications déjà parues dans les Mémoires (les versions papier ou en ligne sont identiques). Pour toute précision, vous pouvez également vous adresser aux membres de la Commission, ou à son rapporteur (06 18 50 89 71). Les membres de la Commission des publications ont pour objectif de mettre en valeur le travail des académiciens en harmonisant la présentation des différentes communications. Nous vous remercions par avance de votre coopération active à l'adaptation aux normes éditoriales et typographiques des Mémoires de l'Académie.

Bien cordialement

Pour la Commission des publications, le rapporteur : Luc Simula.

Séance du 20 janvier 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

Sont présents : Mmes Cabane, Mazauric, Pallier, Pougoulat, Prat. MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Cavalier, Desplan, Girard, Meine, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Hénault, Herrmann, Leroy, Marès, Picquet, Teulon-Lardic. MM. Audisio, Blanchet, Nicolas Cadène, Emmery, Fougères, Guthertz, Iancu, Meunier, Mutin, Pierre Marès, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Benel, Blanc-Bijon, Giacomoni, Kusel. MM. Auriol, Jacques Cadène, Faidit, Jas, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Pey, Polge, Ribstein, Teissier.

Correspondants excusés : Mmes Brousmiche, Reboul, Torreilles. MM. Artus, Bourrat, Chalvidan, Chillet-Pijac, Feller, Krebs, Maréchal, Mercier, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

Le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et informe l'assemblée de l'absence de notre consœur Anne Hénault empêchée du fait des grèves des transports. C'est Alain Penchinat élu vice-président pour cette année 2023 qui représentera la présidente Anne Hénault pour la passation des pouvoirs.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la séance du vendredi 6 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

Election

Notre confrère René Chabert a été élu à l'unanimité à l'honorariat. L'assemblée a vivement applaudi ce résultat.

Informations

Nous avons reçu les vœux de :

- Mme la préfète Marie-Françoise Lecaillon
- M. le maire Jean-Paul Fournier,
- M. le sénateur Laurent Burgoa,
- Mme la présidente Françoise Laurent-Perrigot du Conseil départemental du Gard.
- M. Michel Allaix, premier président de la cour d'appel de Nîmes.
- Mme Françoise Pieri-Gauthier, procureure générale près la cour d'appel de Nîmes.
- Mme Béatrice Almendros, présidente du tribunal judiciaire de Nîmes.
- Mme le préfet (H) Marie-Françoise Haye-Guillaud, présidente du « Forum Charles Gide ».
- Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes.
- Mme Sylvie Franchet d'Espèrey, présidente du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante unie de Nîmes.
- du président et du secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, et de ceux de l'Académie d'Arles.
- de notre consœur Jacqueline Leroy, présidente de la Fondation Louis Jou.

Le 21^e Festival de la Biographie, organisé par la Ville de Nîmes, se tiendra à Carré d'Art – Jean Bousquet du 27 au 29 janvier 2023, en partenariat avec l'association des libraires nîmois.

« *Nos souvenirs communs* » est le thème retenu pour ce 21^e festival qui se déroulera sous la présidence de Jean-Pierre Elkabbach et Franz-Olivier Giesbert. Nous sommes invités à l'inauguration du salon par M. le Maire Jean-Paul Fournier, Sophie Roulle, adjointe déléguée à la Culture et notre confrère Daniel J. Valade qui aura lieu vendredi 27 janvier à 18 heures à Carré d'Art Jean Bousquet.

La séance solennelle de notre Académie se déroulera le dimanche 5 février à 16 heures dans l'auditorium du Musée de la Romanité mis à disposition gracieusement par M. le maire Jean-Paul Fournier. Le carton d'invitation est en pièce jointe.

Une nouvelle fiche concernant Le site « *Une promenade dans les faubourgs de Nîmes* » s'enrichit. Il s'agit de l'*Hôtel Mouret*.

Le président accueille notre confrère Alain Girard en ces termes :

Cher confrère,

Il est rare qu'un curriculum vitae comporte 14 pages de format A4. Pourtant le vôtre, tel qu'il m'a été transmis par notre secrétaire perpétuel est bien riche de 14 pages.

14 pages, c'est assez impressionnant et le médecin que je suis s'est immédiatement demandé s'il n'avait pas à faire à un hyperactif qui devrait bénéficier de toutes les avancées actuelles que propose la faculté pour traiter ce type de pathologie. Je plaisante, bien entendu. Chacun sait en effet que les hyperactifs, s'ils sont souvent intelligents et inventifs, terminent rarement ce qu'ils entreprennent, incapables qu'ils sont de se concentrer suffisamment longtemps sur la même tâche. À l'évidence, cela n'est pas votre cas. Votre CV est donc très fourni. Sans prétendre à l'exhaustivité, j'y ai relevé pas moins de 186 publications et articles

divers. La première de la liste que j'ai eue entre les mains, ayant pour titre « Le prieuré Saint-Pierre de Pont-Saint-Esprit », parut en 1969. Cela donne une moyenne de 3 à 4 articles par an.

Hyperactif pathologique ? Définitivement non, bien entendu ! Chez vous, il m'a semblé déceler au moins deux moteurs à votre boulimie d'activité.

- Le premier, souligné par notre présidente d'alors madame Simone Mazauric, lors de votre communication présentée ici même en avril 2019, est sans conteste la passion. Vous êtes un passionné : passionné d'histoire médiévale, surtout celle qui concerne la basse vallée du Rhône et plus particulièrement votre bonne ville de Pont-Saint-Esprit. Passionné également d'art et de musée. Madame Mazauric rappelait ce même jour que vous dites vous-même de votre métier de conservateur que : « Un conservateur de musée a une familiarité avec les œuvres d'art, celle-ci vous grandit pour partager avec les autres. Être conservateur, c'est une passion au quotidien pour les œuvres et une passion de les faire comprendre au public, de transmettre la matérialité et la connaissance qu'il y a autour. Un musée, c'est une collection pour ceux qui ne peuvent avoir d'œuvre chez eux ».
- Le deuxième dévoilé par vous-même lors de votre départ à la retraite : la peur du vide. Sans doute est-elle apparue bien avant cette heure fatidique et participe-t-elle à votre activisme intellectuel.

Il n'est donc pas étonnant qu'outre vos nombreuses publications et vos activités de conservateur, vous soyez également membre de 4 sociétés savantes, dont la nôtre, membre de nombreux conseils scientifiques ou commissions diverses dans les domaines d'expertises qui sont les vôtres. Bien entendu, ce travail a été reconnu. L'obtention des Palmes académiques en 1996 avec le grade de chevalier et, depuis juillet 2015, le titre d'Officier de l'Ordre des Arts et des Lettres viennent reconnaître

tous les services que vous avez rendus à ces disciplines. Vous avez également obtenu le Grand prix de l'Académie de Vaucluse ainsi que le Premier prix Gobert de l'Institut de France.

Vous êtes membre correspondant de notre compagnie depuis 1978 et élu membre non résident depuis le 15 décembre 1989.

Malheureusement, c'était un temps où l'informatique n'était pas encore aussi largement utilisée qu'elle l'est aujourd'hui dans nos murs. Les doigts de fée de notre secrétaire perpétuel ne s'étaient pas encore emparés de cette question, aussi n'avons-nous aucune trace du discours qui a dû être prononcé à l'occasion de votre réception et de votre réponse à cet accueil de bienvenue. Fort heureusement la présentation de Madame Mazaucic lors de votre communication du 5 avril 2019, le curriculum vitae transmis par notre secrétaire perpétuel ainsi qu'un « digest » de ce qui a été publié par le Conseil Départemental au moment de votre départ à la retraite permettent de pallier partiellement cette lacune.

Vous avez donc été conservateur du musée Paul Raymond de Pont-Saint-Esprit, conservateur en chef des musées du Gard rhodanien, mais également fondateur d'un musée d'art sacré qui se revendique comme un musée laïque d'art sacré. Cherchez l'oxymore ! Une œuvre exposée dans ses murs vient cependant éclairer notre lanterne quant aux objectifs de ce musée. Vous avez pu en faire l'acquisition grâce à l'aide et à l'appui d'un complice, le père Sablier, curé, à l'époque, de Pont-Saint-Esprit. Il s'agit d'un blouson de l'idole des jeunes des années soixante et suivantes. Je veux parler de Johnny Hallyday, chacun l'aura compris. Il fallait oser le faire et vous l'avez fait.

Fils d'un père très investi dans la politique bagnolaise à la Libération, puis dans la vie spiripontaine puisqu'il a été pendant 60 ans conseiller municipal de cette ville, vous avez été, selon vos dires, « élevé dans le culte de la chose publique et du don de soi pour les autres ». Cependant votre mère, elle, vous a toujours appris à vous méfier du politique. Aussi avez-vous toujours veillé à maintenir une certaine distance entre la chose politique et la chose publique. « J'ai toujours eu la conscience

de ne pas servir des hommes mais des collectivités territoriales », avez-vous dit un jour.

Pour plagier une formule d'une célèbre émission de télévision, je dirais que votre règle de trois pourrait être la suivante :

- Passions au pluriel.
- Peur du vide et de l'ennui.
- Sens de la chose publique.

« La carte de la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon », tel est le titre de la communication que vous allez nous faire aujourd'hui.

Qu'entend-on par « cartes de Chartreuse » ? Quelles fonctions pouvaient avoir pour les pères chartreux ces mystérieuses cartes ?

Voilà bien deux interrogations qui n'auront plus lieu d'être à la fin de votre présentation. Nous vous écoutons.

Le président donne la parole à notre confrère pour sa communication intitulée : « La carte de la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon ».

Résumé

Par cartes de Chartreuse, on entend un ensemble de 79 peintures représentant, chacune, un monastère cartusien en vue cavalière de façon narrative et scénique.

Ces cartes, restées longtemps inconnues, aujourd'hui toutes restaurées et présentées par roulement au musée de la Correrie de la Grande Chartreuse, paraissent avoir eu pour but de maintenir l'ordre traditionnel en refrenant la tentation d'une modernité tapageuse, jugée contraire à la tradition. La carte montrait, preuve à l'appui, que le projet de construction souhaité par le prieur respectait l'esprit de la législation cartusienne. Les autorités de l'Ordre pouvaient en juger sur pièce. On sait que Dom

Innocent Le Masson, général des chartreux de 1676 à 1703, fut aussi sévère que vigilant. Dom Berger, prieur de Villeneuve s'opposa à lui.

La carte se ressent de l'opposition entre les deux chartreux, version cartusienne à l'époque de la querelle des Anciens et des Modernes.

Elle témoigne de l'intense phase d'embellissement du monastère, entre 1620 et les années 1680, en restituant l'image du monument dégradé et transformé en carrière de pierre à la Révolution. Mais la peinture montre le monument, non tel qu'il fut, mais tel qu'il aurait pu être. C'est un document précieux mais qui reste un défi pour l'historien.

Après de nombreuses questions, le président remercie chaleureusement notre confrère.

Passation des pouvoirs

Cette séance se termine par la passation de pouvoirs. Le secrétaire perpétuel demande à Alain Penchinat, vice-président, d'accepter de représenter la présidente Anne Hénault, laquelle a été empêchée du fait du mouvement des grèves.

Selon la tradition, Bernard Cavalier remet à notre nouveau vice-président, Alain Penchinat, sous les applaudissements de l'assemblée, la clef de notre illustre maison et la clochette qui donne le signal de l'ouverture de nos séances.

Alain Penchinat prend la parole et s'exprime en ces termes :

Un très vieux conte, on ne se rappelle plus s'il est cévenol et protestant, dit à peu près ceci :

Nos aïeux, pour accompagner leur galette sans doute, avaient coutume de boire leur infusion à la verveine sauvage dans un verre absolument transparent.

Le jour où le sucre se fit rare et cher, ils prirent l'habitude de faire circuler un morceau de sucre, non pas pour le mettre dans leur verre mais pour le placer, chacun à son tour, au-dessous, au creux de la main qui portait le verre, l'autre main remuant délicatement l'infusion de verveine avec la cuillère. Ils fermaient les yeux pour boire leur verveine ainsi « *sucrée* ».

Vous pouvez compter sur l'énergie d'Anne Hénault, d'Alain Aventurier et, en soutien, de la mienne, qui ne sera pas laissée sous le verre transparent des projets académiques mais au contraire mise dedans, pour qu'en remuant doucement, s'en dégage, je l'espère, le meilleur pour notre Académie.

Le président de séance Alain Penchinat invite l'assemblée à venir partager la galette et le Royaume dans les salons du premier étage.

La séance est levée à 18 heures.

Séance du 17 février 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence d'Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Poujoulat, Picquet. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Meine, Penchinat, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Hénault, Herrmann, Leroy, Marès, Pallier, Prat. MM. Abauzit, Blanchet, Bruguerolle, Nicolas Cadène, Emmerly, Fougères, Guthertz, Iancu, Mutin, Simula, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Benel, Blanc-Bijon, Brousmiche, Giacomoni. MM. Jas, Krebs, Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Rouanet de Lavit.

Correspondants excusés : MM. Artus, Bourrat, Chillet-Pijac, Feller, Maréchal, Pontvieux,

Le vice-président Alain Penchinat ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et informe l'assemblée de l'absence de notre consœur Anne Hénault empêchée.

Il salue les invités :

- M. le directeur de cabinet Antoine Roger représentant M. le maire Jean-Paul Fournier.

- M. Gilles Vangelisti, éleveur de toros de combat, représentant M. Simon Casas.
- M. Christian Le Sur, matador d'alternative, président fondateur du Centre français de tauromachie.
- M. Hervé Galtier, président cofondateur de l'Association française des aficionados practicos.
- Mme Nicole Bousquet, artiste peintre, venant de créer l'affiche de la fêria de Nîmes 2023.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la séance du vendredi 20 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Jeudi 6 février, le vice-président Alain Penchinat et le secrétaire perpétuel ont assisté dans le cour de l'évêché d'Uzès à la cérémonie d'hommage aux héros de la Gendarmerie, présidée par Mme la préfète, Marie-Françoise Lecaillon, et le général Eric Chuberre commandant le groupement de gendarmerie du Gard.

Nous confirmons la modification du programme concernant la séance ordinaire du vendredi 7 avril, initialement programmée avec Gabriel Audisio. Celle-ci est reportée pour permettre à Hélène Deronne et Frédéric Auriol de traiter du sujet intitulé : « *La fin de vie a-t-elle besoin d'une nouvelle loi ? Des échanges* ». Cette réflexion éthique fait suite à la proposition de loi sur « *L'aide active à mourir* ».

Nos confrères, Guilhem Fabre et Jean Pey, nous informent de la découverte d'un aqueduc antique dans le bassin d'Uzès permettant d'éclairer la connaissance de l'alimentation en eau de l'aqueduc de Nîmes. Un résumé est proposé en fin de ce compte rendu.

Ouvrages

Nous avons reçu :

- Le Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Année 2021
- Le bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers. Année 2022.

Le président accueille notre confrère Bernard Cavalier ces termes :

Dans notre arène de l'Académie de Nîmes, si nous n'avons pas de *toro* de réserve, nous avons toujours un *espontaneo*, capable de reprendre à la volée de cape la place de l'un d'entre nous qui viendrait à avoir un empêchement.

C'est le cas de Marcel Bourrat, souffrant, dont la communication, prévue ce jour, est remise. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

C'est ma première présidence de séance par procuration et, comme les *toros* ne sortent qu'une fois, j'espère que vous n'allez pas m'*estoquer* céans.

Mon cher confrère, mon cher Bernard, je vous remercie au nom de tous d'avoir accepté d'anticiper le prononcé d'une communication que vous aviez mise en chantier sur la corrida et son plaidoyer. Qu'est-ce que j'apprends ?

Outre le magnifique éloge de votre prédécesseur, le Professeur René Bosc, le 31 mars 2000, éloge que je vous invite tous à relire et votre passionnant discours sur les épidémies lors de votre prise de fonction de président en 2022, c'est votre première communication en séance non publique depuis 2002 et je vois, comme un symbole et une chance, que, dès la première séance, après libération de votre tâche de président de notre compagnie, vous preniez la parole devant nous pour une communication... mûrie pendant vingt ans.

Votre communication de 2002 avait pour titre : « Lorsque l'enfant paraît : problèmes éthiques autour de la naissance ». Je vais m'y précipiter pour voir si, à l'aune des évolutions de notre société en vingt ans (je pense aux questions du genre qui taraudent certains et aux préoccupations sur la finitude de notre planète), nous méritons de votre part, que dis-je ?, si nous exigeons de votre part, une mise à jour.

Mon cher confrère, mon cher Bernard, on ne vous présente plus ou on est gêné de le faire, même très brièvement, tant de gens vous connaissant :

D'origine cévenole par vos quatre grands-parents, né à Metz du fait de la carrière de votre père, ingénieur des Mines, avant-dernier d'une fratrie de sept enfants et venu à Nîmes à l'âge de neuf ans à la suite du décès prématuré de celui-ci, vous n'avez plus quitté notre ville sauf durant vos brillantes études de médecine et de spécialités pédiatriques à Montpellier. J'imagine que c'est cette importante fratrie qui vous a donné le goût des autres et qui ne vous a jamais quitté.

Votre double activité libérale et hospitalière qui a été accompagnée de publications, souvent conjointement avec le Professeur René Bosc, ne vous a pas empêché d'être engagé dans la société tout entière.

Engagé pour le bien commun par l'entremise de nombreuses associations auxquelles vous participez ou participiez comme, par exemple, l'Association « Les Champions » pour la formation des médecins et du personnel médical s'occupant d'enfants avec plusieurs missions au Vietnam. Ou comme l'Église protestante unie de Nîmes dont vous avez présidé pendant huit ans, je crois, le Conseil presbytéral, moi-même étant votre trésorier.

Que d'autres cordes à votre arc, mari, père, grand-père, prédicateur laïc et passionnément basse dans les ensembles vocaux auxquels vous êtes indispensable.

Votre vocation professionnelle était de faire grandir en bonne santé les enfants, vous avez réussi aussi à faire grandir encore notre compagnie, vieille dame de 343 ans et toujours en bonne santé.

Nous avons grandement profité de votre présidence apaisante, rassembleuse et constructive.

Vous avez été pour notre compagnie, même avant votre présidence, très actif : je rappellerai votre participation au groupe de travail qui a permis la refonte du règlement intérieur. Vous le serez, j'en suis sûr, après, par votre présence toujours assidue à nos travaux, par le suivi du dossier, qui nous tient à cœur, de l'Hôtel Séguier, par votre participation au groupe de réflexion que lance notre confrère, Luc Simula sur les défis mondiaux et par vos communications.

Nous nous réjouissons et sommes impatients de vous entendre.

Le président donne la parole à notre confrère pour sa communication intitulée : « *Plaidoyer pour la corrida* ».

Résumé

En ce moment où la question de la corrida et de son abolition est soulevée avec passion, j'ai souhaité nous interroger sur le pourquoi ?

Que se passe-t-il pour que le sujet enflamme ainsi ?

Pourquoi de nombreux abolitionnistes, combattant « la violence de cette pratique et son inhumanité », se manifestent-ils avec autant de virulence ?

Pourquoi leurs réactions souvent très viscérales rendent difficiles une réflexion, un échange et un partage sur cette manifestation ?

Je me suis interrogé sur le sens de ce combat.

Pourquoi un homme affronte un taureau ?

Que vient-il montrer ?

En quoi sommes-nous touchés ?

Qu'est-ce que cela vient mettre en résonance en chacun de nous ?

Car personne ne ressort d'une corrida « indemne » ... que vient-on chercher ?

La corrida relève-t-elle seulement de la tradition ? Sans doute en partie, mais je me demande si nous ne mettons pas en avant cet argument par facilité. Dans la corrida, il est question de vie et de mort, une mort mise en scène sans artifice, une mort au bout d'un combat, le combat de la vie, destin inéluctable de tout être vivant... avons-nous envie de l'entendre de nos jours ?

Après de très nombreuses questions, le président lève la séance à 18 heures.

Découverte d'un aqueduc antique

Résumé proposé par Guilhem Fabre et Jean Pey

En effet, si le départ de l'aqueduc antique de Nîmes à la Fontaine d'Eure est bien établi, l'hypothèse d'adductions d'eau complémentaires, situées en amont, vient d'être vérifiée. La découverte d'un tronçon d'aqueduc au lieu dit « les Fouzes », sur la commune d'Uzès, confirme l'existence d'une liaison entre la source du Moulin Neuf et celle d'Eure, via le château de Plantéry.

C'est à l'occasion de travaux de labours réalisés en octobre 2022 qu'un tronçon de la canalisation a pu être observé, enfoui dans une terre limono-argileuse à très faible profondeur. En bon état de conservation, sa longueur repérée, parfaitement rectiligne, est de 125 mètres.

Nul doute que l'étude détaillée de cet aqueduc s'impose, tout comme celle d'une recherche synthétique sur l'occupation antique du bassin de Saint-Quentin-la-Poterie.

Le compte-rendu détaillé de cette découverte sera publié dans le prochain bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes.

*

Séance administrative – Assemblée générale

Vendredi 10 mars 2023, 15 heures

Salle des séances

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Marès, Pallier, Poujoulat. MM. Abauzit, Abel, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Emmery, Fougères, Meine, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Leroy, Mazauric, Picquet, Prat. MM. Blanchet, Bruguerolle, Nicolas Cadène, Gutherz, Iancu, Kirschleger, Meunier, Mutin, Daniel Travier,

La séance est présidée par Anne Hénault.

Madame la présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne successivement la parole aux consoeurs et confrères selon l'ordre du jour.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

1 . Validation du compte rendu de la séance administrative du 2 décembre 2022.

Le compte rendu est voté à l'unanimité.

2 . Gestion de l'Académie

La présentation des comptes de résultats fait apparaître un résultat bénéficiaire de 1 347 euros.

L'exercice 2022 est caractérisé par un faible résultat en provenance de l'exploitation de l'hôtel Davé en raison de travaux d'entretien importants.

Cette année 2022, les résultats de l'Académie sont équilibrés du fait de l'augmentation significative des dons qui ont compensé l'augmentation des charges d'entretien.

L'ancienneté de notre patrimoine nécessite un entretien régulier et des travaux d'aménagement à prendre en compte dans la gestion générale de l'Académie.

La situation reste néanmoins saine, et permet de faire face raisonnablement au développement de nos activités.

Quitus est donné à l'unanimité pour la gestion de l'exercice 2022

3 . Fonctionnement de l'Académie

- La composition des commissions est validée et figure en page 10.
- La réception de la promotion des membres correspondants sera organisée en deux séances du fait du nombre élevé de dossiers enregistrés. Les deux séances proposées sont donc le vendredi 12 mai et le vendredi 19 mai.
- Conformément à la réunion du Bureau du mardi 30 janvier, notre confrère Michel Desplan accepte la présidence du jury du prix Issoire et valide la proposition du règlement actualisé pages 4, 5, et 6.

*

EXAMEN DES TRAVAUX DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE REFLEXION

Commission de nomination des membres correspondants :

Michel Belin, rapporteur.

La commission de nomination des membres correspondants s'est réunie vendredi 17 février à 10h30 en

présence d'Alain Aventurier, secrétaire perpétuel et de Daniel Jean Valade, Gabriel Audisio, Luc Simula, Bernard Cavalier sous la présidence de Michel Belin, rapporteur

Sept candidatures déposées avant le 31 décembre 2022 ont été examinées. Il s'agit de :

- Jean-Marc Beynet, ingénieur.
- Michel Hermet, viticulteur et gérant du Wine Bar
- Didier Lavrut, professeur agrégé d'histoire en classe préparatoire au lycée Daudet
- Sylviane Leoni, professeur émérite en littérature française de l'université de Bourgogne
- Nicolas Leroy, professeur des universités en histoire du droit
- Sébastien Rodier, professeur d'histoire géographie
- Marie Viallon, professeur émérite des universités en italien

A l'unanimité des membres présents ces sept candidatures ont été approuvées.

Compte tenu du nombre de correspondants retenus, il a été décidé d'organiser deux séances de réception.

L'une déjà programmée se tiendra comme prévu le vendredi 12 mai au cours de laquelle seront reçus :

Jean-Marc Beynet, Nicolas Leroy, Sylviane Léoni et Sébastien Rodier.

La deuxième séance dont la date sera fixée en accord avec le rapporteur de la commission des programmes, verra la réception de : Michel Hermet, Didier Lavrut et Marie Viallon.

Commission des publications, memoires et bulletins

Luc Simula, rapporteur.

Les Mémoires 2020-2021 ont été édités en novembre 2022. Ils rassemblaient 13 communications ordinaires et 4 communications publiques.

Les Mémoires 2022, rassembleront 4 communications publiques et 9 communications privées. Deux auteurs n'ont pas remis de communication écrite. Rappel : il est demandé aux auteurs de soumettre leur texte à la commission dans un délai maximum d'un à deux mois après sa présentation.

Luc Simula rappelle qu'il n'est responsable de la commission que depuis septembre 2022. Les communications écrites sont relues et adaptées aux normes typographiques par au moins deux membres de la commission. Le but est de mettre en valeur les textes présentés et d'harmoniser leur présentation dans les Mémoires. Nous essayons d'impliquer les auteurs dans ces adaptations et nous rappelons qu'ils peuvent consulter les membres de la commission avant de soumettre leur texte. Rappel : pour pouvoir être imprimées dans les Mémoires, les photographies ou illustrations doivent être libres de droit et de bonne qualité (haute définition).

Commission du programme

Hubert Emmery, rapporteur.

- La commission remercie notre confrère Gabriel Audisio qui a accepté très simplement de repousser sa communication

pour laisser la place à notre consœur Hélène Deronne et notre confrère le Père Frédéric Auriol pour un débat autour du projet de loi sur la fin de vie.

- La commission, suite à la démission de notre confrère René Chabert, accueille notre consœur Mme Francine Cabane.
- Le programme de nos rencontres devra prendre en compte de nouveaux éléments avec l'élection de nouveaux académiciens, et donc de leurs réceptions. Il conviendra également d'envisager une seconde séance pour la réception des correspondants.
- La commission se réunira au courant du mois d'avril pour l'établissement du programme du dernier trimestre 2023. Il convient de susciter de nouvelles communications devant le peu de propositions dont nous disposons actuellement.

Commission de la bibliothèque et des archives.

Jean-Louis Meunier, rapporteur.

- Les livres (très peu nombreux) et revues reçus sont inscrits à l'inventaire de la Bibliothèque et placés sur le présentoir, en ce qui concerne les revues.
- Les livres sur lesquels a été apposé un code barres, et qui sont dernièrement revenus de la Bibliothèque de Carré d'Art, sont à leur place dans les rayonnages de la Bibliothèque de l'Académie.
- Trois personnes ont directement envoyé des courriels pour des recherches à faire dans la Bibliothèque : pour l'une, il n'y avait aucune réponse à donner. Pour la deuxième, les réponses ont été communiquées et les obligations en cas de publication (acceptation des obligations par la personne). Quant à la troisième, un RV a été proposé sans réponse à ce jour.
- L'inventaire descriptif des recueils factices se poursuit.

Précision 1 : Pour la recherche des documents, il est important de supprimer tous les accents sur les lettres normalement accentuées et supprimer aussi les ç qui sont remplacés par la lettre c.

Précision 2 : suite à la demande faite de voir le don Feller (livres provenant de la Bibliothèque de Jean-Jacques Brousson et que Christian Feller se propose de donner à la Bibliothèque de l'Académie), après accord avec notre confrère Didier Travier cette visite aura lieu le vendredi 24 mars 2023 à 14 h 30, avant la séance ordinaire de l'Académie. RV dans le hall de Carré d'Art à 14 h 25, pour celles et ceux des membres de la Commission qui seront libres cet après-midi du 24 mars.

Commission du patrimoine

Francine Cabane, rapporteur.

Depuis la dernière séance administrative du 2 décembre 2022, la commission patrimoine s'est réunie deux fois : 10 janvier 2023 et le 7 mars 2023.

Deux nouvelles préoccupations sont venues enrichir le travail de la commission :

1) Réflexion sur la préservation de l'hôtel Séguier

La commission a été alertée de la possible vente par la municipalité de l'hôtel Séguier. Une réunion de la commission le 10 janvier a demandé qu'une entrevue avec le Maire soit sollicitée par l'Académie, ce qui a été fait. Bernard Cavalier, président de l'Académie de Nîmes, a pu rencontrer Monsieur Fournier le lundi 23 janvier pour lui dire notre attachement à cet hôtel et notre demande qu'il soit gardé dans le patrimoine municipal. Une lettre argumentée a été remise au Maire à l'occasion de cette rencontre. L'Académie de Nîmes est invitée à faire des propositions concrètes d'utilisation du lieu à la Mairie. Bernard Cavalier est en charge de réunir des membres de notre compagnie pour mener cette réflexion.

2) Mise en chantier du diagnostic du patrimoine végétal de Nîmes

Une réunion a eu lieu le mardi 7 mars pour mettre en route le travail de recensement des arbres et espaces végétaux remarquables de la ville. Cette réunion a pour but de définir des objectifs et une méthodologie. Etaient invités Madame Chantal May, adjointe, Monsieur Jacques Amigo, délégué départemental de l'association nationale des Arbres remarquables, Madame Martel, représentant l'association nîmoise A.R.B.R.E.S. Véronique Mure, botaniste renommée, empêchée, s'est fait excuser. La réunion a été riche de débats et de propositions de travail ; le recensement des arbres et ensembles végétaux dignes d'intérêt pour notre ville sera mis en chantier dès le printemps.

3) Valorisation du fonds iconographique Filleron-Lorin

L'atelier dit « cartes postales » se réunit deux fois par semaine, chaque mardi et vendredi de 14h à 15h30 et continue à nettoyer, indexer, scanner les cartes postales du fonds Filleron-Lorin, légué à l'Académie de Nîmes en 1956.

A ce jour, 5 régions sont entièrement terminées : Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Bourgogne-Franche-Comté.

La commission émet le vœu que l'Académie fasse mieux connaître ce fonds iconographique en projetant, avant les séances ordinaires, les diapos de certaines cartes postales sélectionnées.

4) Accueil du fonds iconographique Verdeil

L'Académie s'apprête à recevoir le fonds iconographique de diapositives d'églises romanes de Pierre Verdeil. La famille est en train de faire numériser et d'inventorier le fonds.

La commission a retravaillé la rédaction de la convention de dons.

5) Fiches pour le site « Promenade dans les faubourgs »

Le site de l'Académie est alimenté de notices qui approfondissent la connaissance d'édifices remarquables, repérés par le Diagnostic patrimonial des faubourgs. A ce jour, 31 notices sont en ligne (13 concernent le quartier de la Gare, 4 l'Esplanade, 3 le faubourg des Carmes, 4 les allées Jean Jaurès et 7 la statuaire publique). La dernière fiche mise en ligne présente l'hôtel Mouret boulevard Sergent Triaire. La prochaine concernera la maison Art nouveau, dite maison Arnaud, au n°35 de la rue Cité Foulc.

Il est à noter que le CIAP Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de la ville de Nîmes <https://nimesartethistoire.fr/accueil> a mis en lien le site de l'Académie de Nîmes comme ressource, ce qui est une reconnaissance du travail réalisé par la commission.

Commission Arc méditerranéen.

Hélène Deronne, rapporteur.

Treize académiciens et trois correspondants font partie de l'Arc : Hélène Deronne, Catherine Marès, Pierre Marès, Jean-Louis Meunier, Pierre Mutin, Micheline Poujoulat, Christian Salenson, Rudiger Stephan, Pascal Trarieux et les correspondants, Véronique Blanc-Bijon, Guy Dugas, Mohammad Krabch.

Les trois académies de l'Arc, côté français, se sont réunies Mercredi 14 décembre à l'Académie de Marseille. Le point sur le second colloque qui avait eu lieu à Carthage en Tunisie, en novembre 2022 a été fait. Les aspects positifs et les aspects négatifs ont été soulignés.

Le passage de relais d'un colloque à l'autre, a été largement évoqué.

Mercredi prochain 15 mars, dans notre académie, a lieu la réunion inter-académique. Deux points essentiels à l'ordre du jour : qui prendra le relais ? Nous espérons tous que l'Académie de Marseille acceptera et

nous souhaitons tous l'ouverture de l'Arc à d'autres pays qui, par leurs cultures ou leurs passés, ont des liens avec la Méditerranée. Aujourd'hui, nous souhaitons que l'Académie du royaume du Maroc nous rejoigne comme L'Espagne et l'Italie.

Dans nos esprits, il y a le mot de reconnaissance mutuelle et de paix.

Prix Issoire

Michel Desplan, président.

La commission s'est réunie le vendredi 17 février 2023 à 14h30 en présence de ses 7 membres : Mesdames Micheline Poujoulat et Anne Brousmiche, messieurs Jean-Louis Meunier, Hubert Emmery, Alain Artus, Christophe Teissier et Michel Desplan.

Monsieur le secrétaire perpétuel, retenu par la préparation de la séance de 16 heures, était empêché.

Il a d'abord été procédé à la validation définitive du projet de règlement du prix, puis à celle de la feuille de présentation destinée à la communication relative à ce prix. Ces deux documents sont annexés au compte-rendu.

Les membres de la commission se sont mis d'accord pour se déplacer personnellement auprès des principales institutions susceptibles d'être intéressées par ce prix et pour se répartir ainsi cette communication :

Micheline Poujoulat : lycées Daudet, Saint-Vincent de Paul et Saint Stanislas de Nîmes, lycée agricole de Rodihan, librairie « aux lettres de mon moulin ».

Anne Brousmiche : lycée Dhuoda, FNAC et CULTURA.

Jean-Louis Meunier : lycée de Sommières, sites VAUBAN et des CARMES des facultés de Nîmes, Ecole des Beaux-Arts et librairie Teissier.

Hubert Emmery : lycées Camus et d'Alzon, librairies Siloé, Lacour et Certitude.

Alain Artus : musées Romanité, Vieux-Nîmes et Beaux-Arts.

Christophe Teissier : musée des cultures taurines.

Michel Desplan : lycées Lamour et Mistral, librairie Goyard, musées des Chemins de fer et d'Histoire Naturelle, office du tourisme et maison d'arrêt.

Il sera demandé à nos confrères Daniel-Jean Valade (mairie et métropole), Didier Travier (Carré d'Art) et Pierre Mares (faculté de médecine) de bien vouloir prendre en charge la communication auprès de ces institutions.

La communication sera effectuée par courrier auprès du DSDEN (ancien inspecteur d'Académie), des lycées Darboux, Raimu, Voltaire et Hemingway de Nîmes, des lycées d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze.

Il est également souhaité une communication auprès des médias : Midi-Libre, Objectif Gard, la Gazette de Nîmes, des radios France-Bleue, Alliance, Eclésia ... Cette communication devrait passer par des interviews.

Enfin, il est proposé d'établir cette communication au moyen de feuilles ou plaquettes de présentation selon les modalités suivantes : format A/3 : environ 10 exemplaires, A/4 : 50 à 100, A/5 : 500.

La réunion a été levée à 15h45 et le présent compte-rendu établi.



ACADÉMIE DE NÎMES

Créée par lettres patentes du 10 août 1682

16 rue Dorée, 30 000 Nîmes



PRIX

Marthe ISSOIRE

de L'ACADÉMIE DE NÎMES

L'Académie de Nîmes décernera
le premier dimanche de février 2024,
lors de sa séance publique de rentrée,
le prix « Marthe Issoire de l'Académie de Nîmes »,
prix littéraire bisannuel créé par testament de Madame Hélène Issoire
et portant le nom de sa sœur, poétesse du XX^e siècle.

Il est doté de
1 500 €

Ce prix sera décerné par un jury de sept membres de l'Académie
à un ouvrage de langue française, recueil de poésie, roman, nouvelle, essai,
étude ou toute autre œuvre littéraire, de préférence d'une jeune autrice
ou autrice débutante ou d'un jeune auteur ou auteur débutant.

L'œuvre, en deux exemplaires imprimés,
devra parvenir à l'Académie de Nîmes **avant le 1^{er} octobre 2023.**

**Pour tout renseignement ou pour obtenir
le règlement de ce prix, écrire à l'Académie de Nîmes :**
academiedenimes@wanadoo.fr

Règlement du Prix ISSOIRE de l'Académie de Nîmes

Article 1 : L'Académie de Nîmes décerne un prix littéraire bisannuel dénommé « Prix Marthe ISSOIRE de l'Académie de Nîmes » créé par testament de Madame Hélène Issoire, sœur de Marthe Issoire, poétesse nîmoise du XX^e siècle.

Article 2 : Ce prix est décerné à un ouvrage de langue française, recueil de poésie, roman, nouvelle, essai, étude ou toute autre œuvre littéraire, de préférence d'un jeune auteur ou d'un auteur débutant.

Article 3 : Il est attribué par un jury de sept membres de l'Académie de Nîmes, nommés par le président et le bureau de l'Académie.

Article 4 : Chaque année impaire, le jury établit au mois d'octobre une liste d'œuvres littéraires lesquelles seront soumises au vote du jury au mois de décembre suivant. Cette liste est établie à partir des œuvres adressées à l'Académie de Nîmes directement par leurs auteurs, en deux exemplaires imprimés, avant le 1er octobre.

Article 5 : Le prix Marthe Issoire de l'Académie de Nîmes ne peut pas être décerné à un membre de l'Académie.

Article 6 : Le lauréat ou la lauréate reçoit son prix, accompagné d'un montant de 1.500 euros provenant du legs de Madame Hélène Issoire, à l'occasion de la séance publique et solennelle de l'Académie de Nîmes du premier dimanche du mois de février suivant.

Article 7 : L'œuvre ainsi couronnée est conservée au sein des archives de l'Académie de Nîmes.

CNA : Michèle Pallier.

La CNA, Conférence nationale des Académies, dont Michèle Pallier est la correspondante au sein de l'Académie de Nîmes, regroupe 33 académies des provinces d'Ancien régime, sous l'égide de l'Institut de France et de son Chancelier, M. Xavier Darcos, représenté par M. Bernard Bourgeois, de l'Académie de Sciences morales et politiques.

Fondée en 1994, elle se réunit tous les ans, alternativement les années paires, dans une Académie de province, et les années impaires, à Paris, à l'Institut, Quai de Conti.

Les Académies de province sont en charge du programme ; par contre, le colloque parisien fait appel à communications, dont le sujet, agréé par le Chancelier, est communiqué environ dix-huit mois à l'avance par le professeur Michel Woronoff, qui sélectionne les communications, dont une dizaine seront lues, une dizaine imprimées dans le document qui sera remis à l'issue du colloque.

Cette année, le thème retenu est « L'Engagement ». Le colloque se tient, à Paris, au début du mois d'octobre.

Notre compagnie est régulièrement représentée à la CNA.

GROUPES DE REFLEXION

Relation avec l'Académie de Vérone

Gabriel Audisio et Théa Picquet.

Suivant mission donnée par le Bureau pour explorer la possibilité d'établir des relations régulières avec l'Académie de Vérone, un petit groupe de travail a été constitué sous la responsabilité de Gabriel Audisio, avec Théa Picquet et prochainement, si elle est élue correspondante, Marie Viallon.

Plusieurs échanges épistolaires ont eu lieu depuis un an et nous avons présenté quelques propositions qui, pour l'instant, n'ont pas encore pu aboutir. Les échanges se poursuivent pour établir les bases sur lesquelles pourraient s'établir ces relations.

Dossier Hôtel Séguier

Bernard Cavalier

A la suite de l'annonce dans la presse par Monsieur J.-P. Fournier, maire de Nîmes, d'une possible vente de l'hôtel Séguier, situé dans la rue éponyme, une certaine émotion est née au sein de notre compagnie.

La décision d'une rencontre avec le maire de Nîmes a été souhaitée.

Cette rencontre a eu lieu le 23 janvier 2023 :

Étaient présents : Monsieur le maire Jean-Paul Fournier, Monsieur le directeur de cabinet Antoine Roger et l'ancien président de l'Académie, Bernard Cavalier, après accord de la nouvelle présidente, Madame Anne Hénault et du Bureau. À l'occasion de cette rencontre, une plaquette illustrée sur l'hôtel Séguier ainsi qu'un court mémoire, rédigé au nom de la commission du patrimoine par Francine Cabane qui en est le rapporteur, ont été remis à M. le Maire par Bernard Cavalier.

Francine Cabane rappelait les raisons pour lesquelles l'Académie est attachée à ce bâtiment ainsi que toute l'importance historique et patrimoniale de ce bâtiment. (Document en fin de ce compte rendu)

De cette rencontre il ressort :

- L'accueil du Maire a été chaleureux. Il s'est montré sensible à cette démarche.
- Il ne souhaite pas vendre cet ensemble immobilier à un promoteur qui y ferait des appartements d'habitation.

- Actuellement, aucun projet intéressant n'a été proposé concernant le devenir de cet hôtel particulier et cela, depuis de nombreuses décennies.
- Le Maire est ouvert à toute proposition que l'Académie pourrait faire.

À la suite de cette rencontre, il a été décidé de travailler cette question au sein de notre compagnie. Le Bureau a confié à Bernard Cavalier le soin d'animer un groupe de réflexion et de faire, dès les prochains mois, une proposition ou des propositions susceptibles de retenir l'attention des édiles locaux. Les difficultés à surmonter sont de plusieurs ordres :

- Financières (1) : en aparté, après cette rencontre, Monsieur Antoine Roger a confié que l'ensemble des travaux à prévoir pour une éventuelle rénovation s'élèverait à 5 millions d'euros.
- Financières (2) la municipalité est à la recherche d'argent frais pour financer d'autres projets qui lui tiennent à cœur et la vente de cet hôtel lui rapporterait une somme importante.
- En dehors du maire et de quelques édiles, la plupart des élus municipaux sont peu sensibles à l'intérêt que représente l'hôtel Séguier tant sur le plan patrimonial que sur la place qu'il pourrait tenir dans l'espace socio-culturel de la ville.

Il faut donc « aller vite » et être persuasifs.

Un petit groupe, réunissant Antoine Bruguerolle, Francine Cabane, Bernard Simon, Pascal Trarieux, Philippe Rigoulot et Bernard Cavalier, s'est retrouvé le 7 mars pour définir une stratégie. Après un tour de table où plusieurs suggestions intéressantes ont été faites, il a été décidé dans un premier temps de faire une visite de cet hôtel. Elle se fera sous la direction d'Antoine Bruguerolle. Elle permettra de réaliser la meilleure adéquation possible entre les propositions à faire et les contraintes liées au bâtiment et à l'espace disponible. Rendez-vous a été pris par Pascal Trarieux avec les autorités compétentes pour que cette visite soit

possible. Malheureusement pour des raisons de sécurité seul un tout petit groupe pourra effectuer cette visite. Dans ce groupe, le Bureau sera représenté par son secrétaire perpétuel et la commission du patrimoine par son rapporteur.

Une fois cette visite effectuée, une rencontre, ouverte à tous les membres de l'Académie qui le souhaitent, sera programmée rapidement afin que tous ceux qui le désirent puissent participer à cette réflexion.

Ensuite il conviendra de faire une ou des propositions en tenant compte :

- des contraintes liées à l'espace.
- de l'intérêt du projet et surtout de sa capacité à être un lieu vivant et attractif, valorisant pour la ville.
- de ce que cela imposera en termes de coût tant sur le plan de la réalisation que de la gestion.

Notre objectif est de pouvoir remettre ce rapport avant la dispersion du mois de juillet.

*

L'HOTEL SEGUIER

Francine Cabane de l'Académie de Nîmes.
Rapporteur de la commission du Patrimoine.

L'Académie de Nîmes est très attachée à l'hôtel Séguier, qui lui a appartenu de 1780 - date du legs par Jean-François Séguier de sa maison et de ses collections à l'Académie de Nîmes - à 1793 où l'Académie est dissoute par le gouvernement révolutionnaire de la Convention et ses biens confisqués.

La place de Jean François Séguier dans l'histoire de Nîmes et dans celle de l'Europe

- Jean-François Séguier (1703-1784) est un personnage de premier plan de notre histoire nîmoise.
- Il est l'incarnation pour Nîmes mais aussi pour l'Europe, du savant des Lumières du XVIII^e siècle qui excelle en archéologie, géologie, paléontologie, botanique, astronomie et montre à la fois un encyclopédisme, un esprit scientifique, un rationalisme, un humanisme, un esprit critique qui en font un des piliers de la République des lettres de son temps.
- Il a, de par son immense culture et la richesse de ses collections, fait venir à Nîmes des savants de l'Europe des Lumières avec qui il entretenait des relations épistolaires ou amicales (2000 lettres échangées avec plus de 350 correspondants).
- Son long séjour à Vérone et son tour d'Europe en compagnie de son mentor, le marquis Scipion Maffei, lui a permis de tisser des liens étroits avec l'Italie et certains pays de l'Europe du Nord.
- Jean-François Séguier a été à la fois président et secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes qu'il a beaucoup contribué à faire renaître et à dynamiser lors de son retour à Nîmes en 1765.
- Enfin, Jean-François Séguier est celui qui a déchiffré la dédicace de la Maison Carrée grâce à ses fines connaissances en archéologie et en épigraphie latine. Au moment où Nîmes célèbre ce magnifique monument, il reste utile de se référer au travail de Séguier et le calque qu'il a réalisé de l'inscription qui figurait au fronton de la Maison Carrée sera exposé à la bibliothèque de Carré d'Art en 2023.

L'hôtel Séguier occupe lui aussi une place tout à fait spécifique dans la ville :

- L'hôtel Séguier constitue un joyau du faubourg des Carmes situé sur l'ancienne voie Domitienne de pénétration dans la ville romaine et à proximité de la porte Auguste.
- Son style architectural en fait un exemple vraiment typique des beaux hôtels particuliers des « faubourgs » à Nîmes au XVIII^e siècle. La maison édifiée en 1771 est en pierre appareillée avec deux étages surmontés d'un édicule en toiture, appelé à Nîmes une « vizette », permettant d'accéder à la toiture et d'observer la rue. Les baies du rez-de-chaussée sont en arc segmentaire et la porte d'entrée, de belle facture est surmontée d'un important décor de tête d'Hercule sur fond de cuir avec deux massues croisées, décor exceptionnel à Nîmes. Le balcon est en appui sur des consoles à volutes décorées de feuillages et de draperies.
- Le jardin et la maison recèlent des inscriptions latines (ex : sa devise en latin gravée sur le linteau de pierre de la porte qui donne sur le jardin : Vivre par l'esprit, tout le reste n'est que la mort) et des éléments architecturaux de grande valeur comme les niches du vestibule ovale d'entrée, le magnifique escalier dont la rampe en fer forgé est ornée du « S » de Séguier ou encore la cuisine restée dans son état du XVIII^e siècle
- Au fond du jardin se trouve également une serre laboratoire très emblématique de la passion scientifique des encyclopédistes du XVIII^e siècle.
- Ce lieu a abrité des collections magnifiques qui constituent encore aujourd'hui le fonds le plus précieux de la bibliothèque municipale, du musée de la Romanité et du Museum d'histoire naturelle

- L'hôtel a reçu, au temps où Jean-François Séguier y accueillait l'Académie, des visites prestigieuses : le frère du roi, futur Louis XVIII, l'empereur du Saint-Empire Joseph II, des archiducs, des ministres, de grands dignitaires de l'Église et par deux fois, le président des États-Unis, Thomas Jefferson...

*

Dossier « Défis mondiaux contemporains et leurs enjeux »

Luc Simula

Le groupe de réflexion comprend environ une douzaine de membres. Il est en place depuis le 17 janvier 2023. Les deux premières réunions du groupe de réflexion ont permis de préciser son objectif, son organisation et son fonctionnement. Les réunions de travail se tiennent environ toutes les quatre semaines.

Le groupe de travail a pour but de développer une réflexion à la fois individuelle et collective. Les travaux déboucheront (à la fin de l'année 2023 ou en 2024) sur des communications au sein de l'Académie, éventuellement ouvertes à d'autres publics. Des intervenants extérieurs pourraient également être invités.

COMMISSIONS 2023

- 1. Commission de nomination des correspondants** Michel Belin (rapporteur). Gabriel Audisio, Nicolas Cadène, Bernard Cavalier, Michèle Pallier, Luc Simula, D.J. Valade.
- 2. Commission du programme** Hubert Emmerly (rapporteur), Frédéric Abauzit, Francine Cabane, Catherine Marès, Simone Mazauric, Michèle Pallier, Dominique Prat, Daniel J. Valade. Luc Simula.
- 3. Commission des publications, Mémoires et Bulletins.** Luc Simula (rapporteur). Evelyne Brandts, Anne Brousmiche, Pierre Chillet-

Pijac, Catherine Marès, Jacques Meine, Dominique Prat, Simone Mazauric, Claire Torreilles, Anny Herrmann.

4. Commission des finances Michel Belin (rapporteur). Antoine Bruguerolle, Bernard Simon, Alain Penchinat.

5. Commission de la bibliothèque et des archives Jean-Louis Meunier (rapporteur) Frédéric Abauzit, Gabriel Audisio, Jacqueline Leroy, Rüdiger Stephan, Didier Travier, Anne Brousmiche, Claire Torreilles, Bernard Février, Jean Pey, Jean-Pierre Odilon.

6. Commission du patrimoine

- | | |
|----------------------------------|-------------------------|
| 1. Francine Cabane (rapporteur), | 7. Jean Pey, |
| 2. Antoine Bruguerolle, | 8. Christian Polge, |
| 3. Hélène Deronne, | 9. Micheline Poujoulat, |
| 4. Madeleine Giacomoni, | 10. Bernard Simon, |
| 5. Jean-Louis Meunier, | 11. Pascal Trarieux, |
| 6. Jean-Michel Ott, | 12. Didier Travier. |

Groupe « cartes postales » :

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| 1. Jean-Michel Ott, | 4. Madeleine Giacomoni, |
| 2. Francine Cabane, | 5. Micheline Poujoulat, |
| 3. Hélène Deronne, | 6. Didier Travier. |

Plus deux personnes bénévoles : Chantal Belin, Francis Bonnefont

Groupe « Faubourgs » :

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| 1. Antoine Bruguerolle, | 7. Jean Pey, |
| 2. Francine Cabane, | 8. Christian Polge, |
| 3. Hélène Deronne, | 9. Micheline Poujoulat, |
| 4. Madeleine Giacomoni, | 10. Bernard Simon, |
| 5. Jean-Louis Meunier, | 11. Pascal Trarieux. |
| 6. Jean-Michel Ott, | |

Plus deux consœurs pour leurs contributions : Sabine Teulon-Lardic, Claire Toreilles.

- 7. Commission « Arc méditerranéen ».** Hélène Deronne (rapporteur), Catherine Marès, Jean-Louis Meunier, Pierre Marès, Pierre Mutin, Pascal Trarieux, Micheline Poujoulat, Christian Salenson, Rüdiger Stephan, Véronique Blanc-Bijon, Guy Dugas, Mohamed Krabch.
- 8. Jury du Prix Issoire. Président :** Michel Desplan **Membres :** Anne Brousmiche, Hubert Emmery, Jean-Louis Meunier, Micheline Poujoulat, Christophe Teissier, Alain Artus. CNA. Correspondant auprès de la CNA représentant l'Académie : Michèle Pallier

La séance est levée à 18 heures.

Séance du 24 mars 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence d'Alain Penchinat**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Poujoulat, Picquet, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Desplan, Meine, Meunier, Penchinat, Simon, Simula, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Leroy, Catherine Marès, Pallier. MM. Blanchet, Bruguerolle, Cavalier, Nicolas Cadène, Emmery, Fougères, Gutherz, Iancu, Mutin, Stephan, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Benel, Giacomoni. Torreilles. MM. Artus, Fabre, Fournier, Odilon, Ott, Pey, Teissier.

Correspondants excusés : Mme Blanc-Bijon, Brousmiche. MM. Chavildan, Chillet-Pijac, Feller, Jas, Maréchal, Nicolas, Polge, Pontvieux, Ribstein, Rouanet de Lavit.

Le vice-président Alain Penchinat ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et informe l'assemblée de l'absence de notre présidente Anne Hénault.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la séance du vendredi 17 février qui est mis aux voix puis adopté.

Information

- Vendredi 10 mars, nous avons appris la disparition de notre ami Marcel Bourrat qui avait été élu membre correspondant en 2006. Il venait de terminer une communication sur la personnalité de Philippe Lamour qu'il devait présenter vendredi 17 février dernier.

Ses obsèques se sont déroulées vendredi 17 mars à l'église Saint-Paul. Nous avons présenté nos très sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

- Le lancement du prix littéraire Marthe Isoire vient d'être mis en place sur notre site. Les membres du jury présidé par notre confrère Michel Desplan organisent la diffusion en se déplaçant personnellement auprès des principales institutions susceptibles d'être intéressées par ce prix.
- Nous rappelons que nous avons modifié la date de réception de la seconde session de réception des membres correspondants au vendredi 2 juin. La date, initialement proposée, correspondait au week-end de l'Ascension. La date de la première session du vendredi 12 mai reste inchangée.
- La version numérisée du bulletin de l'année 2022 est disponible sur notre site web. Nous rappelons qu'il est possible d'obtenir une version papier.

Ouvrages

Nous avons reçu :

- les Annales 2021-2022 de l'Académie cévenole.
- la Revue trimestrielle de « Causses et Cévennes » N°1 – 2023.
- le Bulletin et Mémoire 2022 de la Société Archéologique et Historique de la Charente.

Elections

L'ordre du jour appelle le vote pour la proposition d'élection de la promotion 2023 des membres correspondants.

Résultats du scrutin.

Inscrits :	50
Nombre de votants :	17
Exprimés :	17

Ont obtenu :

Jean-Marc Beynet :	15 oui	1 non	1 abstention
Michel Hermet :	16 oui	1 non	0 abstention
Didier Lavrut :	16 oui	0 non	1 abstention
Sylviane Léoni :	17 oui	0 non	0 abstention
Nicolas Leroy :	17 oui	0 non	0 abstention
Sébastien Rodier :	17 oui	0 non	0 abstention
Marie Viallon :	17 oui	0 non	0 abstention

Les sept candidats sont donc élus.

Deux séances de réception seront organisées :

- Vendredi 12 mai pour Jean-Marc Beynet, Nicols Leroy, Sylviane Léoni. Sébastien Rodier.
- Vendredi 2 juin pour Michel Hermet, Didier Lavrut et Marie Viallon

Le président accueille notre confrère Jean-Michel Ott en ces termes :

Cher Confrère, Cher Monsieur, Cher Jean-Michel,

Je suis particulièrement heureux que notre présidente, Anne Hénault, qui n'a pas pu se libérer pour cette séance et qui m'a chargé de vous demander de l'en excuser, m'ait invité à introduire votre présentation de ce jour car vous êtes d'une espèce rare et sympathique : celle des matheux au sein de notre compagnie.

Matheux, vous l'êtes par votre formation, vous avez un diplôme universitaire de mathématiques et par votre métier aussi, celui de professeur certifié de mathématiques qui a consacré toute sa vie professionnelle à l'enseignement, en voyageant ou en bourlinguant, comme on le disait autrefois, de postes en postes : Paris, Gabès en Tunisie, Périgueux, Nouakchott en Mauritanie puis enfin Nîmes jusqu'en 2006 où vous vous êtes établi.

Votre épouse, Danielle, que je salue, elle aussi enseignante, professeur de philosophie, vous a accompagné tout au long de ce parcours et vous a permis, j'imagine, d'échapper aux certitudes d'une carrière tracée d'avance à la sortie de l'Université pour choisir un parcours fait de rencontres et de découvertes de l'autre, parcours qui, j'ose le dire, vous a amené ici.

C'est Hélène Deronne qui vous a accueilli comme membre correspondant le 1^{er} avril 2011 avec cette description de votre personnalité. Je cite : « *Chercheur, vous l'êtes à vos heures dans un domaine où vous n'étiez peut-être pas attendu, les objets de parure au néolithique saharien et les objets de parure d'une nécropole d'il y a 4.000 ans avant Jésus-Christ au nord de Nouakchott* ». (fin de citation). Certes, il faut savoir compter pour se retrouver dans ces années passées mais on mesure votre palette d'intérêts à côté des mathématiques dans lesquelles vous excellez.

Notre compagnie vous remercie pour votre participation à nos séances, bien sûr, mais vous êtes aussi, depuis que je vous connais, l'un

des plus assidus dans le travail que vous menez en tant que responsable du fonds Filleron-Lorin qui regroupe notre immense collection de près de 45.000 cartes postales gardant la mémoire de bâtiments religieux, cartes postales que vous et votre équipe, inlassablement, classez, nettoyez et numérisiez. 45.000, il faut savoir aussi compter !

Vous nous avez déjà gratifié de deux communications : la première, en 2014, sur deux pionniers de la recherche archéologique, Bulliot et Marichard, Marichard, cher aux Cévenols puisqu'il a découvert le mammoth de Durfort, aujourd'hui au Musée de l'Homme ; votre seconde communication, en 2016, a porté sur un médecin, mathématicien, philosophe, astrologue et moraliste, l'étrange Monsieur Cardan. Aujourd'hui, vous avez choisi de nous parler de Robert de Joly, l'un des pionniers de la spéléologie française.

Je conclus par un jeu de mot facile mais pas douteux comme à la Coke en stock, nous nous réjouissons de vous entendre maintenant sur le Ott en Grott(e).

Le président donne la parole à notre confrère pour sa communication intitulée : « *Robert de Joly (1887-1968), spéléologue hors-pair et homme atypique.* »

Résumé

Rencontre

L'urne qui trône au centre de la splendide concrétion nommée « le buffet d'orgue » dans l'aven d'Orgnac contient-elle, ou non, le cœur de R. de JOLY ? Cette question est à l'origine de la communication de ce jour. Peu à peu se dessine le personnage de R. de JOLY avec ses travers et ses passions.

Un homme de passions

Rien de ce qui touche à la mécanique ne lui est étranger que ce soit dans le domaine de l'automobile, de l'aéronautique ou des armes à

feu. Mais son domaine de prédilection est la spéléologie dont il fut l'un des pionniers dans les décennies du milieu du XX^e siècle, après Edouard-Alfred Martel.

Ascendances fortunées

Il est le terme d'une lignée à la fois aristocratique et de grande bourgeoisie, parisienne et cévenole. Sans souci matériel, il put se consacrer entièrement à la spéléologie à partir de ses 40 ans.

Une nouvelle approche

R. de JOLY révolutionna la spéléologie en faisant évoluer cette science naissante vers la pluridisciplinarité, en renouvelant le matériel, en structurant la discipline au plan national et en ouvrant au public le monde souterrain.

Découvertes majeures

S'il visita environ 2200 grottes, cavernes, gouffres et avens, on lui doit surtout le franchissement complet des gorges du Verdon en 1928 ainsi que la découverte en 1935 de l'aven d'Orgnac dont l'exploration n'est toujours pas achevée à ce jour.

Conclusion

Éléments de réponse à la question initialement posée. Robert de Joly est effectivement un spéléologue hors-pair et un homme atypique.

Jean-Michel remercie chaleureusement Mme Françoise Prud'homme qui a exercé d'importantes fonctions à la Cité de la Préhistoire à Orgnac-l'Aven depuis son ouverture en 1988, M. Francis Delabarre, petit-cousin de Robert de Joly qui a permis à notre confrère d'accéder aux archives familiales.

En fin de communication, notre confrère proposa la projection d'un film d'une durée de 7 minutes. Il est en fait la réduction du film de

28 minutes, accessible sur YouTube et intitulé *Beautés souterraines*. Il a été réalisé en 1958 par Hélène Dassonville. La maison de production est Cérès Films. Il met en scène Robert de Joly et son ami Jean Rieu dans l'exploration de l'aven.

Après de très nombreuses questions, le président lève la séance à 18 heures.

*

Séance du vendredi 7 avril 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence d'Anne Hénault.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Catherine Marès, Mazauric, Pallier, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Desplan, Emmery, Pierre Marès, Meunier, Penchinat, Salenson, Simon, Simula, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Herrmann, Picquet, Poujoulat. MM. Abauzit, Belin, Blanchet, Bruguerolle, Nicolas Cadène, Fougères, Iancu, Meine, Mutin, Stephan, Daniel et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Benel, Giacomoni. MM. Jas, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Pey.

Correspondants excusés : Mme Blanc-Bijon, Brousmiche. MM. Artus, Chavildan, Chillet-Pijac, Galligani, Pontvieux, Ribstein, Rouanet de Lavit.

Madame la présidente Anne Hénault ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la séance du vendredi 24 mars qui est mis aux voix puis adopté.

Élections

L'ordre du jour prévoit le vote pour l'élection de trois membres résidants. Mme la présidente demande au secrétaire perpétuel de procéder au vote.

Inscrits : 51 - Votants : 20 - Exprimés : 20

Les trois candidats ont recueilli les 2/3 des bulletins exprimés, nécessaires pour être élus.

Véronique Blanc Bijon au fauteuil de **Guilhem Fabre** devenu membre honoraire.
20 bulletins oui

Jean-Luc Amalric au fauteuil de **Vanessa Ritter** devenue membre honoraire.
19 bulletins oui - 1 bulletin blanc

Tu-Anh Tran au fauteuil de **Bernard Fontaine décédé**.
19 bulletins oui - 1 bulletin blanc

Informations

- Nous souhaitons rappeler que nous organisons dimanche 25 juin le repas annuel au Moulin Gazay. Ce repas sera champêtre sous forme de buffet. Des tables seront disposées sur la terrasse du Moulin Gazay ainsi qu'à l'intérieur de l'établissement.
- Nous rappelons également que la promotion des membres correspondants sera accueillie en deux séances : vendredi 12 mai et vendredi 2 juin. Tous les nouveaux confrères ont adressé une lettre chaleureuse de remerciements.

Madame la présidente introduit la communication d'Hélène Deronne, membre résidant et de Frédéric Auriol, membre correspondant sachant qu'ils ont présenté en 2014 une communication intitulée : *L'accompagnement en fin de vie, une réponse respectueuse et humaine.*

Aujourd'hui, le thème de la fin de vie revêt une actualité très importante en France. En effet, la dernière session de la Convention citoyenne sur la fin de vie s'est déroulée du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril. Elle était consacrée à l'adoption du document final et à la restitution des travaux de la Convention.

Dans ses propositions, la Convention Citoyenne appelle à repenser le cadre d'accompagnement de la fin de vie et se positionne en majorité pour une ouverture de l'aide active à mourir sous conditions.

Madame la présidente donne la parole à notre consœur et notre confrère pour leur communication intitulée : « *La fin de vie a-t-elle besoin d'une nouvelle loi ? Des échanges.* »

Résumé

Dans le courant du printemps 2023, l'Assemblée Nationale sera appelée à voter ou à refuser la proposition d'une nouvelle loi sur la fin de vie « *L'aide active à mourir* ».

Après un bref rappel historique des deux dernières lois qui précisaient, entre autres, le développement des soins palliatifs, les directives anticipées et le droit à la sédation profonde, après un regard sur la réponse des différentes religions autour du mourir, Hélène Deronne et Frédéric Auriol ayant ou ayant eu des responsabilités dans le développement des soins palliatifs dans le Gard, développent les différents points de cette proposition de loi qui rendrait légal le droit à l'euthanasie.

L'objectif de cette présentation est d'inviter chacun à prendre part au débat qui devrait s'imposer.

De nombreuses questions ont été posées.

Mme la présidente lève la séance à 18 heures.

*

Séance du vendredi 21 avril 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence d'Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Pallier, Picquet. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Contestin, Desplan, Meine, Meunier, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Herrmann, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Blanchet, Bruguerolle, Nicolas Cadène, Cavalier, Emmery, Fougères, Iancu, Mutin, Daniel et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Giacomoni. MM. Feller, Krabch, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott.

Correspondants excusés : Mme Brousmiche. MM. Artus, Chillet-Pijac, Fabre, Galligani, Maréchal, Pontvieux, Ribstein, Rouanet de Lavit.

Monsieur le vice-président Alain Penchinat ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et informe l'assemblée de l'absence de notre présidente Anne Hénault.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la séance du vendredi 7 avril qui est mis aux voix puis adopté.

Information

Nous avons reçu des lettres chaleureuses de remerciements de Madame Véronique Blanc-Bijon, élue membre résidant au fauteuil de Guilhem Fabre, devenu membre honoraire, de Jean-Luc Amalric, élu membre résidant au fauteuil de Vanessa Ritter, devenue membre honoraire, du Tu-Anh Tran, élu membre résidant au fauteuil de notre regretté confrère décédé Bernard Fontaine.

M. le président de séance Alain Penchinat accueille à présent notre conférencier Christophe Teissier, membre correspondant pour sa communication intitulée : « *L'évolution du traitement judiciaire du terrorisme au XX^e et XXI^e siècle* ».

Cher Monsieur, Cher Confrère,

Vous avez été par le passé substitut.

Je suis aujourd'hui substitut.

Pour vous accueillir, je suis le substitut de notre présidente, Anne Hénault, qui m'a chargé de vous présenter ses excuses et qui aurait aimé être là.

Nous ne nous connaissons pas et, pour ma part, je le regrette, quoique, en général, quand on vous dit "on va vous présenter au juge", ce ne soit pas un bon signe. Je le regrette, disais-je, tant votre parcours est riche et tant j'ai trouvé remarquable la réponse que vous avez faite au président Bernard Cavalier lors de votre réception comme membre correspondant de notre compagnie, le 31 mai 2022.

Chères consœurs, chers confrères, je vous invite à relire le texte de cette réponse subtile, pleine de finesse et d'humour.

Je vous en livre un échantillon : « *Il me fallait un exutoire à la pression subie... le sport, hormis peut-être le sumo, n'était pas mon premier choix et déjà, à Paris, je fréquentais plus sûrement les pâtisseries* » .

A Nîmes, dans une bonne pâtisserie justement, vous avez fait régulièrement Académie, au sens platonicien de la formule, avec Jean-Louis Meunier avant d'être de l'Académie.

Votre parcours, au service exclusif de la République, souvent en première ligne quand vous étiez chargé de l'antiterrorisme, est extrêmement riche, disais-je.

Il m'a fait penser à cette formule à propos de l'un de nos anciens confrères du dix-huitième siècle, de l'Académie, Fornier : Cévenol d'origine, Nîmois d'adoption, catholique de bouche (j'entends universel de métier) et protestant de cœur.

Votre seul défaut : comme notre excellente consœur, Francine Cabane, ainsi que le rappelait notre président Cavalier lors de la présentation de sa dernière communication, vous êtes né dans les brumes froides du Nord-extrême ; vous êtes né à Lille mais, ouf ! (j'ai hésité à écrire « Dieu, merci ») de père et de mère cévenols, d'Alès et de Sauve.

Après la très difficile École nationale de la magistrature, vous entrez, à 26 ans, en religion judiciaire et vous ne renoncerez jamais à vos vœux.

Successivement, juge d'instruction, substitut du procureur de la République, vice-procureur, chef de la section anti-terroriste, substitut général à la Cour, vice-président à la galerie anti-terroriste et maintenant président de la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel, vous êtes passé par Châlons-en-Champagne, Pontoise, Bobigny, Paris et, à cette heure, vous êtes ancré à Nîmes.

En marge de ces éminentes fonctions ou plutôt à côté, pour donner un exutoire à la pression de vos responsabilités, pour reprendre votre formule, vous vous êtes tourné vers ce qui a toujours été votre passion, la collection. Et quelle collection ! celle qui vous a poussé vers la bibliophilie concentrée sur notre patrimoine régional.

Pour ne pas être trop long, je vous invite encore, chères consœurs, chers confrères, à vous reporter au script de cette séance d'accueil de Christophe Teissier. Je ne citerai que votre impressionnante et considérable « Bio-Bibliographie » de Nîmes et du département du Gard que vous avez publiée en 2015.

Monsieur le Juge, Mesdames et Messieurs les Jurés, je jure d'avoir dit très brièvement la Vérité, toute la Vérité et rien que la Vérité.

Nous vous écoutons.

Résumé

Si les notions de terroristes ou de terrorisme existent depuis l'Antiquité et sont même devenues la base d'un gouvernement, en revanche et hormis la période particulière de l'État français, le terrorisme n'a finalement été codifié dans la législation française qu'en 1986, sous le prisme procédural, avant de devenir, en 1994, une infraction autonome définie à l'article 421-1 du code pénal avec la volonté affichée du législateur français de ne pas définir le terroriste et de traiter cette matière, non comme une infraction particulière qui serait exorbitante du droit commun, mais de dire que les infractions de droit commun seront qualifiées terroristes dès lors qu'elles auront été commises avec la volonté de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur.

Le législateur français, en ne définissant pas le terroriste, permet ainsi aux magistrats d'interpréter l'acte présenté comme terroriste plutôt que de l'enserrer dans un cadre strict, lié à des listes d'organisations définies comme terroristes sans aucune possibilité d'en sortir autrement que politiquement.

En tout cas, le système français a dû évoluer au fil du temps afin de répondre aux mutations même du terrorisme. En effet, d'un terrorisme d'état dans les années 1986, on est passé à un terrorisme d'organisations structurées qui, petit à petit, ont permis à leurs membres de se détacher

eux-mêmes de l'organisation (technique de Mohamed Merah), jusqu'à pouvoir individuellement commettre des attentats, adoubés par la suite par les organisations (théorie de l'état islamique).

C'est cette évolution qui a aussi entraîné l'adoption de la notion d'association de malfaiteurs terroriste, collective ou individuelle (en droit anglo-saxon de « conspiracy »), permettant de poursuivre, en amont, les projets terroristes avant même qu'ils ne rentrent dans leur phase active de préparation.

Pour autant, en dehors du terrorisme islamiste qui n'a d'autre but que de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur, l'autre défi de la justice est précisément de déterminer, quand une organisation ou un individu commet un acte, non pas si celui-ci trouble l'ordre public, c'est le propre de chaque infraction, mais s'il est commis dans un but de terreur. Ce sont en ces termes que se pose la lutte contre le terrorisme, dit domestique (ETA, Corse....) ou de nouvelles formes de luttes de l'ultra-gauche à l'ultra-droite en passant par les mouvements écologistes violents.

Enfin, il ne saurait être oublié les formes de lutte préventive contre le terrorisme comme la déradicalisation qui se sont cependant révélées globalement comme des échecs.

De nombreuses questions ont été posées.

Le président Alain Penchinat lève la séance à 18 heures.

*

Séance du vendredi 12 mai 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence d'Anne Hénault.**

Sont présents : Mmes Cabane, Hénault, Marès, Mazauric, Pallier. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Nicolas Cadène, Cavalier, Desplan, Fougères, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Deronne, Herrmann, Picquet, Pougoulat, Prat. MM. Bruguerolle, Emmery, Iancu, Meine, Meunier, Mutin, Simula, Daniel et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brousmiche, Giacomoni, Léoni. MM. Beynet, Jacques Cadène, Leroy, Mercier, Nicolas, Odilon, Olivier, Pey, Polge, Rodier, Teissier.

Correspondants excusés : MM. Artus, Chillet-Pijac, Fabre, Feller, Galligani, Krabch, Maréchal, Ott, Pontvieux, Ribstein, Rouanet de Lavit.

Madame la présidente Anne Hénault ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la séance du vendredi 21 avril qui est mis aux voix puis adopté.

Information

Dimanche 25 juin. Déjeuner champêtre au Moulin Gazay. La participation est de 35 euros par convive et pourra être réglée le jour même auprès de notre trésorier Michel Belin.

Vendredi 2 juin, à 19 heures, au théâtre Bernadette Lafont, nous sommes invités par M. le Maire Jean-Paul Fournier à une soirée de soutien à la candidature de la Maison Carrée au Patrimoine mondial de l'Unesco, en présence de Philippe Franc, Ambassadeur de France auprès de l'Unesco

Ouvrages

Nous avons reçu :

- Le Bulletin de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. Année 2019.
- Le bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers. Année 2023, 1^{er} trimestre.

La présidente donne successivement la parole à :

- Francine Cabane, rapporteur de la commission du patrimoine, concernant le projet de recensement des beaux arbres de la ville, projet mené en partenariat avec la Ville de Nîmes et plusieurs associations afin de sensibiliser les Nîmois à leur patrimoine végétal. Il est donc proposé aux membres de l'Académie de participer à ce recensement.
- Gabriel Audisio qui rend compte de sa rencontre avec le président de l'Académie de Vérone (Accademia dell'Agricoltura, Scienze e Lettere) le 29 avril dernier. L'accord s'est fait sur notre proposition d'organiser d'abord une première rencontre cet automne : soit en allant à Vérone, soit que les Académiciens italiens viennent à Nîmes et l'année prochaine, l'inverse. Nous attendons la confirmation du président et que le choix soit arrêté pour mettre en œuvre le projet.

- Pascal Trarieux qui informe l'assemblée de l'organisation de la nuit des Musées pour sa XIX^e édition.

Accueil de la promotion 2023 des membres correspondants.

Mme la Présidente demande à chaque membre correspondant de venir s'asseoir, à tour de rôle, sur le fauteuil du conférencier et prononce une allocution de bienvenue pour chacun d'eux.

Sébastien RODIER

Présentation par Mme la présidente Anne Hénault.

Monsieur,

Historien de Nîmes, généalogiste des Cévennes, vous venez renforcer notre connaissance de l'Histoire du Gard et des Cévennes. Nous comptons sur vous, pour ne plus nous laisser ignorer tant de faits marquants et de réalisations sociétales qui ont conféré à la ville de Nîmes sa vraie couleur, cette qualité unique de « Ville qui a une âme », comme on le lisait, il n'y a pas si longtemps encore, sur les placards publicitaires de la SNCF, après ou avant, je ne sais plus, que cette même SNCF n'ait qualifié Nîmes comme « Ville qui a un accent ». L'accent circonflexe se voit à l'œil nu, pas besoin d'insister.

En revanche, la qualité d'âme de la Ville de Nîmes où vous êtes né, était attestée, il y a de cela, deux ou trois ans, par le redoutable Obs, alias, auparavant Nouvel Observateur, alias, à ses débuts France Observateur.

Un long article y était consacré, par Elodie Lepage, je crois, (si mes souvenirs sont bons) à la manière hyper-scrupuleuse dont la ville de Nîmes savait gérer et répartir les subsides sociaux à ses ayant-droits, au point que les services du ministère concerné envoyaient à Nîmes pour qu'ils se forment auprès de leurs collègues gardois, les fonctionnaires qui allaient devoir gérer ces mêmes fonds, dans d'autres départements.

C'est aussi à Nîmes qu'on fait de la très bonne musique dans les maisons de retraite et dans les foyers d'accueil des adolescents en difficulté.

À Nîmes encore que l'Université avait lancé, il y a de cela quelques années, une remarquable expérience d'habitat intergénérationnel, assisté scientifiquement, de manière à pouvoir mettre en place des structures adaptées pour le maintien à domicile des anciens les plus vulnérables et des aidants les plus spontanément motivés.

Votre présence est de celles qui ne mettent pas entre parenthèses la souffrance ou les difficultés de son prochain. Vous êtes attentif et agissant, vous augmenterez la conscience civique de notre vénérable institution.

Nous comptons donc sur vous pour ne pas nous laisser ignorer celles des belles initiatives sociales que cette ville hyper-consciente continue à imaginer et à réaliser.

Nous vous remercions vivement de nous avoir rejoints et nous vous accueillons avec joie.

Réponse de Sébastien RODIER

Madame la Présidente

Monsieur le Secrétaire perpétuel

Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie

Chers amis,

Cet automne j'ai essayé comme chaque année de faire découvrir à ce qu'il convient désormais d'appeler un « public captif », mes élèves de quatrième, comment se diffusaient les découvertes scientifiques, les réflexions philosophiques ou les œuvres littéraires du XVIII^e siècle, à une époque où n'existaient pas la télévision et encore moins leur intouchable wifi. Je leur distribuai, pour ce faire, plusieurs images, glissant parmi

elles le sceau de votre compagnie et la gravure d'Humblot représentant la première séance de l'Académie royale de Nîmes en 1682. J'étais bien loin de m'imaginer alors que je me retrouverais devant vous ce soir.

Je suis extrêmement honoré de me tenir en ce lieu et je prends en cet instant conscience du privilège mais aussi de la responsabilité que cela représente de rejoindre votre honorable et respectable société.

Cet honneur, je le dois à la proposition que m'a faite monsieur Gabriel Audisio. Qu'il me soit permis à cet instant de lui témoigner toute ma reconnaissance pour sa bienveillance, son accompagnement et son parrainage sans omettre d'y associer ma marraine et mon parrain, madame Simone Mazauric et Monseigneur Bernard Fougères, pour leurs précieux conseils afin de préparer cette réception. Je vous le dois à vous aussi, Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie, qui avaient accepté de me recevoir parmi vous en qualité de membre correspondant. J'espère me montrer digne de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

Je me sens surtout bien humble si je songe aux noms prestigieux qui se sont succédé depuis trois siècles au sein de cette auguste institution et si je compare aussi mon modeste *curriculum vitae* à celui des membres actuels et de mes collègues récipiendaires.

Produit de cinq générations de mariages mixtes entre catholiques et protestants, fils d'un père d'origine cévenole et d'une mère d'origine bourguignonne à l'engagement militant qui les a souvent fait passer pour des « sauvages » aux yeux de certains membres de la famille, il y avait peut être quelque chose de prédestiné à ma présence parmi vous.

Professeur certifié d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, trésorier de la Société d'histoire de Nîmes et du Gard, vous l'avez compris, l'histoire occupe une place importante dans ma vie et ce, depuis mon plus jeune âge.

A l'occasion de mon neuvième anniversaire, mon grand-père maternel m'a offert un ouvrage, un dictionnaire de l'histoire de France

sous la direction de Michel Pierre, professeur agrégé. Ce fut un coup de foudre immédiat. J'ai dévoré un à un les articles qu'il contenait jusqu'à en connaître un grand nombre par cœur. L'année suivante, j'ai participé comme tant d'écoliers de Nîmes et de France aux célébrations du bicentenaire de la Révolution Française. Mon destin était scellé. Renforcé par les récits d'une arrière-grand-mère centenaire qui connaissait les petits comme les grands épisodes de l'histoire familiale et surtout par la transmission de professeurs remarquables : mesdemoiselles Nicole Tesi et Jacqueline Grenet, messieurs Robert Chamboredon et Gérard Cholvy.

Ces deux derniers noms, si je ne me trompe pas, ne vous sont pas totalement inconnus. C'est sous la direction de Gérard Cholvy que j'ai réalisé mon premier travail d'historien sur le « Réveil » protestant dans le département du Gard sous la Monarchie de Juillet et c'est à Robert Chamboredon, que je dois ma présence au sein de la Société d'histoire de Nîmes et du Gard et d'avoir renoué avec l'envie de communiquer et de publier l'état de mes recherches.

Depuis le début de ma carrière professionnelle, je n'ai jamais rompu avec la recherche historique. Elle représente pour moi une double échappatoire par rapport à un quotidien répétitif et à l'époque que nous traversons.

Elle s'est d'abord concentrée sur l'histoire de ma famille, une famille de paysans cévenols et de vignerons bourguignons pour l'essentiel mais où l'on croise aussi des noms prestigieux comme les Belcastel de Montvaillant, les Montcalm de Saint-Véran, les La Fare d'Alès ou l'incroyable famille de Génas qui me permet de revendiquer un lien généalogique, certes ténu, avec deux académiciens : Antoine Rouvière, avocat et membre fondateur de l'Académie en 1682, fugitif après la Révocation de l'Edit de Nantes et Edgard de Balincourt, membre de cette institution dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les récits entendus dans mon enfance ont aiguisé une curiosité et un besoin de creuser plus encore ces histoires familiales, entendues et répétées, de les corriger parfois, d'en faire ressurgir de nouvelles, de

m'intéresser aux individus, à leur intimité suivant ainsi la démarche de Giovanni Lévi et de Carlo Ginzburg, pères de la *microstoria*. C'est en suivant ces destins particuliers que j'ai été conduit à m'intéresser à des sujets plus vastes : un lointain cousin Rodier propriétaire d'une maison à l'intérieur des arènes et me voila lancé dans l'étude du déblaiement de l'amphithéâtre au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, les de Génas en procès pour leurs droits sur l'étang du Scamandre et me voilà plongé dans l'histoire tumultueuse et pleine de rebondissements du canal de Beaucaire à Aigues-Mortes.

Au travers de ces deux exemples, je vous livre ce que j'apprécie particulièrement dans la quête historique. On ne sait jamais où nos recherches vont aboutir. Pour paraphraser Pierre Boucheron, historien et professeur au Collège de France, l'histoire « c'est un peu comme démonter un réveil dont on veut comprendre les rouages ». Cette quête de sens, nous oblige à voir les choses d'un autre point de vue, à se transporter tels des voyageurs dans le temps, dans un autre univers de pensées.

Mon attention s'est ensuite naturellement portée sur des sujets que j'étais amené à aborder en classe avec mes élèves. C'est ce que j'appelle « la révolution de l'étude de cas ». Elle consiste à amener de jeunes individus, par l'étude d'un destin, d'un événement particulier, à comprendre les complexités et les enjeux d'une époque. Recommandation des programmes nationaux, elle m'a permis d'allier ce goût pour la recherche et la transmission aux jeunes générations.

Elle m'a surtout permis de m'inscrire dans la lignée de ces instituteurs de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle à qui l'on demandait de réaliser des monographies sur les communes dans lesquelles ils exerçaient.

Dans une circulaire adressée aux recteurs le 25 février 1913, le ministre de l'Instruction Publique, Maurice Faure, formulait ce vœu : « Il y aurait cependant le plus grand intérêt à ce que tous les Français connaissent bien la physionomie de la terre natale, ses ressources, les coutumes et les mœurs de ses habitants, leurs traditions, contes,

proverbes, légendes, le rôle qu'elle a joué dans le passé, les citoyens éminents qu'elle a enfantés ».

L'as de Nîmes et nos magnifiques monuments romains sont une entrée remarquable pour aborder la civilisation romaine, son mythe fondateur et l'étendue de son empire.

Rostaing de Posquières et ses successeurs permettent d'appréhender la société féodale et le fonctionnement d'une seigneurie à quelques kilomètres au sud de Nîmes.

Le récit de voyage aux Antilles d'un marchand d'Anduze, François des Vignolles, en 1782, favorise la perception des élèves des débuts de la mondialisation des échanges et la question de la traite des esclaves.

Le buste de Paulin Talabot qui leur est si familier donne lieu à une étude approfondie des bouleversements économiques, sociaux, politiques et culturels qu'entraînent la révolution du charbon et de l'acier, l'établissement de la première ligne de chemin de fer du Gard et la création de la compagnie des mines et de la commune de la Grand-Combe.

Ce n'est ici qu'une liste non exhaustive des exemples que j'utilise en classe ou que j'espère utiliser à l'avenir. J'aurais pu aussi vous parler du destin des frères Rabaud, de François Guizot, d'Henri Donnedieu de Vabres, un des quatre juges qui représenta la France aux procès de Nuremberg ou bien encore des frères Morice, artistes nîmois qui ont réalisé l'ensemble monumental de la place de la République à Paris, formidable allégorie des valeurs, des principes et des symboles républicains.

« Donner de la chair », nous répètent inlassablement nos inspecteurs de l'Éducation Nationale. C'est ce que je m'efforce de faire, simplement, en tentant à la fois de démontrer à mes élèves que l'histoire est partout autour d'eux, qu'ils en sont à la fois les spectateurs et les acteurs, qu'elle est vivante même si elle évoque des personnes qui ne le sont plus et

d'éveiller en eux une curiosité, une envie, comme celle que j'ai pu ressentir à leur âge, d'aller découvrir par eux-mêmes leur histoire et l'histoire au sens plus général. Et lorsqu'un élève ou une famille vient me dire : « Vous savez, avant il ou elle n'aimait pas l'histoire, mais depuis qu'il ou elle vous a, il ou elle adore ça et il ou elle n'arrête pas de nous en parler », je peux me dire alors que mon travail n'est pas vain et que j'ai rempli ma mission.

Mais pour nourrir ses disciples, il faut commencer par se sustenter soi-même. Et comme nos illustres prédécesseurs que j'évoquais dans mon introduction, quel meilleur moyen que de le faire en échangeant avec vous, dans un cadre apaisé et érudit d'une société dont la devise est *Aemula Lauri* ?

C'est le sens de l'engagement que je prends devant vous ce soir, d'apporter ma modeste pierre à un édifice déjà bien solide, de partager assidûment vos travaux afin de nous enrichir mutuellement et de vous présenter toutes les communications qui seraient susceptibles de vous intéresser.

Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie, je vous remercie.

Sylviane LEONI

Présentation par Mme la présidente Anne Hénault.

Madame,

Nous vous accueillons comme une Européenne des Lumières qui a choisi l'Uzège pour s'adonner enfin, en toute liberté et en toute intensité, à une recherche de plus en plus large et de plus en plus approfondie. C'est, du moins, ce que nous suggère la liste de ce qu'ont été et de ce que sont devenus, aujourd'hui, vos travaux de recherche, depuis le début des années quatre-vingts.

Vous aviez voué votre recherche universitaire à l'élaboration d'une thèse de doctorat d'État sur le théâtre de la toute fin du XVII^e siècle et de la première moitié du XVIII^e siècle. Vous l'avez préparée entre 1979 et 1992 à Vérone, puis à Trieste ; vous l'avez, soutenue à Grenoble III en 1993, avant de la publier, en 1998, dans le cadre de la *Voltaire Foundation*, située à Oxford. Cette thèse est, à l'évidence, un modèle d'érudition qu'il serait difficile de prendre en défaut.

Une fois libérée d'un engagement scientifique qui témoigne d'une systémativité bien rare de nos jours, vous vous êtes engagée, avec la même détermination, dans diverses recherches qui ont fait l'objet de publications de référence, dont *Barbaries et sauvageries ?* (dossier du numéro spécial de la revue *Dix-huitième siècle*, 2020). Vous avez fait de l'édition de textes. Vous avez dirigé des ouvrages collectifs dont « *Charles de Brosses et le voyage lettré au XVIII^e siècle* ». Ce thème est particulièrement cher à notre Académie, qui est l'héritière déclarée de Jean-François Séguier (Nîmes, 1703-1784). Vous connaissez probablement le nom de ce Séguier qui sillonna l'Europe aux côtés de l'illustre Scipion Maffei (1732-1736), puis poursuivit à Vérone (1736-1755) une recherche, plus libre et plus vaste encore, avant de rentrer à Nîmes, « plein d'usage et raison, pour vivre entre ses parents le reste de son âge », tout comme Ulysse.

Vous avez récemment mené à bien un important chantier sur les *Lieux et espaces de l'invention à l'époque classique*. Vous laissez entendre qu'il s'intéresse notamment aux nouvelles modélisations du mouvement, de l'espace et de la nature, qu'ont entraînées les découvertes scientifiques de savants comme Galilée, Descartes et plus tard Newton ; vous observez et montrez ensuite également comment, au milieu du XVIII^e siècle, l'évolution des pratiques sociales fait apparaître un imaginaire de l'espace, particulièrement précurseur pour l'époque ; les déambulations pensives de Diderot et Rousseau entre autres, sembleraient anticiper les expériences de sens et fécondes rêveries d'un Gaston Bachelard ou

d'un Gilbert Durand sur *les Structures anthropologiques de l'imaginaire* et donc, à propos de l'espace, des éléments et de tout ce qu'on peut connaître aujourd'hui, de l'expérience sensible et de l'éprouver décisif.

Vous semblez suggérer, en effet, que cette nouvelle manière de goûter l'espace dans la promenade, l'errance et les hasards de rencontres, est conçue comme une nouveauté, qui préfigure ce que deviendra la poésie avec Nerval, Apollinaire, (*Flâneur des deux rives*) puis, André Breton (*Nadja*, ou *L'amour fou*) ou Aragon (*Le paysan de Paris*) ? Mais n'ayant pas encore lu votre ouvrage, je crains de me laisser entraîner moi-même à des rêveries qui ne seraient en rien concordantes avec vos découvertes.

Vous annoncez cet ouvrage pour l'automne dernier. Peut-être est-il déjà paru ? Nous serons heureux de déchiffrer avec vous ces aspects très suggestifs de l'Histoire des mentalités.

Mais qui donc furent les Maîtres qui accompagnèrent vos si vastes et si complètes recherches, tant en France qu'en Italie et peut être en Angleterre ? Cela aussi nous intéresse vivement.

Peut-être saurez-vous nous dire s'il existe aujourd'hui un puissant courant transeuropéen (et peut-être pan-européen) d'Histoire des mentalités qui se serait doté de moyens et de méthodes de recherche très en accord avec ce vingt et unième siècle ?

Vous trouverez dans cette maison une grande diversité de goûts et d'engagements mais aussi un rare niveau d'exigence, souvent bien plus profondément humaniste que ce que peut offrir aujourd'hui, la vie réelle de la plupart des Universités auxquelles nous avons pu avoir à faire.

Ce 16 rue Dorée, à Nîmes, est bien, comme vous l'avez sans doute deviné, une maison plutôt savante qui est, *en même temps*, un lieu convivial et heureux où nous nous réjouissons de vous accueillir aujourd'hui.

Réponse de Sylviane LEONI

Madame la Présidente

Monsieur le Secrétaire perpétuel

Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie

Je souhaite tout d'abord vous exprimer mes plus vifs remerciements pour l'honneur que vous me faites de m'accueillir aujourd'hui parmi vous en tant que membre correspondant.

Je suis d'autant plus sensible à cet honneur qu'il se double du sentiment agréable de me retrouver en quelque sorte en terrain connu. Cette élection me permet en effet de renouer avec une histoire -celle des origines de cette Académie - qui m'est en partie familière car elle s'inscrit dans la continuité de mes activités de recherche consacrées à la littérature et à l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles. Je sais, en particulier, grâce aux travaux de Daniel Roche, quel a été le rôle des Académies pendant cette période. De même, les noms de Boissy d'Anglas, du cardinal de Bernis, de Malesherbes qui ont tous été académiciens nîmois, ne sont pas pour moi des étiquettes apposées sur des êtres de papier mais référent, chacun à leur manière, à des univers culturels où la vie des idées trouve un prolongement dans la vie tout court, propre à cette époque. Dans cette mémoire culturelle, Jean-François Séguier occupe une place à part car, comme lui, j'ai résidé à Vérone pendant plusieurs années. Non pas certes pour me plonger dans l'étude des inscriptions anciennes mais pour y préparer une thèse sur le théâtre français et italien du XVIII^e siècle, parallèlement à mes activités de lectrice-attachée linguistique à l'Université de Vérone où Elio Mosele, auteur d'une monographie sur Séguier était mon collègue. Scipione Maffei, auteur de renommée européenne et dont Séguier fut le secrétaire, les fossiles de Bolca auxquels il s'est intéressé, les noms d'un certain nombre de ses correspondants : tout cela est bien présent à mon esprit, en même temps que les différences qui nous séparent aujourd'hui de cette époque, entre autres dans le rapport à un savoir conçu comme une remontée à cette source vive des humanités qu'était la

période gréco-latine. Source qu'il s'agissait de retrouver, et plus encore de revivre, je dirai, dans une sorte d'anamnèse, comme en témoigne la riche collection épigraphique du musée Maffei de Vérone, où sont rassemblées les gravures et inscriptions sur pierre que Séguier et Maffei ont inlassablement cherchées, repérées et répertoriées au cours de leur existence afin de mettre le passé ancien à l'abri du temps qui passe et de l'oubli. Cette différence qui sépare l'époque contemporaine de celle lointaine où fut créée l'Académie de Nîmes me permet d'aborder le présent et le passé avec la distance et le recul qui sont ceux de la réflexion et de l'analyse. Mes travaux ne sont donc pas le fruit d'un repli frileux sur le passé, ni de la tentative de le faire revivre, mais ils s'efforcent de questionner le savoir dans son historicité, c'est-à-dire dans les glissements et reconfigurations qui font qu'aujourd'hui n'est certes pas seulement l'héritier d'hier mais qu'il l'est aussi.

C'est dans ce cadre que je suis en train de mener à bien un projet interdisciplinaire qui s'inscrit dans le prolongement des deux axes qui ont structuré mon activité de recherche au cours des années passées, à savoir celui qui a porté sur les récits de voyage à l'époque classique et celui qui a eu pour objet le discours argumentatif, et ce que l'on appelait l'art logique et rhétorique de conduire sa pensée dans les choses de l'esprit ; projet en gestation pendant de nombreuses années et que mon éméritat me permet de concrétiser. Cette étude s'attache à explorer l'émergence de deux notions - celle d'espace et celle d'invention - qui, aujourd'hui, semblent toutes deux tellement aller de soi que nous peinons à concevoir qu'elles se sont constituées historiquement en une période charnière de l'histoire européenne. Histoire tout à la fois des sciences et de ce que l'on appelait les lettres. Cette période charnière qui enjambe généreusement le XVII^e siècle est celle de la « révolution scientifique » qui, initiée par Copernic et poursuivie par Kepler, Galilée, Descartes, Newton pour ne citer que les plus connus, a eu pour conséquence, on le sait, un décloisonnement radical de l'ancien cosmos aristotélien homocentrique et clos. À cette infinitisation de l'étendue cosmique, s'est ajouté à la même époque un élargissement de l'étendue terrestre suite aux grandes explorations transocéaniques. En modifiant radicalement

la représentation savante du Ciel et de la Terre, ce double mouvement a contribué à ébranler tout le champ du savoir, faisant émerger de nouveaux objets, entre autres ce que l'on nomme, depuis cette époque, *espace*, terme délesté d'une part de la dimension temporelle du *spatium* latin, et d'autre part, de l'idée de clôture et de compartimentation qui était celle du *locus* (lieu). La représentation dominante et presque deux fois millénaire d'un monde aristotélicien et ptoléméen cloisonné en lieux a ainsi fait place lentement à un espace, surface plane et homogène que l'astronome, le géomètre, le cartographe et l'arpenteur s'emploient à mettre en chiffres et en figures. Nombreuses et décisives, les avancées de la connaissance qui ont accompagné et suivi cette mathématisation de l'espace céleste et terrestre ont en même temps consacré un objet, mesuré, scruté, dessiné par un sujet humain qui, par ses travaux et les ressources de son esprit, parvient, comme on disait alors, à percer les secrets de la nature, c'est-à-dire à comprendre certaines des lois de la physique. Mais, on le sait, ce tournant décisif a aussi parfois été habité par le rêve démiurgique de savants aspirant à devenir « comme maîtres et possesseurs de la nature » (Descartes).

Toutefois, aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'espace n'est pas seulement cette étendue isotrope que fait émerger le discours savant. Dans une société corsetée dans ses privilèges, l'espace n'est pas seulement l'affaire de quelques-uns mais il est aussi à la disposition de tous ceux qui le parcourent à pied et qui tirent de cette pratique des perceptions et réflexions, voire des émotions. Cet espace pratiqué convoque donc, non une idée de maîtrise, mais celle d'une interrelation nouvelle entre soi et le milieu environnant. C'est ainsi que la marche à pied, marqueur social ostracisant jusqu'à la mi-XVIII^e siècle, acquiert ses lettres de noblesse littéraire avec Jean-Jacques Rousseau et ses successeurs. Solidaire de la partition qui traverse la culture occidentale entre objet et sujet, la notion d'espace s'entrecroise ainsi avec celle d'invention, faculté d'introduire du nouveau qui ouvre au sujet humain un champ de possibles beaucoup plus étendu que les anciennes notions d'*inventio*

ou d'inspiration. Découvreur de nouveaux espaces célestes et terrestres mais aussi promeneur et flâneur, le sujet humain peut désormais devenir auteur, terme qui, jusqu'au XVII^e siècle, était réservé à Dieu, comme le rappellent les dictionnaires classiques. Ce glissement sémantique fait, dès lors, de l'être humain, un initiateur auquel on reconnaît le pouvoir et de la responsabilité d'ouvrir des voies nouvelles. Mais, en schématisant quelque peu, on peut dire que, dans cette aventure, les lumières du progrès et de la raison n'excluent pas des côtés plus sombres.

On l'aura compris, loin d'être l'expression d'un repli frileux sur le passé, mes travaux questionnent aussi une modernité qui commence à s'affirmer à l'âge classique mais qui infuse encore le XXI^e siècle, en particulier dans son rapport à la nature et à l'espace. De ces liens entre passé et présent, faits tout à la fois de ruptures, de glissements et de permanences, l'histoire matérielle du livre offre aussi un exemple éclairant en ce début du XXI^e siècle qui vit au quotidien ce que l'on a appelé la troisième révolution du livre. Sujet que j'ai abondamment abordé dans le cadre d'un Master Métiers du Livre que j'avais mis en place à l'Université de Bourgogne. Après les transformations culturelles et sociales induites par le passage du volumen au codex, puis après "l'invention" de l'imprimerie avec Gutenberg, l'avènement du numérique bouleverse non seulement nos habitudes de pensée et d'écriture mais l'idée même que l'on se fait de ce que l'on appelait autrefois l'activité de l'esprit.

"Le passé existe dans le présent", écrivait William Faulkner, représentant majeur du modernisme littéraire américain des années 1930. Ce sont quelques-unes des configurations de ce passé présent qui fonde l'histoire des idées, de la littérature et du livre que je pourrais aborder dans le cadre des séances futures de cette Académie.

Nicolas LEROY

Présentation par Mme la présidente Anne Hénault

Monsieur,

L'Histoire du droit est votre spécialité, à la ville comme à la campagne, dans votre vie professionnelle comme dans vos loisirs : vous offrez à tout un chacun votre propre *Tik Tok* d'Histoire et d'Histoire du droit, sous la forme de l'émission au titre humoristique *Leroy de l'Histoire*, sur la chaîne *Twitch* de l'Université de Nîmes (depuis mai 2021) ; ces émissions sont disponibles sur *YouTube*.

Votre thèse de droit, spécialité *Histoire du droit*, soutenue en 2005 à l'Université Paris II / Panthéon-Assas, a été publiée en 2008 chez Boccard, sous le titre *Une ville et son droit. Avignon du début du XII^e siècle-1251*. Nîmes vous pardonnera d'avoir ainsi voué votre recherche à sa voisine rhodanienne et vauclusienne, parce que vous êtes vous-même né à (en)Avignon. De plus, vous vous montrez magnanime en ne vous limitant pas au seul Comtat Venaissin. Depuis 2006, vos nombreuses et, semble-t-il passionnantes, publications concernent largement l'ensemble de ce qui est devenu aujourd'hui l'Occitanie. Par exemple, la bataille de Muret (12 septembre 1213) à laquelle vous avez consacré cette brève étude, en 2014, est, bien, jusqu'à ce jour, une des clefs de voûte de notre architecture mentale « sudiste ».

Après avoir soutenu, *summa cum laude*, cette thèse de droit à Paris, vous avez été Maître de conférences en histoire du droit, à Nantes, puis ayant réussi, dans la foulée (2008), l'Agrégation d'histoire du droit (2008), vous rejoignez immédiatement votre cher Languedoc en obtenant la chaire d'histoire du droit (section 3) à l'Université de Nîmes.

A partir de 2012 et jusqu'en 2021, vous êtes le vice-président, chargé des Formations et de la vie étudiante de notre jeune Université ; depuis 2021, vous cumulez à la fois, les charges de l'administration, des finances et des relations internationales de l'Université de Nîmes ;

vous êtes donc à la fois le Colbert, le Louvois et, pour l'international, un Hugues de Lionne, si nous nous replaçons dans la perspective du roi Louis XIV, notre fondateur ou, pour revenir à des temps plus proches, même s'ils sont passablement *passés* pour vous, si, donc, nous revenons au temps pré- et post- 1968, (temps du général de Gaulle et de Georges Pompidou.) vous êtes à la fois pour cette si jeune Université de Nîmes, son Giscard d'Estaing, ministre des finances, son Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, alias « relations internationales » et son ministre de l'Intérieur, Christian Fouchet.

C'est évident. Vous avez ce qu'il est convenu d'appeler « un magnifique avenir devant vous ».

Qui oserait vous donner des conseils ? En voici un, pourtant : Ne vous hâtez pas de vous exiler. Poursuivez dans votre sagesse actuelle ! Ne vous laissez pas happer par les prétendues capitales.

Nous avons eu ici l'exemple d'un grand maître de l'Histoire du droit, votre spécialité. Il s'agit de notre cher André Gouron qui est peut être l'une de vos références et dont j'ai l'insigne honneur d'occuper le fauteuil ; vous pouvez, comme lui, soumettre à vos vues le reste du monde dont le Max Planck Institut de Francfort, l'American society for Legal History, l'Université de Berkeley, ou l'Institut de France,(Sciences morales et politiques), tout en demeurant dans vos pénates, comme surent le faire, chacun à sa manière, l'illustre Montaigne ou le *Giono furioso* tel qu'il est dépeint par votre compatriote, la talentueuse Avignonnaise, Emmanuelle Lambert.

Nous vous accueillons avec joie, et nous formons le vœu de vous voir souvent prendre la parole, car ces thèmes qui sont les vôtres nous concernent grandement.

Réponse de Nicolas LEROY

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,
Mesdames et Messieurs.

C'est un grand honneur que vous me faites en m'acceptant parmi les membres correspondants de l'Académie de Nîmes. Je tiens ici à remercier tout particulièrement Mme le Professeur Simone Mazauric, M. le Professeur Gabriel Audisio et M. Nicolas Cadène qui m'ont fait la grande amitié de soutenir cette nomination.

C'est un grand honneur, disais-je, car cela représente pour moi une forme d'intégration à une terre et un environnement qui n'étaient pas le mien ni celui de ma famille. Je suis né et j'ai grandi de l'autre côté du Rhône, en terre pontificale. Natif de la cité des papes, j'ai grandi en comtadin à l'ombre du Mont Ventoux. Ce n'est que depuis 15 ans que je suis Gardois, après avoir fait un petit tour de France qui m'a conduit brièvement à Lyon, plus longuement à Paris tout en passant par Dijon, Rouen, Nantes et Montpellier du fait de mes études et des aléas de mon début de carrière universitaire.

En 2008, la réussite du concours de l'agrégation du supérieur m'a permis de revenir dans ce Midi méditerranéen et dans les terres de garrigues qui avaient animé mes souvenirs et illuminé mes soirées d'hiver pluvieux dans la capitale.

En arrivant à Nîmes, je n'étais pourtant pas un pionnier familial. Mon arrière-grand-père, Edgar fut celui qui amena sa branche de la famille Leroy dans le sud, loin de son berceau situé sur la frontière franco-belge. Médecin de formation, mon aïeul s'illustra par sa participation à la Grande-Guerre où il apporta une aide efficace aux poilus face aux conséquences dramatiques des gazages et des épidémies. Son nom reste attaché à un syndrome découvert avec son ami Fiessinger à cette occasion. À la fin de la guerre, il s'installa à Lasalle. Son passage dans

le Gard ne dura cependant que quelques mois. Profondément curieux, il en profita pour découvrir notre belle région, il tomba rapidement amoureux des Alpilles et décida de quitter le Languedoc pour Saint-Rémy-de-Provence où il resta jusqu'à la fin de sa vie, contribuant, à côté de ses activités professionnelles de médecin psychiatre, au rayonnement culturel de sa ville d'adoption, par des écrits et des recherches dont la qualité est toujours reconnue.

Mes liens familiaux avec le Gard ne s'arrêtent pas là, ils m'attachent également à l'Académie de Nîmes où j'ai la joie de retrouver ma grand-tante Jacqueline, membre non résidente depuis plus de vingt ans.

Ce n'est donc pas tout à fait en terrain inconnu que j'arrive aujourd'hui. C'est pourtant un peu l'impression que j'avais lorsque j'ai signé ma décision d'être nommé comme professeur dans la toute jeune université de Nîmes, le 1^{er} septembre 2008. L'université de Nîmes venait de naître l'année précédente, prenant la suite du Centre universitaire de formation et recherche, créé en 2002, et encore était-ce sous un statut provisoire et probatoire. Il fallut, en effet, attendre 2012 pour que cette création soit définitivement confirmée, permettant à l'université d'engager un développement sur des bases plus confortables.

Dès avant mon arrivée en terre gardoise, j'avais assuré la présidence de l'université de mon souhait de m'investir pleinement dans ce beau projet, de ne pas être un « turbo prof », pressé de sauter dans un TGV dès la sortie de l'amphithéâtre pour retrouver l'effervescence parisienne. Ce souhait fut satisfait et, dès l'année suivante, je fus chargé de mettre en place le service de formation continue de l'université. Ma jeune carrière prit donc rapidement une tournure administrative que je n'avais initialement pas envisagée. Nommé vice-président en charge des formations et de la vie étudiante en 2012, j'ai occupé cette fonction, à laquelle se sont ajoutées les Relations internationales, jusqu'à la fin de l'année 2020. Le changement de président m'a amené à changer également de mandat en devenant vice-président en charge de l'administration, des finances et des relations internationales, mon doublement collègue et ami Sylvain Olivier prenant ma suite pour la gestion des formations.

Mon attachement à Nîmes est donc en premier lieu un attachement à cette université et à ses étudiants. Être enseignant-chercheur est à mon sens, avant tout, être chargé d'une mission de transmission. En cette époque où l'information prend la forme d'une avalanche incontrôlable et, de fait, incontrôlée, l'université se doit d'être un rocher, un repère vers lequel chacun doit pouvoir se tourner pour savoir traiter et comprendre le monde qui nous entoure. Loin d'être une tour d'ivoire, l'université doit être un phare dont la lumière doit contrer les obscurantismes, dont on doit bien constater le récent renouvellement.

C'est dans cet état d'esprit qu'à côté des cours classiques d'histoire du droit et des institutions, je m'attache à enseigner l'histoire politique de la France, mais surtout j'ai mis en place deux cours, l'un consacré à la culture juridique et politique, ouverte à tous les étudiants et, depuis 2016, un cours d'histoire et droit des religions.

Ces cours sont directement en lien avec mes thématiques de recherche. Après une thèse consacrée à l'organisation juridique et politique d'Avignon aux XII^e et XIII^e siècles, avant donc l'arrivée des papes, mes recherches ont porté sur deux axes principaux.

Les sources du droit tout d'abord, c'est-à-dire les relations, les articulations entre les différentes formes prises par le droit, principalement à l'époque médiévale : la coutume et le droit écrit, réglementations locales ou droit savant. Sur la base des travaux menés à Avignon, j'ai voulu quitter mes terres d'origine pour mes terres d'élection. Ce sont donc les archives gardoises, de Sommières à Bagnols, d'Alès à Saint-Gilles, qui retiennent mon attention pour aborder ces questions. Notre département, qui était alors la principale partie de la sénéchaussée de Nîmes-Beaucaire, dispose en effet dans les derniers siècles du Moyen-âge de plusieurs villes qui jouissent d'une relative autonomie et mirent par écrit certaines de leurs coutumes. L'examen de celles-ci permet de confronter les différentes influences juridiques, romaines et locales. Il s'agit ainsi de mieux comprendre les conditions d'évolution des réglementations, en lien avec celles des rapports de pouvoir dans et autour des villes. Par sa position géographique qui lui a permis d'être

parmi les régions les plus précocement concernées par la diffusion du droit romain, Nîmes et sa région présentent un intérêt particulier pour comprendre la coexistence de systèmes juridiques différents et les difficultés d'application de ces derniers. Ce qui, à l'heure où droit local, national, européen et international doivent s'articuler, est susceptible de nous donner des clefs de réflexion.

Mon deuxième axe de recherche porte sur les relations entre le droit et la religion. Porté par un intérêt de longue date pour les questions religieuses et nourri de l'histoire critique de celles-ci, je cherche à comprendre l'articulation entre le religieux et le juridique. En la matière de grandes différences existent entre les États, si l'Europe occidentale est marquée du fait de l'impact qu'a eu et a encore sur elle la civilisation romaine, par une séparation assez nette entre les normes religieuses et séculières, tel n'est pas le cas dans d'autres régions du monde, notamment dans les terres d'islam. Comprendre les raisons de ces différences et surtout les raisons pour lesquelles cette séparation a pu se maintenir, y compris dans la seconde moitié du Moyen-âge, alors même que l'Église de Rome prétendait à une domination sans partage de la société chrétienne, guide mes travaux. Ceux-ci cherchent également à faire le lien entre cette séparation et la sécularisation progressive de la société française qui débouche sur la laïcité. Enfin, constater cette séparation et cette sécularisation permet également de mettre en évidence les résistances à celles-ci. Elles se retrouvent dans toutes les sociétés, avec plus ou moins de violence. À défaut de compétences sociologiques ou psychologiques, c'est par le biais du droit, que j'entends mesurer l'influence que les mouvements conservateurs ou intégristes cherchent à avoir. Je retrouve ainsi mon intérêt premier pour l'articulation entre conceptions religieuses et normes juridiques. Sur ces différents points, le Gard par son histoire qu'il est inutile de rappeler présente évidemment un intérêt tout particulier.

Vous l'avez compris, Nîmes et plus largement le Gard sont au cœur de ma vie professionnelle et de mes recherches. Je vois donc, dans votre accueil, une forme de réponse à l'attachement que j'ai pour cette ville,

pour ses enfants, pour son histoire. Un attachement qui m'a amené à y enraciner mon foyer. Mes deux filles ont ainsi vu le jour à Nîmes.

Monsieur le Secrétaire Perpétuel, Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie, vous m'excuserez de me répéter en vous disant l'honneur qui m'est donc fait aujourd'hui. Madame la Présidente, vous me permettez, je l'espère, de souligner que cet honneur est d'autant plus grand qu'il se produit sous votre présidence. Vous aviez en effet il y a quelques années été élue en remplacement du regretté André Gouron. Comme lui, historien du droit, médiéviste et attaché au Languedoc et à la Provence, j'ai, depuis le début de ma carrière de chercheur, essayé de mettre mes pas dans les siens, bien plus grands.

La comparaison, à laquelle je ne peux prétendre, laisserait l'Académie actuelle perdante par rapport à celle de la fin du siècle dernier, il n'en demeure pas moins que j'espère pouvoir bien modestement poursuivre le travail de mon très savant prédécesseur et que j'aurai un grand plaisir à vous communiquer les résultats que je pourrais en obtenir.

Jean-Marc BEYNET

Présentation par Mme la présidente Anne Hénault.

Monsieur,

Nous vous recevons avec de vraies attentes : cette Académie a le privilège de compter parmi ses membres un certain nombre d'ingénieurs remarquables. Vous aurez donc ici un bon nombre d'interlocuteurs, bien plus autorisés que je ne le suis, pour dialoguer concrètement avec vous. Mais il me faut reconnaître que même une béotienne en génie côtier, mécanique des sols et travaux publics, telle que moi, ne peut pas rester indifférente à l'énoncé de vos expériences et de vos compétences ; en les découvrant, chacun d'entre nous sera intensément concerné parce que l'actualité la plus concrète et la plus menaçante s'apprête, à devoir solliciter vos compétences.

Vous êtes Expert en aménagements littoraux. Votre formation est celle d'un ingénieur de l'École des Travaux Publics de Paris (E.T.P.). Vous avez soutenu un doctorat de spécialité en Mécanique des sols à l'Université de Grenoble en janvier 1977. Après quoi (1977-1978), vous avez travaillé comme ingénieur à SCET International. Ensuite, vous vous êtes fixé à Nîmes où vous avez été d'abord ingénieur puis Directeur de projets et expert à BRL-Ingénierie, ceci jusqu'en 2011, date à laquelle vous êtes devenu le consultant indépendant que vous êtes jusqu'à ce jour.

Votre expérience professionnelle a concerné les aménagements portuaires et fluviaux ; vous avez travaillé sur l'ensemble du littoral métropolitain ainsi qu'en Outre-mer (Antilles, Réunion et Polynésie française). Vous pouviez être consulté pour l'aménagement de ports de pêche comme pour des ports de croisières et de grandes croisières.

Passionné en recherche et développement, vous avez permis des innovations qui ont conduit à des brevets d'inventions dont vous nous communiquez les références : ATAP, DAHET, DACLAP, BULBAT. Peut-être voudrez-vous nous éclairer, un jour, sur ces sigles sonores et sur les découvertes qu'ils enregistrent.

L'Europe vous a mobilisé à plusieurs reprises, entre 2015 et 2020, notamment comme expert-évaluateur au sujet des voies d'eau intérieures européennes et sur le thème du « Patrimoine culturel des régions côtières et maritimes européennes du programme Horizon 2020 ».

La liste de vos spécialités de consultant concerne une actualité préoccupante : quand vous nous parlez de la mécanique des sols, nous pensons « immeubles en péril », nous pensons aux catastrophes avérées de Turquie, de Floride et, tout près de nous, de Marseille.

Mais ce qui nous importe peut-être encore plus, aujourd'hui, ce qui devrait probablement nous préoccuper sérieusement, nous, Nîmois, riverains de la Camargue et habitants de terres d'une faible altitude et proches de la mer, c'est la sourde menace, le danger lent et inexorable,

semble-t-il, de voir se submerger de larges portions des sols sur lesquels nous vivons ; nous aurons à vous demander ce que vous entendez par l'adaptation à l'élévation prévisible du niveau des mers et vous pouvez être sûr que vos réponses seront écoutées très attentivement.

Une minuscule note de bas-de-page jette une lumière, agréablement positive et avant-gardiste, sur ces menaces devant lesquelles, pendant longtemps, nous avons cru pouvoir nous permettre un certain scepticisme qui fait de nous, peut-être, des autruches, promptes à enfouir leur tête dans le sable, lorsque s'annoncent des dangers.

En effet, de votre côté, vous avez développé un mystérieux programme POMU « Occitan'île », un programme futuriste susceptible d'aboutir à, je vous cite, « la création d'une île artificielle, lieu de partage et de diffusion des connaissances scientifiques et innovations liées à la mer, pour sensibiliser les générations futures ». Vous portez ce programme littéralement « contre vents et marées ».

Que de belles perspectives sont les vôtres ! Nous serons heureux de vous entendre les développer. Vous pouvez être assuré que nous vous écouterons plus qu'attentivement.

Vous saurez nous convaincre avec vos réalisations et vos projets. C'est donc avec grande joie que nous vous accueillons.

Réponse de Jean-Marc BEYNET

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres du Bureau,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je voudrais remercier Madame la Présidente Anne Hénault, pour ses mots d'accueil au sein de votre Académie. Je suis très honoré d'être parmi vous aujourd'hui. Je souhaite également exprimer

ma reconnaissance à mes parrains : le secrétaire perpétuel Monsieur Alain Aventurier, ainsi que Messieurs Pierre Mutin et Jean-François Blanchet. Mes remerciements sont adressés aussi aux membres de l'Académie, favorables à ma candidature.

Je viens de vous le dire, c'est un honneur pour moi d'être reçu aujourd'hui membre correspondant. Mais c'est aussi une sorte de reconnaissance locale car, bien que lyonnais d'origine, le département du Gard et la région Nîmoise sont devenus pour moi une terre d'accueil et d'adoption, depuis que j'ai rejoint la CNARBRL en 1979. J'ignorais alors que j'avais des racines ici dans cette belle ville de Nîmes. Mais mon épouse Annick, passionnée de généalogie, a découvert qu'une de mes branches maternelles était nîmoise : Louis Marius Chayard, arrière-grand-père de ma mère, est né en 1848 à Nîmes, où ses parents habitaient rue d'Aquitaine. Il s'installa ensuite à Lyon, comme imprimeur-lithographe.

Ensuite, je voudrais évoquer ma lignée paternelle et mon enfance à Lyon où mon grand-père avait créé une petite entreprise d'apprêt de soieries, dans laquelle mon père lui avait succédé. Ce métier est noble - d'ailleurs on le qualifie par les termes « ennoblisseur textile » - mais je n'ai pas souhaité reprendre l'affaire familiale, préférant poursuivre des études d'ingénieur GC, pour participer plus tard à la construction de grands ouvrages hydrauliques. Bien-sûr, mon père et mon grand-père ont été un peu déçus, mais je veux aujourd'hui rendre hommage à leur mémoire, car ils ne m'en ont pas tenu rigueur. Au contraire, ils m'ont aidé et encouragé.

Ensuite, ayant rencontré celle qui allait devenir mon épouse, ensemble nous avons vécu quelques années à Grenoble où j'ai préparé et soutenu une thèse de doctorat en mécanique des sols. Mais après de telles études assez longues, il me restait à effectuer mon service militaire. Ma candidature en tant que VAT (Volontaire de l'Aide Technique) ayant été acceptée, nous sommes partis pour 16 mois à La Réunion, où j'ai été affecté dans le bureau d'études de la SCET International. Cette première

expérience des îles et de la vie outre-mer aura orienté toute la suite de ma carrière.

De retour en métropole, après un premier emploi en bureau d'études d'une entreprise de travaux maritimes, j'ai rejoint la CNARBRL à Nîmes, pour participer à des études de barrages et de canaux d'irrigation. J'ai travaillé sur des ouvrages de retenue (la Ganguise, proche de Toulouse, puis Le Drennec en Bretagne) et contribué également à des études de canaux d'irrigation au Maroc, en Irak et Syrie, ainsi que sur d'autres barrages en Libye. Puis, dans le cadre du GERSAR (le Groupement d'Etudes et de Réalisations des Sociétés d'Aménagement Régional), dont Monsieur Pierre Mutin était le Directeur Général à l'époque, j'ai eu l'opportunité de travailler sur un projet d'endiguement de fleuve et son débouché maritime au Sri Lanka : le *Nilwala Ganga Project*. Une fois les études terminées, je me suis porté volontaire pour aller superviser les travaux. Cela me permettait d'acquérir une expérience complète, études et travaux, sur un grand chantier à l'étranger. C'est en famille que nous avons vécu cette aventure d'expatriation pendant trois ans.

Puis, en 1990-93, nous repartions en mission dans l'océan Indien pour que j'assure le contrôle d'un chantier de percement de galeries hydrauliques à La Réunion.

De retour au siège de BRL, à partir de 1994, j'ai proposé à ma hiérarchie de créer une activité d'études d'aménagements littoraux et portuaires. Après avoir argumenté l'intérêt à travailler sur ces problématiques, j'ai été entendu par le Président du Directoire de BRL qui m'a autorisé à prospecter en répondant à des appels d'offres sur ces sujets maritimes. J'ai gagné mes premiers contrats en Bretagne. Ensuite, en Méditerranée, j'ai pu travailler sur nos ports du Languedoc-Roussillon et aussi ceux de la région PACA et de Corse. Parallèlement, j'ai prospecté dans les départements et territoires ultramarins me donnant l'opportunité de travailler dans des ports aux Antilles, en Polynésie française et aussi, à nouveau à La Réunion, pour des études de travaux à la mer. Pendant une quinzaine d'années, j'ai développé ce

nouveau produit que j'avais initié à BRL-Ingénierie, créant ainsi des emplois pour de jeunes ingénieurs et techniciens, spécialisés sur ce type d'études.

À partir de l'année 2011, souhaitant « voler de mes propres ailes » pour bénéficier de plus de temps libre et développer des projets de R&D, en accord avec la Direction de BRL-Ingénierie, je suis devenu consultant indépendant, tout en restant sous-traitant occasionnel pour aider mes anciens collègues plus jeunes, lorsqu'ils souhaitaient un appui de ma part. Et depuis 2015, à la demande de la Commission Européenne, j'interviens parfois comme expert-évaluateur de projet pour la mise au grand gabarit des voies d'eau européennes.

A propos de mes projets de R&D, je voudrais évoquer celui de la mise en œuvre d'une île artificielle dans la baie d'Aigues-Mortes : « *Occitan'île* ». C'est un projet social, éducatif et intergénérationnel, destiné à sensibiliser le public à tous les bienfaits que la mer peut apporter, à condition de la respecter et de la protéger, en l'exploitant raisonnablement et durablement, tout en préservant les ressources halieutiques. Fin 2017, j'ai exposé mon idée à Jean-François Blanchet, Directeur Général du Groupe BRL, car j'avais besoin du soutien d'une grande structure, pour envisager la mise en œuvre de cette île artificielle, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Il m'a aidé de son mieux en me permettant de présenter mon idée au Conseil Régional. Aussi je tiens à renouveler ma reconnaissance à Monsieur Jean-François Blanchet aujourd'hui. Mais ce projet ne s'est pas encore réalisé car la Préfecture Maritime à Toulon m'avait expliqué en 2018 qu'il y avait un vide juridique sur le plan réglementaire en France, pour mettre en œuvre une telle île artificielle pour accueillir du public. Actuellement, des textes interministériels sont en préparation avant d'autoriser certains aménagements de ce type, qu'on appelle POMU (Plateforme Offshore Multi-Usages). Le Cluster Maritime Français considère qu'il s'agit d'une extension au large de ports existants, qui présente de l'intérêt dans de nombreux cas en métropole et dans les territoires ultramarins, projets qui pourraient s'envisager sur la période 2030-2050.

En parallèle à mes études d'ingénierie, ces dernières années, je me suis mis à publier plusieurs ouvrages, tous en lien avec le problème actuel du réchauffement climatique qui accélère l'élévation du niveau marin. L'idée et l'envie d'écrire me sont venues sur la mer, très au large, loin des côtes. En effet, en juin 2019, j'ai eu le plaisir de participer comme équipier à la Route du Liban, rallye hauturier humanitaire à la voile, dont Jean-Marie Vidal (ex-directeur de Port-Camargue) était l'organisateur. Après le départ de Marseille, nous avons fait des escales à Bonifacio, puis dans les îles Éoliennes, passage du détroit de Messine, escale à Kalamata en Grèce, puis poursuite vers la Crète, Chypre et le Liban. Pour la navigation de nuit, nous avons organisé des quarts de 2 heures chacun entre les équipiers. Et certains quarts nocturnes, seul à la barre, ont été propices à la méditation sous les étoiles, en réfléchissant aux cycles de Milanković et à la précession des équinoxes, qui sont à l'origine des fluctuations du niveau marin avec les alternances de périodes de glaciation, ou interglaciaires au contraire. C'est à ce moment que m'est venue l'idée d'écrire mon premier ouvrage *Habiter ou abandonner le littoral d'ici 2100, perspectives et propositions pour l'Occitanie*. En publiant ce livre, mon but était de sensibiliser les décideurs politiques, les élus et riverains du littoral et surtout, aider les futures générations à s'adapter à l'élévation du niveau marin à l'horizon 2050-2100. À notre période Anthropocène, depuis l'invention de la machine à vapeur et l'exploitation massive du charbon d'abord, puis des hydrocarbures ensuite, les émissions de CO₂ et méthane dans l'atmosphère ont modifié le climat, augmenté les températures et acidifié les océans, conduisant ainsi à l'accélération de l'élévation du niveau marin, qui, submergera bientôt une partie de nos côtes les plus vulnérables ainsi que leurs patrimoines.

Selon les derniers rapports du GIEC (Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), et la synthèse publiée tout récemment le 20 mars 2023, suite au dérèglement climatique, le niveau moyen des mers du globe s'est déjà élevé d'une vingtaine de centimètres depuis 1970. Il devrait augmenter encore de +20 à +30 cm supplémentaires d'ici 2050 et même beaucoup plus d'ici 2100. Selon

différentes hypothèses de poursuites des rejets de CO₂ et méthane dans l'atmosphère par les pays industrialisés, l'élévation du niveau des mers pourrait atteindre +1 à +2 m en 2100 et même +3 à +5 m d'ici 2300.

Cependant, avant d'aborder en détail ces questions techniques, j'ai souhaité rappeler dans mon ouvrage, l'histoire de la création des ports depuis l'Antiquité, en particulier avec les Phéniciens à Banyuls et Collioure, les Grecs à Agde, les Etrusques à Lattes, les Romains à Port-Vendres, Narbonne, et la création des Salines d'Aigues-Mortes. J'ai cité aussi des personnages célèbres qui ont œuvré sur ce littoral : Saint-Louis, Jacques Cœur, Richelieu, Colbert, Vauban, le chevalier de Clerville, ainsi que Pierre-Paul Riquet pour le débouché du Canal Royal du Languedoc à Sète.

Dans ce livre, je n'ai pas oublié Philippe Lamour qui, après avoir créé la CNARBRL en 1955, s'est largement impliqué à partir de 1963, pour l'aménagement de notre côte du Languedoc-Roussillon, avec Pierre Racine, pour construire les stations littorales de La Grande-Motte, le Cap d'Agde, Gruissan, Leucate-Barcarès, Saint-Cyprien et aussi, plus tard, Port-Camargue, projet porté par la CCI de Nîmes. Je veux témoigner de mon admiration et de mon respect envers Philippe Lamour car, sans son œuvre, je ne serais pas là, parmi vous aujourd'hui.

Mais je tiens à souligner également que, pour ma description de l'évolution géomorphologique de notre littoral depuis l'Antiquité, je me suis appuyé sur les écrits d'un ingénieur du XIX^e siècle, qui fut membre de l'Académie de Nîmes de 1868 à 1898 et la présida en 1877. Je veux parler de Charles Lenthéric, Inspecteur général des Ponts et Chaussées. Il a publié *Les Villes mortes du Golfe de Lyon*. Je voudrais lui rendre un double hommage, car c'est lui aussi qui est à l'origine de mon second ouvrage.

Ce livre suivant s'intitule *Ces îles de Méditerranée qui n'en étaient pas il y a 20 000 ans*. En effet, à la fin de la dernière période glaciaire, il y a 200 siècles, la mer était 120 m plus bas qu'aujourd'hui. Des îles devant le littoral de la région Sud PACA n'existaient pas, car elles étaient

des collines en limite de la côte provençale. Dans la bibliographie de cet ouvrage, je cite à nouveau Charles Lenthéric qui a publié en son temps *La Provence maritime, ancienne et moderne*. Dans mon propre livre, j'examine d'abord le contexte géologique de ces îles continentales : Frioul et Château d'If au large de Marseille, îles d'Hyères, îles proches de Saint-Raphaël, îles de Lérins, avant de rappeler leur histoire et d'imaginer leur futur en 2100. Pour ce qui concerne le passé, j'évoque les navigateurs de l'Antiquité, en particulier les Phocéens, qui fondèrent des établissements sur cette côte, puis les Romains qui utilisaient l'itinéraire maritime de Rome à Arles, rédigé dans la seconde moitié du I^{er} siècle et rattaché ensuite à « *l'itinéraire d'Antonin* ». Plus tard, ce sont des moines qui s'implantèrent sur certaines de ces îles, avant d'en être chassés tour à tour, par les Barbares, les Normands, les Maures, puis les Espagnols. Pour les protéger, des forts furent édifiés sous François I^{er} pour les unes, par Richelieu pour d'autres.

Je précise que c'est à notre ami Pierre Mutin, que j'ai proposé de rédiger la préface de ce livre, pour trois raisons principales : ses compétences en hydraulique et en géologie et aussi son appartenance à votre Académie, ce qui assure ainsi la continuité avec Charles Lenthéric. Je tiens à remercier à nouveau Monsieur Pierre Mutin ce soir.

Puis, en 2021 et 2022, j'ai élargi l'horizon en publiant deux autres ouvrages sur des îles autour du monde que je connaissais et aussi des cités englouties, toujours en lien avec le réchauffement climatique et l'élévation du niveau marin.

Actuellement, je viens d'achever l'écriture d'un cinquième livre. Cette fois, mon but est de faire passer un message d'espoir à la jeunesse car, aujourd'hui, environ 40% de la tranche d'âge des 18-30 ans, serait éco-anxieuse climatique. Je l'invite à passer à l'action, en lui proposant des pistes de solutions très pragmatiques, non seulement pour s'adapter au recul du trait de côte, mais aussi pour accélérer la transition énergétique. Dans cet ouvrage, je cite Jules Verne à de nombreuses reprises car en relisant récemment ses romans de fiction les plus connus, écrits au XIX^e

siècle, j'ai réalisé que Jules Verne était un visionnaire. À titre d'exemple, dans *L'île mystérieuse*, il fait dire à l'un de ses personnages, le savant Cyrus Smith, que l'hydrogène sera l'énergie propre du futur. Cent cinquante ans plus tard, nous y sommes, c'est bien vers l'hydrogène vert que nous nous tournons pour abandonner les énergies fossiles et réussir la transition énergétique, pour le bien-être des générations futures.

A présent, j'arrive au terme de mon propos aujourd'hui.

Désormais membre correspondant de l'Académie de Nîmes, je m'engage à préparer des communications pour vous les proposer et les présenter si vous les acceptez. J'aimerais tout d'abord revenir sur Charles Lenthéric, qui fut lui aussi un visionnaire, à la même époque que Jules Verne. En effet, dans ses écrits de la fin du XIX^e siècle, on constate qu'il avait déjà observé des signes de ce qui sera expliqué et admis par la communauté scientifique plusieurs décennies après lui. C'est le cas par exemple pour la théorie de la « dérive des continents » qui ne fut reconnue qu'en 1960-70, sous le nom de « tectonique des plaques ». Je pense aussi à la « crise de la salinité Messinienne » confirmée en 2007, suite à des sondages géologiques, mais dont Charles Lenthéric avait déjà soupçonné l'origine au détroit de Gibraltar.

En plus des littoraux, il s'intéressait aussi aux voies d'eau intérieures et rédigea en 1892 un ouvrage très important *Le Rhône, histoire d'un fleuve*. Dans son livre, il donne sa vision des aménagements qui seront réalisés plusieurs décennies après lui, par la Compagnie Nationale du Rhône, afin d'améliorer les conditions de navigation et produire de l'énergie hydro-électrique.

J'aimerais vous présenter aussi une conférence sur les écrits de Charles Lenthéric dans la « Revue des Deux Mondes » en 1900, quand il observe la submersion partielle de certains mégalithes en Bretagne. À cette époque, les cycles de Milanković n'étaient pas connus. C'est seulement en 1941 que cette théorie a été publiée et admise et c'est elle qui justifie la submersion d'une partie de ce patrimoine du Néolithique.

J'envisage ensuite de vous proposer d'autres communications sur le sujet d'actualité du réchauffement climatique. A priori, tous ici réunis dans les murs de l'Académie, nous n'appartenons pas à la tranche d'âge des 18-30 ans, éco-anxieuse climatique, que j'ai déjà évoquée avant. Mais nous représentons la dernière génération à pouvoir ralentir la progression de l'élévation du niveau marin, en réduisant drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Je rappelle qu'au début du XX^e siècle, le philosophe Henri Bergson avait déjà écrit : *« l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire ».*

Je voudrais que les prochaines générations n'aient pas à craindre la mer, même si son niveau va continuer à s'élever encore dans les prochaines années, obligeant à reculer parfois, avec toutes les contraintes que cela va générer sur le foncier bâti de littoraux trop vulnérables.

En vous rejoignant en tant que membre correspondant, j'espère poursuivre et même démultiplier mes actions, en préparant et présentant des conférences, pour que les beaux littoraux que nous avons connus, si bien décrits par Charles Lenthéric à la fin du XIX^e siècle, restent habitables par les générations qui nous succéderont dans les décennies à venir.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre accueil et votre écoute ce soir.

Les nouveaux membres correspondants sont chaleureusement applaudis. Le président invite l'assemblée à venir partager une coupe de champagne dans les salons du premier étage.

La séance est levée à 18 heures.

Séance du vendredi 2 juin 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence d'Alain Penchinat**

Sont présents : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Deronne, Marès, Mazauric, Pallier, Picquet, Pougoulat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Cavalier, Desplan, Fougères, Gutherz, Pierre Marès, Meine, Meunier, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Hénault, Herrmann, Prat. MM. Belin, Bruguerolle, Emmery, Iancu, Mutin, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Léoni, Torreilles, Viallon. MM. Beynet, Jacques Cadène, Hermet, Krabch, Maréchal, Lavrut, Mercier, Nicolas, Odilon, Pey, Polge, Rodier, Rouanet de Lavit.

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Giacomoni. MM. Artus, Chillet-Pijac, Feller, Galligani, Ott, Pontvieux, Ribstein, Teissier.

M. le vice-président Alain Penchinat ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la séance du vendredi 12 mai qui est mis aux voix puis adopté.

Information

- Nous avons appris avec émotion la disparition de notre amie Jacqueline Chauvet. Elle avait été la secrétaire administrative de notre compagnie pendant près de 25 ans. Nous avons organisé et fêté l'arrêt de son activité le vendredi 17 juin 2016. Elle s'est éteinte dans sa maison suite à un arrêt cardiaque à l'âge de 96 ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées ce vendredi 2 juin matin à 9h30 en l'Église abbatiale de Saint-Gilles. Nous avons adressé à sa fille Monique et à son gendre Dominique nos condoléances les plus sincères.
- Ce même vendredi 2 juin, à 19 heures, au théâtre Bernadette Lafont, nous sommes invités par M. le Maire Jean-Paul Fournier à une soirée de soutien à la candidature de la Maison Carrée au Patrimoine mondial de l'Unesco, en présence de Philippe Franc, ambassadeur de France auprès de l'Unesco.
- Nos consœurs Danielle Bertrand-Fabre et Claire Torreilles participent à un projet autour de l'écrivain de langue d'oc l'abbé Jean-Baptiste Fabre qui vivait au XVIII^e siècle et était issu d'une famille de Nîmes. Nos deux consœurs ont contribué à la publication bilingue par l'éditeur A l'asard Bautezar de deux œuvres phares, *L'Histoire de Jean l'an pres*, roman qui se déroule en Vaunage, et *Le Siège de Caderousse*, poème burlesque sur la famine en Avignon en 1709. Les animations comprennent une exposition et des conférences qui auront lieu en juin à Sommières et Aubais, puis en septembre à Castelnau-le-Lez et à Montpellier. Les deux ouvrages de l'abbé Fabre sont remis à l'Académie.

Ouvrages

- Notre ami Frère Jean, membre correspondant, offre à l'Académie son dernier livre « La prière du cœur », édité chez Actes Sud.
- Marie Viallon, membre correspondant, offre à l'Académie son dernier

ouvrage: « La visite apostolique de Nicolò Mascardi dans les diocèses d'Ajaccio en 1587 ». Vol. I et II édités par le Laboratoire de Recherche historique Rhône-Alpes en 2022.

- Jean-Marc Beynet, membre correspondant, offre à l'Académie son dernier ouvrage : «Vingt mille kilomètres sous les mers», édité chez Horizons Nombre 7.
- Jean-Michel Faidit, membre correspondant, offre à l'Académie sa dernière plaquette intitulée : « *Le ciel aux quatre saisons* ».

Nous avons reçu :

- Atti e memorie dell'Accademia di Agricoltura Scienze e Lettere di Verona. (2017-2018).
- Nascita, funzione e attività delle Accademia di Agricoltura Istituite dalla Serenissima Repubblica di Venezia. A cura di Claudio Carcereri de Prati, Guiseppe de Vergottini, Elisabeth Foroni. Verona 2020.
- Les Mémoires de l'Académie d'Orléans. Année 2021.
- Le Bulletin 2023 N°46 de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais.

Accueil de la promotion 2023 des membres correspondants.

Deuxième session

M. le vice-président Alain Penchinat demande à chaque membre correspondant de venir s'asseoir, à tour de rôle, sur le fauteuil du conférencier et prononce une allocution de bienvenue pour chacun d'eux.

Didier LAVRUT

M. le Vice-président Alain Penchinat accueille notre nouveau confrère en ces termes.

Ici, Rue Dorée,

Le Vice parle à la vertu.

Coup double : l'avantage d'être Vice est la vertu de pouvoir, quelquefois, passer devant pour exercer, à la demande de la présidente, une mission agréable.

Et pour moi, vous êtes un exemple de vertu républicaine mettant au centre la transmission des savoirs et de notre Histoire.

Cher Monsieur, bienvenue à l'Académie de Nîmes.

C'est agréable, en effet, pour moi d'être le porte-parole de tous nos confrères et consœurs pour vous accueillir dans cette vénérable maison, dans notre vénérable institution qui, si elle ne fait pas l'histoire, ce serait prétentieux, l'aime et la comprend, en favorisant sa transmission, comme le ciment de notre unité républicaine.

Historien vous l'êtes, mais pas seulement, vous êtes un acteur de l'Histoire appliquée.

Historien de par votre formation universitaire, au terme d'un cursus classique mais brillant qui vous mènera jusqu'à l'agrégation, cursus vous permettant depuis près de quarante ans de dispenser vos enseignements dans les lycées, successivement à Lyon, Morteau dans le Doubs, Montpellier et Nîmes.

A Nîmes, depuis 15 ans, au lycée Dhuoda puis au lycée Daudet et maintenant en classes préparatoires des concours à nos meilleures écoles.

Acteur aussi de l'histoire appliquée, disais-je, je ne sais pas si c'est le bon terme mais c'est ce que j'ai ressenti en réfléchissant à votre parcours.

Je veux dire que vous ne vous contentez pas de dispenser des cours magistraux mais vous consacrez une part non négligeable de votre activité professionnelle, dites-vous, à l'éducation à la défense en étant auditeur à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN). Vous êtes toujours membre de la réserve citoyenne. Je veux dire que ce souci de la transmission, au-delà des cours, se voit dans vos engagements actifs, je pense à votre appartenance à la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard dont vous avez été le président pendant trois ans. Je pense à votre mission de conseil scientifique du projet d'un mémorial harki dans le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, visité il y a quelques jours par la ministre.

Vous vous passionnez pour notre histoire contemporaine, en particulier sur la sortie de la guerre d'indépendance algérienne qui a eu et a encore tant de conséquences sur notre tissu social local et régional.

Vous êtes l'auteur de beaucoup de contributions historiques, en particulier sur cette période à l'issue de la guerre d'Algérie.

Vous savez notre compagnie diverse et ouverte ; nous avons tous et toutes des histoires, des formations et des vies différentes, c'est ce qui fait notre richesse. Vous nous apporterez sûrement des éclairages nouveaux, pas seulement dans le champ de vos compétences professionnelles mais aussi, je l'espère, dans le champ de votre expérience de vie.

Merci de nous avoir rejoints.

RÉPONSE de Didier LAVRUT

Monsieur le Vice-président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,
Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais m'adresser à votre si imposante assemblée sans au préalable remercier chaleureusement Madame Simone Mazauric qui a proposé ma candidature, Messieurs Pascal Trarieux et Jean-Louis Meunier qui m'ont fait l'amitié d'être mes deux autres parrains, ainsi que l'ensemble des académiciens qui ont accepté de me recevoir en qualité de membre correspondant de l'Académie de Nîmes. C'est un grand honneur que de me retrouver ainsi parmi vous et croyez bien que j'en mesure pleinement la signification, la charge et la responsabilité.

Je reçois cet honneur avec d'autant plus d'émotion que mes origines ne sont pas gardoises. Je viens d'un milieu tout à la fois paysan, horloger et lunetier du côté de mes grands-parents maternels, dans ce Haut-Jura proche de la frontière suisse où ces activités étaient toujours complémentaires ; mais c'est du côté paternel que me vient le goût de l'histoire, par mon père et surtout ma grand-mère, fille d'immigrés italiens dont le village d'origine dans la haute vallée de la Brenta envoyait systématiquement ses jeunes hommes à Morez où je suis né et à Saint-Claude où j'ai grandi. C'est dans la bibliothèque de mon père que j'ai lu pour la première fois Dumas, Hugo, Jules Verne, mais aussi la Bible ; c'est dans celle de ma grand-mère que j'ai découvert l'histoire savante, en l'occurrence celle de la Résistance. Mes études m'ont mené à Aix-en-Provence puis à Lyon avant d'être nommé professeur en lycée à Morteau, sur la frontière suisse de nouveau. J'en ai profité pour suivre un cursus en sociologie/anthropologie, lequel m'avait tenté au début de mes études et surtout m'a permis d'être chargé d'enseignement à l'université de Besançon. C'est surtout là que j'ai rencontré celle qui allait devenir mon épouse, Florence, une jeune professeure documentaliste, venue de Nîmes et que j'ai naturellement suivie lorsqu'elle y est retournée.

Peut-on devenir Nîmois ou Gardois alors que rien dans nos origines ou notre passé ne nous rattache à la cité romaine, pas même le fil le plus ténu ? Je ne me suis guère posé la question tant le simple fait de vivre à Nîmes réalisait un rêve d'enfant. Fasciné par l'archéologie – comme la plupart des enfants – je me racontais qu'un jour je vivrais dans la plus romaine des villes de France, près de la Maison Carrée, où – ainsi le voyait mon esprit d'enfant – je pourrais faire des fouilles toute ma vie. C'est vrai, l'archéologie n'a pas été mon métier mais je dois dire que je ne suis pas insensible au fait de m'adresser ainsi à vous quelques heures seulement avant la grande soirée de soutien à la candidature de cette même Maison Carrée au Patrimoine mondial de l'Unesco.

En réalité, je dois à tous ceux dont j'ai croisé le chemin, ici dans le Gard, de me sentir Nîmois. Au premier rang d'entre eux, il y a mon épouse, bien entendu, et mon beau-père, Armand Cosson, professeur en khâgne au lycée Daudet, fondateur en 1980 avec Christiane Lassalle, Robert Debant, Raymond Huard et Maître Roger de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes. Armand Cosson est par ailleurs membre correspondant de l'Académie de Nîmes. En me proposant de candidater à sa succession dans le réseau des correspondants départementaux de l'IHTP, l'Institut d'histoire du temps présent, candidature qui fut retenue, il m'a littéralement mis le pied à l'étrier de la recherche et du métier d'historien.

Mon entrée à l'IHTP coïncidait avec une enquête programmée sur la perception et le vécu de la guerre d'Algérie en métropole, dirigée par Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault. Cette enquête a constitué un tournant sur le plan historiographique : pour la première fois, en effet, l'impact de la guerre sur la métropole était étudié à partir de l'ensemble des fonds de presque toutes les Archives départementales du territoire français. Dans ce cadre, mes premiers travaux ont porté sur la fin et la sortie de guerre : l'arrivée des Français rapatriés d'Algérie, la genèse conflictuelle des associations de rapatriés, le vécu du putsch des généraux dans le Gard, l'internement des activistes OAS au camp de Saint-Maurice-l'Ardoise...

Une histoire politique et culturelle du Gard en guerre d'Algérie qui a été pour moi un véritable enracinement. Pour le dire autrement, étudier le Gard au tout début des années mille-neuf-cent-soixante en analysant sa vie politique, ses réseaux culturels et associatifs, en épiluchant sa presse quotidienne et en observant ses actrices et ses acteurs au temps de ma petite enfance fut pour moi une manière de m'enraciner et renaître dans ce département, désormais le mien. Je peux vous dire que, lorsqu'on travaille sur les législatives de 1962 en descendant à l'échelle du canton, en scrutant les listes, les réunions, les scrutins, les résultats, les enjeux locaux et nationaux, il n'y a pas mieux pour fixer une solide géographie du département dans sa tête. Au fil du temps, la presse locale a pris l'habitude de me qualifier « d'historien nîmois », ce qui me ravit. La Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard m'a à plusieurs reprises offert une tribune pour exposer mes recherches. Je me suis encore davantage senti Nîmois quand Robert Chamboredon et Armand Cosson m'ont proposé d'en intégrer le bureau et, bien plus tard, lorsqu'il m'a fallu en assumer la présidence de 2019 à 2021. Aujourd'hui, dans cette salle des séances de l'hôtel de la rue Dorée, je dois vous dire que la question de savoir si je suis Nîmois ou non ne se pose plus : je suis désormais naturalisé Nîmois !

Mais être accueilli au sein de votre assemblée, je l'ai dit en préambule, implique avant tout des responsabilités. La première est de participer à vos travaux et à vos réflexions en apportant, dans la mesure de mes compétences, ma pierre à l'édifice. Mes travaux aujourd'hui ne sont plus spécifiquement centrés sur la guerre d'Algérie mais plutôt sur la présence des Algériens dans le département et se déploient dans deux directions. Algérien est ici un qualificatif qui renvoie exclusivement à une origine géographique, les Algériens d'avant 1962 (mon premier axe de recherche) étant de nationalité française tout comme les harkis (mon second axe) même si ces derniers doivent demander la reconnaissance de leur nationalité en arrivant en France.

Mon premier axe de recherche ambitionne de produire une histoire sociale de la communauté algérienne vivant dans le Gard entre 1936, au

moment où le Front populaire permet l'arrivée d'une communauté de près de deux mille personnes, et 1962, la fin de la guerre d'indépendance algérienne. Les Algériens vivent pour l'essentiel dans le bassin minier des Cévennes, principalement autour de La Grand-Combe et Alès et, bien entendu, au cours de ce quart de siècle, cette communauté évolue. Elle est de moins en moins exclusivement masculine, de plus en plus diversifiée dans ses métiers tout en restant majoritairement liée à la mine et elle présente des caractéristiques originales par rapport aux autres concentrations « nord-africaines » en métropole, comme on le disait alors. Il ne s'agit pas ici de détailler ces traits particuliers mais de dire simplement que je m'attache à saisir ces femmes et ces hommes dans leur quotidien comme dans leurs rapports avec les métropolitains, dans leurs revendications ou encore dans leurs relations avec les pouvoirs publics. La guerre d'indépendance affecte naturellement cette communauté algérienne, surtout à partir de 1956 quand le FLN se structure dans le bassin minier. Pour saisir tout cela, les sources policières sont incontournables autant qu'essentielles mais il est possible et même nécessaire de mobiliser d'autres regards. Actuellement, par exemple, je travaille sur ce que l'on a appelé les « faits divers nord-africains », tels que les rapportent *Midi Libre*. Les faits divers sont intéressants en ce qu'ils mettent en évidence des moments et des lieux où les choses dérapent et dégénèrent. Mais ils n'en sont pas moins un indicateur précieux de la réalité de ces moments et de ces lieux dès lors que l'historien prend soin d'en ôter le théâtral et le spectaculaire.

Le second axe de recherche m'a été proposé par la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien en janvier dernier. Son président, Jean-Christian Rey, a engagé la réalisation d'un mémorial harki sur un terrain cédé par l'armée à l'entrée du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise où ont vécu plus de huit cents harkis entre 1962 et 1976. Un parcours pédagogique et historique est également programmé dans le camp lui-même, toujours militaire, où s'entraînent les unités du 1^{er} Régiment étranger du Génie basé à Laudun-L'Ardoise. Avec l'approbation du comité scientifique du mémorial, présidé par l'historienne Fatima Besnaci-Lancou, j'ai été missionné pour définir et produire le contenu

pédagogique et scientifique du parcours ainsi que celui du mémorial. La découverte à proximité, en mars dernier, de tombes d'enfants de harkis, décédés au cours de l'hiver 1962-1963, a donné un écho médiatique important à ce projet. J'ai naturellement accepté cette mission qui me permet d'une part de poursuivre mon étude de la présence algérienne dans notre département jusqu'à la fermeture de Saint-Maurice en 1976 et, d'autre part, de me confronter en tant qu'historien à un grand projet de politique publique porté par des enjeux de mémoire, de réflexion et de transmission.

J'espère sincèrement, au travers de ces axes de recherche, pouvoir être utile à l'Académie.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie, pour votre accueil bienveillant.

Michel HERMET

Le vice-président accueille notre nouveau confrère en ces termes ;

Ici, la rue Dorée ;

Un entrepreneur parle à un entrepreneur.

Cher Monsieur, cher ami,

Quel plaisir pour moi que notre présidente, Anne Hénault, m'ait chargé de vous accueillir aujourd'hui, vendredi 2 juin, comme membre correspondant de notre compagnie !

J'aime cette image que dans l'un des temples nîmois de la culture, en tous cas dans le plus ancien et le plus prestigieux, un entrepreneur puisse accueillir un autre entrepreneur ; tout dans votre parcours montre, on va le voir, qu'entrepreneuriat et culture peuvent se conjuguer et, au cas particulier, clin d'oeil à votre activité de restaurateur, se nourrir.

Eduqué dans l'Hérault, à Vendargues et Montpellier puis formé dans les Alpes Maritimes, à Nice, c'est notre bonne ville de Nîmes que vous choisissez, il y a un peu plus de quarante ans, pour vous établir et pour y travailler.

Et pendant quarante ans, vous n'avez pas jeûné !

Vous avez mis en musique, allais-je dire, une vocation familiale, vous êtes fier d'appartenir à une famille de vignerons, une vocation plus tournée vers Epicure que vers les Stoïciens.

Mettre en musique, car le vin est pour vous un instrument, et quel instrument s'il est bien élevé et bien servi, pour jouer l'art de vivre.

En réfléchissant à votre parcours, et en vous lisant, la mystérieuse formule au fronton de notre porte, NE QUID NIMIS, RIEN DE TROP, m'a une fois de plus sauté à la figure. A-t-elle pour vous un sens protestant, il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup pour être ? A-t-elle le sens, au contraire, d'une exhortation pour toujours se surpasser pour obtenir et donner encore plus ?

Vous êtes donc restaurateur, vigneron et philosophe d'une certaine façon, mais avec un seul défaut : vous parlez trop bien anglais en ayant permis successivement à tous vos talents professionnels de s'épanouir dans un Steak House puis dans un Wine Bar.

On vous pardonne.

Vos parrains, Gabriel Audisio, Michel Belin, Daniel Jean Valade, un universitaire, un magistrat et un enseignant-monument ne s'y sont pas trompés, votre activité professionnelle, malgré les soucis qu'elle génère comme pour tous les entrepreneurs, est au service de la vie par les rencontres qu'elle suscite et qu'elle favorise. Rencontres que l'on sent au coeur du moteur qui vous anime. Vous aimez les artistes, vous aimez les poètes, vous aimez les gens : vous auriez dû faire de la politique. Dieu merci, vous êtes maintenant parmi nous à l'Académie.

Vous êtes chevalier du Mérite agricole et chevalier de l'ordre national du Mérite.

Bienvenue à vous.

RÉPONSE de Michel HERMET

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,

Lorsque mes parrains Messieurs Gabriel Audiosio, Michel Belin et Daniel-Jean Valade m'ont sollicité pour rentrer dans votre prestigieuse Académie, en tant que membre correspondant, j'ai accueilli cette nouvelle avec surprise et une certaine perplexité. Cependant, c'est avec émotion, excité par la curiosité, que j'ai accepté cet honneur en rejoignant votre docte assemblée. Ne restant pas, par ailleurs, indifférent à ce lieu chargé d'histoire. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Me voici donc devant vous comme un potache qui prend le chemin du lycée pour la première fois, souhaitant ardemment réussir mais avec la crainte et l'inquiétude de ne jamais décevoir. J'aimerais, aujourd'hui, vous parler de la « plus saine des boissons ». Le vin, ma passion. De mon enfance surgissent des souvenirs de vendanges familiales, expression d'une nostalgie ponctuée de senteurs de raisins pressés, de rires, de convivialité, de délicieux moments de partage et de réjouissances. De mon adolescence, je retiens la découverte du vin. Au restaurant du village où je venais travailler l'été, séduit par les puissants Gigondas et Châteauneuf du Pape. Puis, au Lycée hôtelier de Nice où la passion du vin me fut transmise par Monsieur Blandin, à l'époque Meilleur Sommelier de France. Depuis lors, cette passion ne m'a jamais quitté et le vin est devenu le compagnon de mon cheminement quotidien... Des vignobles du Rheingau, de la Moselle ou de Hesse Rhénane lors de mon séjour en Allemagne. Révisant mes cours d'œnologie, durant le service national. Et, m'orientant inexorablement vers la voie de la sommellerie à Beaune. Ce choix m'a permis de prendre conscience de

la fabuleuse culture que représentait le vin. A la disparition du papa, j'ai souhaité retrouver mes racines en replantant sa vigne. Depuis, je m'évertue à perpétuer son métier malgré les difficultés. Cette expérience se révèle être une belle leçon d'humilité. Depuis des millénaires, le vin scelle les amitiés, préside les grands moments de notre existence, qu'ils soient festifs ou tristes. Source d'inspiration dans tous les arts, le vin est par essence le plus apte à promouvoir le développement des qualités essentielles de l'homme, ce qui est la finalité de l'Humanisme. IN VINO VERITAS..... BONUM VINUM LAETIFICAT COR HOMINUM ... Depuis la plus haute antiquité, le vin acquiert une dimension religieuse.

Pour Homère, Dionysos n'a pas droit de cité sur l'Olympe. Le Dieu du vin n'apparaît ni dans l'Illiade ni dans l'Odyssée. Il n'a pas de demeure, erre de grotte en grotte et apprend à ses fidèles l'art de cultiver la vigne, de faire du vin et de boire ce breuvage riche en joie. Le premier culte du vin apparaît en Thrace, région de l'Asie mineure. Ce culte avait pour but de pousser à l'extase, en arrachant l'âme de l'existence habituelle. En Thrace donc, s'installe un culte. Les satyres accompagnant Dionysos ressemblent à des boucs. Ses fidèles portent des masques de taureau, de paon ou de lièvre. La plus ancienne fête du Dieu comporte un concours de buveurs de vin et la plus célèbre procession du Phallus sacré, porté par des jeunes filles, vêtues de blanc. Cette fête qui se déroule au printemps signifie le renouveau de la nature, la force sexuelle et surnaturelle renouvelée, la fertilité et la fécondité de l'être humain et de la nature. Ainsi, ces cultes printaniers entraînaient de nombreux excès. Les Bacchanales étaient des orgies collectives, souvent violentes et criminelles. Dionysos est le Dieu de l'Éternel présent dans une philosophie de l'instant. Dans la civilisation méditerranéenne, la vigne, avec l'olivier et le figuier, a toujours été considérée comme l'un des trois arbres fondateurs. Le vin, dans le livre de la Genèse, fait son apparition après le chaos purificateur du Déluge. En Mésopotamie, la vigne est identifiée à l'herbe de vie. La vigne est l'expression de l'immortalité. Ne dit-on pas l'eau de vie. Les tableaux représentant Adam et Eve, couvrant leur sexe d'une feuille de vigne, ne révèlent-ils pas le lieu où la vie prend racine ? La Bible met en garde le

peuple contre les excès : « Avec le vin, ne fais pas le brave, car le vin en a perdu beaucoup ». L'ivrognerie et l'intempérance, pouvant conduire au déshonneur, sont systématiquement condamnées par les prophètes. L'Écclésiaste dit que « bu modérément, le vin est la joie du cœur. Le vin est une récompense accordée par Dieu et méritée par le travail, par la vertu et la fidélité du peuple ». Pour Isaïe, la vigne du Seigneur Sabaoth, c'est la maison d'Israël. Le vin est récompense des pauvres et des fidèles du Seigneur, qui ont traversé le désert et atteint la frontière de la Terre Promise tant espérée. Pour en matérialiser la richesse abondante, ils ne trouvent pas d'autre emblème que la vigne. Ils y coupèrent un sarment et une grappe de raisins qu'ils emportèrent à deux sur une perche. Cette grappe unique représente l'Abondance. Une cérémonie commémore à Arbois ce lointain événement avec une grappe gigantesque pesant plusieurs dizaines de kilos et portée sur deux perches par quatre hommes.

Le partage du pain et du vin entre Abraham et le grand prêtre Melchisédech est le modèle du Christ donnant son corps brisé et son sang pour le salut de l'humanité. On retrouve ces symboles fondamentaux du pain et du vin dans l'Ancien testament, comme dans la Grèce antique, où on partageait avec son hôte, le pain et le vin au cours d'un premier repas, signifiant l'amitié partagée. Jusqu'à la Réforme, les vins de messe sont rouges, car ils symbolisent le sang du Christ et jusqu'au XIII^e siècle, on communie avec du pain et du vin. Le vin s'identifie au sang du Christ, écrasé par le pressoir. Ce sang versé pour une multitude sous la forme du vin a été un don offert au cours du repas de fête de la Pâque, fête de la délivrance du peuple juif. Symbole de la vie qui se transmet sans jamais être détruite. Ce caractère indestructible se retrouve chez les anciens Egyptiens ou en pays celtique, au point que les ossements étaient lavés avec du vin, comme une teinture d'éternité. La destinée du vin se trouve lié à celle du christianisme avec les Bénédictins et les Cisterciens qui développent la vigne au Moyen Age (Clos Vougeot, Châteauneuf du pape...). Les fêtes ne manquent pas avec, entre autres, les Rogations le jour de la Saint-Marc ou de la Saint-Vincent, patron et protecteur des vigneron. La mère de Dieu est parfois sollicitée pour s'occuper de la vigne. Ce sont les Madones de la Grappe, dont une des plus célèbres est

celle du tableau de Mignard au musée du Louvre. On sait l'influence qu'a exercée Marie sur son fils aux Noces de Cana. Le vin a pris naissance en Orient, mais comment est-il perçu dans l'islam ? On est amené à constater une ambivalence à l'égard du vin. La théologie coranique ne peut que suspecter l'alcool, « *œuvre démoniaque et satanique* » d'après la sourate V. 90-92. Le vin est une abomination inventée par Satan. Cette lecture des versets coraniques conduit à une répression menaçant l'alcoolisation. Mais le problème de l'interdit de l'alcool se complique lorsque d'autres sourates (XV|.6.9) affirment « *des fruits de palmiers et des vignes, vous tirez une boisson enivrante et un aliment excellent* » ou encore « *ô fils d'Adam, mangez et buvez, mais ne soyez pas excessifs, Allah n'aime pas les excessifs* ». Pour certains sultans, la philosophie du vin, apurée des interdits religieux, devient alors un art de vivre et une jouissance de la vie. L'échanson est l'intermédiaire entre le poète et la musique, comme il est le médiateur patenté entre l'homme et le divin. Le vin est le seul secours face à la réalité sombre, farouche et définitive de la mort. Le vin devient le bonheur saisi ou volé dans l'instant éphémère. Il est le célèbre « *Carpe Diem* » d'Horace. Sous l'influence du christianisme et de l'épicurisme, le vin n'est plus frappé d'interdit. Cette utilisation du vin comme lieu de résistance a été très vivace chez deux grands philosophes poètes comme Omar Khayyâm et Hafiz. « *Alors, qui boit du vin, si ce n'est le sage !* », demande Khayyâm, qui poursuit : « *puisque nul ici ne peut garantir un lendemain, rends heureux maintenant ton cœur malade d'amour; au clair de lune, bois du vin, car cet astre nous cherchera demain et ne nous verra plus* ». Le poète fait l'éloge du temps présent et de la jouissance de chaque instant. Déguster le vin est un long apprentissage. L'Art du vin est avant tout une philosophie de la sensualité. Le vin est un lubrifiant social symbole de convivialité. Le vin peut être aussi une boisson thérapeutique, reconnue par Platon et Hippocrate qui accusent l'eau de faire ronfler, éructer ou d'apporter la gale. Le vin est considéré comme antibiotique, diurétique. Il stimule les fonctions rénales. Le vin est calmant, analgésique. Il facilite la digestion. Bref, le vin renouvelle la force vitale. Horace l'affirme : « *Le vin est santé de l'âme. Il guérit les gens fragilisés et fatigués* ». Le vin et la vigne sont l'objet de l'inspiration artistique. La musique,

l'architecture, la peinture ont fait du vin un concept d'esthétique. Le vin a été loué par d'innombrables écrivains et poètes. C'est l'âme du vin elle-même, comme le proclame Baudelaire, qui envahit comme un torrent l'âme de l'homme. Le poète est lui-même dans l'intimité étroite du vin lorsqu'il entend « *L'âme du vin chanter dans les bouteilles, un chant plein de lumière et de fraternité* ».

Je conclurai par un extrait du Bourgeois gentilhomme : « *Les biens, le savoir et la gloire n'ôtent point les soucis fâcheux. Et ce n'est qu'à bien boire que l'on peut être heureux !* »

Merci pour votre attention.

Marie VIALON

M. le vice-président Alain Penchinat accueille notre nouveau confrère en ces termes.

Ici, Rue Dorée,

Un homme parle à une femme.

Mes hommages, Madame.

J'aime cette image, couleur un peu sépia pour beaucoup, d'un homme qui présente ses hommages à une femme qui les reçoit et qui les mérite.

Votre élection comme membre correspondant de notre compagnie, à l'initiative de nos confrères et consœur Audisio, Belin et Piquet, est l'hommage que vous méritez pour votre carrière accomplie d'universitaire et dont nous nous réjouissons de pouvoir, le plus fréquemment possible et à partir d'aujourd'hui, profiter des fruits.

Notre intérêt se double du penchant de notre Académie pour la terre que vous connaissez si bien et que vous chérissez, l'Italie.

Vous avez consacré toute votre carrière et toutes vos passions à ce pays, à la racine, avec la Grèce, de notre civilisation.

D'assistante de langue dans un lycée de Naples au tout début de votre carrière à professeur de première classe des Universités à Lyon, vous avez suivi le parcours professionnel des meilleurs dans votre spécialité : l'Italie et l'italien. Entre Naples et Lyon, vous avez été successivement en poste à Villeurbanne, Marcq-en-Barœul et Saint-Etienne.

Le goût de la transmission qui vous habite transparait, ô combien !, dans les multiples livres, manuels, catalogues, articles ou contributions révélées dans des actes de colloque. La liste est impressionnante, j'en ai relevé 114 (je sais compter comme notre confrère Ott) dans la liste que vous nous avez fournie et qui n'est peut-être pas exhaustive. Madame, vous mettez la barre haut, si j'ose dire.

Cela tombe bien, car notre Académie, je m'en réjouis et je l'encourage, aimerait, sous l'impulsion de notre confrère Audisio et notre consœur Piquet, renouer, tisser ou retisser plus exactement des liens formels, académiques et amicaux avec l'Italie dont Nîmes, la Rome française, dit-on, se sent si proche.

Vous pourrez nous aider, j'en suis sûr, à concrétiser cette ambition. Nous pensons à Vérone bien sûr, pas uniquement à cause de ses arènes sans toros, mais parce que, vous le savez, elle a une Académie et qu'elle est jumelée avec Nîmes au travers d'accords qui méritent d'être revivifiés. J'aimerais tant que l'on puisse organiser rapidement un voyage académique à Vérone à l'instar de celui organisé il y a quelques mois par notre consœur Deronne, dans le cadre de l'Arc Méditerranéen, à Carthage.

Madame, nous nous réjouissons de vous accueillir et, pour ma part, je suis sûr que vous trouverez une place parmi nous, permettant à notre compagnie de remplir toujours mieux la mission qu'elle porte depuis bientôt quatre-cents ans.

RÉPONSE de Marie VIALLO

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames les Académiciennes,
Messieurs les Académiciens,
Mes chers parrains,
Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades, qualités et fonctions.

Sans les protestations de fausse modestie de façade que l'on rencontre trop souvent dans les discours de réception, je vous remercie de la confiance que vous m'accordez en m'ouvrant les portes de votre cénacle et je remercie mes parrains qui m'ont portée sur les fonts académiques. C'est pour moi un honneur d'endosser l'habit de membre correspondant d'une Académie qui a compté dans ses rangs des femmes illustres, bien avant l'Académie Française !

Juste après avoir été informée de mon élection, il m'a été demandé de m'adresser à vous ... savamment ! Dès lors, il m'a fallu choisir le thème de mon intervention. Dans un premier temps, j'avais imaginé une interrogation philosophique sur la pertinence des valeurs académiques en 2023 alors que la feuille de route du parfait académicien a été signée au XVII^e siècle, soit quatre siècles plus tôt. Mais Polymnie, muse de la rhétorique, ne m'a pas prêté attention. Finalement, je suis revenue au culte de Clio, la muse qui a inspiré l'essentiel de ma carrière et je me suis souvenue d'une double rencontre.

Première coïncidence, depuis 1972, je consacre mon temps et mon énergie à l'étude d'un théologien vénitien du XVII^e siècle, Paolo Sarpi¹, de son œuvre, de sa pensée et de sa correspondance. Il est bien

1 - Paolo Sarpi (1552-1623) est un religieux entré dans l'Ordre des Serviteurs de Marie. Ouvert à de nombreuses sciences, il s'illustre en médecine, en physique (il propose à Galilée la loi sur la chute des graves), en mathématiques et il devient un célèbre canoniste, hostile aux tendances absolutistes du pouvoir pontifical. Lors de la crise de l'Interdit fulminé par le pape Paul V contre la République de Venise, celle-ci le prend à son service pour animer la résistance à Rome. Il noue des relations cordiales

évident qu'un ouvrage m'accompagne : la *Vita del padre Paolo Sarpi*, rédigée par son secrétaire et ami, publiée en Hollande en 1646 et traduite en français en 1661 par F.G.C.A.P.D.B. pour une publication chez Elsevier à Leyde. Derrière cette série mystérieuse de lettres, se cache votre François Graverol (1636-1694). Même si la lecture de l'original italien est essentielle, il est toujours enrichissant de comparer avec une traduction contemporaine ... à condition de connaître le traducteur. En l'occurrence, il n'est pas neutre de savoir que la vie du théologien canoniste catholique, opposé au pouvoir temporel des papes, a été mise en mots français par un juriste calviniste, lettré et frère de pasteur.

Seconde coïncidence. Quand l'étude de Sarpi me laisse un peu de répit, il m'arrive de m'intéresser à l'histoire locale lyonnaise. Un jour, il m'a été demandé des informations sur le temple protestant de Saint-Romain-au-Mont d'Or, une bourgade du val de Saône où je réside, afin de tracer la limite délicate entre réalité historique et fables locales. En effet, dans ce village - alors nommé Saint-Romain-de-Couson² - on a

(voire amicales) et épistolaires avec de nombreux personnages de son temps dont plusieurs théologiens protestants comme Philippe Duplessis-Mornay, Jean Diodati ou Jean Daillé, avec des gallicans comme Jacques Leschassier ou Jacques Gillot, avec des savants comme Galilée, Isaac Casaubon ou Daniel Heinsius. L'ouvrage qui va assurer sa renommée est l'*Historia del concilio tridentino* (Londres, John Bill, 1619) qui sera traduite en français une première fois par Jean Diodati (Genève, Pierre Chouët, 1621) avant de connaître de nombreuses rééditions dans toutes les langues.

- 2 - Bien qu'éloigné de Lyon, ce village a été choisi car il est le plus proche qui a été libéré de la tutelle de l'Église : en 1584, il a été cédé par l'archevêque de Lyon (Pierre d'Épinac) à Jehan II Croppet, d'une famille originaire de Villefranche où il a un office de notaire royal, et installé depuis le xv^e à Lyon siècle où il a une maison au n°14 de la rue du Bœuf. Voir Archives du Rhône, *Fonds Galle*, D. 593. Cette bâtisse a été construite au cœur du vieux village, dans le lieu-dit *Le Timple* (cette graphie transcrit vraisemblablement l'accent local). Les comptes du charpentier, conservés aux Archives Municipales de Lyon, permettent d'en faire une description grossière. Autour d'une cour fermée assez vaste, étaient distribués divers bâtiments, en face de l'entrée, s'élevait le temple : vaste rectangle s'ouvrant par deux larges portes en forme d'arcade en façade et éclairé de chaque côté par six fenêtres. Les autres constructions abritaient la bibliothèque, la salle du Consistoire, des logements, des écuries et des chambres communes ou particulières pour permettre aux fidèles de se

installé en 1630 un nouveau lieu *pour y estre fait l'exercice de ladicte Religion Prétendue Réformée* à la place du temple d'Oullins racheté en 1624 par le cardinal-archevêque de Lyon.

LA VIE
DV 805598
PERE PAVL

DE

L'ordre des Serviteurs de la Vierge;
& Theologien de la Serenissime
Republique de Venize.

TRADVITTE DE L'ITALIEN.

P A R

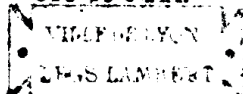
F. G. C. A. P. D. B.



A L E Y D E.

Chez JEAN ELZEVIER.

CLD 12 CLXL



Page de titre de l'exemplaire de la BM-Lyon

reposer et de se restaurer. En effet, pour venir de Lyon, les fidèles devaient parcourir deux lieues à pied (deux heures et demie de marche), à cheval ou en bateau par la Saône .

Le premier office y a été célébré le 12 août 1630³ ; il est demeuré en service jusqu'en octobre 1685⁴ ; son dernier pasteur était alors le nîmois Jean Graverol (1647-1718), frère de François.

On sait qu'il n'y a pas de coïncidence, il n'y a que des rendez-vous⁵. Je vais donc vous entretenir des frères Graverol mais une vérification préalable s'impose : en quatre siècles, les académiciens nîmois n'ont-ils pas déjà tout étudié à propos de ces personnages fondateurs ? Un épouillage minutieux des *Mémoires de l'Académie de Nîmes* me permet de constater que l'histoire moderne centrée sur le monde des Réformés du XVII^e siècle, occupe peu de place⁶ dans ces sources et la famille Graverol n'y est jamais citée.

3 - BM-Lyon, *Manuscrits Coste*, 438 : Procès-verbal et Lettres-patentes fixant à St-Romain-de-Couzon le lieu où ceux de la religion réformée peuvent avoir un temple. Lyon, les 22 et 27 juin 1630. BM-Lyon, *Manuscrits Coste*, 439/1, f. 1r-6r : Procès-verbal de la mise en possession du temple de St-Romain pour l'exercice de la religion réformée. Le 1^{er} août 1630, Hubert de Chaponay, conseiller du roi et lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon, enregistre la vente par Hugues Gropper d'une maison au lieu de St-Romain de Cozon pour l'exercice de la religion réformée. Malgré l'opposition de messire Daniel Coustier, curé de ce lieu de Saint Romain qui a dit qu'il s'oppose à l'établissement en ladite maison par eux prétendue acquise pour n'estre distante de l'église paroissiale du lieu que de deux ou trois cens pas, Hubert de Chaponay enregistre l'installation de ceux de la RPR.

4 - Contrairement aux dispositions de l'édit de Fontainebleau, cette bâtisse n'a pas été démolie car elle a été reprise par les Dames de la Propagation de la Foi (rien à voir avec la congrégation vaticane du même nom) pour y convertir de jeunes protestantes à la foi catholique. Encore debout vers 1900, le bâtiment est désormais réduit à ses fondations arasées mais encore visibles.

5 - Citation généralement attribuée à Paul Éluard.

6 - Les communications considérées : Charles Dardier, « Séjour à Nîmes en 1614 de Jean Diodati, de Genève », in *Mémoires*, VII série, tome IV (1881), p. 103-119. — Charles Dardier, « Séjour à Nîmes du pasteur et professeur genevois Bénédicte Turrettini », in *Mémoires*, VII série, tome VII (1884), p. 363-406. — Gustave Fabre, « Le premier pasteur de l'Église Réformée de Nîmes, Guillaume Maugé », in *Mémoires*, VII série, tome XV (1892), p. 109-116. — Gustave Fabre, « La Saint-Barthélemy à Nîmes » in *Mémoires*, VII série, tome XXXII (1909), p. 95-100. — Edgard de Balincourt, « Un des préliminaires de la révocation de l'Édit de Nantes », in *Mémoires*, VII série, tome XXXII (1909), p. 101-107. — Charles Delormeau, « Les cimetières protestants à Nîmes », in *Mémoires*, VII série, tome LXI (1980-82), p. 179-190.

François et Jean Graverol dans la République des Lettres

Même si la biographie de ces deux hommes est loin d'être parfaitement établie, j'entends m'arrêter maintenant sur leurs œuvres avec le truchement de Pierre Bayle, gardien de la République des Lettres, qui a évoqué à maintes reprises les travaux de François et Jean Graverol dans sa très abondante correspondance, le long d'une période qui court de 1674 à 1697⁷. Ainsi, pourra-t-on en esquisser un portrait intellectuel.

Pour mémoire, rappelons que Pierre Bayle est un fils de pasteur devenu professeur de philosophie et d'histoire qui a dû s'exiler en Hollande, à Rotterdam, dès 1681. En 1684, il y a créé le périodique de critique littéraire, historique et théologique intitulé les *Nouvelles de la République des lettres* pour laquelle et par laquelle il établit un réseau de correspondances et d'échanges de livres - souvent clandestins - avec l'Europe entière. Dans cette correspondance, il demande ou donne des informations sur les publications du moment, juge les auteurs et leur style, évalue leur place et leur pertinence dans les controverses et polémiques du temps.

Le premier des deux frères à être nommé dans la correspondance de Bayle est Jean, pasteur à Lyon ; en effet, pour rentrer de Genève, Bayle est passé par Lyon où il a écouté le prêche du jeune pasteur qui n'a que 28 ans ; son jugement de l'homme est aussi bref qu'élégique :

M. de Graverol ministre de cette Eglise a fait un petit traité en latin touchant l'accord des religions⁸. C'est un

7 - Elisabeth Labrousse (1914-2000), *Inventaire critique de la correspondance de Pierre Bayle*, Paris, Vrin, 1961. — Elisabeth Labrousse et Antony McKenna et al. (dir.), *Correspondance de Pierre Bayle*, Oxford, The Voltaire Foundation, 14 volumes, 1999-2017.

8 - Jean Graverol, sous le pseudonyme-anagramme de Johannes Rolegravius, *Tractatus de religionum conciliatoribus*, Lauzannæ, typis Martini Vigelii, 1674, 12°, dans lequel il réfute la *Réunion du christianisme*, Saumur, 1670, in-12° de son collègue Isaac d'Huisseau, déposé à la suite du scandale causé par son ouvrage.

jeune homme qui est fort savant et qui preche d'une belle maniere⁹.

L'année suivante, alors qu'il est à Paris, Bayle revient plus longuement sur cette rencontre lyonnaise et esquisse un portrait plus vif où les emportements de la jeunesse sont considérés avec beaucoup de bienveillance, surtout s'ils sont mis au service de la bonne cause :

Ce M. de Graverole est un jeune homme d'une profonde littérature, grand humaniste, grand poete et d'un esprit fort brillant. Il est ministre à Lyon où je le vis l'année passée et en receus cent honnetetés. Je l'entendis precher aussi, et je vous puis dire qu'il reussit fort en chaire. On trouve qu'il s'emporte quelquefois à des saillies et à des essors d'imagination, mais les personnes memes qui traittent cela de gasconnade¹⁰, demeurent d'accord que cela lui sied fort bien, et que jamais predicateur gascon n'a eu meilleure grace que luy à gasconner. Je vous reponds que le sermon que je luy ai oui faire, estoit bien solide et sentoit son grand esprit, qui va bride en main et qui ne laisse pas faire son imagination. Il composa un discours latin il y a 2 ans sur l'accord des religions, parce qu'on parloit fort que M. de Turenne vouloit les accorder¹¹. Ce traité a veu le jour, je ne sais si vous l'avez leu et quelle estime vous en avez, pour moi sans le lire je jugeai que M. Graverolle etant frais sorti des academies, avoit plutot deployé un stile fleuri et beaucoup d'applications et de beaux lieux communs qu'autre chose, car les jeunes gens donnent volontiers dans la tentation de faire paroître beaucoup de

9 - Lettre 58, de Pierre Bayle à Jacob Bayle, son frère aîné (1644-1685) ; Lyon, le 4 juin 1674.

10 - Le terme de « gasconnade » s'appliquait à tous les Méridionaux, bien au-delà des limites géographiques de la Gascogne.

11 - Turenne s'était formellement converti au catholicisme le 23 octobre 1668. Les réformés étaient de plus en plus fermement sommés de se rallier à la religion du roi.

lecture. Mais pour bien faire, il ne faut pas juger d'un livre sans l'avoir leu¹².

Si, en 1675, Bayle avoue ne pas avoir lu le traité de Jean Graverol, il a certainement comblé cette lacune puisque, dans une lettre à son frère du 26 novembre 1678, il cite le nom de Graverol et son traité comme une référence dans les polémiques du moment :

Je me souviens d'avoir veu à la fin du N[ouveau] T[estament] latin de Junius et Tremellius, un manuscrit du savant Phinées de Lupé, autrement M. Du Tillac. C'eut été une bonne nouvelle pour M. de Graverolle lors qu'il composa son joly petit traitté *De religionum conciliatoribus*. Il n'eut pas manqué de ranger M. Du Tillac parmi ses faiseurs de reunions, comme il a fait feu M. de Jaussaud, père du conseiller, dont il dit avoir veu le manuscrit qui refute M. de La Miletière à la verité, mais qui propose pourtant des voyes d'accommodement. Il parle aussi d'un certain Hillarius de Jauviac qui se presenta à un synode où presidoit M. Chamier¹³.

Désormais, Graverol prend toute sa place dans la littérature religieuse.

Dans sa quête constante d'informations sur les ouvrages qui paraissent et son souci de suivre la carrière des auteurs qu'il juge intéressants, Bayle s'interroge à deux reprises, à propos d'un ouvrage intitulé *L'Église protestante justifiée par l'Église romaine* qui vient de sortir à Genève et dont il suppose que l'auteur est Jean Graverol :

12 - Lettre 109, de Pierre Bayle à Jacob Bayle, son frère ; Paris, le 17 d'août 1675.

13 - Lettre 160, de Pierre Bayle à Jacob Bayle ; Sedan, le 26 de novembre 1678.

- Apprenez moi, s'il vous plaît, qui est l'auteur d'un livre qui nous est venu de Geneve¹⁴, intitulé *L'Eglise protestante justifiée par l'Eglise romaine en plusieurs points*¹⁵.
- Apprenez moi si M. de Graverolle a fait imprimer quelque chose ces années dernières, et si ce n'est point lui qui est l'auteur d'un livre intitulé, *L'Eglise protestante justifiée par l'Eglise romaine en plusieurs points* ; ce livre est imprimé à Geneve, chez Jean Louis Du Four, 1682¹⁶.

Dans ses *Nouvelles lettres critiques*, Bayle revient d'ailleurs sur ce travail par une référence élogieuse à la démarche intellectuelle de l'auteur qui s'attache à contextualiser les textes qu'il étudie :

Un de nos ministres a fait une réflexion qui peut avoir ici justement sa place. Il dit que l'aigreur qui paroît dans le stile de Calvin, "doit être imputée au siecle où il vivoit, qui n'étoit pas si poli que le nôtre ; [...] Qu'il faut distinguer les siecles des théologiens, comme les siecles des poëtes, et avoir quelque indulgence pour ceux qui se laissent emporter au torrent de la coûtume ; que si Calvin écrivoit aujourd'hui, il prendroit sans doute plaisir à se conformer à la douceur, et à la civilité du siecle où nous vivons".

Cela est fort bien pensé. Ce savant ministre joint à cela d'autres remarques qui méritent bien d'être luës¹⁷.

14 - [Jean Graverol], *L'Eglise protestante justifiée par l'Eglise romaine en plusieurs points*, Geneve, chez J. L. Du Four, 1682, in-12 ; xx-308 p. Il répond à un opuscule d'Etienne Le Camus (1632-1707), évêque de Grenoble, portant sur l'eucharistie.

15 - Lettre 204, de Pierre Bayle à Vincent Minutoli ; Rotterdam, le 16 de juin 1682. Originaire de Lucques, Vincent Minutoli (1639-1709) est un bourgeois de Genève où il exerce comme professeur de littérature et d'histoire.

16 - Lettre 206, de Pierre Bayle à Joseph Bayle, son jeune frère (1656-1684) ; Rotterdam, le 9 de juillet 1682.

17 - *Nouvelles lettres critiques*, lettre VI, § XI.

Donc, le *jeune homme qui prêche d'une belle manière* de 1674 est devenu sous la plume de Bayle un *savant ministre* qui mérite d'être lu. En 1683, emporté peut-être par son enthousiasme, Bayle s'intéresse à une dissertation latine de Jean Graverol sur les poèmes de jeunesse du théologien genevois Théodore de Bèze (1519-1605) et il ne tarit pas d'éloges auprès de son frère Jacob comme de son ami Vincent Minutoli :

- On imprime au meme lieu [i.e. Amsterdam] une dissertation latine de M. de Graverolles sur les *juvenilia Bezæ*¹⁸.
- La petite dissertation latine de M. de Graverol sur les *juvenilia Bezæ*¹⁹, est imprimée. Je l'ai luë avec bien du plaisir. La latinité est fort belle, et il y a des traits de lecture fort curieux. Le plaisir que je prens à la lecture de ces sortes de pièces, fait que je souhaite passionnément qu'il vous prenne envie d'enrichir le public d'un recueil de dissertations, et de pieces d'eloquence, dont vous avez déjà récité un bon nombre²⁰.

En 1685-86, avec les cruels bouleversements de la révocation de l'Édit de Nantes, la famille Graverol vit des temps difficiles. François, qui a cru trouver refuge en la principauté d'Orange a été rattrapé par la maréchaussée, il a abjuré mais il pourrit dans un cachot de la forteresse de Carcassonne. Claudine de La Farelle, leur sœur aînée qui a refusé d'abjurer, subit les tourments physiques et psychologiques de la répression jésuite au couvent des Ursulines de Sommières puis à l'hôpital de Valence dont le geôlier tortionnaire est Henri Guichard d'Hérapine *dit* La Rapine (1630-1705), homme de main de l'évêque

18 - Lettre 221, de Pierre Bayle à Jacob Bayle ; Rotterdam, le 12 d'avril 1683.

19 - Jean Graverol, *De Juvenilibus Th. Bezæ poematis Epistola ad N.C. qua Maimburgius aliiqve Bezæ nominis obtrectatores accuratè confutantur*. Amsterdam, apud Henricum Desborde, 1683, in-12°. Ces poésies, imitées des auteurs anciens et jugées indécentes, avaient été mises en avant par Maimbourg pour souligner l'immoralité de leur auteur

20 - Lettre 225, de Pierre Bayle à Vincent Minutoli ; Rotterdam, le 15 de juillet 1683.

convertisseur, Daniel de Cosnac (1628-1708). Quant à Jean, en sa qualité de pasteur, a été sommé de partir mais il a pu voyager avec sa femme et ses biens jusqu'à Amsterdam d'où, le 9 février 1686, il écrit une longue lettre à Pierre Bayle²¹. Après avoir remercié Bayle d'avoir fait une telle publicité à son *Église protestante* qu'il n'en reste plus un seul exemplaire chez les libraires, Jean Graverol raconte les tribulations de son frère qui l'ont poussé à une abjuration de façade puis il fait l'éloge de Jacob Spon, mort en exil à Vevey, le 25 décembre 1685. Ce médecin lyonnais, protestant, numismate²² et amateur d'antiquités est d'ailleurs ami de François Graverol et, comme lui, membre de l'Académie de Nîmes et membre correspondant des *Ricovrati* de Padoue²³. C'est cet éloge rédigé par Jean Graverol que Bayle publie dans ses *Nouvelles de la République des Lettres*²⁴ comme il le précise dans sa lettre à Minutoli du 8 juillet 1686²⁵ :

Vous aurez pû remarquer, si vous avez lû les premiers de mes *Nouvelles* de 1686, que M. Graverol me communiqua un éloge de M. Spon, peu après sa mort, qui fut inséré à la chaude.

Graverol a ainsi acquis la stature de correspondant de Pierre Bayle mais son départ pour l'Angleterre où il va servir comme ministre de l'Église française de Swallow-street puis de la Savoye semble tarir leurs échanges épistolaires.

À la fin de l'année 1690, la correspondance de Pierre Bayle révèle qu'il s'intéresse à un ouvrage, annoncé par Basnage dans son *Histoire des ouvrages des sçavants*²⁶, sur Samuel Sorbière, intitulé *Sorberiana* :

21 - Voir texte intégral en annexe.

22 - Jacob Spon lui a dédié son *Discours sur une pièce antique et curieuse du cabinet de Jacob Spon*, Lyon, chez Jacques Faëton, 1674, 32 p.

23 - Lettre 517, de Vincent Minutoli à Pierre Bayle ; Genève, le 15 février 1686.

24 - *Nouvelles de la république des Lettres*, février 1686, art. IX.

25 - Lettre 593, de Pierre Bayle à Vincent Minutoli ; Rotterdam, le 8 de juillet 1686.

26 - Henri Basnage de Beauval (1656-1710), *Histoire des Ouvrages des Sçavants*, août

M. de Beauval nous a annoncé dans son dernier journal un livre qui s'imprime à Toulouse sous le titre de *Sorberiana* ; il m'a dit qu'on lui a marqué que cela regarde les origines de la langue françoise. J'avois d'abord cru que ce seroit un recueil de ce que l'on auroit trouvé parmi les papiers de Sorbiere, et j'aimerois mieux que ce fust cela, que des origines de mots, parce que j'ai remarqué dans quelques endroits des ouvrages de Sorbiere, qu'il avoit préparé quantité de choses concernant les personnes et les écrits des savans de notre siecle qu'il avoit conus pour la plupart, car il aimoit fort à se fourrer partout et à se faire de fete, et sans doute il estoit capable de faire de bons recueils sur cela²⁷.

Bayle ne semble pas s'intéresser à l'auteur de cet ouvrage car il est plus fasciné par la personnalité dérangeante de Sorbière (1610-1670) ; ce protestant élevé à Nîmes était un libertin érudit, principal du collège d'Orange (où il a peut-être connu Graverol) ; fin 1653, il s'est converti au catholicisme par ambition pour devenir historiographe du roi. Il était réputé pour son appât du gain.

Les *Sorberiana* sont un florilège de citations, en latin ou en français, extraites des œuvres de Sorbière mais choisies par Graverol ; à défaut d'être profond, cela peut être divertissant, un seul exemple :

DESCARTES : J'admire l'esprit de M. Descartes de la même façon que j'admire ceux qui voltigent sur un cheval de bois [...] Celui-ci se demene vigoureusement sur ses fantaisies ; il pirouëtte, il fait le tour du moulinet et se tient long-tems en extase, ne touchant presque à rien de sa pensée mais je ne vois pas qu'il avance tant que quelques autres moins turbulens²⁸.

1690, art. xvii ; il devait revenir sur ce livre au mois de février 1692, art. xv, sous la rubrique « Extraits de diverses lettres ».

27 - Lettre 768, de Pierre Bayle à Claude Nicaise ; Rotterdam, le 23 de novembre 1690.

28 - François Graverol, *Sorberiana sive excerpta ex ora Samuëlis Sorbere. Prodeunt ex musæo Francisci Graveroli. Accedunt ejusdem tum epistola de vita et scriptis*

Sous la plume de Bayle, l'œuvre n'est pas associée au nom de François Graverol que pourtant il connaît et apprécie, puisqu'il l'a qualifié de *jurisconsultum eruditissimum* dès 1686²⁹. Par contre, il connaît bien sa bibliothèque ; en effet, dans une lettre à Minutoli, il fait référence au fameux manuscrit contenant les procédures menées par l'inquisition toulousaine entre 1281 et 1319, désormais célèbre sous le nom de *manuscrit Graverol*³⁰. À l'époque de la Révocation, ce document est cité par tous les propagandistes, catholiques comme réformés : Colbert, Jean Benoît, Bossuet qui s'est mis pour cela en relation avec Graverol, Jacob Spon, Pierre Jurieu, Pierre Bayle, Jacques Basnage. Après la mort de Graverol, il a été perdu³¹ mais des extraits ont été retrouvés, tout

Samuëlis Sorbriere et Joan. Bapt. Cotelier, tum epulæ feræ sive fragmenti marmoris nemausini explanatio, Tolosæ, typis Colomyez, 1691, p. 93. Dédicace de Guillaume-Louis Colomiès à M. de Pellisson-Fontanier, Maître des Requêtes. Plus tard, Graverol va établir une nouvelle édition française : *Sorberiana ou bons mots, rencontres agréables, pensées judicieuses et observations curieuses de M. Sorbrière*, Paris, Veuve Cramoisy, 1694, in-12, 246 p. Enfin, l'éditeur toulousain va donner une seconde édition augmentée : *Sorberiana, ou les pensées critiques de M. de Sorbières, recueillies par M. Graverol. Seconde édition, revue et augmentées de six nouvelles dissertations*, Paris, F et P Delaulne, 1695, in-12, 384 p.

- 29 - Lettre de Pierre Bayle à Theodoor Jansson van Almeloveen ; Rotterdam, le 7 mars 1686.
- 30 - Lettre 788, de Pierre Bayle à Vincenzo Minutoli ; Rotterdam, février, 1691 : Un nommé M. de La Valette, va publier une *Histoire des albigeois* et un dominicain de Carcassonne, nommé le Père Benoit, a donné celle des vaudois, où il a inséré des morceaux d'un manuscrit, qui est entre les mains de M. Graverol, contenant les actes des procès faits à plusieurs.
- 31 - Peu après la mort de Graverol, le pasteur genevois Antoine Léger écrit à Bayle à propos de ce manuscrit : « Il s'en est pourtant encore perdu une cette année ; c'est le gros volume qu'avoit M. Graverol de Nismes, qui contenoit des proces faits contre les vaudois et les albigeois. Il est mort, et ayant fait mention de ce manuscrit dans son testament, l'intendant de Languedoc l'a retiré, et en a donné 500 francs à la veufve. Ayant fait écrire à Nismes pour scavoir des nouvelles de ce manuscrit, j'ai appris ce que je viens de vous dire. Outre cela, on m'a envoyé des extraits qu'on a trouvés dans le cabinet de M. de Graverol sur une feuille de papier ; ils sont de l'année 1281 et l'extrait n'est que des 7 premieres pages du volume, comme cela est marqué. Les manieres de s'exprimer sont entierement semblables à celles qui paroissent dans ce que Limborch a fait imprimer ; et comme les Sentences de

récemment³².

Ce n'est qu'en 1693 que Bayle cherche à contacter François Graverol par l'intermédiaire de François Pinsson des Riolles, avocat au Parlement de Paris :

Je vous suis infiniment obligé des curiositez de literature dont vous avez la bonté de me faire part. Il y a long tems que je voudrois faire connoitre au savant et curieux M. Graverol combien je l'estime, et combien je lis ses ouvrages avec avidité, et avec profit. Si vous vouliez avoir la bonté, Monsieur, de le lui temoigner, et de luy demander pour moi la liberté de le consulter quelquefois ; je vous en aurois une tres grande obligation. M. de Larroque doit m'envoier les *Sorberiana* ; et je le prie aujourd'huy d'y joindre les épîtres de Bunellus³³ que M. Graverol a ornées de notes savantes et curieuses et telles qu'il me les faut pour le *Dictionnaire* auquel je travaille. Je souhaite qu'il publie bientot les lettres ecrites à Sorbière avec les dissertations qu'il y dut joindre. Je suis seur que j'y apprendrai cent choses dont j'ornerai mon ouvrage, en rendant l'honneur à qui l'honneur, et en couronnant la source selon le precepte des Anciens³⁴.

Un mois plus tard, Bayle veut également lire l'éloge que François Graverol vient de rédiger sur Jacques de Ranchin, président du Parlement

l'Inquisition de Tholose imprimées par les soins de Limborch sont de l'an 1307 jusqu'à 1323 (ce me semble) le manuscrit de M. Graverol contenoit les proces des 20 années precedentes ou environ ». Lettre 1085, d'Antoine Léger (1652-1719) à Pierre Bayle ; Genève, 7 fevrier 1696.

32 - Daniel Toti, « François Graverol e un manoscritto perduto dell'Inquisizione di Tolosa », in *Riforma e movimenti religiosi*, 8 (2020), p. 215-289.

33 - Pierre Bunel, *Epistolæ familiares cum notis Francisci Graverol Nemausensis J.U.D. et Academici Regii. Additâ præfatiunculâ ad Joannem et Jacobum, liberos suos, in quâ de ratione opusculi et vita Bunelli disseritur*, Tolosæ, Guillelmum Ludovicum Colomiez, 1687, in-8 ; xii-209 p. Dédicace de l'éditeur aux Capitouls de Toulouse.

34 - Lettre 902, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam, le 8 de janvier 1693.

de Toulouse³⁵, et il s'adresse encore à Pinsson³⁶. Pinsson a bien fait son office mais on ne sait pas si les deux hommes ont échangé directement car aucune lettre de François Graverol à Bayle n'a été retrouvée malgré des promesses d'échanges de livres évoqués dans une lettre à Pinsson :

Je manque de termes qui me satisfassent, Monsieur, pour vous temoigner la grande reconnoissance que je sens de la bonté si officieuse et si obligeante avec laquelle vous avez escrit sur mon sujet à l'illustre M. Graverol. [...] Mais puis que vous avez si bien commencé, ne vous laissez point de me rendre vos bons offices, aiez la bonté de temoigner à cet illustre ami que l'honneur qu'il me fait me comble et de gloire et de reconnoissance, et qu'au premier loisir j'aurai la satisfaction de le lui marquer moi meme. Les pieces de sa composition dont il me veut faire present me sont infiniment precieuses³⁷ ;

et les livres sont passés de Nîmes à Rotterdam, via Paris, par le pasteur Turretini puis l'imprimeur parisien François Janiçon qui peut écrire à Bayle :

Je me sers Monsieur de cette occasion qui m'a été indiquée par Monsieur Turretin pour repondre à vôtre derniere lettre du 25 du mois passé et pour vous faire tenir quelques petits livres, ou pieces, qui m'ont été remis de la part de M. Graveroles de Nîmes³⁸.

35 - Jacques de Ranchin (1606-1692) est décédé le 31 juillet 1692 à Toulouse. Président au Parlement de Toulouse et membre fondateur de l'Académie de Castres, il est surtout connu pour son activité au sein de cette académie et pour sa bibliothèque particulièrement riche.

36 - Lettre 906, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam, le 12 de février 1693.

37 - Lettre 929, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam le 25 de juin 1693.

38 - Lettre 933, de François Janiçon à Pierre Bayle ; Paris, juillet-août 1693.

et Bayle remercie Turretini³⁹ et Pinsson :

J'ai reçu Monsieur, les lettres de Bunel et les memoires pour la vie de M. Le Fevre⁴⁰ dont notre illustre M. Graverol m'a fait present : je vois par votre lettre qu'il m'a envoyé aussi une dissertation sur une medaille et une lettre latine à M. Ciampini et que vous avez eu le soin officieux et obligeant de remettre ces deux pieces à M. Jannisson. Mais je n'ai reçu que les deux livres ; je m'en vais examiner comment les deux autres pieces ont pu s'egarer, et s'il n'y aura pas moyen de les trouver, car je ne voudrois pas perdre de choses aussi precieuses que celles là et qui me viennent de cette maniere. Je mets tant de lettres aujourd'hui sous le couvert de notre bon ami Monsieur de Larroque que pour ne pas trop grossir le paquet, je differerai jusques à une autre occasion d'ecrire à M. Graverol pour lui marquer ma reconnoissance et l'admiration que j'ai pour sa belle et brillante erudition. Ayez la bonté Monsieur de lui faire mes excuses, et de lui temoigner l'embarras où je suis à cause que les pieces de ma facon que je souhaiterois de lui envoyer etant de contrebande je ne sai dans quel paquet les fourrer⁴¹.

mais il va *différer jusques à une autre occasion d'ecrire à M. Graverol*. L'occasion ne se présente pas en octobre :

Je differe encore jusques à une autre occasion, d'ecrire à notre illustre ami, M. Graverol ; faites lui en attendant,

39 - Lettre 936, de Pierre Bayle à Jean-Alphonse Turretini ; Rotterdam, le 20 aout 1693 : Les remercimens particuliers que je vous dois, Monsieur, du soin que vous avez pris de m'envoyer la lettre de M. Jannisson et deux livres de M. Graverol, me font prendre la resolution de vous ecire aujourd'hui pour vous temoigner ma reconnoissance.

40 - François Graverol, *Mémoires pour la vie de Tanaquil Le Fèvre dans une lettre écrite par M. Graverol à M. Lafaille*, Avignon, chez Pierre Offray, 1686, 66 p. et Toulouse, G-L. Colomiez, 1686, in-12.

41 - Lettre 944, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam, ce 17 de septembre 1693.

je vous en conjure Monsieur, les assurances de mes respects⁴².

Par contre, en novembre, l'occasion semble enfin se présenter :

Voilà enfin ma réponse à M. Graverol⁴³ ; mais il joue de malchance :

Je crains donc que ma lettre ne soit égarée pour jamais ; j'en suis inconsolable à cause que vous aurez pu me soupçonner d'avoir mal répondu à mon devoir par rapport au paquet que l'ami de M. Turretin m'a donné de votre part. [...] Je vous adressois une longue lettre pour M. Graverol. Si tout cela est perdu, que je suis à plaindre, car le peu de loisir que j'ay m'ôte la liberté d'écrire, et j'ai une repugnance insurmontable à écrire deux fois sur la même matière⁴⁴.

et François Graverol ne recevra jamais cette lettre de remerciements ; d'autant plus qu'il va mourir, le 10 septembre 1694, âgé seulement de 58 ans.

Bayle va lui faire un bel éloge :

J'ai appris avec bien de la douleur la mort de notre ami de Nîmes, M. Graverol. Il est mort, m'a t'on dit bon protestant, et a vérifié la maxime de Lucrece, *nam veræ voces tum demum pectore ab imo eliciuntur et eripitur persona manet res*⁴⁵. Cela, je m'assure, ne vous empêchera point de lui faire une inscription⁴⁶.

42 - Lettre 947, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam, le 1er octobre 1693.

43 - Lettre 955, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam le 19 de novembre 1693.

44 - Lettre 959, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; le 21 décembre 1693.

45 - Lucrèce, *De Natura rerum*, III, 57 : « C'est seulement alors que des paroles sincères jaillissent du fond du cœur, que le masque est arraché, et que la réalité se montre à nu ».

46 - Lettre 1014, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam, le 18 novembre 1694.

C'est aussi un bel hommage qui lui est rendu par l'abbé de Villeneuve-lès-Avignon, Jean-Antoine de Charnes (1641-1728), dans sa lettre à Bayle :

Si le pauvre Graverol vivoit encore nous aurions fait ensemble de bons festins de tant de mots aussi bien apprestés que le sont ceux dont votre ouvrage est rempli mais, depuis sa mort et la transmigration de nos amis protestants, je n'ay plus dans ce canton avec qui parler de livres⁴⁷.

Pendant ce temps à Londres, Jean Graverol poursuit sa carrière de controversiste mais il semble s'être refermé sur les questions strictement liées à son église même s'il utilise la puissance industrielle du monde de l'édition hollandais. En effet, il entre en polémique avec le théologien anglais Thomas Burnet, autour d'une lecture de la Genèse et une interprétation du péché originel, et il répond par la publication à Amsterdam d'un *Moses Vindicatus* qui intéresse Pierre Bayle. Celui-ci en parle à Pinsson des Riolles dans deux lettres :

Vous savez sans doute que M. Graverol a un frere qui est ministre en Angleterre. Il est docte, et il a publié depuis quelque tems un livre intitulé *Moses vindicatus*⁴⁸ pour répondre à quelques objections du docteur Thomas Burnet qui dans ses *Archæologiæ philosophicæ*⁴⁹ a proposé divers doutes contre le sens literal de l'histoire de la chute du premier homme. Il pretend que Moyse a caché le fait sous des emblemes et des apologues à la

47 - Lettre 1311, de Jean-Antoine de Charnes à Pierre Bayle ; Villeneuve-lès-Avignon, ce 4 octobre 1697.

48 - Jean Graverol, *Moses vindicatus, sive Asserta historiae creationis mundi aliarumque : quales à Mose narrantur; veritas. Adversus CL. v. T. Burnetii S.T.D.* « *Archæologias philosophicas* », Amstelodami, apud Georgium Gallet, 1694, in-12°.

49 - Thomas Burnet (1635-1715), *Archæologiæ philosophicæ, sive Doctrina antiqua de rerum originibus*, Londinii, G. Kettilby, 1692, in-4° ; 358 p. A la suite de cette publication, Burnet a été sommé de quitter ses fonctions à la Cour de Guillaume III, en novembre 1695.

maniere des Orientaux. M. Graverol croit que c'est faire injure à Moïse, et il fait son apologie. Il a fait inserer une lettre là dessus dans le nouveau journal de Rotterdam où il remarque que le livre de ce docteur a scandalisé les bonnes ames, et lui fait du tort⁵⁰.

On notera que Jean est introduit comme frère de François ; ce qui révèle une manière de hiérarchie dans l'esprit de Bayle.

M. Burnet a bien la mine de rien croire sur l'histoire de la chute du premier homme : pour le moins il donne clairement à entendre que Moïse n'en a point rapporté le fait littéralement, mais voilé sous une maniere d'apologue ou d'emblemme selon la maniere des Orientaux. Vous verrez dans le dernier journal de M. Basnage⁵¹ l'extrait du *Moses vindicatus* de M. Graverol, le ministre, qui a répondu quant à ce point à M. Burnet⁵².

Peu après, Jean Graverol publie un ouvrage contre les sociniens antitrinitaires protestants qui prospèrent à Londres autour du pasteur Jacques Souverain (1645-1699) et se heurtent à l'hostilité de leurs collègues de l'église de la Savoye et de l'église de Threadneedle Street comme un « arminien à outrance ». Graverol fait paraître à Amsterdam les *Des points fondamentaux de la religion chrestienne*.

M. Graverol, ministre françois à Londres, vient de publier un petit livre sur les points fondamentaux de la religion chretienne⁵³. Il en donne en passant un coup de bec dans

50 - Lettre 984, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riollles ; Rotterdam, ce 27 mai 1694.

51 - Basnage de Beauval, *Histoire des Ouvrages des Sçavants*, mai 1693, art. XII ; août 1693, art. XIII ; novembre 1693, art. XI ; avril 1694, art. IV. — Voir aussi sa lettre du 19 mai 1694 à François Janiçon, in H. Bots et L. van Lieshout, *Contribution à la connaissance des réseaux d'information*, n° 30, p. 46.

52 - Lettre 1000, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riollles ; Rotterdam, le 26 de juillet 1694.

53 - Jean Graverol, *Des points fondamentaux de la religion chrestienne*, Amsterdam, G.

sa preface à M. Le Clerc, mais il en veut principalement à quelques modernes demi-sociniens en Angleterre⁵⁴.

Après cette date, il n'est plus fait mention des Graverol dans la correspondance de Bayle ; peut-être n'était-il pas intéressé par l'*Histoire abrégée de Nîmes* que Jean va publier à Londres en 1703.

Au terme de cette digression, j'ose espérer que mon propos vous aura proposé un tableau intéressant des œuvres et un portrait intellectuel vivant de deux hommes qui ont contribué à la fondation de cette Académie que vous m'invitez à rejoindre. À défaut du génie, j'espère avoir concédé à mon auditoire la brièveté, cette petite sœur du talent.

Annexe

Lettre de Jean Graverol à Pierre Bayle⁵⁵

On ne peut se resoudre qu'avec peine à vous écrire, parce qu'on craint de vous faire perdre des momens que tout le monde a sujet de ménager. C'est ce qui a suspendu jusqu'icy les remercîmens que je vous doÿ pour l'honneur que vous m'avez fait dans vos *Nouvelles Lettres*. L'acueil que mon *Église protestante justifiée par l'Église romaine* a reçu du public m'a été moins sensible que l'aprobation que vous donnez à l'endroit de ce livre que vous avez jugé digne de faire entrer dans le vôtre. Cet acueil a été néanmoins si favorable, qu'il m'a été impossible de trouver chez les libraires un seul exemplaire de ce petit ouvrage, pour porter avec moy dans cette heureuse et agréable retraite où la Providence de Dieu m'a conduit.

Si mon frère aîné estoit en estat de vous remercier de la maniere honeste et obligeante dont vous avez parlé de luy dans un des derniers

Gallet, 1697, in- 8 ; xvi-110 p.

54 - Lettre 1304, de Pierre Bayle à Hervé-Simon de Valhébert ; Rotterdam, le 26 de septembre 1697.

55 - Lettre 512, de Jean Graverol à Pierre Bayle ; Amsterdam, le 9 février 1686.

volumes des *Nouvelles de la république des lettres*⁵⁶, je ne doute pas, Monsieur, que vous n'eussiez reçu desja des marques de sa reconnoissance. Mais suivant les dernières lettres que j'ay reçues du Languedoc, la violence qu'on fait à sa conscience le rend incapable, non seulement d'achever ses notes sur les lettres de Sadolet qui n'ont point encore vû le jour, mais aussi d'en écrire luy même aux personnes qu'il honore le plus. Il n'avoit rien oublié pour se garantir de la cruelle nécessité où l'on a réduit une infinité de personnes. Il avoit tâché de se sauver sous l'habit d'un laquais. Ce moyen n'ayant pas reüssi, il s'estoit rendu marchand vendeur d'estampes et de petits livrets. Quelque déguisé qu'il fût, on le reconnut dans quelc'un des lieux écartez où il alloit vendre sa marchandise, en s'aprouchant peu à peu des limites du royaume. Il s'avisa d'un autre expédient, si grande estoit l'envie qu'il avoit de mettre au large sa conscience. Un jeune homme de ces provinces, nommé M. Tollius⁵⁷ devoit revenir dans son pais. Il le pria de souffrir qu'il l'accompagnât comme s'il eût esté son gouverneur. Cette nouvelle metamorphose n'eut pas plus de succez que les deux autres. L'Eglise romaine, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, qu'il devînt sa proye, luy fit dresser tant de pièges, qu'il ne put éviter de tomber entre ses mains. Les efforts des prestres et des moines et de l'evêque de Valence⁵⁸, le fameux orateur du clergé de France, le judicieux auteur de la harangue qui a tant fait de bruit dans le monde⁵⁹, ce nouveau Simon qui par ses ruses fut cause de nos premiers malheurs ; le noir cachot où il le fit ensevelir, les soldats dont on remplit sa maison, les grandes promesses qui luy furent faites, la peur qu'on luy donnoit de luy faire finir ses jours dans le fort de Brescou, la perte de son bien, la dispersion

56 - Dans les *Nouvelles de la république des Lettres* de mai 1685, art. I, Bayle avait annoncé la parution d'un ouvrage de François Graverol compilant les lettres que le cardinal Jacques Sadolet (1477-1547) a écrites à de nombreux princes chrétiens, en sa qualité de secrétaire du pape Léon X.

57 - Il s'agit sans doute de Jacob Tollius (1633-1696) philologue hollandais.

58 - Il s'agit ici de Daniel de Cosnac (1631-1708).

59 - Jean Graverol fait ici allusion à *la Harangue faite au roi, à Versailles le 14 juillet 1685, Par M. l'illustrissime et récérendissime Daniel de Cosnac, évêque et comte de Valence et Die*, Paris, 1685, in-4°.

de toute sa famille, tout cela ne fut pas capable de l'affoiblir. Il n'a pû se laisser gagner qu'aux larmes de sa femme, qui le conjuroit d'avoir pitié d'elle, par l'enfant qu'elle estoit sur le point de mettre au monde, et que ses grandes souffrances ont fait mourir dans ses entrailles. Il n'eut pas plûtôt cédé à ce puissant stratagème que les ennemis de sa foy firent agir, qu'il se repentit de l'avoir fait. Dans peu de momens sa conscience se réveilla. Et pour reparer le tort qu'il luy avoit fait, il dit hautement qu'il n'iroit jamais à la messe. Vous savez, Monsieur, que nous ne sommes plus au temps de ceux qu'on appelloit *libellatici*⁶⁰. Il faut assister au sacrifice, ou estre sacrifié au ressentiment de la plus cruelle de toutes les religions. On a eu pourtant quelque indulgence pour mon frère. Car on s'est contenté de le releguer à Carcassonne.

Je plains beaucoup moins M. Spon⁶¹, qui est mort dans un païs de liberté, que ceux qui sont contrains de vivre dans cet affreux esclavage, ou la dureté des hommes fait moins souffrir les gens que les remords de leur conscience. Je regretterois plus que je ne fais la perte de cet excellent homme si le peu de santé dont il jouïssoit depuis long temps n'y eût préparé ses amis. Je suis pourtant assuré que sa mort vient moins de cette cause que de la douleur que luy faisoient sentir les maux qu'il voyoit souffrir à l'Eglise de Dieu, pour la quelle il avoit un amour et un attachement à toute épreuve. Et il a bien fallu qu'il l'ait eu. Car on a mis tout en usage pour nous le ravir. Je ne pouvois m'empescher de m'applaudir, d'avoir parmi mes auditeurs un homme qui faisoit plus d'honneur à la vérité par sa piété, qu'au corps des medecins par sa science, ni à la République des Lettres par les beaux ouvrages dont il l'enrichissoit de temps en temps. Je ne donne rien à l'amitié qu'il avoit pour moy, ni à l'estime que j'avois pour luy. La vérité seule me fait

60 - Pour échapper à la persécution de Dèce (vers 250), des milliers de chrétiens ont accepté de faire des sacrifices de façade aux dieux païens en se procurant des « *libelli* » certifiant qu'ils avaient fait de tels sacrifices.

61 - Le Lyonnais Jacob Spon était ami de François Graverol et, comme lui, antiquaire, numismate et membre de l'Académie de Nîmes et correspondant des *Ricovrati* de Padoue.

parler. Monsieur son père⁶² estoit sans contredit un homme rare et tres digne des beaux éloges que vous luy avez donnez. Mais il mérite bien autant que vous dressiez à sa mémoire un semblable monument, qui luy fera, à mon avis, plus de gloire que les plus superbes inscriptions qu'on fait graver sur l'airain ou sur le marbre. Je n'ay jamais connu personne qui eût plus à cœur son salut, ni qui en prit plus de soin. Il preferoit à toutes les considérations du monde le service de Dieu, au quel il s'adonnoit sans faste et sans hypocrisie. Il aimoit sur tout à faire du bien aux pôvres. On n'en auroit rien sù pourtant, s'il se fût contenté d'en soulager quelques uns, luy qui ne passoit pas pour le plus riche médecin de Lyon ; bien que nul ne luy disputât la gloire d'estre le plus habile de France. Mais il estoit impossible que le grand nombre des bonnes œuvres qu'il faisoit demeurât long temps caché. Son humilité estoit presque sans exemple. Et sa modestie pouvoit donner de la confusion à une infinité de personnes, qui n'estant pas capables de comprendre la moitié des choses que M. Spon pouvoit leur enseigner, osent faire plus de bruit que s'ils estoient aussi savans que luy. L'insensibilité qu'il avoit pour l'éclat de sa reputation n'estoit pas la moindre de ses vertus. Et je ne sçay si l'on ne doit pas estimer autant le plaisir avec le quel il entendoit louer ou il loüoit luy même les autres. Les fieres et violentes invectives de La Guilletière ne luy donnerent aucune altération. Et il se contenta, en le refutant modestement, de le convaincre invinciblement d'avoir fait en un fort petit volume cent treize fautes d'une tout autre nature que celles que cet audacieux escrivain entreprit de luy reprocher. La fermeté de son esprit parut aussi dans la manière dont il reçut l'affront que l'illustre auteur que vous voyez de si pres luy fit dans un de ses incomparables ouvrages. Il méprisoit également les louanges et les injures, parce qu'il estoit au dessus des unes et des autres. La bile sembloit ne point entrer dans la composition de son corps. Et il eût esté immortel, si les hommes ne mouroient que par les emportemens de la colére. Son esprit et son cœur estoient toujourns dans une même assiette. On n'a peut estre jamais vû de flegme pareil au sein. Il parloit peu mais

62 - Charles Spon, médecin lyonnais, dont l'éloge a été publié par Bayle dans les *Nouvelles de la république des Lettres*, juillet 1684, art. V.

il parloit bien et sagement, et toujours sans passion. Et ses réponses brèves, froides et seiches avoient souvent l'air des apophthèmes des anciens philosophes, aus-quels il ressembloit aussi luy mesme en bien des choses. Quel dommage, disoient les prétendus catholiques, qu'un si honeste homme soit huguenot ! Le peuple n'admiroit pas d'avantage sa vertu que les gens de lettres sa science. Ses productions, dont vous avez donné au public un fidelle catalogue, sont une preuve de son érudition dont on croit que le temps augmentera la force. En un mot, il estoit extraordinaire presque en toutes choses. Son merite luy attiroit moins d'envie qu'à nous. Et comme si par sa sagesse il eût changé les cœurs de ses collègues et de tout le monde, nul ne luy envioit l'estendue de ses connoissances, qui pouvoit l'empescher d'envier la science de personne. Mais chacun estoit comme forcé d'envier à nôtre Religion la fidélité inviolable qu'il a toujours conservée pour elle. Il a esté avantageux aux autres savans qu'il soit mort jeune. S'il eût vescu long temps, personne n'auroit paru savant auprès de luy. Voila, Monsieur, un beau champ que je fournis à la delicatesse de vôtre plume. Comme personne ne connoissoit mieux M. Spon que moy, vous ne sauriez attendre de plus fidelle mémoire des endroits par où il mérite d'estre loüé.

Avant que de finir ma lettre, je vous prie d'agrèer que je vous envoie un extrait fidelle des epitaphes de Germain Audebert et de son fils. Si je les eusses reçues dans le temps qu'on me les avoient promises, je les aurois ajoûtées à la petite apologie latine de Théodore de Bèze qu'une occasion singulière m'obligea de donner au public. Une pièce si autentique me paroît seule capable de mettre fin à la calomnie atroce dont on a jusques icy chargé la mémoire de cet excellent serviteur de Dieu, par quelque évasion qu'on tâche d'en éluder la force. Et vous rendrez un service signalé à la vérité, si vous donnez au public ce nouveau moyen de la défendre.

Pardonnez, s'il vous plait, la longueur de ma lettre au plaisir que je me suis fait de m'entretenir avec vous. Je briguois depuis long temps

l'occasion de vous faire connoître que je suis avec une tres parfaite estime Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

J. Graverol

Les nouveaux membres correspondants sont chaleureusement applaudis. Monsieur le vice-président invite l'assemblée à venir partager une coupe de champagne dans les salons du premier étage.

La séance est levée à 17 heures.

Séance du vendredi 9 juin 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

Sont présents : Mmes Marès, Mazauric, Poujoulat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Emmery, Meine, Salenson, Simon, Simula, Stephan, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Herrmann, Pallier, Picquet, Prat. MM. Bruguerolle, Desplan, Fougères, Iancu, Meunier, Mutin, Penchinat, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Béné, Giacomoni, Léoni. MM. Beynet, Canonge, Jacques Cadène, Feller, Hermet, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ribstein, Teissier.

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon. MM. Artus, Chillet-Pijac, Krabch, Mercier, Ott, Pontvieux, Rodier, Rouanet de Lavit.

Monsieur Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 2 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

- Mme la présidente Anne Hénault a représenté notre compagnie à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Académie des sciences d'Outre-Mer qui s'est déroulée le vendredi 26 mai dans le

grand amphithéâtre de Paris-Sorbonne. Le compte-rendu de cette cérémonie est accessible sur notre site web.

- Nous avons appris la nouvelle organisation de l'Ecole antique. Notre confrère, membre non résidant, Michel Christol a accepté la présidence. Dominique Darde, présidente sortante et notre confrère, membre résidant, Pascal Trarieux deviennent vice-présidents. Nous leur souhaitons la plus grande réussite au sein de cette association si chère à Christiane et Victor Lassalle.

Le président de séance Bernard Cavalier accueille à présent notre conférencier, Christian Feller, membre correspondant, pour sa communication intitulée : « *Agriculture, sol et changement climatique* ».

Mon cher confrère,

Terre, vers de terre, pédologie. Pour qui ferait une lecture trop cursive de votre parcours, il y aurait de quoi allumer les warnings. Je me permets de préciser que ce terme, bien que d'origine anglo-saxonne est parfaitement utilisable dans cette assemblée puisqu'on le trouve dans « le Petit Larousse » depuis le siècle dernier. Warning, disais-je donc, avec la mention : Attention monomaniaque !

Voilà bien le risque que prendrait effectivement celui qui ferait un survol trop inattentif et rapide de votre carrière. En fait, il n'en est rien et votre passion pour l'étude des sols n'a rien à voir avec une quelconque obsession. Bien au contraire, votre intérêt pour cette discipline est le fruit d'une réflexion et d'un cheminement qui ont su donner du temps au temps pour mûrir avec les années.

Voyons plutôt :

Lors de votre réception dans notre compagnie, le président Bernard Simon soulignait l'éclectisme de votre formation, puisque riche d'une maîtrise et d'un doctorat de 3^e cycle de chimie, obtenu à la faculté des sciences de Jussieu, vous êtes allé poursuivre votre cursus à la faculté

de pharmacie Louis Pasteur, à Strasbourg, pour y obtenir un doctorat en chimie organique. Il faut dire qu'entre-temps, vous aviez fait votre service national en tant qu'enseignant à Constantine en Algérie.

Après votre mariage, c'est le grand large qui vous appelle. En accord avec votre épouse, vous décidez alors d'élargir l'espace de votre tente en vous engageant à l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique d'Outre-Mer, actuellement Institut de recherche et de développement (IRD)). Vous allez beaucoup voyager. Du Sénégal à Dakar et à la brousse africaine, en passant par Madagascar et le Brésil, vous avez beaucoup *bourlingué* à travers le vaste monde avec toujours des retours dans votre *Ithaque* métropolitaine », autant de voyages qui sont les fruits de la réorientation de votre carrière vers la pédologie ou étude des sols. Vous obtenez, en 1994, un doctorat ès Sciences dans cette discipline avec une thèse intitulée : « *La matière organique dans les sols tropicaux à argile 1 : 1 : recherche de compartiments organiques fonctionnels. Une approche granulométrique.* ».

Si je rajoute à cela que mon petit doigt m'a glissé à l'oreille qu'à ce déjà riche palmarès, vous avez ajouté une expertise incontestable en bridge et billard, chacun comprendra que rien d'obsessionnel ne vient altérer votre comportement. De très nombreuses publications et distinctions émailleront ce parcours personnel et professionnel remarquable, comme le soulignait le président Bernard Simon.

Tout au long de ce parcours, vous avez fait de nombreuses rencontres et noué de solides amitiés auxquelles vous êtes toujours fidèle. Tant et si bien que, si nous jouions un peu au petit jeu auquel on se livre parfois dans les cercles amicaux, il est possible de dire de vous que si vous étiez une fleur vous seriez sans nul doute un myosotis, symbole de la fidélité et de l'amour éternel.

Poursuivant ce jeu, il serait également possible de dire que, si vous étiez un animal, vous seriez certainement un raton laveur, symbole de la curiosité, mais aussi de l'adaptabilité et du courage. Enfin, et pour conclure sur ce plan, si vous étiez un saint, ce qu'à Dieu ne

plaise, vous seriez sans nul doute saint Fiacre, le patron des jardiniers. Votre communication à l'Académie, intitulée non sans humour : « *Merci Monsieur Darwin (signé lumbricus terrestris)* », nous a permis de comprendre tous les bienfaits que ce ver annélide oligochète apporte à nos sols en termes de maintien et de fertilité. Elle a totalement changé le regard que je portais sur ce petit animal. Si, enfant, j'empalais sans pitié et sans le moindre remords de pauvres lombrics sur un hameçon pour aller pêcher le vairon ou le barbot dans mon petit ruisseau cévenol, maintenant c'est plutôt avec les yeux de Rodrigue pour Chimène que je le regarde, chaque fois qu'en bêchant mon jardin, j'ai la chance d'en percevoir un.

Vous êtes actuellement très impliqué dans le petit groupe qui, à l'initiative de notre confrère Luc Simula, se réunit régulièrement pour réfléchir sur les enjeux mondiaux contemporains. Votre esprit d'analyse et de synthèse y fait merveille.

La présentation que vous allez faire aujourd'hui s'inscrit dans la droite ligne de ce travail de réflexion commun où vous vous investissez totalement : « *Agriculture, sol et climat* ». Voilà bien effectivement l'une des préoccupations majeures que nous devons avoir si nous voulons agir de façon anthropocénique - pour une fois positive - pour lutter contre le réchauffement climatique qui, même s'il n'est probablement pas uniquement lié aux activités humaines, lui doit certainement beaucoup.

Je ne doute pas un instant qu'une fois encore vous allez nous captiver.

Nous vous écoutons.

Résumé

Le changement climatique actuel, à travers l'effet de serre, est reconnu pour être en grande partie d'origine anthropique. Ceci est dû aux émissions, fortement accrues depuis plus d'un siècle, de gaz à effet de serre (GES), les trois principaux étant : la gaz carbonique CO₂, le méthane CH₄ et l'oxyde nitreux N₂O. Si l'utilisation des énergies

fossiles (pétrole, gaz, charbon) par l'industrie est responsable de plus de 60 % des émissions de GES, le secteur agricole (culture et élevage) et forestier (par la déforestation) participent toutefois pour au moins 30 % à ce changement. Il est donc important d'analyser diverses alternatives de gestion des terres qui permettraient de diminuer cette participation. C'est l'objet de cette communication.

Pour lutter contre l'effet de serre, on peut envisager deux types de démarche qui d'ailleurs sont complémentaires : diminuer les émissions de GES (et particulièrement de CO₂) et/ou, au contraire, favoriser leur fixation dans les écosystèmes terrestres. On parle alors de « séquestration de carbone (C) ». Ces deux alternatives seront évoquées mais avec un accent particulier mis sur la séquestration de C dans les systèmes sol-plante.

Historiquement, depuis le protocole de Kyoto, on considérait surtout la gestion des systèmes forestiers pour améliorer le niveau de séquestration de C dans la plante. Mais suite à de nombreux travaux sur les matières organiques des sols (l'humus, constitué d'environ de 50 % de carbone organique), on sait maintenant que le sol, selon son mode de gestion, est un compartiment potentiel, essentiel pour ce processus de séquestration. Par ailleurs, l'augmentation des stocks de C des sols participe aussi de l'amélioration de la production végétale et est un facteur important pour la sécurité alimentaire mondiale.

De nouvelles pratiques, agricoles dites agroécologiques, ont souvent des effets positifs sur les stocks organiques des sols et semblent donc répondre à ce double défi : lutter contre le changement climatique et assurer la sécurité alimentaire.

La gestion des sols devient maintenant un des grands enjeux planétaires et a donné lieu lors de la COP 21 de Paris en 2015 à une « initiative » mondiale, dite « 4 pour 1000 », qui sera présentée.

(À noter aussi que cette communication s'inscrit dans la réflexion menée depuis quelques mois dans le Groupe de Travail de l'Académie : « Enjeux et défis globaux »).

Le président de séance Bernard Cavalier organise la discussion.

Le secrétaire perpétuel prend d'abord la parole pour remercier Christian Feller pour ce brillant exposé particulièrement documenté et rappelle que notre conférencier est membre de l'Académie nationale d'Agriculture. Il est un spécialiste de la séquestration du carbone.

Après un débat de 45 minutes, le président de séance Bernard Cavalier lève la séance à 18 heures.

*

Séance du vendredi 23 juin 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence d'Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Mazauric. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Fougères, Pierre Marès, Meunier, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Hénault, Herrmann, Catherine Marès, Pallier, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Bruguerolle, Desplan, Emmery, Iancu, Meine, Mutin, Daniel et Didier Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brousmiche, Torreilles. MM. Beynet, Jas, Nicolas, Mercier, Odilon, Ott, Pey.

Correspondants excusés : Mmes Giacomoni, Léoni. MM. Artus, Chillet-Pijac, Feller, Galligani, Hermet, Krabch, Maréchal, Pontvieux, Ribstein, Rouanet de Lavit, Teissier.

Le vice-président Alain Penchinat ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 9 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

- Samedi 17 juin, notre ami Thierry Martin, membre correspondant a été élu président de l'Académie cévenole. Nous le félicitons chaleureusement.
- Mardi 20 juin, notre ami Romain Daudé, membre correspondant a soutenu sa thèse de doctorat à l'Université Paul Valéry : *Le comité Valentin Esterhazy et la représentation diplomatique des émigrés en Russie, 1791-1796*. Le jury était composé de trois professeurs de la Sorbonne Catherine Horel, Marie-Pierre Rey et Alexandre Stroeov et de notre confrère Pierre-Yves Kirschleger. Romain Daudé a obtenu les félicitations du jury. Nous lui avons adressé nos compliments les plus chaleureux.
- Vendredi 23 juin, le groupe de réflexion¹ sur la préservation de l'hôtel Séguier a été reçu par la municipalité. Le document présenté à cette occasion est situé en fin de ce compte rendu.

Ouvrages

Nous avons reçu :

- Les Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres de Metz. Année 2022.
- Le Recueil de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Montauban. Années 2021-2022.

Le Vice-président accueille à présent notre conférencière Claire Torreilles, membre correspondant en ces termes :

Chère Madame, chère Consœur,

Par votre parcours, vos goûts, et par l'une de vos passions, vous défiez le Cardinal de Richelieu et, plus hardie encore, le Roi Louis XIV.

¹ - Participants : Bernard Cavalier, Francine Cabane, Antoine Bruguerolle, Philippe Rigoulot.

Je vous rassure tout de suite, les Académiciens et Académiciennes, qui vous entourent aujourd'hui et qui ont hâte de vous entendre, sont vos complices.

Nous connaissons par cœur les lettres patentes royales qui nous ont créés il y a près de quatre siècles et qui nous fixaient deux objectifs : le premier, qui ne pose pas de problème, est d'étudier, je cite : « *l'Antiquité pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris qui leur restent des ouvrages des Romains* ». On remplit cet objectif plutôt bien, en soutenant par exemple notre ville pour l'inscription de la Maison Carrée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est le second qui pose problème : l'éradication des langues régionales au profit du langage de la Cour, le français donc, comme arme linguistique contre les idiomes locaux avec d'évidentes arrière-pensées politiques comme le souligne notre confrère Audisio dans son récent ouvrage sur notre Académie, toujours sur notre table de chevet.

Toute votre vie, vous avez défendu et promu l'occitan :

Monseigneur Fougères qui vous a reçue en juin 2016 comme Membre correspondant le soulignait, je cite « *Votre intérêt, votre passion pour la langue occitane.... n'est plus à démontrer* ». Votre rébellion au Roi me donne envie de disserter sur *Pouvoir et Autorité*.

Ancienne présidente et trésorière du Centre régional de l'enseignement de l'occitan, ancienne trésorière de l'Association internationale d'études occitanes, je n'insiste pas, votre casier est lourd.

Si un jour, devant l'Éternel, nous ne sommes malheureusement pas immortels, même notre Perpétuel, vous comparaisiez dans un procès en contravention de lèse-majesté et que Louis et le Cardinal poursuivaient, vous sauriez plaider et faire montre de toutes vos autres immenses qualités.

Et quelles qualités !

Ecole normale supérieure, Agrégation de lettres classiques, vous avez consacré votre vie professionnelle à l'enseignement et à la recherche.

Vous avez énormément publié, communiqué, participé à d'innombrables colloques, principalement sur le sujet qui vous passionne donc, la culture occitane.

Les deux frères Séguier, le nôtre et son frère moins connu, René, Jean Reboul et Jasmin et beaucoup plus près de nous, Max Rouquette que vous admirez particulièrement, sont quelques-uns des personnages au centre de votre intérêt pour la langue d'Oc, son histoire, sa place dans la société et sa richesse littéraire.

Vous nous avez gratifiés déjà de trois communications depuis votre présence parmi nous et nous vous savons gré de cette constance qui doit, tous, nous inspirer : la première en 2018 sur Jasmin et Reboul, justement, la seconde en 2019 sur Max Rouquette, la troisième en 2021 sur les frères Séguier et la découverte de la langue d'oc au début du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, vous nous parlez de Jean-Julien Trélis, secrétaire perpétuel de notre compagnie pendant quatorze ans entre 1802 et 1815, d'après le site internet de l'Académie. Le nôtre et actuel ne s'impatiera pas, j'en suis sûr, il ne s'occupe de nous, efficacement, que depuis treize ans.

Nous vous écoutons, en français ou...en occitan.

Résumé : *Jean-Julien TRÉLIS, fondateur de l'Académie sous le Consulat et l'Empire.*

L'Académie royale de Nîmes ayant été dissoute en 1793, elle fut restaurée en mai 1802 sous le nom d'Académie du Gard. Jean-Julien Trélis de la Bedosse en fut à nouveau le secrétaire perpétuel et il occupa cette fonction jusqu'en 1814.

Nous nous proposons d'étudier l'œuvre et le parcours de cet homme de lettres, né en 1757, élevé dans une famille protestante d'Alès

favorable aux Lumières, engagé, dès le début de la Révolution, dans les assemblées du tiers état à Alès, puis courageusement impliqué dans la vie politique de son département dont il fut chassé à deux reprises.

Homme d'action, il n'a cessé d'écrire, de la poésie descriptive, des réflexions sur la poésie antique et moderne, sur les langues et les sociétés, de nombreux rapports sur la renaissance des activités académiques qu'il soutient et illustre brillamment, à Nîmes, puis à Lyon où il meurt en 1831.

Après les questions d'usage, le vice-président Alain Penchinat lève la séance à 18 heures.

Annexe

Document présenté par le groupe de réflexion concernant l'Hôtel Séguier pour la rencontre du vendredi 23 juin avec la Municipalité.

Pour une renaissance de l'hôtel Séguier

L'hôtel Séguier, situé 7 rue Séguier, est un joyau du patrimoine nîmois. Ce bel immeuble est l'incarnation d'une architecture spécifique des faubourgs du XVIII^e siècle à Nîmes et d'un mode de vie spécifique de la bourgeoisie cultivée nîmoise au siècle des Lumières. C'est surtout l'écrin d'une histoire exceptionnelle, celle d'un savant humaniste nîmois connu dans les milieux cultivés de l'Europe au XVIII^e siècle, Jean-François Séguier, qui a accueilli en ces murs une collection prestigieuse et plus de 1000 visiteurs, souvent grandes personnalités de l'époque.

C'est un lieu unique et assez exceptionnel qu'il convient de préserver et de faire revivre dans la ville.

Quelques principes pour une renaissance de l'hôtel Séguier :

- Le lieu doit d'abord **permettre de « réinstaller » Jean-François Séguier** dans sa ville

- Le lieu doit être un **lieu ouvert, vivant, fréquenté par des publics variés** (Nîmois, touristes, jeunes du Conservatoire, amateurs d'art et d'expositions, jeunes entrepreneurs, visiteurs extérieurs,...)
- **Le lieu se doit d'avoir une dimension européenne et internationale**
- Le lieu peut abriter **plusieurs fonctions complémentaires** :
mémoire de Jean-François Séguier, accueil d'expositions et de concerts du Conservatoire, lieu de rencontres pour des visiteurs européens en lien avec les académies, les villes jumelles, lieu de manifestations culturelles
- La taille relativement petite des espaces ne permet pas d'y organiser de grandes manifestations amenant un public trop nombreux

« Espace Jean-François Séguier »

Ville de Nîmes

**un espace culturel multifonctionnel marqué
par la dimension européenne et internationale
de Jean-François Séguier**

- **un espace dédié à Jean-François Séguier : « Séguier revient chez lui ! »**
Il est indispensable de faire revivre la mémoire de Jean-François Séguier en ce lieu qu'il a voulu et conçu pour être un espace d'intense réflexion intellectuelle mais aussi de partage et d'accueil de visiteurs venus de toute l'Europe. Il convient, au rez de chaussée dans les deux pièces de l'ancien cabinet, de recréer une ambiance, une partie de son cadre de travail : son bureau, quelques éléments de ses collections personnelles, l'inscription de la Maison carrée, son livre des visiteurs prestigieux et quelques panneaux ou écrans relatant sa vie, son parcours intellectuel, ses recherches...

- **un espace dédié aux académies des villes jumelles ou de l'arc méditerranéen**
Cet espace peut, dans la continuité de l'histoire de l'Académie, accueillir dans deux pièces de la partie droite du RDC, les académies de villes jumelles en visite à Nîmes. Ce peut aussi un lieu vivant lors des rencontres avec des villes jumelles.
- **un espace pour des expositions temporaires**
Le premier étage peut dans les 5 grandes pièces en enfilade accueillir des artistes en provenance des villes jumelles et des expositions temporaires avec des œuvres des collections des musées de Nîmes (ex : peintures de Boucoiran, Jules Salles ou de jeunes artistes nîmois contemporains,...)
- **un espace pour le Conservatoire**
Le second étage avec ses 5 grandes salles peut être un lieu qui accueille des répétitions d'élèves ou des manifestations du Conservatoire
- **un espace pour des concerts aux jardins**
- **un espace de cotravail ou de résidences d'artistes pour financer une partie du fonctionnement**
L'orangerie du fond du jardin réaménagée peut accueillir un espace de « cotravail ». Il s'agit d'un nouveau mode d'organisation du travail en plein développement, basé sur un espace de travail partagé mis en place dans le but de favoriser les échanges et les synergies entre les entrepreneurs qui y sont présents. Le coworking s'adresse aux créateurs d'entreprises, travailleurs indépendants, étudiants, demandeurs d'emploi, télétravailleurs, chercheurs, startups, artistes, etc... en mal d'un lieu de travail et d'échanges.

En conclusion

La ville de Nîmes étant appelée à voir sa fréquentation touristique augmenter, il serait judicieux de créer un 3^e pôle d'accueil dans la ville. A l'heure actuelle, les touristes se concentrent sur l'espace Maison carrée - Carré d'Art et autour de l'espace amphithéâtre - Musée de la Romanité. On peut imaginer **un bel espace d'accueil touristique autour de la place des Carmes** centré sur la **porte Auguste**, ouverte à la visite, le Conservatoire et la maison Séguier avec tout autour de la place de vastes terrasses accueillant des cafés, des restaurants, des boutiques, des animations de rue type concerts, ou arts vivants de rue comme cela se pratique beaucoup en Italie.

Séance du vendredi 30 juin 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Mme Anne Hénault.**

Sont présents : Mmes Cabane, Hénault, Mazauric, Pallier, Pougoulat, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Cavalier, Emmery, Meunier, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Deronne, Herrmann, Catherine Marès Picquet. MM. Blanchet, Desplan, Fougères, Guthertz, Iancu, Meine, Mutin, Daniel et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Giacomoni, Kusel. MM. Artus, Beynet, Chalvidan, Chillet-Pijac, Jas, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Pey, Polge, Ribstein, Rodier.

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Léoni, Torrelles. MM. Feller, Hermet, Krabch, Pontvieux, Rouanet de Lavit, Teissier.

Madame la présidente Anne Hénault ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 23 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Le repas champêtre organisé dimanche dernier 25 juin au Moulin Gazay a connu un franc succès. 63 convives ont été rassemblés. Nous avons

pu accueillir les présidents et secrétaires perpétuels des Académies des Sciences et Lettres de Montpellier, d'Arles et des Académies cévenole et des Hauts Cantons. Il a été décidé de réserver la date du dimanche 23 juin 2024 pour notre prochain repas.

L'hôtel de l'Académie fermera ce vendredi 30 juin et réouvrira ses portes mardi 12 septembre.

Mme la présidente accueille à présent notre conférencier Jean Ribstein, membre correspondant, en ces termes :

Cher Confrère,

Vous avez été un étudiant de médecine brillantissime (médaille d'or) et un très grand professeur de médecine. Vous avez exercé cette médecine sous de nombreux climats et souvent dans des conditions extrêmes. Vous aimez les défis, et vous n'allez pas tarder à nous le prouver encore une fois. Vous prenez, aujourd'hui, la parole sur « *John Locke en passant* ». A soi-seul, le titre de votre communication est un défi : comment pourrait-on s'exprimer sur Locke « en passant » alors que nous savons bien que s'il est encore trop méconnu, au pays de Descartes et de Pascal, Locke est souvent décrit comme celui qui, pour la philosophie anglo-saxonne, aura été le « Descartes anglais ». Il est celui qui a donné à l'école philosophique anglaise, les moyens d'accéder à cette nouvelle *épistémé* qui se forgeait depuis la seconde moitié du XVII^e siècle et qui allait aboutir à la rationalité des Lumières ; celui aussi qui a, définitivement, consolidé sa vocation de médecin, en se précipitant vers l'École de Médecine de Montpellier, immédiatement au sortir de ses études à Oxford.

Et il est celui qui le premier a commencé à interroger la manipulation des signes en lui attribuant un espace de savoir qui allait très au-delà de la grammaire ou de la rhétorique au-delà également de la logique ; et ce faisant, il a baptisé ce nouveau savoir du nom, encore mystérieux, encore perçu comme dangereusement avant-gardiste, aujourd'hui : il l'a baptisé *Sémiotique*. Est-ce que les sémioticiens contemporains sont de bons élèves de Locke ? C'est une vraie question que vous allez sans doute traiter.

Vous allez nous passionner en nous instruisant sur cette nouvelle philosophie tout en vous appuyant sur la raison médicale, puisque vous êtes en mesure de montrer ce que cette nouvelle manière d'appréhender la connaissance doit à la médecine bien-comprise.

Soyez certain que nous allons vous écouter avec la plus grande attention.

Résumé

En janvier 1676, John Locke passe par Nîmes, gagne Montpellier, où il séjournera quinze mois, tout en rayonnant dans la région. Il y fait diverses rencontres, et commence un journal qu'il poursuivra jusqu'à la fin de sa vie. Il n'a, à cette époque, publié que quelques textes médicaux, aucune œuvre majeure. Il est officiellement médecin depuis peu, après des études classiques à Oxford. Son intérêt pour la chimie, auprès de Robert Boyle notamment, l'a amené à faire partie d'un petit groupe savant, à l'origine de la Royal Society. Il a été proche de médecins importants, comme Thomas Sydenham. Il a écrit deux ébauches de l'*Essai sur l'entendement humain*, dont le dernier chapitre proposera une division des sciences en trois espèces : la *physique* (ou dans sa vision et dans un sens assez étendu, la *philosophie naturelle*, s'intéressant à la nature des choses), la *pratique* (ou *éthique*, étudiant la conduite de nos actions), et la *sémiotique*, ou *connaissance des signes*. Si selon ses termes, "les mots sont la plus ordinaire partie des signes", et que cette troisième sphère de l'entendement "pourrait aussi être nommée assez proprement *logique*", il préfère utiliser un terme traditionnel du champ médical. La médecine, forte d'une tradition empirique (opposée aux approches dogmatiques et méthodiques de l'héritage hippocratique) et d'une culture sémiologique ont certainement contribué à cette reformulation philosophique qui ouvre la période moderne

Après les questions d'usage, madame la présidente remercie le conférencier, souhaite de belles vacances à l'assemblée et lève la séance à 18 heures.

*

Séance du vendredi 29 septembre 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Monsieur Alain Penchinat**

Sont présents : Mmes Cabane, Marès, Mazauric, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Desplan, Meine, Meunier, Penchinat, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Henault, Herrmann, Pallier, Picquet, Poujoulat. MM. Bruguierolle, Cavalier, Emmery, Fougères, Iancu, Mutin, Simon, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéol, Blanc-Bijon, Brousmiche, Giacomoni, Léoni, Torreilles. MM. Krabch, Lavrut, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Pontvieux, Rodier, Rouanet, Teissier.

Correspondants excusés : MM. Artus, Beynet, Fabre, Feller, Février, Fournier,

Monsieur le vice-président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée puis rend hommage aux sinistrés du tremblement de terre au Maroc en ayant une pensée particulière pour la famille de notre confrère et ami Mohamed el Madhi Krabch dont la famille a été éprouvée par ce tremblement de terre, même si celle-ci est restée saine et sauve. Il associe également dans ce message la catastrophe liée aux inondations en Libye.

Le président donne la parole à Daniel J. Valade qui évoque la disparition de Madame Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de

l'Académie française qui a participé à plusieurs salons de la biographie. Notre confrère annonce qu'Amin Maalouf vient d'être élu secrétaire perpétuel.

Alain Aventurier, notre secrétaire perpétuel prend la parole pour évoquer la disparition de notre confrère Victor Lassalle qui nous a quittés à l'âge de 96 ans. Ses obsèques se sont déroulées lundi 18 septembre en l'église Saint-Joseph des Trois Piliers. L'éloge funèbre a été prononcé par Pascal Trarieux et figure en fin de ce compte rendu.

Madame Frédérique Hébrard, membre honoraire de notre compagnie, fille de l'académicien André Chamson et de Lucie Mazauric, conservatrice de musée, s'est éteinte vendredi 7 septembre à l'âge de 96 ans. Le livre d'Or de la Ville de Nîmes porte témoignage des nombreuses fois où elle a été reçue.

M. le vice-président propose de nous lever pour observer une minute de recueillement.

Il donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 30 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Cet été, deux personnalités de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier nous ont quittés:

- Daniel Grasset, professeur de médecine auteur de la première greffe de rein à Montpellier s'est éteint à l'âge de 94 ans. Il a été président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier ainsi que de la Conférence nationale des Académies. Ses obsèques religieuses se sont déroulées vendredi 4 août à la cathédrale de Montpellier.
- Philippe Viallefond, professeur émérite de l'Université de Montpellier, s'est éteint à l'âge de 89 ans. Secrétaire Perpétuel de l'Académie de 2009 à 2019, Président Général en 2005, il a été

également Président du Comité du tricentenaire de cette Académie de 2004 à 2007. Ses obsèques religieuses ont été célébrées vendredi 8 septembre en l'église de Clapiers.

Nous avons appris la disparition de Philippe Deronne, mari de notre consœur Hélène Deronne. Les obsèques religieuses se sont déroulées ce lundi 25 septembre en l'église Saint-Luc. Nous avons adressé à notre consœur nos plus sincères condoléances.

Madame la Préfète Marie-Françoise Lecaillon nous a invités à son départ de la Préfecture. Nous avons adressé une lettre de bienvenue à notre nouveau préfet, Monsieur Jérôme Bonet, qui sera reçu ici même dans les prochains jours.

Nous remercions vivement les confrères qui ont assuré les visites de l'Hôtel de l'Académie pendant le week-end dédié aux Journées Européennes du Patrimoine samedi 16 et dimanche 17 septembre. Merci à Jean-Louis Meunier, Bernard Simon, Jean-Michel Ott, Pascal Trarieux et, bien sûr, Francine Cabane qui a assuré l'organisation de ces visites ayant permis à plus de 200 personnes de découvrir notre Hôtel et l'histoire de notre Académie.

Le secrétaire perpétuel prend la parole pour présenter les innovations mises en place sur notre site web et l'installation des Mémoires de l'année 2022. Voir notre site en cliquant ci-après : <https://academiedenimes.org/>

Invitations

Ce vendredi 29 septembre, nous avons reçu deux invitations :

- à 19 heures sur le parvis de la Maison Carrée, M. le maire Jean-Paul Fournier nous invite à venir célébrer l'inscription de la Maison Carrée au Patrimoine mondial de l'Unesco.
- à 19 heures également, à la cathédrale, notre confrère Frédéric Auriol nous invite à la messe traditionnelle de rentrée des médecins et professionnels de santé.

Vendredi 6 et samedi 7 octobre : Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts. Colloque de Paris « *L'engagement* ». Notre confrère Jean Ribstein, membre correspondant, prononcera une communication intitulée : « *La maladie engage* ».

Ouvrages

Notre confrère Antoine Bruguerolle, architecte du Patrimoine offre à l'Académie l'ouvrage intitulé : *De la Source au Jardin. La Fontaine de Nîmes*. Sous la direction de Véronique Krings et François Pugnière, publié aux éditions Margoil, mai 2023, nous avons reçu :

- Le Bulletin de la société des Amis de Marcel Coulon - Juin 2023
- La Revue archéologique de Bordeaux- Tome CXII, année 2021

Monsieur le vice-président accueille à présent notre conférencier Gabriel Audisio, membre résidant, en ces termes :

Ah ! Monsieur Gabriel Audisio,

Vous êtes un roc, un pic, que dis-je, une péninsule pour notre Compagnie.

Une péninsule, vous étiez prédisposé, il est vrai, par vos origines italiennes, mais vous l'êtes vraiment pour notre Académie depuis que vous avez été reçu par le président Paul Maubon, le 4 décembre 1998.

Péninsule, c'est en effet l'image de vous qui m'est venue à l'esprit quand notre présidente, Anne Hénault, m'a confié le soin de dire quelques mots, à votre égard, avant le prononcé de votre communication de ce jour.

Comme une péninsule, vous êtes devant.

Comme une péninsule, vous ne vous cachez pas, vous ne suivez pas, vous montrez, vous démontrez.

Du détail, comme le rappel constant qu'un académicien ne s'exprime que, micro allumé, à la sainte table de notre salle des séances, au profond, comme les rappels vertueux et réguliers que vous nous faites sur notre règlement et sur nos valeurs ; vous montrez la direction.

Ce 4 décembre 1998, vous recevant, Paul Maubon avait trouvé la formule juste que j'adapte : *L'usage qui règne dans notre compagnie veut que je vous présente ; il crée par là une situation un rien facétieuse. En effet, un économiste amateur du quotidien doit présenter un historien illustre.*

Agrégé d'histoire, vous avez été longtemps professeur d'histoire moderne à l'université d'Aix-Marseille, spécialiste du XVI^e siècle qui, entre parenthèses, touche tant encore les protestants. Vous êtes un spécialiste d'histoire religieuse, en particulier de celle extraordinaire, au sens propre, des Vaudois. Votre passion de l'histoire n'a pas étouffé à chaque étape de votre vie votre passion pour le présent et l'avenir.

Vous avez fait *vosre mai 68* en étant à l'initiative, je l'ai découvert, d'Etats généraux des facultés des lettres pour réformer l'enseignement dans ces facultés : le chantier me paraît être encore ouvert sous d'autres formes. Vous avez participé et avez été un pilier de l'Institut Européen Séguier. Vous vous intéressez de près, avec nos confrères Michel Belin et Michel Desplan, à la justice restaurative. Vous nous emmènerez, je le souhaite ardemment, à Vérone qui a tant de liens anciens à renouer avec Nîmes.

Votre participation à notre vie académique est un exemple pour tous : largement plus d'une dizaine de communications depuis 1998 (j'en ai compté 14), archiviste longtemps, vice-président, président en 2017 et on me dit que c'est lourd et plein de responsabilités d'être président.

Je n'ai pas encore parlé de vos nombreux ouvrages et articles relevant de votre spécialité et que l'on peut, pour la plupart se procurer. C'était la seconde publicitaire dont nous ne nous étions pas convenus.

Une mention particulière pour votre petit ouvrage, sur notre table de chevet, synthétisant tout ce que l'on sait sur notre Hôtel de la Rue Dorée, publié en 2019, à l'occasion des cent ans de notre installation ici.

Heureusement que la conclusion de votre dernière communication, le 27 mai 2022, *Vers la fin du débat ?* avec un point d'interrogation, n'a pas conclu irrémédiablement qu'il devenait vain de réfléchir et d'échanger et donc, Cyrano d'Audisio de l'Académie, nous vous écoutons !

Résumé

En août 1525, Jean Dorigny, ancien étudiant de l'université d'Avignon et gardien du port de Roquemaure, rentrant d'Alsace où il avait combattu les luthériens en révolte, offrait au couvent des célestins d'Avignon la relique d'un bras de saint Sébastien rapporté de l'abbaye de Marmoutier moyennant 100 écus d'or.

Ce saint était particulièrement vénéré comme protecteur de la peste. Prévenues, les autorités civiles et religieuses, s'emparèrent de l'affaire, exigeant qu'une enquête soit effectuée avant de recevoir la relique. Nous disposons des questions mais pas des réponses, qui furent toutefois satisfaisantes puisque la relique fut officiellement reçue.

La nécessité d'une enquête montre que ces gens n'étaient pas aussi naïfs ou crédules qu'on a pu le dire. Pourtant leur exigence n'était pas aussi rationnelle que nous pourrions le penser

Après les questions d'usage, Monsieur le vice-président lève la séance à 18 heures.

*

In memoriam Victor Lassalle

Pascal Trarieux,
Conservateur du patrimoine honoraire.
Membre résidant de l'Académie de Nîmes

(Lyon, 8 mai 1927 - Nîmes, 11 septembre 2023)

Chères consœurs, chers confrères, Mesdames, Messieurs, chers amis.

Nous nous sommes réunis pour, ensemble, rendre un dernier hommage à Monsieur Victor Lassalle, qui vient de nous quitter au fil de sa 97^e année. Notre estimé confrère avait été élu à l'Académie de Nîmes le 23 avril 1971. Le président Jean Paradis rappelait alors dans son discours de bienvenue, la carrière remarquable de Victor Lassalle, archéologue passionné, devenu en 1955 Conservateur des Musées d'Art et d'Histoire et des Monuments de la Ville de Nîmes.

Pendant l'année 1982, Victor Lassalle a participé très activement à la célébration du tricentenaire de l'Académie, puis a présidé notre compagnie pendant l'année 1983.

En 1996, il a souhaité devenir membre honoraire, mais en restant très actif puisqu'il a produit plus de dix communications au long des quinze années suivantes.

Nous conservons un souvenir empreint de nostalgie et il est juste de rappeler aujourd'hui tout ce que l'Académie doit à Victor et à Christiane Lassalle, décédée, elle, en octobre 2021.

Chevalier dans l'Ordre national du Mérite, Officier des Palmes académiques, Chevalier des Arts et Lettres, il nous laissera l'image d'un confrère toujours disponible et généreux, particulièrement bienveillant et d'une modestie incomparable.

Il semble bien difficile de résumer la vie d'un homme aussi riche de ses activités professionnelles, et bien au delà de son intense activité intellectuelle. Le Docteur Paradis évoquait (avec quelque malice) en

1971 : *Pour votre biographie, la tâche est ardue, car votre labeur, vos travaux se confondent avec votre vie et si je veux tracer et suivre votre biographie, ce sera une belle bibliographie....* On peut ajouter à présent une impressionnante bibliographie, au fil d'une très longue vie. Une vie consacrée à l'étude, dont l'amorce très précoce marque un engagement dans la recherche en histoire de l'art et en archéologie et particulièrement centrée sur le Moyen-Age.

De naissance lyonnaise, et après un brillant parcours scolaire, le jeune Victor marque le sens de ses recherches par plusieurs diplômes, déjà orientés vers l'art médiéval. Il apportait alors les fondements de l'existence d'une véritable école de sculpteurs romans dans la région lyonnaise, à partir du XI^e siècle.

Sa génération, bien qu'ayant échappé au second conflit mondial, en a cependant vécu les douloureuses difficultés, et se trouve, après un long service militaire, engagée dans la guerre d'Algérie. Ces aléas sont dépassés par la passion de la recherche, mais aussi par la rencontre de celle qui partagera sa vie dès 1953, avec cette même passion au fil de presque 70 années communes. Le Docteur Paradis affirmait, en 1971, dans son discours de réception : *Il est peu d'exemples de collaboration aussi étroite, d'entente aussi parfaite, pour un seul but à atteindre....* Cependant les objectifs sont nombreux : fonder une famille, s'installer à Nîmes, élever trois enfants : Pierre, Michel et Christine, mettre en place une direction des musées et des monuments, et puis soutenir une thèse ayant pour titre : *L'influence antique dans l'Art Roman Provençal en 1966.*

Magistrale démonstration de la transmission de la sculpture romaine à la sculpture médiévale, dans une large région rhodanienne et méridionale. Les monuments romains de Nîmes, d'Arles, d'Orange apportent leurs exemples minutieusement comparés, interprétés, réemployés par les artistes romans dans leurs chapiteaux, porches, frises et ornements, mais aussi dans les dispositions architecturales. Rappelons-en la synthèse de Monsieur Lassalle : *Le fait essentiel est l'assimilation par les bâtisseurs, de conceptions propres à l'architecture romaine.*

L'influence de l'art antique aurait amené l'architecture romane en Provence à dériver du cours suivi dans les autres régions, et à contribuer à la création, dans le Midi de la France, d'une architecture gothique profondément différente de celle du Nord.

Il avait été le conservateur des Musées d'Art et d'Histoire et des Monuments de Nîmes de 1955 à 1995, et nous lui devons beaucoup dans la structuration et la constitution des collections muséales, notamment d'art contemporain – on sait peu qu'il avait su obtenir les avis favorables des commissions scientifiques nationales et des subventions notables pour les collections de Carré d'Art-musée d'Art contemporain. Chercheur érudit et passionné, archéologue, il a également contribué activement à la sauvegarde du patrimoine architectural, mobilier et artistique car il était à l'origine du Secteur Sauvegardé en 1985. Il est important d'en garder la mémoire. Les Monuments Historiques ont aussi accaparé son intérêt et ses capacités à constituer une commission auprès de l'architecte en chef Jean-Pierre Dufoix. Le président Paradis notait (un peu envieux peut-être) : *Vous avez beaucoup de chance Monsieur. Un de ces heureux hommes qui ont fait de leur passion leur métier, suprême bonheur de la vie et point n'est besoin de violon d'Ingres.*

Nommé conservateur le 1^{er} avril 1955, il publiait, dix ans après, dans la revue *Musées et Collections publiques de France* un article titré: *Nouveaux aménagements du Musée archéologique de Nîmes*, démontrant sa volonté de doter une ville si riche en patrimoine antique, d'un musée modèle. D'ailleurs le gouvernement reconnaissait ses mérites en lui attribuant en 1964, la croix de Chevalier des Arts et Lettres. Jean-Marc Roger, président de l'Académie en 2010, présentait une communication en rappelant l'ancien étudiant qu'il avait été en disant : *Jeune lyonnais vous êtes arrivé à Nîmes doté d'une lourde charge de veiller sur les musées et les monuments historiques. Tout était à faire, et vous l'avez fait, souvent avec très peu de moyens, mais avec un engagement qui force le respect.*

Victor Lassalle a été le premier conservateur professionnel de musée à Nîmes. Après deux prédécesseurs qui lui avaient conseillé de ne rester

qu'un ou deux ans comme eux, il a fondé un foyer et installé dans cette ville une longue et riche carrière à la tête des musées classés contrôlés par l'État. À l'époque, les musées sont ceux des antiques à la Maison Carrée, d'archéologie au boulevard Amiral Courbet et des Beaux-arts, rue Cité-Foulc ; plus tard, viendra le musée du Vieux-Nîmes. S'ajoutent les nombreux monuments antiques de la ville : Amphithéâtre, Maison Carrée, Tour Magne et Temple de Diane, Porte Auguste et Castellum. Traditionnellement les conservateurs à Nîmes étaient plus ou moins bénévoles ou rétribués en complément de leur activité scientifique ou artistique. On citera les noms connus d'Espérandieu, de Mazauric, de Germer-Durand et de Pellet pour l'archéologie, de Madame Coussens et des Eloy-Vincent, Doze, Boucoiran, Colin, Vignaud pour les arts ; enfin celui de Bauquier pour l'ethnographie.

Une exposition numérique évoque actuellement au musée des Beaux-arts cette longue histoire des musées nîmois – commémorant tout juste deux cents ans de collections, depuis la création, le 23 mars 1823 dans la cella de la Maison Carrée, du tout premier musée de Nîmes.

M. Lassalle avait aussi la charge du musée des Beaux-arts, et l'on sait avec quelle compétence il a pu se consacrer aux innombrables expositions temporaires, d'une variété inégalée. Mais c'est en 1961 qu'il réorganise totalement l'accrochage des collections permanentes de peintures et des sculptures, accompagné d'un jeune conservateur du musée de Louvre. Cette expérience, Michel Laclotte va la renouveler sous l'impulsion d'André Malraux, en 1966, au Louvre même, avant de devenir le premier conservateur du musée d'Orsay, puis le Président-directeur-général du Grand-Louvre.

L'engagement pour la connaissance des collections des musées avait conduit M. Lassalle à fonder en 1974 avec quelques collègues, une toute première association régionale des conservateurs de musées de province. Il en fut plusieurs fois le président, orchestrant des expositions itinérantes, des expositions collectives et, surtout, dirigeant une publication exemplaire traçant le panorama de la création humaine de la préhistoire à nos jours dans la région languedocienne et que nous avons dû rééditer depuis. La publication scientifique des collections nîmoises

avaient depuis longtemps, sous le vocable des Cahiers des Musées et Monuments, mobilisé sa volonté en corrélation avec les compétences de son épouse Christiane.

Si la ville de Lyon fut le berceau de naissance de Victor Lassalle, l'abbaye de Saint-Martin d'Ainay y fut une forme de berceau intellectuel, objet de ses recherches comparatives incessantes. Dans la cathédrale Saint-Jean, témoins du basculement du roman au gothique, il a côtoyé les saints et tous les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, par l'iconographie des chapiteaux romans. Ses observations méticuleuses, suivies de comparaison érudites ont pu le conduire à des conclusions inédites dans les nombreuses publications scientifiques, auxquelles il avait pu se consacrer entièrement à partir de 1995, au terme de ses fonctions professionnelles. En 1996, l'Académie l'élevait au rang de membre honoraire et, dans son éloge, son successeur, notre confrère Guilhem Fabre, reconnaissait : *Dans le fond vous êtes aussi et viscéralement un chercheur au plein sens du terme.*

Ancien président de l'École antique de Nîmes, il en avait été très longtemps la cheville ouvrière sous la présidence des professeurs André Dupont puis Jean Brunel, avant d'en assumer la responsabilité afin de maintenir cette très originale association – créée en 1920 par la municipalité – à un haut niveau scientifique, au plus grand profit du plus large public possible et particulièrement des étudiants. Sa volonté pédagogique était sans limites, toujours enclin à apporter les explications et précisions utiles à la compréhension de chacun. Il avait su associer les meilleurs chercheurs aux sessions d'été, aux conférences, aux excursions et aux visites, affirmant : *Ce qui fait la fierté de l'École antique c'est d'attirer des conférenciers hors-pair, pour un public d'amateurs.*

Bienveillant auprès de tous, dans une disposition naturelle de son caractère, il n'a cependant pas toujours bénéficié d'un équitable retour. Il avait aussi une phénoménale capacité de travail. Dormant peu, il disposait – outre son vaste bureau au musée lié à ses fonctions de jour – d'un vaste bureau à domicile pour ses recherches, la nuit. Nous abordons un domaine qui lui reste secret : la musique qui accompagnait ses réflexions, associée à un nuage de fumée à l'heure bleue, jouait

probablement l'inspiratrice, indispensable à sa concentration mentale.

Dans sa présentation d'une communication en 2015, Jean-Louis Meunier alors président, avait tenu ces propos très justes : *Dans Nîmes, on dit Monsieur Lassalle quand on parle de vous, et Madame Lassalle s'il s'agit de votre épouse. Et si l'on parle de vous deux, on dit « les Lassalle ». Familiarité certes, mais j'y vois plutôt la reconnaissance pour vos travaux, recherches et publications [...] Une forme de popularité aussi : vous qui avez si souvent arpenté les rues de la ville, comme il serait difficile de ne pas reconnaître, ni de se souvenir de votre personnalité et de votre regard qui a observé sans cesse les bâtiments, civils et religieux, qui l'entouraient !*

Suivons également l'avis concordant du Docteur Paradis dans ce sens : *Le sérieux et le scrupule sont appréciés comme les marques du véritable savant.* Mais la notoriété de M. Lassalle se doublait du seul défaut qui lui fut reconnu : la modestie. Tout le monde s'accorde encore sur ce point.

Rappelons ce credo prononcé par Victor Lassalle, lors de sa réception : *En me réjouissant de me trouver aujourd'hui au nombre de ceux qui ont pour mission de perpétuer, dans un esprit de sereine objectivité et de chaleureuse solidarité, la grande tradition maintenue dans le passé par de nombreux chercheurs, savants et humanistes, j'espère être en mesure de contribuer à cette œuvre nécessaire, dans la mesure de mes moyens et de ma compétence.*

Les cinq décennies qui suivirent nous ont apporté les plus riches gerbes de ses moissons, dont les grains fertiles enrichissent les recherches actuelles – les récentes restaurations de la façade et de la frise de la cathédrale de Nîmes – et, à n'en pas douter, fertiliseront encore la recherche patrimoniale, dans les temps à venir. Victor Lassalle s'inscrit à présent dans la lignée de notre illustre Séguier, en ornant la devise de notre compagnie AEMULA LAURI depuis 1683, d'une couronne tressée de feuilles d'or.

*

**IN MEMORIAM MADAME HELENE CARRERE
D'ENCAUSSE**

Daniel J. VALADE

Membre résidant

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chers consœurs et confrères,
Mesdames, Messieurs,

Écoutons la première phrase que Madame Hélène Carrère d'Encausse écrivit en introduction de sa passionnante histoire de l'Académie française : *Platon, se promenant avec ses disciples dans le jardin du riche athénien Akadêmos, aurait-il imaginé que la postérité s'emparerait de son exemple pour nommer des Institutions ?*.

Elle signe la passion et donc l'implication de tous les instants que cette historienne et universitaire d'envergure consacra à notre Sœur aînée des bords de Seine.

Élue le 13 Décembre 1990 au fauteuil de Jean Mistler, elle reçoit son épée le 21 Novembre 1991 des mains d'Henri Troyat. Elle est élue Secrétaire perpétuel le 21 Décembre 1999.

Nîmes, via le Salon de la Biographie, a eu la joie et l'honneur de l'accueillir.

D'une sublime élégance, saluant chacun chaleureusement jusqu'à lui faire espérer l'Habit vert (dont notre concitoyen Alphonse Daudet ne se vêtit jamais puisqu'après avoir brocardé la Coupole dans *L'immortel*, il fut parmi les premiers des Goncourt (sa mort, d'ailleurs, l'empêchant de goûter au plaisir de leur table...), Madame le secrétaire perpétuel, donc, est notamment venue dans la Rome française pour évoquer les mânes des Académiciens gardois.

Hélène Carrère d'Encausse a signé, de la pointe de son épée, une œuvre multiple.

Elle était diplômée de Sciences po, auteur de deux thèses : *La révolution en Asie centrale* et *Le bolchévisme et la nation*, professeur à la Sorbonne, conseiller de la banque européenne au bénéfice de la démocratisation des anciens états communistes, député européen en 1994, membre de nombreuses académies et docteur honoris causa de plusieurs universités parmi les plus prestigieuses.

Auteur de près de 40 ouvrages (une Académie...) parmi lesquels *L'empire éclaté* en 1978, elle fut le chef d'un orchestre complexe aux mâles accents et conduisit subtilement le char de 39 talents frémissants qu'est l'Académie du quai de Conti. Cette aurige avait la poigne diplomatique et rien ni personne, jamais, ne put résister à son sourire persuasif !

L'Académie de Nîmes salue respectueusement le rôle de cette Dame d'immense envergure qui fut Grand Croix de la Légion d'honneur.

Citons, avant de décrire les composantes de son épée, l'ultime phrase de son *Histoire de l'Académie* : *Cette ambition est aussi celle de l'Académie tout entière qui, loin de se crisper sur les usages passés, se veut en accord avec une société en mutation qui, dans un monde ouvert, bouleversé comme toutes les autres sociétés, peut se tourner vers son Histoire pour trouver les voies d'une nouvelle cohésion.*

Magnifique message qu'il nous est offert de faire nôtre !

Aemula lauri !

Comme chacun le sait ici, l'épée d'académicien résume la vie et l'œuvre de son porteur.

Qu'y a-t-il sur celle de Madame Carrère d'Encausse ?

Elle a été créée par le sculpteur géorgien vivant à Paris, Goudji. Il a signé 13 lames dont celles de Raymond Barre et de Zao-Wou Ki.

Celle de Madame Carrère d'Encausse est, de son propre aveu, *un symbole de paix*.

- Saint Georges terrassant le dragon figure dans les armoiries de la Géorgie dont le père de Madame le Secrétaire perpétuel est originaire. Le pays devint chrétien sous l'impulsion de sainte Nina de Cappadoce, au IV^e siècle
- La croix de saint André
- La date : 1999, qui marque la fin du communisme en Europe et l'année de la réception de Mme Carrère d'Encausse à l'Académie
- Un scarabée égyptien, symbole de perpétuel renouveau
- Le Ying et le Yang
- Le globe terrestre pour l'universalité
- L'expression, christique « Heureux les pacifiques », pour la sagesse
- La mention de la muse Clio, dont le sens est « célébrer »
- Le coq gaulois
- La Toison d'or rappelant que, dans les rivières du Caucase, berceau historique de sa famille la toison des moutons est utilisée pour l'orpaillage.

Nous tenons cette séance le lendemain même de l'élection par les Académiciens français de leur nouveau Secrétaire perpétuel.

M. Amin Maalouf a été élu quai Conti le 23 Juin 2011 au premier tour de scrutin. Il sera reçu sous la Coupole le 14 Juin 2012. Son fauteuil, le numéro 29, fut celui de Claude Lévi-Strauss lequel fut, au Brésil, le collègue et l'ami admiré du nîmois Roger Bastide dont le nom a été donné à une place où se trouve la médiathèque Marc Bernard.

A. Maalouf est né en 1949 à Beyrouth. Il obtient le prix Goncourt pour *Le rocher de Tanios*. Il a reçu le très prestigieux prix espagnol *Prince des Asturies* en 2010.

Journaliste politique d'ampleur internationale, M. Maalouf quitte le pays des cèdres en 1976.

Il est l'auteur, notamment, de *La croisade vue par les arabes* que je vous recommande. Son *Léon l'africain* (1986) est remarquable. A. Maalouf, oncle du célèbre trompettiste Ibrahim que l'on a pu tout récemment applaudir à la Smac (salle des musiques actuelles nîmoise *Paloma*) connaît également le succès avec plusieurs livrets d'opéras dont le dernier, *Emilie*, a été créé à Lyon en 2010.

Le nouveau secrétaire perpétuel se retire dans sa thébaïde de l'île d'Yeu pour écrire. Il a aussi collaboré au plus haut niveau des Institutions européennes en animant le comité de réflexion sur le multilinguisme.

A. Maalouf, qui est un grand voyageur, est un fils ardent de la Méditerranée.

Que nous dit de lui son épée, à lui remise le 13 Juin 2012 par Jean d'Ormesson ? :

- au sommet, une turquoise ayant appartenu à sa mère et qui perpétue son essentielle présence
- une superbe malachite, couleur des cèdres de son Liban natal
- une magnifique sculpture d'Europe sur le dos de Zeus-taureau, œuvre de l'artiste Aurore Chichportiche
- un cèdre
- une Marianne
- sur la lame : le prénom de son épouse, Andrée et les prénoms de ses trois fils : Ruchdi, Tarck, Ziad et la phrase : *é Rabbi, sa 'altonka bismihinna* soit : *Mon Dieu, je te demande en leur nom.*

Nous félicitons chaleureusement le nouveau secrétaire perpétuel et l'invitons à Nîmes.

Séance du vendredi 6 octobre 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Madame Anne Hénault.**

Sont présents : Mmes Deronne, Hénault, Marès, Pallier, Prat. MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Cavalier, Contestin, Emmerly, Gutherz, Pierre Marès, Meine, Meunier, Penchinat, Salenson, Simula, Stephan, Didier Travier, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Herrmann, Picquet, Poujoulat. MM. Audisio, Bruguerolle, Cadène, Desplan, Fougères, Iancu, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Giacomoni, Léoni, Torreilles. MM. Artus, Krabch, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Teissier.

Correspondants excusés : Mmes Brousmiche, Viallon. MM. Beynet, Fabre, Feller, Février, Fournier, Hermet, Jas, Ott, Pontvieux, Rouanet.

Madame la présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 29 septembre qui est mis aux voix puis adopté.

Invitations

Samedi 7 octobre, à 14 h30, à l'auditorium de Carré d'Art, à l'initiative du Comité Gard Cévennes des Amies et Amis de la Commune de Paris-1871, notre confrère membre correspondant Raymond Huard professeur d'université émérite donnera une conférence intitulée : « Louis Napoléon Gaillard ou comment un cordonnier nîmois, Compagnon du Devoir, devient Chef Barricadier de la Commune de Paris - 1871 ».

Samedi 14 octobre à 17 heures au Musée des Beaux-Arts, notre confrère Jean-Louis Meunier, est invité par l'Automne musical à donner une conférence intitulée : « *Musique et politique : le centenaire de la naissance de Wagner.* »

Madame la présidente accueille à présent notre conférencier Jean-Marie Mercier, membre correspondant, pour sa communication intitulée : « *Auguste Chabaud (1882-1955). Une vie à écrire ou le roman d'un peintre en écriture.* »

Monsieur, cher confrère,

Vous êtes très connu et reconnu dans cette maison, si bien que vous présenter m'est assez difficile : je suis ici, aujourd'hui, une des rares personnes à ne pas avoir le privilège de vous connaître. Néanmoins, pour m'être plongée dans les comptes rendus de vos prises de paroles antérieures, j'ai déjà une sorte de dialogue avec vous ainsi qu'avec Auguste Chabaud, ce très grand peintre nîmois auquel vous avez consacré plusieurs communications, ici-même et sans doute, dans bien d'autres lieux. Non content de maintenir l'audience de cette œuvre plastique, vous avez entrepris de déchiffrer et de faire connaître aussi les monceaux d'écrits inédits de toutes sortes, qu'Auguste Chabaud se plut à rédiger tout au long de sa vie.

Même si telle n'était pas l'intention du peintre, ces écrits ont pu apparaître comme la courageuse réponse de toute une vie, à la tragédie qui, en 1916, a frappé ce jeune talent ; Auguste Chabaud était déjà

reconnu comme l'un des artistes les plus prometteurs de sa génération ; à cette date, il était déjà reçu comme tel, et exposé un peu partout, dans le monde ; mais il dut renoncer brutalement à sa vie parisienne de peintre génial et rentrer s'occuper de la propriété familiale, empêché de poursuivre son aventure artistique, à cause de la disparition de son frère aîné, tombé au front.

Vos communications antérieures ont mentionné les belles expositions que Beaucaire, Nîmes, Sète, ou bien d'autres lieux ont consacrées à cette œuvre importante. Les conservateurs de Beaubourg qui ont, actuellement, orienté certaines de leurs recherches en direction de ces destins artistiques déchirés, vont, nous pouvons l'espérer, rendre toute leur place à ces œuvres injustement méconnues. Vos divers travaux contribuent, bien évidemment, à cette reconnaissance plus large et plus définitive d'une œuvre plastique de grande qualité.

Mais vous ne vous contentez pas de faire connaître l'œuvre picturale. Vous construisez aussi, patiemment, à propos de l'écriture protéiforme d'Auguste Chabaud et autour des innombrables manuscrits qu'il a légués à la postérité, une œuvre d'analyse et d'explicitation qui s'inscrit quelque part entre l'enquête psychologique, l'analyse littéraire, la théorie poétique et l'exégèse scripturaire .

Vous avez donc déjà présenté, à l'Académie de Nîmes, deux communications, en 2016 et 2019, sur Auguste Chabaud écrivain. Votre prise de parole de ce jour est - je vous cite - : « *Le troisième volet d'une série d'études présentées sous forme d'un triptyque consacré à l'œuvre scripturaire* » de ce très grand peintre.

Mais il est clair, d'ores et déjà, que ce triptyque, lui-même, est voué à devenir, un authentique Coromandel, un paravent aux multiples panneaux mobiles laqués, disposés en ligne brisée, tant les études approfondies qui sont les vôtres, suscitent de catégories distinctes pour classer et mettre en valeur, des proses en tous genres : autobiographies, romans, nouvelles, essais à quoi vous rajouterez les trois minces ouvrages édités de son vivant, en 1927 et 1928 et un, à titre posthume, en

1989, ainsi que « les articles publiés dans divers revues, sa volumineuse correspondance épistolaire, ses brouillons si difficilement déchiffrables ainsi que son travail d'illustrateurs de livres ».

A vous entendre, ceux d'entre nous qui n'ont encore rien vu de la peinture d'Auguste Chabaud auront le sentiment qu'ils doivent tout faire pour consulter au moins les catalogues de ses grandes expositions, dont celle de Sète et , éventuellement pour se rendre dans les lieux où sont conservées ces toiles. Vous nous donnez le désir de voir tous ceux que vous désignez ici ou là.

Qui ne souhaiterait pas pouvoir regarder, ici même, ou au Carré d'ART, les principaux catalogues de ses expositions de peinture, avant de se rendre au musée de Graveson ? Je crois savoir qu'une exposition est en préparation. Prévue pour ouvrir le 2 février 2024, elle aurait pour titre: « *Regard croisé Viala/Chabaud* ».

Je suis convaincue qu'après vous avoir entendu exposer ce grand triptyque, bien des personnes ici présentes auront le désir de se rendre à Graveson, mais aussi, de connaître les divers lieux où sont montrées les œuvres les plus importantes de Chabaud, avec l'espoir de tomber un jour, *in praesentia*, sur « *La Femme aux trois rubans* ».

Cher Jean-Marie Mercier, interprète passionné et peut-être collectionneur d'Auguste Chabaud, (Dessin aquarellé des Arènes pour les nouveaux) vous avez la parole !

Résumé

Cette communication est le troisième volet d'une série d'études présentées sous forme d'un triptyque à l'Académie de Nîmes concernant la production « littéraire » du peintre Auguste Chabaud, élément de sa vie très rarement évoqué et, par conséquent détaillé, par ses biographes faute d'en connaître, voire d'en soupçonner, l'existence et l'importance. Elle intervient après une première communication, en 2016, sur ses recueils de poèmes et son attachement à la poésie, et une deuxième, en 2019, sur

ses écrits en provençal et ses affinités avec le mouvement félibréen. Ce troisième opus entend traiter des textes qu'Auguste Chabaud a écrits en prose. Une vingtaine de manuscrits/tapuscrits disséminés dans des fonds privés, sous forme d'autobiographies, de romans, de nouvelles, d'essais ayant ainsi pu être retrouvés et réunis au terme d'une recherche de près d'une dizaine d'années ont fait l'objet d'un premier inventaire qui, sans prétendre à l'exhaustivité, pourrait s'en rapprocher. A ceux-ci, il convient de rajouter les trois minces ouvrages édités de son vivant, en 1927 et 1928 et un, à titre posthume, en 1989, auxquels il faut adjoindre, pour mesurer l'ampleur de sa production écrite, outre ses recueils de poésie et ses écrits en provençal déjà étudiés, les articles publiés dans diverses revues, sa volumineuse correspondance, ses brouillons si difficilement déchiffrables ainsi que son travail d'illustrateurs de livres.

Comme Auguste Chabaud aimait à le dire, il écrivait pour se reposer de peindre... et il lâchait tout lorsque cela devenait une corvée. Au fil des milliers de pages qu'il a noircies durant sa vie se dévoile ainsi un « Chabaud intime », au parler vrai et à l'écriture instinctive, comme sa peinture du reste et dont les écrits mis bout à bout dessinent et peignent, comme ils illustrent et dépeignent du reste, le « roman de sa vie ». Ces textes qui n'avaient pas vocation à sortir de leur anonymat, nous mènent à la rencontre d'un homme qui se définissait lui-même comme un « penseur libre » et pour qui écrire relevait d'un besoin viscéral. Le « galéjeur » invétéré qu'il était aimait se jouer des mots comme, en tant que peintre, il aimait déjouer les codes picturaux communément admis pour mieux se jouer des couleurs. A plus d'un titre, ce goût immodéré pour l'écriture qui dépasse le simple fait d'écrire, a légitimé sa fuite devant les réalités du monde et sa préférence pour le rêve et l'illusion. Mais si cet ensemble de textes écrits dans un langage coloré et imagé fait corpus, peut-on dire qu'il fasse littérature au regard de leur analyse textuelle ? Doit-on également accorder à Auguste Chabaud le titre d'écrivain que lui-même n'a jamais cru bon devoir revendiquer ? Si on se réfère à la dichotomie établie par Roland Barthes entre écrivain et « écrivain », et que l'on tienne compte qu'Auguste Chabaud s'est

toujours montré peu soucieux de la bonne littéararité de ses textes, la question mérite d'être discutée.

D'autant que sa « prise de parole écrite » a revêtu, à bien des égards, la forme du « journal intime », registre d'écriture libre et de style ordinaire dans lequel, paradoxalement, Auguste Chabaud ne s'est jamais explicitement essayé, sûrement par souci d'échapper à la contrainte de l'écriture quotidienne que demande la tenue d'un journal, alors que la configuration de sa narration en revêt les formes et en décline les mouvements séquentiels dans une optique beaucoup plus thématique que chronologique par ailleurs.

Après les questions d'usage, Madame la présidente lève la séance à 17 h 30.

Séance du vendredi 20 octobre 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Picquet, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Emmery, Meine, Meunier, Penchinat, Simula, Didier Travier.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Marès, Pallier. MM. Abauzit, Bruguerolle, Fougères, Iancu, Stephan, Daniel Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Brousmiche, Giacomoni. MM. Artus, Chalvidan, Chillet-Pijac, Hermet, Krabch, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Pontvieux, Rodier.

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Léoni, Torrelles. MM. Beynet, Feller, Jas, Lavrut, Ribstein, Rouanet, Teissier.

M. le vice-président Alain Penchinat ouvre la séance en demandant à l'assemblée de bien vouloir excuser Mme la présidente Anne Hénault, empêchée, de ne pouvoir assister à cette séance. Après avoir rappelé le contexte dramatique de la guerre au Moyen-Orient et de l'assassinat à Arras du professeur Dominique Bernard, il demande l'observation d'une minute de recueillement.

Puis il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 6 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

- Notre confrère membre correspondant, Alain Nicolas, offre à l'Académie son recueil de poèmes intitulé « La vague, ma muse ». M. le vice-président lui donne la parole pour son intervention reproduite en fin de ce compte rendu.
- Notre vice-président Alain Penchinat a représenté notre compagnie au colloque organisé par l'Académie d'Arles intitulé : « *Arles et son territoire de la Belle Epoque aux Années folles (1900-1930) : un tournant* ».
- Notre confrère Jean Ribstein, membre correspondant a participé au colloque de la CNA qui s'est déroulé à Paris les 5 et 6 octobre derniers sur le thème de « *L'engagement* ». Notre confrère a été invité à prononcer une communication intitulée : *La maladie engage*. Ayant accepté de participer à l'assemblée générale de la CNA en représentant notre académie, Jean Ribstein adresse un bref compte rendu de ce colloque situé en fin de ce procès-verbal.

*

M. le vice-président lit le texte préparé par la présidente Anne Hénault pour introduire la communication intitulée « *L'Art de gouverner selon Machiavel. Réflexions.* » :

Chère Consœur,

Vous avez rejoint notre compagnie, le 7 janvier 2023 et vous nous offrez aujourd'hui, votre première communication sur « *L'Art de gouverner de Machiavel* ».

Votre parcours professionnel se présente, comme celui « d'une très grande italianiste, unanimement reconnue et internationalement respectée ». Ce sont là, exactement, les mots d'accueil de notre président 2022-2023, M. Michel Belin. Ce cursus exemplaire ne pouvait pas

exister sans un esprit souverainement formaté pour un rapport au savoir, particulièrement rigoureux. Nous sommes heureux de vous entendre aujourd'hui, sur Machiavel, sans doute bien méconnu.

Votre communication de ce jour se situe à l'épicentre de vos recherches sur le pouvoir et l'art de l'exercer ; c'est dire combien nous sommes assurés d'entendre une communication parfaite en tous points, qui nous instruira beaucoup et avec une précision extrême, sur l'œuvre réelle de Machiavel et sur les leçons qu'il entendait tirer de tout ce qu'il avait pu avoir à connaître des exercices de pouvoir auxquels il avait été, souvent bien dangereusement, associé.

Nous avons conscience aussi du fait que « le machiavélisme », dans ses divers avatars de la vie politique, de la vie professionnelle, de la vie familiale et de la vie sociale prise dans son ensemble, n'a peut être pas grand-chose à voir avec les sages observations et prises de parole de l'illustre Florentin.

Mais si le volume 2 du Petit Robert, explicitement sous-titré *Dictionnaire universel des noms propres* résume à grands traits la vie de Machiavel en relation avec les vicissitudes du pouvoir florentin, cette très brève notice inclut néanmoins ceci : « Avec le retour au pouvoir des Médicis, Machiavel perdit ses fonctions, fut même impliqué dans un complot et emprisonné. Libéré, mais banni de la ville, il s'installa à San-Casciano où il écrivit « Le Prince (1513) » dont la doctrine politique cynique fut qualifiée de « machiavélisme »... ainsi que bien d'autres textes dont des comédies comme « La mandragore » .

Le volume 1 du Petit Robert est supposé traiter des noms communs et usuels ; il inclut néanmoins trois entrées issues du nom commun masculin « machiavel » :

- 1 : Il atteste à partir de 1831, le nom commun « machiavel », sans majuscule, en commentant l'exemple « C'est un machiavel » comme c'est « un homme d'état sans scrupule ».

- 2 : L'adjectif issu de ce nom commun est « machiavélique », péjoratif à comprendre comme « rusé et perfide », tandis que l'adjectif issu de Machiavel, nom propre est « machiavélien », terme scientifique, exempt de ces connotations négatives.
- Enfin 3 : « machiavélisme », daté de 1611, désignerait la doctrine de Machiavel conçue comme « un art de gouverner efficacement », cela même que vous prévoyez de présenter aujourd'hui, mais le rédacteur de ce dictionnaire précise, y compris en cette entrée qui se voulait et se devait d'être neutre axiologiquement : « un art de gouverner efficacement sans préoccupation morale quant aux moyens », et ajoute un « 2° Péj : Attitude de celui qui emploie la ruse, la mauvaise foi, pour parvenir à ses fins », synonyme de « artifice, perfidie, ruse » et antonyme de « franchise, naïveté. »

C'est cet ensemble de préjugés que votre connaissance des textes démystifier aujourd'hui et nous sommes heureux de rencontrer cette doctrine dans toute sa respectabilité.

Mais nous nous demandons aussi : « Quelle est réellement l'étendue géographique de ces valeurs négatives attribuées au machiavélisme ? La langue italienne comprend-elle des dérivés comparables à ceux dont fait état le Petit Robert ? Y-a-t-il une grande langue de culture, en Europe et dans le monde, qui n'ait pas déjà forgé de tels vocables ? Pourquoi ? »

Vous avez la parole. Nous vous écouterons avec bonheur.

Résumé

Machiavel n'est pas un philosophe, si l'on entend par là - et avec lui - ceux qui « n'ayant pu faire une république dans les faits [...] l'ont faite par écrit, tels Aristote, Platon et bien d'autres ». Il est d'abord un praticien de la politique qui, à son niveau de chef de bureau de la seconde chancellerie de Florence et de conseiller d'ambassade, participe de 1498

à 1512, en s'engageant pleinement, corps et âme, à la vie administrative, à la politique intérieure, extérieure et militaire de la République, écrit Christian Bec¹.

Notre consœur propose donc une réflexion sur son « Art de gouverner ». Après un essai de définition des termes, Théa Picquet rappelle quelques éléments relatifs à la biographie du penseur politique, présente *le corpus pris en considération* : son œuvre majeure, mais aussi *Les Discours sur la première décade de Tite-Live*, *L'Art de la guerre* et certains de ses premiers écrits politiques. Elle analyse ensuite les moyens de gouvernement que Machiavel propose en matière de rapports entre l'État et le citoyen, entre les États, pour aboutir au débat entre la République et la monarchie.

Après les questions d'usage, M. le vice-président lève la séance à 17 h 45.

*

Notre confrère Alain Nicolas, membre correspondant, offre à l'Académie son recueil de poèmes intitulé « *La vague, ma muse* ». Monsieur le vice-président Alain Penchinat lui donne la parole :

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel.

Mesdames et Messieurs les académiciens

Chers collègues

1 - Christian Bec, *Machiavel, Œuvres*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 1996, p. III.

Vous êtes plus habitués à l'histoire
De nos villages, des magnifiques oliviers,
Prenant au mois de mai, leurs teintes argentées,
Leurs opulents rameaux dans l'air bleu, se moient.

A chaque renouveau, s'habille le printemps,
De toiles d'araignées, par la rosée blanchies.
Passant de l'invisible à la poésie,
Les perles d'eau se muent en sablier du temps.

Il m'arrive, parfois, de taquiner la muse,
Au long des années qui avancent et passent.
Lors d'évènements où les êtres s'enlacent,
Une simple émotion et le vers s'infuse.

Dans un cours de philo, quand l'esprit divague,
C'est la rencontre avec une élève amie.
En bavardant du jour, des souvenirs enfouis,
Elle fit sur mon cœur, l'effet d'une vague !

Déposant à nos pieds ce qui reste de sel
Quand l'eau vagabonde a repris le large.
Cette vague incessante à chaque échange,
Deviens une pensée qu'on voudrait éternelle.

Ainsi, au gré de nos longues promenades,
Ma mémoire fait naître quelques poèmes.
Autant de grains de blé qu'à l'automne on sème,
Pour faire d'un seul vers, toute une tirade.

Beau privilège de pouvoir vous présenter
Ce qui était épars, devenu rassemblé.
J'ai appris près de vous le sens *Ne quid nimis* ;
La plus belle vague reste l'Académie.

J'ai dit

De vifs applaudissements sont adressés à notre ami Alain Nicolas qui n'excelle pas uniquement dans l'art de cultiver l'olivier.

*

Compte-rendu de l'Assemblée générale de la CNA,
vendredi 6 octobre 2023

Jean Ribstein

La Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts (CNA) s'est tenue les 6 et 7 octobre 2023 à Paris, à la Fondation Del Duca et à l'Institut de France.

Vingt-cinq communications (dont dix-huit orales) avaient été sélectionnées. Le thème de l'engagement avait été proposé par Monsieur Michel Woronoff, président honoraire de la CNA, dont c'était le dernier colloque. Madame Françoise L'Homer lui succède.

L'assemblée générale (AG) de la CNA s'est déroulée en fin d'après-midi de la première journée (vendredi 6 octobre) avec au programme :

- 1 - Approbation du procès-verbal de la précédente AG, qui s'était tenue à Caen en 2022 ;
- 2 - Rapport moral et d'activité de la période Octobre 2022-Septembre 2023, par Didier Laforge, de l'Académie de Caen, président de la CNA ; visites des académies "de province" ;
- 3 - Rapport financier : Résultats de l'année (très léger déficit) / Budget prévisionnel (à l'équilibre, commentaires sur la subvention de l'Institut) / Situation de trésorerie (environ deux ans d'exercice) / Cotisation (inchangée).
- 4 - Colloques à venir : la prochaine CNA, organisée par l'Académie des Jeux floraux (Toulouse), a été présentée par son secrétaire perpétuel, Philippe Dazet-Brun ; ce colloque aura lieu du 4 au 6 mai 2024, une

date inhabituelle pour la CNA, due aux célébrations du sept centième anniversaire de l'institution toulousaine.

5 - Divers :

- appel du président à plus d'échanges entre académies (thèmes de réflexions à partager, par exemple « Fin de vie » ; articles à soumettre à la lettre de la CNA) - voir le site de la CNA.
- envoi des Actes du colloque (Akademos) à toutes les académies de la CNA.
- difficultés des bouquinistes des quais de Seine liées à l'organisation de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de 2024 ; l'AG a décidé de s'associer au communiqué de presse de l'Institut de France, initié par l'Académie des Beaux-Arts, qui avait reçu les jours précédents l'Association Culturelle des Bouquinistes de Paris.

Texte du communiqué soumis à l'AG de la CNA

Les livres sont sacrés, ils constituent un vecteur essentiel de la transmission du savoir et de la réflexion. Il est paradoxal de vouloir se rapprocher de l'esprit original des Jeux Olympiques, qui étaient liés aux Olympiades du savoir et de la connaissance et de commencer par enlever les livres.

Les boîtes des bouquinistes font partie du mobilier urbain historique de Paris depuis quatre siècles et notre capitale est la seule ville au monde à en disposer.

On ne doit pas enlever les boîtes au moment où deux milliards de téléspectateurs vont découvrir Paris.

Les académiciens espèrent qu'une solution sera trouvée pour garantir simultanément l'indispensable sécurité de la cérémonie et le maintien des boîtes des bouquinistes.

*

Séance du 27 octobre 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Madame Anne Hénault**

Sont présents : Mmes Deronne, Catherine Marès, Mazauric, Pallier, Picquet, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Boissonnas, Bruguerolle, Contestin, Desplan, Girard, Guthertz, Pierre Marès, François-Bernard Michel, Penchinat, Stéfanini, Stephan, Daniel Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Herrmann, Poujoulat, Teulon-Lardic. MM. Belin, Blanchet, Cadène, Cavalier, Emmery, Firoud, Fougères, Iancu, Kirschleger, Meine, Meunier, Salenson, Simon, Simula, Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Brousmiche, Giacomoni. MM. Artus, Auriol, Faidit, Hermet, Krabch, Lavrut, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Ribstein, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Torreilles. MM. Feller, Jas, Pontvieux, Rouanet.

Madame la présidente ouvre la séance en saluant l'assemblée. Après avoir rappelé l'ordre du jour, elle donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 20 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Nous avons appris la disparition de notre amie, membre correspondant, Nicole Agussol qui s'est éteinte sereinement à l'âge de 98 ans. Magistrat, Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, elle avait été élue en 1999. Très attachée à notre académie, elle assistait régulièrement à nos séances. Nous pouvons retrouver dans les Mémoires de l'année 2004 la très intéressante communication qu'elle avait prononcée, intitulée : « *Au XVII^e siècle, de Nîmes au quai des Orfèvres, Jérémie Ferrier et sa famille, ou la fatalité* ».

Ses obsèques se sont déroulées hier matin jeudi 26 octobre au Grand Temple. Nous avons présenté à sa famille, son fils le docteur Patrick Agussol et son épouse nos plus sincères condoléances.

Invitations

Samedi 28 octobre, à 15 heures, à la Maison du Protestantisme, notre confrère membre correspondant Thierry Martin, également président de l'Académie cévenole, est invité par l'Automne Musical à prononcer une communication intitulée : « *Don Juan* ».

Jeudi 9 et vendredi 10 novembre, l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier nous invite au colloque intitulé : « *De l'eau à Montpellier ?* ». Ce colloque rentre en résonnance avec les travaux du groupe de réflexion sur les défis mondiaux. Notre confrère le professeur François Bernard Michel présentera lors de la première session une communication à deux voix avec notre ami membre correspondant, René Ventura, intitulée « *Le Lez, source et inspiration pour les artistes* ».

Il est rappelé la dernière actualité du Professeur François-Bernard Michel avec la parution de son dernier livre « *Cézanne 1906. La terre promise* » aux éditions Méroé.

L'ordre du jour prévoit la réception de M. Laurent Stéfanini en qualité d'académicien non résidant au fauteuil de Jacques Boissonnas devenu membre d'honneur.

A la demande de Mme la présidente, M. Laurent Stéfanini est introduit dans la salle des séances, accompagné par le secrétaire perpétuel et Daniel J. Valade, premier de ses trois parrains.

Madame la présidente Anne Hénault accueille Monsieur l'ambassadeur en ces termes :

M. le Secrétaire Perpétuel,

Mesdames et Messieurs les académiciens,

Mesdames et Messieurs les correspondants,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur l'Ambassadeur.

En vous accueillant ici, aujourd'hui, cher Laurent Stéfanini, notre compagnie est heureuse de voir se prolonger une tradition que les temps n'ont jamais amoindrie et qu'Hubert Robert a si bien représentée dans ses compositions autour de la Maison Carrée : la ville de Nîmes vit dans un perpétuel futur du passé.

Ce fait est bien illustré par les termes précis des *Lettres patentes*, signées à Versailles, le 10 Août 1682 par Louis XIV¹ ; par ces pièces officielles, le Monarque attribuait la qualité d'Académie royale de Nîmes au cercle de quelques personnes d'esprit et de savoir qui, depuis le milieu du XVII^e siècle, se réunissait régulièrement pour deviser sérieusement

1 - Les précisions historiques et encyclopédiques qui suivent sont à lire dans *L'Académie de Nîmes en son hôtel (1919-2019)* que notre confrère, Gabriel Audisio, a consacré en 2019 aux arcanes de notre Académie.

sur la littérature, l'archéologie mais aussi les sciences. Il faisait de ces personnes d'esprit et de savoir des Académiciens de plein droit, en conférant explicitement aux membres de l'Académie de Nîmes, je cite : « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés dont jouissent ceux de l'Académie française ».

La mission spécifique des véritables Académiciens de Nîmes devait être (je cite)

- étudier l'Antiquité « *pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris qui leur restent des ouvrages des Romains* »

- de parler « *le langage de la Cour de même que leurs ancêtres parlaient le langage de Rome* ».

Or, nous croyons savoir, cher Laurent Stéfanini, qu'avant même de franchir la remarquable porte d'entrée Louis XIII du 16 de la rue Dorée, ainsi que ses cours Renaissance, vous avez déjà beaucoup œuvré en direction des deux missions assignées à notre compagnie par ces *Lettres patentes* émises à Versailles en 1682.

- d'une part, *pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare dans ce qui reste à Nîmes des ouvrages des Romains* : la Maison Carrée de Nîmes vient tout juste d'être inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO et il semble bien que vous ne soyez pas étranger à cette heureuse décision qui renforce si légitimement le rayonnement mondial des antiquités romaines de Nîmes. Vous savez donner du futur à notre passé.
- d'autre part, en ce qui concerne l'adoption du langage du pouvoir, objectif explicité en 1682 comme deuxième mission de l'Académie de Nîmes, pour avoir été, pendant si longtemps, « chef du protocole et introducteur des Ambassadeurs », vous maîtrisez le langage du pouvoir, alias « langage de la Cour ou de Rome », d'une manière irréprochable. Mais votre compétence langagière est beaucoup plus vaste : vous maîtrisez également

à la perfection le langage de la Ville, vous êtes très sociable, vous avez beaucoup d'amis. La preuve en est cet ouvrage si agréable que vous avez dirigé en 2019, à la tête d'une petite brigade de vos nombreux amis, un ouvrage dont le titre est *À la table des diplomates, l'histoire de France racontée à travers ses grands repas, 1520-2015*. Cet ouvrage-événement est bien ce qu'il promettait d'être : un véritable régal.

Qui êtes-vous, cher Laurent Stéfanini ?

Comme je vous posais cette question, en septembre dernier, vous m'avez déclaré que vous aviez cinq vies et vous avez aimablement énuméré : une vie professionnelle, une vie sociale et familiale, une vie érudite, une vie de collectionneur et une vie de spiritualité, cette dernière relevant bien sûr de l'intime.

Nous résumerons ces vies, à grands traits seulement, puisqu'au demeurant, vos divers curricula vitae sont accessibles à tous.

Vous désignez comme votre première vie, votre vie professionnelle, soit trente-huit ans d'une vie diplomatique qui aura longtemps été parisienne, mais entrecoupée de nombreux voyages. Très tôt dans votre carrière au Quai d'Orsay vous avez acquis deux spécialisations, les affaires religieuses et l'environnement, présentant que ce dernier domaine deviendrait central dans la vie publique. Le « Département » (ce terme désigne le Ministère des affaires étrangères dans le sabir des diplomates) vous ajoutera une troisième spécialisation, le Protocole.

Après vos études secondaires à Saint Germain-en-Laye, votre ville d'enfance, vous suivez la voie classique, Sciences Po Paris et l'École Nationale d'Administration. Vous intégrez le Ministère des affaires étrangères en 1985.

Jeune agent, vous traitez de 1985 à 1989, à la direction juridique, des questions multilatérales puis, en 1989, pendant six mois vous vous occupez des affaires européennes au secrétariat général de la présidence

française des Communautés avant d'être affecté, de 1989 à 1992, à la représentation permanente de la France auprès des Nations Unies à New York. Vous y suivez en pleine responsabilité le Conseil de Sécurité, les suites de la Guerre du Golfe et les questions politico-militaires. Après quoi, affecté à la direction des affaires économiques à Paris, vous devenez sous-directeur de la cellule environnement du Ministère (1992-1993) puis sous-directeur de l'environnement et des questions sectorielles (1993-1996). Vous êtes de 1996 à 2001 chef adjoint du Protocole, puis vous rejoignez pour quatre ans notre Ambassade près le Saint-Siège comme premier conseiller. De retour à l'administration centrale, vous êtes le conseiller du Ministère pour les affaires religieuses en 2005 et 2006. Votre première nomination en tant qu'Ambassadeur intervient alors : pendant quatre ans vous êtes l'Ambassadeur délégué à l'environnement et menez, à ce titre, toutes les négociations de ce secteur si sensible. Vous retrouvez ensuite le Protocole que vous dirigez pendant six ans, de 2010 à 2016.

Au cours des douze années pendant lesquelles vous avez servi à la Direction du Protocole, vous avez connu cohabitations et alternances, de quoi mettre à l'épreuve vos qualités de diplomate. Votre long passage à la tête de cet important et prestigieux service de la République aura marqué. Vous le quittez renforcé, en personnel et en moyens. Vous avez remarquablement organisé, entre autres, deux événements majeurs pour la diplomatie française: la présidence française du G20 et celle du G8 en 2011. Vous avez dû aussi orchestrer la dramatique marche des chefs d'État et de gouvernement dans Paris meurtri, au lendemain de l'attentat contre *Charlie Hebdo* et assurer le bon déroulement, sans incident, de la COP21 après le massacre du Bataclan en 2015.

Deux postes de chef de mission aussi différents que délicats vont suivre : délégué permanent auprès de l'UNESCO (2016-2019), Ambassadeur de France à Monaco (2019-2023), fonction que vous venez de quitter, pour mettre à nouveau votre expérience d'organisateur de grands événements au service du gouvernement. Vous êtes désormais le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur les Océans que la France et le

Costa Rica, pays de référence pour la préservation de la biodiversité, ont la responsabilité conjointe d'organiser à Nice en 2025.

Une image de vous s'impose clairement à la lecture de ces documents biographiques et de vos publications érudites : vous êtes un homme présent, en tous lieux et en tous temps, un homme qui répond présent constamment et qui ne néglige rien. Vos différentes vies, toutes plus intenses les unes que les autres, font de vous un acteur de la vie sociale, intensément présent aux grands événements de la vie mondiale (c'est votre vie professionnelle), mais aussi constamment présent à vos amis : vous cultivez l'amitié avec soin; présent dans la vie familiale pour vos neveux, nièces et filleuls ; présent dans la vie érudite de notre pays par vos nombreuses publications; présent comme collectionneur, à l'affût de toute occasion de découvrir les plus belles médailles commémoratives de l'Histoire, collectionneur avisé de livres anciens et de documents authentiques ; présent aussi comme bon citoyen : vous avez servi comme jeune officier au plateau d'Albion avant de rejoindre, dans la réserve, le corps des Commissaires de l'Air dont vous avez présidé pendant plusieurs années l'association. Votre engagement pour La Défense a été reconnu puisque vous avez été nommé colonel dans la réserve citoyenne au double titre de l'Armée de l'Air et de l'Espace et de la Gendarmerie nationale, plus précisément de la Garde républicaine.

Vos divers postes de responsabilité professionnelle vous ont conduit à rencontrer et à accueillir les plus grandes personnalités de tous les continents. Vous l'avez fait avec une réserve et une modestie extrêmes, ce que vous décrivez ainsi pour Solenn de Royer, dans son article « Laurent Stefanini, témoin des vanités » (Le Figaro, 9 juin 2016) : « un chef du protocole, c'est la baguette du chef d'orchestre, pas l'orchestre, ni le chef d'orchestre ». Vous confiez à la journaliste qu'en ce qui concerne les dirigeants étrangers rencontrés, trois noms se placent très haut dans votre Panthéon personnel : ceux d'Angela Merkel, de Barack Obama et d'Elizabeth II. La première vous apparaît comme « toujours pleine d'attentions » ; le deuxième est celui qui « fendait parfois une pièce »

pour vous saluer : « Hello my friend ! ». Pour la troisième vous n'avez pas de mots. Enfin si, un seul : « extraordinaire » !

Cette modestie inattaquable n'a cependant pas empêché le fait que vous êtes un des agents du Quai d'Orsay les plus médiatisés, tant comme chef du Protocole que dans vos divers postes d'Ambassadeur. En ce sens, vous incarnez brillamment un Quai d'Orsay moderne, par contraste avec le vieux Quai d'Orsay qui pratiquait une abstinence absolue du côté des médias. Ce vieux Quai d'Orsay est encore représenté dans la fameuse bande dessinée éponyme d'Antonin Baudry où l'on voit un certain Claude Maupas, personnage dans lequel toute la maison reconnaît Pierre Vimont, l'inamovible directeur de cabinet de plusieurs ministres des Affaires Étrangères. Dans la BD (comme dans le film où le personnage est incarné par Niels Arestrup), ce Claude Maupas martèle « que les diplomates de carrière de ma famille considéraient comme une faute professionnelle et une honte de voir son nom dans un journal ».

Votre passion de collectionneur érudit s'exerce intensément du côté des sociétés savantes. Vous êtes maître ès jeux floraux à Toulouse, membre correspondant à La Rochelle et à Montauban. Vous appartenez également, en Italie, au Sénat académique de Montserrat à Casale, le tout sans oublier que vous êtes l'un des Quarante de l'Académie des Gastronomes et qu'à Paris, depuis 2012, vous êtes aussi membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques.

De tout autre que vous, l'Académie de Nîmes, si jalouse de ses prérogatives, craindrait que le membre non résidant, que vous devenez, soit un membre très absent. Nous savons, bien au contraire, que vous pratiquez l'ubiquité féconde et que partout, dans chacune de vos vies, vous êtes présent et agissant, avec grand à-propos.

L'Académie de Nîmes *vaut le détour*. Vous trouverez ici, un *je ne sais quoi*, une énergie mentale impressionnante, résultant d'échanges responsables et profondément conscients entre des personnalités qui incarnent et donc représentent fermement les quatre ou cinq grandes

cultures de référence entre lesquelles se trame l'actualité de ce début du XXI^e Siècle.

De toutes manières, les Académies de province ne sont pas en concurrence avec celles de Paris. Au fur et à mesure de leurs fondations, elles ont eu leurs responsabilités propres, en harmonie avec le lieu où elles siégeaient. En 1682, les rédacteurs de nos *Lettres patentes* ne pouvaient pas méconnaître l'importance qu'il y avait à créer sur tout le territoire un tel réseau de sociétés savantes officialisées et ils ne plaisantaient pas en reconnaissant à chacune une vocation propre et une appréciation de ses droits et compétences à la hauteur de celle qui avait été attribuée à « ceux de Paris ».

De fait, au XVII^e siècle, les compétences savantes et artistiques étaient encore beaucoup plus largement répandues sur tout le territoire qu'elles ne l'auront été depuis le début du XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle ; les bons esprits connaissaient l'art d'interagir à distance avec plus d'efficacité que par le Web. Après l'ébullition de la Renaissance, à Clermont-Ferrand avec les Pascal et leur cercle d'amis, à Toulouse, Bordeaux, Beaumont-de-Lomagne et même Castres autour de Pierre de Fermat et partout en France où il y avait des Arnauld (d'Andilly ou de Pomponne) – cette liste n'est pas exhaustive – des personnes d'esprit et de savoir se réunissaient régulièrement pour deviser sérieusement sur tous les travaux de l'esprit. Or tout se passe aujourd'hui comme si l'évolution de la société tendait vers une nouvelle dissémination des lieux de réflexion et de construction des savoirs, sur l'ensemble du territoire. Vous avez grandement raison de vouloir suivre leurs diverses réalisations.

L'Académie de Nîmes vous attribue le fauteuil occupé avec tant d'honneur et de générosité par Jacques Boissonnas qui nous fait la joie d'être présent parmi nous ce soir. Comme vous le voyez, son illustre ancêtre, François Guizot, préside toutes nos séances.

Monsieur l'Ambassadeur et désormais cher Confrère, vous avez la parole.

A son tour, Monsieur Laurent Stéfanini prend la parole.

Madame la Présidente

Monsieur le Secrétaire perpétuel

Chères consœurs, chers confrères

C'est un grand honneur pour moi d'être aujourd'hui reçu à l'Académie de Nîmes et vous me permettrez, avant toute chose, de remercier ceux à qui je dois ce privilège.

En premier lieu, je mentionnerai Daniel-Jean Valade, qui m'en a fait connaître l'existence et qui me l'a décrite en de tels termes que j'ai eu envie de faire partie d'une si noble compagnie. J'y associerai mes deux autres parrains en cette Académie, Alain Penchinat et Antoine Bruguerolle.

Cher Daniel-Jean, c'est grâce à la candidature de Nîmes au Patrimoine mondial de l'UNESCO que nous avons fait connaissance. Une candidature au Patrimoine mondial est œuvre ardue et de longue haleine et plus de dix ans se sont écoulés entre le lancement du projet et sa réalisation. Le premier dossier, centré sur « l'ensemble urbain historique de Nîmes » ne fut pas retenu au comité du Patrimoine mondial de Bahrein en juillet 2018 mais, comme toujours, la décision de report permit de reprendre les termes de l'inscription et finalement, c'est la « Maison Carrée de Nîmes, temple romain iconique » qui a été inscrite au Patrimoine mondial de l'humanité le 18 septembre dernier, lors du 45^e comité, à Ryad, capitale de l'Arabie saoudite, l'Arabia Felix des Romains.

Car il existe un Patrimoine mondial de l'humanité comme, en creux et en négatif, il existe des crimes contre l'humanité. Les Nations Unies et ses Institutions spécialisées en sont les gardiennes. Comme l'a précisé Jean-Paul Fournier, notre maire, « nous serons dignes de cette décision. La Maison Carrée, chère aux habitants de Nîmes et aux citoyens de la République française est désormais un bien commun de toutes les Nations

Unies ». Avec Daniel-Jean Valade et Jean-Paul Fournier, c'est aussi Mary Bourgade, adjointe au maire, en particulier chargée du Patrimoine que je voudrais ici remercier de leur confiance. Comment l'UNESCO, dont l'emblème est justement un temple hexastyle portant sur ses marches les lettres de l'acronyme des diverses missions de l'Organisation dans les domaines de l'Éducation, des Sciences et de la Culture, n'aurait-elle pas accueilli en son sein « l'une des plus anciennes expressions et parmi les mieux conservées, d'un temple romain consacré au culte impérial », comme l'a souligné Mme Roseline Bachelot alors ministre de la Culture, en 2022 ? Cette façade de temple est le symbole le plus fort et le plus universel de la civilisation d'origine gréco-romaine que l'on retrouve dans l'architecture de tant de parlements et d'universités, modernes et contemporains.

Comme le soulignait le premier dossier d'inscription, il y a cinq ans, « à Nîmes, ce ne sont pas tant les monuments qui ont influencé le développement de la ville ou la forme de ses constructions que le regard qui a été porté au cours des siècles sur ces monuments encore présents ».

Cette découverte approfondie de Nîmes a été pour moi une révélation. Il est vrai que de par mes origines à la fois corse et auvergnate, je me suis toujours considéré comme gallo-romain et que je suis heureux et fier d'avoir été un peu adopté par la « *colonia Nemausensis* ». Cette adoption complète heureusement une ancienne et amicale pratique du Département du Gard, tant à l'Est, chers amis Henry et Evelyne Méchoulan, vous qui m'avez initié aux charmes virgiliens de Vers-Pont du Gard qu'à l'Ouest, cher Jean-Marie Cambacères, qui m'a introduit au Mas Mathieu et à la Gravette de Corconne, dans la viticulture du Pic-Saint-Loup et de ses antiques cépages Cinsault, Mourvèdre, Carignan, Grenache noir et bien sûr Syrah qui nous viendrait de la Syrie, de Chiraz et de la Perse, grâce aux Croisades.

En second lieu, parmi mes parrains en cette académie, j'entends mentionner Sylvie de Turckheim et son coreligionnaire Jacques Boissonnas.

Sylvie de Turckheim aurait dû être présente parmi nous si sa santé le lui avait permis. Conservatrice en chef honoraire du Patrimoine, amie depuis 1986, c'est-à-dire depuis 37 ans, Mme de Turckheim a longtemps conservé les médailles et les monnaies étrangères du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale et présidé la Société française de Numismatique, qui a tenu à Nîmes ses journées annuelles, du 31 mai au 2 juin 2019. Son savoir étendu, ses origines à la fois alsacienne par son père, tarnaise et toulousaine par sa mère, Marie-Henriette Courtois de Maleville – nous sommes toujours en Occitanie –, sa foi réformée cévenole profonde comme sa personnalité originale et énergique m'ont toujours séduit... Et par elle, j'ai connu Jacques Boissonnas, ce qui me conduit à l'éloge d'aujourd'hui puisque je dois lui succéder sur son fauteuil.

*

Cher Jacques Boissonnas, vous êtes né à un moment tragique et dans un lieu inattendu, le 26 juin 1940, à Clairac, en Lot-et-Garonne. Le moment est tragique car vous naissez quatre jours après l'armistice de Rethondes du 22 juin 1940 alors que votre mère achève un exode débuté à Paris et poursuivi en Normandie puis vers le Sud-Ouest. Le lieu est aussi inattendu pour un protestant convaincu car Clairac est surtout connue à Rome par son abbaye, qui constituera l'essentiel de la donation faite en 1604 au chapitre de Saint-Jean de Latran, par Henri IV, après son ultime et définitive « abjuration » comme l'on disait alors. Cette donation vaut depuis, aux chefs de l'État français, d'être toujours à ce jour « premier chanoine et unique chanoine honoraire » de l'archibasilique patriarcale majeure de Saint-Jean de Latran, cathédrale siège de l'évêque de Rome. Pour un protestant, voilà un beau symbole d'œcuménisme que votre naissance. Cher Jacques, vous êtes surtout le fils de deux personnalités connues du protestantisme français qui ont leur notice dans le « dictionnaire biographique des protestants français » de Patrick Cabanel et André Encrevé (Les Editions de Paris, janvier 2015).

Votre père, Éric Boissonnas (1913 – 2005) fut ingénieur géophysicien, résistant de 1941 à 1944, dans les Pyrénées, passionné de montagne et d'art contemporain, cet art qu'il a découvert au cours de douze ans passés aux États-Unis, entre 1946 et 1959. A son retour en France, il est à l'origine de la création de la station de Flaine en Haute-Savoie, si originale, si moderniste, dont l'architecte est Marcel Breuer, issu du Bauhaus. Selon les propres termes d'Eric Boissonnas, lors de l'inauguration de la station en 1968, - je le cite - Flaine est « conçue comme un prototype d'urbanisme, d'architecture et de design », une vision en rupture avec l'architecture traditionnelle de montagne mais qui se veut respectueuse de l'environnement naturel.

Votre mère, Sylvie Boissonnas (1912 – 1999) est la fille de Conrad Schlumberger, l'un des fondateurs de la société de recherche pétrolière éponyme. Elle se passionnera toute sa vie pour l'art contemporain. A Flaine, elle réalise la décoration des hôtels et crée un centre d'art contemporain où elle organisera plus de soixante-dix expositions entre 1970 et 1995. En 1977, avec son mari, elle est membre fondateur du Centre Georges Pompidou ; en 1978, présidente de l'Association des centres d'art privé ; de 1981 à 1987, présidente de la Société des amis du Musée national d'art moderne ; vos deux parents ont été de grands mécènes de l'Institution.

Vous savez, cher Jacques, marcher sur leurs traces. Père de deux filles et grand-père de quatre petits-enfants, vous êtes à la fois un entrepreneur, un homme de culture et un mécène. Entrepreneur, vous aimez monter et revivifier des entreprises, successivement Sentou, société d'édition et de diffusion de meubles et d'objets design de 1970 à 1989, Olivier Desforges, société de linge de maison, et enfin la plus originale et connue de tous, l'Eléphant bleu, spécialisée dans le lavage de voitures et que l'on retrouve à travers toute l'Europe. Vous la dirigerez de 1995 à 2021.

Homme de culture, vous avez deux centres d'intérêt, le piano et l'art contemporain. Sur les traces de vos parents, vous présidez la Société des amis du Musée national d'art moderne de 2011 à 2014 et êtes à l'origine de la création de son Cercle International. Si vous n'avez jamais vécu

à Nîmes, vous avez dans le Gard et dans le Tarn voisin, vers Mazamet, au Vintrou, des attaches locales qui vous rapprochent de la ville. Au Vintrou, chaque été, avec Roland et Sabine de Malherbe, vous organisez une Académie de musique. Le hasard et l'amitié vous conduiront à être un ami proche de Bob Calle, cancérologue de son état et père de Sophie Calle, né le 1^{er} octobre 1920 à Aigues-Vives, comme Gaston Doumergue, mais surtout grand collectionneur et proche des plus grands artistes contemporains, César, Arman, Boltanski, parmi d'autres. C'est par ce biais que vous participez aux côtés de Jean Bousquet à l'aventure du Carré d'Art et que vous vous en retrouvez l'un des mécènes. Vous vous rapprochez également de l'Académie de Nîmes dont vous devenez membre en 2012 et où vous aidez à la restauration d'œuvres du 1^{er} étage de l'hôtel de la rue Dorée.

Bref, ce n'est pas par la Romanité, l'Antiquité et l'Histoire que nous nous sommes trouvés, ce n'est pas non plus par l'art contemporain qui m'est assez étranger, mais d'une certaine façon par le Protestantisme et par les amitiés féminines, celle de notre amie Sylvie de Turckheim-Pey, que j'ai déjà évoquée et d'une autre belle figure de votre famille, l'épouse du cousin germain de votre mère, Diane Schlumberger, qui m'accueillit souvent au Val Richer, il y a plus de vingt ans, et me fit découvrir la belle personnalité de François Guizot, plus précisément votre arrière-arrière-arrière grand-père, votre quadrisaïeul. Vous êtes, avec raison, fier de cette filiation Guizot. Elle domine votre famille, les de Witt, les Schlumberger et, plus récemment, les Boissonnas.

Votre sœur, Catherine Boissonnas - Coste a publié en 2002 chez Perrin les « Lettres de Guizot à sa fille Henriette », Henriette Guizot de Witt (1829 – 1908), mère de Marguerite de Witt-Schlumberger. Ayant perdu en quelques années, autour de 1833 – 1840, ses deux épouses, son frère, ses deux belles-sœurs et son fils unique alors âgé de 22 ans, prénommé François Guizot comme son père, le 15 février 1837, Guizot fut toujours très attaché à ses deux filles, Henriette et Pauline plus qu'à son dernier fils Guillaume. C'est donc par les femmes, depuis quatre générations, que se transmet l'héritage, dans tous les sens du terme, de François

Guizot et, dans votre cas, par Sylvie Schlumberger. Et il a son temple, qui fut son refuge et sa Thébaïde pendant son long exil intérieur de 1849 à 1874 et qui demeure partagé entre ses centaines d'héritiers. Le lieu de sa mémoire est un « sovkhoze familial qui a marché » selon l'expression de François Furet que vous m'avez confiée, cher Jacques, le Val Richer.

A côté du Val Richer, je mentionnerai également Couzières, en Touraine, cher à Sylvie de Turkheim où François de Witt-Guizot (1870 – 1939), fils de Pauline Guizot, président des Eclaireurs unionistes de France et de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, fit de nombreux séjours dans le premier tiers du XX^e siècle.

Mais revenons dans le midi et évoquons, ici, sous ce buste, la belle figure de François Guizot, le Nîmois, qui fut soixante-six ans membre de notre Académie.

Qui est François Guizot ?

- Un nîmois ;
- Un historien ;
- Un homme d'État ;
- Un protestant.

Je souhaite ici remercier mon ami Laurent Theis qui m'a fait comprendre Guizot dont il a publié chez Fayard en 2008 une remarquable biographie dont le propos liminaire commence par ces lignes :

« Quelle destinée que la mienne ! » s'exclamait François Guizot à la fin de sa vie, à laquelle il trouvait comme à toute son époque, quelque chose de shakespearien. A la tragédie, mêlée comme il convient, de grands succès et de profonds mécomptes, s'ajouta chez lui du romanesque. Il y a chez Guizot du Cardinal de Bernis, au siècle précédent. Bernis, dont notre cathédrale accueille la dépouille et qui fut lui aussi un grand homme d'État, lucide, malmené par ses contemporains et dont la mémoire est ternie.

Guizot est d'abord un nîmois. Comme il l'écrivit à son fils Guillaume, en 1852 : « Après cinquante ans de vie dans le Nord, quand je ferme les yeux, c'est le ciel et le soleil du Midi que je vois. J'ai cette lumière-là dans l'âme comme elle était devant mes yeux ». Né le 4 octobre 1787 rue Caguensol, aujourd'hui disparue, Guizot fut surtout marqué par l'exécution de son père sous la Terreur, le 8 avril 1794, pour fédéralisme, alors qu'il n'avait que 7 ans et par son départ vers l'inconnu, vers Genève, en 1799, à 12 ans. La ville de ses aïeux, des deux côtés, lui deviendra un peu étrangère et il n'y séjournera plus qu'en de brèves et rares occasions souvent pour des raisons familiales en 1807, 1809, 1814, 1821 puis politiques en 1830 car il s'intéressera toujours à la vie publique du Gard. Après trente ans d'absence, Guizot n'y revint qu'une dernière fois, en avril 1860, pour assister au mariage de son fils Guillaume, célébré au Grand Temple par le pasteur Jean Monod, pour inaugurer une rue à son nom et pour prononcer un discours à l'Académie.

Guizot est devenu parisien et normand d'adoption, sa circonscription est à Lisieux et son refuge au Val Richer où il mourra le 12 septembre 1874. Pourtant, comme le souligne Laurent Theis « son aspect physique laisse paraître ses origines : petit, brun, sec et cambré aux grands yeux noirs, la parole très facile servie par une diction qui détache nettement les syllabes et que souligne une pointe d'accent, les mains en mouvement renforçant l'expression... une sensibilité vive, presque charnelle, aux couleurs et surtout aux parfums, enfin un sang très chaud dans l'intimité en dépit d'une apparente froideur affectée en public et le tempérament volontiers batailleur ».

Guizot est ensuite un historien

Tout débute en 1808, avec celle qui allait devenir sa première épouse, Pauline de Meulan. Ensemble ils publient une nouvelle édition en français du livre d'Edward Gibbon « Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain ». Jusqu'à l'« Histoire de France racontée à mes petits-enfants », achevée en 1874 avec sa fille Henriette de Witt-Guizot, ce sont soixante-six ans de travaux historiques dominés par quelques ouvrages qui conservent aujourd'hui toute leur valeur scientifique : « Histoire de

la civilisation en Europe », « Histoire de la Révolution d'Angleterre », auxquelles on peut ajouter les huit volumes des « Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps », remarquable analyse de son époque, qui ne peuvent être comparés qu'aux « Mémoires de guerre » du Général de Gaulle ou au « Testament politique » de Richelieu.

C'est en juillet 1812, à moins de 25 ans, qu'un heureux concours de circonstances lui vaut d'être nommé professeur d'histoire moderne à la faculté des lettres de Paris. Quinze ans plus tard, il est reconnu comme le plus grand professeur d'histoire et comme l'un des meilleurs historiens de son temps. Son histoire est une histoire politique, comme celles d'Augustin Thierry, Thiers, Mignet, Michelet qui, tous, cherchent à comprendre le monde qui les entoure et les formidables transformations des années 1789 à 1815. Son cours est suspendu en 1822 mais il le retrouve en 1828 et, après avoir traité des origines du gouvernement représentatif, il traite de l'histoire de la civilisation, en Europe et en France en particulier.

Cette « Histoire de la civilisation » dont il est l'inventeur, dans une approche qui influença Marx, il la définit lui-même comme « le résumé de toutes les histoires ; il les faut toutes pour matériaux, car le fait qu'elle raconte est le résumé de tous les faits ».

Guizot a une conception fataliste, comme l'on disait alors, de l'Histoire. Son déterminisme est à mi-chemin entre le providentialisme de Bossuet et le matérialisme historique de Marx. Ce sont selon « les forces et les lois naturelles, générales », que « les faits se lient et se modifient ». Continuant Mme de Staël dans ses « Considérations sur la Révolution française », il endosse une réflexion de Sully : « Les révolutions qui arrivent dans les grands états ne sont point un effet du hasard ni du caprice des peuples ».

Le déterminisme historique de Guizot laisse peu de place aux actes libres de l'homme lui-même et moins encore au rôle des grands hommes. Il n'en reconnaît d'ailleurs que quatre dans l'histoire de l'Occident : Charlemagne, Cromwell, Washington et Napoléon.

Sainte-Beuve moquera dans « Le Constitutionnel » en avril 1850, la prétention exorbitante des doctrinaires, dont Guizot, à faire entrer l'histoire dans des schémas à priori, comme si « les folies, les ambitions personnelles, les milles accidents bizarres qui animent l'histoire des hommes comptaient pour rien ».

A partir de 1830, en responsabilités gouvernementales, Guizot n'enseignera plus mais, Ministre de l'Intérieur en 1830, il créera le poste d'Inspecteur général des monuments historiques, confié à Louis Vitet puis à Prosper Mérimée ; Ministre de l'Instruction publique en 1833, il patronne la fondation de la Société de l'Histoire de France, puis le « Comité des travaux historiques et scientifiques ». Enfin, en 1832, il contribue au rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques, ancienne deuxième classe de l'Institut de France, créée en 1795, supprimée en 1803 par Napoléon Bonaparte qui se défiait des « idéologues ». J'ai la chance d'être membre correspondant de cette utile Académie refondée par Guizot.

Venons-en justement à Guizot homme politique. Comme le souligne Laurent Theis, « il fut durant près de 14 ans Ministre de la Monarchie de Juillet, au point de l'incarner tout autant que le Roi Louis-Philippe ». Ministre de l'Intérieur, de l'Instruction publique, des Affaires étrangères et Président du Conseil, François Guizot s'attacha à promouvoir le libéralisme à l'intérieur, la paix à l'extérieur et défendit le principe de la monarchie parlementaire contre les extrêmes en s'appuyant sur les classes moyennes supérieures, des « capacités » comme l'on disait à l'époque.

Le système de gouvernement par des « moyens tranquilles et réguliers », pour reprendre sa propre expression, s'appuyant sur la Charte constitutionnelle de 1830, est symbolisé par deux expressions, celle du « juste milieu » (entre les excès de la Révolution et de la réaction) dont se réclament les élus juilletistes de l'époque et celle de la devise de la Monarchie de Juillet qui ornait les bâtiments publics et les hampes des drapeaux, « Liberté et Ordre public ».

En politique intérieure, le programme bourgeois et conservateur est simple, comme Guizot le rappellera dans son intervention à la Chambre des Députés du 1^{er} mars 1843 : « Il y a eu un temps où la conquête des droits sociaux et politiques a été la grande affaire de la Nation. La conquête est accomplie (---). A présent, usez de ces droits, fondez votre gouvernement, affermissiez vos institutions, éclairez-vous, enrichissez-vous par le travail et par l'épargne, améliorez la condition matérielle et morale de la France. Voilà ce qui donnera satisfaction à cette ardeur du mouvement, à ce besoin de progrès, qui caractérise notre Nation ».

En politique étrangère, son action fut dominée par la haine de la guerre. Son enfance et sa jeunesse avaient été baignées par les innombrables guerres de la République et de l'Empire qui s'étaient conclues par les désastres de 1814 – 1815 et l'occupation de la France jusqu'en 1818. Dans son esprit, dictature révolutionnaire et aventurisme extérieur étaient deux faces de la même réalité, contraire aux intérêts de la France et des Français. Aussi fut-il, avec le Roi Louis-Philippe, le « Napoléon de la Paix », en particulier pendant ses 88 mois, de 1840 à 1848, de Ministre des Affaires étrangères, beau record ! Basée sur la « première entente cordiale » avec la plus importante puissance mondiale du moment qu'était l'Angleterre, sa politique étrangère est résolument pacifiste. « En politique extérieure, on ne peut pas ne penser qu'à soi seul et ne faire que ce qui vous convient et vous plaît. Il faut faire la part des autres » (intervention à la Chambre des Députés de janvier 1845).

Cette politique générale conservatrice, prudente et réaliste, s'appuyant sur un corps électoral réduit et aisément manipulable (200 000 électeurs en 1832 en France, contre 800 000 en Grande Bretagne, pays deux fois moins peuplé) n'était pas de nature à susciter la popularité. Guizot n'en a cure. « Je ne méprise pas la popularité ; je méprise l'impopularité » ou bien « dans les pays libres, le meilleur gouvernement n'est presque jamais populaire. Il a toujours contre lui le parti des espérances et celui des mécomptes ».

Cette indifférence à l'opinion publique l'isole alors que la presse, même régulièrement muselée à partir de 1835, est de plus en plus populaire et critique.

Le divorce entre un gouvernement « droit dans ses bottes » et des masses parisiennes habituées à l'émeute conduira au drame des 22 – 24 février 1848 et à la chute non seulement du Gouvernement mais du système institutionnel de la Monarchie de Juillet. Et je n'oublie pas, en diplomate que je suis, que c'est devant le Ministère des Affaires étrangères de l'époque, boulevard des Capucines, en face de l'actuel café de la Paix que, dans la soirée du 23 février 1848, débuta une fusillade qui devait renvoyer pour 26 ans, jusqu'à sa mort, François Guizot à la vie privée.

La religion fut alors pour lui une consolation.

A la fin de sa vie, il se proclamait ce qu'il était depuis le début : « chrétien, protestant et libéral ». À la sociabilité protestante, le Nîmois passé par Genève s'agrégea dès son entrée dans le monde parisien. Elu au consistoire de l'Église réformée de Paris en 1815, il le restera jusqu'à sa mort en 1874. Il entre en 1817 à la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France, en 1818 à la Société biblique protestante, sorte de filiale autonome de la grande Société biblique de Londres où encore, en 1825, à la Société protestante de prévoyance et de secours mutuels. Toutes ses sociétés qui relèvent d'un esprit libéral, il les présidera parfois à plusieurs reprises. Enfin, Guizot contribuera à la création de la Société de la morale chrétienne, en 1821 et la présidera de 1828 à 1830, succédant à Benjamin Constant. Cette société vise à « l'application des préceptes du christianisme aux relations sociales ». On y retrouve en fait la fine fleur de l'opposition libérale qui milite aussi bien pour la lutte contre la traite négrière, l'émancipation des Grecs, le soutien des jeunes orphelins, l'abolition de la peine de mort et l'amélioration de la condition pénitentiaire.

Comme le souligne Laurent Theis, selon Guizot, la liberté est au cœur du christianisme, en ce que ce dernier distingue, sans les opposer, la sphère religieuse et la sphère civile. « Il y a autant d'avantages à s'allier que de péril à se confondre. S'allier parce que les idées chrétiennes sont d'autant plus nécessaires à un gouvernement libre que ceux qui y prennent part sont plus nombreux et que la religion y est un élément de stabilité et de moralité ».

Mais pour autant, le christianisme c'est aussi l'autorité librement acceptée, consentie et nécessaire au fonctionnement tant de la religion que de la société.

En cela, et contrairement à nombre de protestants, Guizot a toujours témoigné d'une grande considération, voire déférence envers le catholicisme et sa hiérarchie qui étaient, selon lui, à la fois constitutifs de la société française et une utile ressource contre l'antichristianisme révolutionnaire. Sachant et déclarant que la France ne deviendrait jamais protestante, il a toujours soutenu et encouragé l'aile libérale du catholicisme français, de Lamennais à Lacordaire, en passant par Montalembert. « C'est un fait immense que le catholicisme et la liberté ensemble ».

Alors pourquoi cette chute brutale et infâmante du 24 février 1848 ? A quoi tiennent son impopularité et son discrédit posthume ? D'abord à son identité protestante dans un pays encore marqué par le catholicisme ; ensuite par son goût de l'étranger, Angleterre et Suisse qui le conduira à être un artisan de la paix à tout prix dans un pays encore imprégné des gloires de l'Empire et de l'esprit de conquête ; par sa personnalité souvent suffisante, consciente de sa supériorité intellectuelle ; enfin par son refus élitiste du suffrage universel que le Second Empire saura encadrer dans la France du XIX^e siècle. S'il était en avance sur son temps pendant le premier tiers du siècle, il avait fait son temps en 1848 et il fut l'une des grandes victimes du « printemps des peuples ».

*

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mes chers parrains, mes chers amis,

Nous voici au terme de cette communication, de Nîmes à Guizot et de Guizot à Nîmes, en passant par Jacques Boissonnas.

Cher Jacques, c'est à vous que je dois d'être ici aujourd'hui. Merci de me prêter votre fauteuil. Vous pourrez toujours vous y installer et

c'est un honneur de pouvoir faire l'éloge d'un homme tel que vous, si profondément chrétien réformé, en sa présence. *Ad multos annos* ! comme l'on dit à Rome. L'évêque Séguier, notre premier protecteur, ne me contredirait pas. Pour François Guizot, notre éternel protecteur, je ne retiendrai qu'une seule phrase, si utile à notre époque :

« Le monde appartient aux optimistes ; les pessimistes n'en sont que les observateurs ». Enfin, restent Nîmes et son Académie, qui m'accueillent aujourd'hui. Je m'efforcerai de m'en montrer digne et vous remercie pour votre attention.

*

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, Mme la présidente invite notre nouveau confrère à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Madame la présidente Anne Hénault lève la séance à 17 heures.

Séance du 10 novembre 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Franchet d'Espèrey, Hénault, Catherine Marès, Mazaauric, Pallier, Picquet, Poujoulat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Cavalier, Desplan, Emmery, Fougères, Guthertz, Penchinat, Simula, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Prat. MM. Blanchet, Cadène, Iancu, Meine, Meunier, Simon, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Brousmiche, Giacomoni, Léoni. MM. Beynet, Canonge, Hermet, Jas, Krabch, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Ribstein, Rodier.

Correspondants excusés : Mme Torreilles. MM. Artus, Chalvidan, Feller, Lavrut, Rouanet.

M. le vice-président ouvre cette séance de réception en saluant la présence de Mme la ministre Georgina Dufoix, Mgr l'évêque Nicolas Brouwet et remercie notre présidente Anne Hénault d'avoir accepté de lui laisser présider cette séance.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 27 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

- Le secrétaire perpétuel et notre confrère Daniel J. Valade ont représenté notre compagnie lors de la rentrée publique solennelle de l'Académie cévenole du 25 octobre dans la salle du Capitole à Alès.
- Samedi 18 novembre au Musée des Beaux-Arts, notre confrère Gabriel Audisio a été invité par l'Automne Musical à prononcer une conférence intitulée : « Loger les voyageurs à Nîmes au XVI^e siècle ».

Ouvrages

Nous avons reçu :

- Les Actes du colloque interacadémique du 18 mai 2019 organisé par l'Académie des Jeux floraux : «*Les écrivains d'Occitanie en leur terre*».
- Les Mémoires de l'Académie de Stanislas, année 2022.

L'ordre du jour prévoit la réception de Mme Sylvie Franchet d'Espèrey en qualité d'académicienne résidente au fauteuil de Mme Brigitte Maurin-Farelle.

A la demande du vice-président, Mme Sylvie Franchet d'Espèrey est accompagnée dans la salle des séances par le secrétaire perpétuel et Bernard Cavalier, premier de ses trois parrains.

M. le vice-président s'exprime en ces termes :

Chère Madame,
Chère Sylvie,
Chère Consœur,

A Athènes, il y a quelques années, vous naquîtes Bompaire.

Bompaire, qui es aux cieux ! Vous ne l'êtes pas de sitôt, Dieu merci, votre nom portant quelque chose de l'immortalité que, pourtant, nous n'osons pas revendiquer comme nos illustres consœurs et confrères du Quai Conti. Consulté sur ce point, notre Perpétuel me fait remarquer que jouissant, selon les termes mêmes des Lettres patentes qui nous ont créés, des « mêmes honneurs et privilèges » que nos consœurs et confrères de l'Académie française, l'immortalité vous est donc, par syllogisme, acquise.

Bompaire, qui es aux cieux ! on aurait envie que vous nous pardonniez, vous-même, nous, pauvres pécheurs Académiciennes et Académiciens, si ce n'était radicalement contraire à vos convictions religieuses de Grâce donnée sans condition et de sacerdoce universel, vous, dont la famille tutoie Dieu depuis toujours.

Bon sang ne saurait mentir, si cette formule n'est pas très chrétienne, ni morale, puisque tous les hommes, quelles que soient leurs origines, sont égaux, on a envie de l'employer à votre égard tant votre famille de sang sort du rang.

Bompaire, donc, par votre père et Silhol par votre mère, vos lointaines origines familiales sont de Bédarieux dans l'Hérault (comme les Rabaut !) et gardoises.

Vous êtes née en Grèce, aînée d'une fratrie de six enfants, j'y reviendrai.

J'aimerais m'attarder sur votre père, Jacques Bompaire, l'homme des podiums, en quelque sorte, de notre compagnie.

Il est élu membre non-résidant le 4 mai 1956 (et non le 4 mars comme indiqué dans nos archives pour les plus pointilleux) à 32 ans, un âge extraordinairement précoce même si François Guizot a été élu à 23 ans comme nous l'a rappelé lors de son installation, il y a peu, Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfani.

Daniel-Jean Valade, l'a été à 43 ans, c'est dire ! Mort en 2009, votre père est resté académicien 54 ans, presque un record, Guizot, encore, est resté académicien 62 ans, Daniel-Jean Valade, on ne sait pas encore... Un troisième record, qu'il ne faut pas battre, nous vous en prions, Madame : votre père a réfléchi 36 ans avant de nous livrer sa première communication.

Vous comprendrez que ceux qui vous entourent aujourd'hui et qui vous ont élue parmi eux, auraient envie, certes, d'être autour de cette table en 2059, mais.....

Votre père est aussi l'homme des records universitaires : reçu premier à l'École normale supérieure, reçu premier à l'agrégation de Lettres, il était un helléniste de tout premier plan, membre depuis 1948 de l'École française d'Athènes d'où votre lieu de naissance.

Nul n'est prophète dans sa famille, sa passion du grec vous a donné la passion du latin, on va le voir.

Et quelle fratrie !

Claire et Marc sont universitaires et chercheurs, Frédéric et Jenny sont juristes de haut vol et votre petite sœur Evelyne est médecin.

Vous avez indiqué à vos frères et sœurs cadets la voie de l'excellence en étant vous-même agrégée de Lettres et professeur d'université de latin.

« J'y perds mon latin ».

Cette expression si usuelle pour ma génération, quand on est déboussolé ou dans l'incompréhension d'une situation, est le signe, dans notre inconscient collectif, en tout cas dans mon inconscient que, de même que l'on peut tout perdre fors l'honneur, le latin est un marqueur de notre être.

Si on perd jusqu'à notre latin, c'est grave, même si on s'en souvient à peine, comme moi, je le confesse après un laborieux apprentissage en

sixième, cinquième et quatrième avec Jacques Brel comme répétiteur, *Rosa, Rosa, Rosam*, le tango des bons pères, déjà ! Jacques Brel chanté, si je puis dire, par notre ancien président Robert Chamboredon dans son dernier livre..., dont je fais la publicité.

Peu de risques, donc, chère consœur, que vous perdiez votre latin puisque, dès votre formation et pendant toutes votre vie professionnelle, vous avez décliné.

Cela m'a amusé en écrivant ces lignes de penser que c'est en déclinant, *Rosa, Rosa, Rosam, Rosae, Rosae, Rosa* que vous vous êtes élevée.

Et vers quels sommets !

Votre agrégation de Lettres obtenue, vous êtes Assistante puis maître de conférences aux universités de Nantes et de Paris IV Sorbonne.

Puis professeur de latin à l'université de Bordeaux-Montaigne.

Vous revenez à la Sorbonne, toujours comme professeur de latin jusqu'à votre éméritat en septembre 2017.

Enseignante, donc mais aussi chercheur puisque vous dirigez une équipe de recherche pendant quatre ans à Paris-Sorbonne qui se consacre à l'édition, l'interprétation et la traduction des textes anciens.

Vos spécialités sont la poésie latine classique, notamment la poésie épique, Virgile, Lucain et la rhétorique antique, notamment Quintilien.

Tous vos talents de latiniste nous permettront, sans doute, de percer le mystère insoutenable, en tous cas pour moi, du « Ne Quid Nimis » inscrit au fronton de notre hôtel de la Rue Dorée : « Rien de trop » d'accord. Mais est-ce, comme j'ai eu l'occasion de le souligner ici, il y a quelques temps, une exhortation à toujours se surpasser pour obtenir et donner encore plus, comme nous essayons de le faire tous les deux cet après-midi, ou est-ce, au contraire, une invitation, un peu protestante, à ne pas avoir beaucoup pour être ?

Vous prolongez votre enseignement et vos recherches par de multiples ouvrages publications et articles, seules ou en collaboration. Ouvrages, publications et articles dont je ne ferai pas la liste qui peut être retrouvée facilement. Tout cela, comme noué en gerbe, dans les *Mélanges*, publiés à l'occasion de votre éméritat. Dans cet ouvrage que vous avez eu la gentillesse de m'offrir, je cite vos propos d'introduction :

« Que reste-t-il d'une carrière de quarante-cinq ans d'enseignement du latin à l'université ? D'un côté, des travaux scientifiques, personnels et collectifs et, sur l'autre versant de mon activité d'enseignant chercheur, tant d'œuvres lues et relues, tant de textes jamais épuisés. Mais aussi un peuple de visages : visages des étudiants, des collègues, des doctorants que j'ai eu le bonheur de connaître ».

Une autre carrière commence pour vous parmi nous et nous serions honorés que vous rajoutiez au peuple de visages déjà dans votre mémoire ceux des académiciennes et académiciens de Nîmes qui se réjouissent de leur choix.

La transmission est donc votre passion. Passion professionnelle, on l'a vu mais aussi passion personnelle, je peux en attester pour vous avoir côtoyée ces dernières années en dehors, naturellement, du monde universitaire mais dans le monde de la vie associative et sociale. Transmettre vos valeurs, vos goûts, votre foi sans prosélytisme mais avec conviction est l'un de vos moteurs de vie.

Et je comprends de votre personnalité que vous êtes convaincue que ce moteur de la transmission ne peut bien fonctionner que s'il marche avec le carburant de l'intime certes, mais aussi, nécessairement, avec l'huile que sont les organisations qui le baignent.

Pour me faire bien comprendre avec mon histoire de moteur, de carburant et d'huile d'académicien-pompiste, il me semble que vous pensez, que nous pensons, qu'une idée, même une très bonne idée, pour durer, se doit d'être portée par une ou des institutions. On pense à celle

du Christ qui n'est venue jusqu'à nous aujourd'hui que parce que portée par l'institution-églises.

Qui a dit que le don d'enseigner et de transmettre, étouffait le goût du pratique et de la gestion ?

Ce goût du pratique et de la gestion, je l'explique par tout ce que je viens de dire ; il est l'huile de votre moteur intime.

Les organisations, les conseils, les équipes, les institutions sont pour vous, et je dois dire pour moi aussi, les outils nécessaires à l'ambition de transmission.

Ainsi, vous avez été pendant cinq ans membres du Conseil d'administration de l'Université de Paris IV, vous avez été directrice de département à Bordeaux 3.

Vous rendez, depuis de longues années, des services immenses à l'organisation de l'Église protestante Unie en ayant été tour à tour ou, en même temps, présidente du Conseil presbytéral des Batignolles, membre de la Commission des ministères, présidente de l'Institut protestant de théologie et maintenant présidente du Conseil presbytéral de l'Église protestante de Nîmes (à ce titre mon chef...).

On ne croit pas au hasard, mais à notre chance, de vous voir revenir, le temps de la retraite venu, sur les lieux d'origine de votre famille et au cœur de la Romanité de Gaule.

Vous avez deux filles (dont une qui habite Rome) et deux petits-enfants. Vous êtes Officier des Palmes académiques.

J'ai une pensée pour Madame Brigitte Maurin-Farelle, professeur comme vous, et qui vous confie ce fauteuil.

Pour conclure cette courte présentation de votre longue carrière, je vous laisse cette phrase de Condorcet, qui pourrait être l'une des devises

de notre Académie, et qui vous sied si bien, me semble-t-il, vous qui rejoignez la classe des membres résidants :

« Ce serait un amour bien funeste de l'égalité que celui qui craindrait d'étendre la classe des hommes éclairés et d'y augmenter les lumières ».

Chère Cousine Rosa, bienvenue parmi nous; nous sommes à l'écoute de vos lumières.

A son tour, Mme Sylvie Franchet d'Espèrey prend la parole.

Madame la Présidente,
Monsieur le Vice-président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chers confrères, chères consœurs,
Chers amis,

Les usages ont du bon. Je commencerai donc par remercier très sincèrement l'Académie de Nîmes, à travers la personne de son secrétaire perpétuel, Alain Aventurier, de sa présidente Anne Hénault. Je remercie aussi tout particulièrement son Vice-président Alain Penchinat pour ses paroles si chaleureuses.

Au moment d'entrer dans votre compagnie, je mesure l'honneur qui m'est fait. Dès mon élection, j'ai éprouvé joie et reconnaissance pour tout ce que j'ai ensuite découvert peu à peu lors de mes visites et j'ai aussi pris conscience des devoirs qui désormais m'incombent. Or le premier de ces devoirs est des plus agréables. Je dois en effet rendre hommage à la personne qui m'a précédée dans ce fauteuil, Madame Brigitte Maurin-Farelle, qui réside désormais dans la Drôme.

Je succède donc à une femme, et à une femme enseignante, comme moi. Voilà qui me plaît. Mais il me plaît aussi que mes trois parrains soient des hommes : je remercie ici, outre Alain Penchinat, Bernard Cavalier et Didier Travier, tous trois amis très chers.

Au seuil de mon propos, je tiens aussi à évoquer la mémoire de mon père, Jacques Bompaire, helléniste, recteur d'académie, président de l'Université Paris-Sorbonne et de la Société d'histoire du protestantisme français, et *surtout* membre non résidant de l'Académie de Nîmes ; et aussi la mémoire de ma mère, née Marianne Silhol, pure nîmoise, brillante élève du lycée Feuchères, puis étudiante de Lettres classiques à Montpellier. M'installer à Nîmes a été pour moi, d'une certaine façon, un retour. Et je m'en félicite chaque jour.

*

De l'avis de tous ceux avec qui j'ai pu parler d'elle, mais aussi comme je m'en suis moi-même rendu compte lors d'un échange téléphonique, Brigitte Maurin-Farelle est une femme éminente, que l'Académie avait discernée avec justesse. « Une personne remarquable, m'a-t-on dit, et très discrète ». La discrétion est une qualité que j'apprécie. Pourtant, il y a bien de la passion dans ses écrits, notamment dans les deux communications qu'elle a données en ce lieu même. Dans l'entretien direct aussi, j'ai senti de la passion. De la passion pour son métier de professeur d'italien, qu'elle a exercé pour la plus grande partie à Nîmes, d'abord au lycée Feuchères, puis au lycée Daudet, en classes préparatoires, et qui lui a valu une longue participation au jury du CAPES d'italien ; de la passion aussi pour la vocation d'éducation et de transmission qui a constamment été la sienne ; de la passion enfin pour les grandes causes historiques et sociales qu'elle a croisées, notamment celle de la Résistance et celle des femmes. Certes, cette dernière cause est aujourd'hui largement défendue et reconnue ; mais Brigitte Maurin-Farelle s'est attachée à des femmes de la première moitié du xx^e siècle, dont l'engagement a eu quelque chose d'exemplaire. Et c'est par là que je commencerai. J'aborderai ensuite mon propre parcours avant de finir par un épilogue plutôt poétique.

*

Trois femmes – deux Italiennes et une Française – ont accompagné Brigitte Maurin-Farelle tout au long de ses recherches, et je sais que ce compagnonnage continue aujourd'hui. Ce sont trois femmes fortes, intelligentes et courageuses, trois femmes, aussi, tournées vers les autres.

La première est Natalia Ginzburg, qui est l'objet de la thèse de Brigitte Maurin-Farelle, *Natalia Ginzburg, témoin de son temps et témoin d'elle-même : construction d'une identité d'écrivain*. Voici comment Brigitte Maurin-Farelle définit l'objet de sa recherche, au croisement entre sociologie, histoire et littérature.

« [Il s'agit de] mettre en évidence le personnage social, afin de mieux éclairer la biographie intellectuelle de Natalia Ginzburg, qui s'articule autour de deux pôles indissociablement liés : l'œuvre de fiction et l'action culturelle et politique. Rarement, on rencontre un écrivain chez qui l'action militante et la création littéraire sont issues d'une même dynamique, au point qu'il s'instaure entre les deux des rapports dialectiques. »

J'aime dans cette définition le terme de « biographie intellectuelle ». J'en ai moi-même fait l'expérience : c'est en avançant dans la vie, étape après étape, que l'intelligence se modèle, qu'elle appréhende toujours mieux la réalité extérieure et intérieure, qu'elle rend capable de *comprendre* – ce qui est la grande affaire de la vie et qui sera un peu le fil rouge de mon propos d'aujourd'hui. Or, dans ce parcours, il y a l'inné et l'acquis. L'enquête de Brigitte Maurin-Farelle fait une large place à l'acquis, par une étude du milieu où Natalia Ginzburg a grandi, puis de celui où elle a vécu adulte et où elle a déployé ses engagements et ses talents. Si son parcours l'a menée dans plusieurs villes d'Italie ainsi qu'en Angleterre, c'est Turin qui est bien le creuset où s'est forgée sa personnalité. Turin entre les deux guerres mondiales, Turin ville industrielle et culturelle, Turin aussi capitale de l'antifascisme italien, qui détermina l'engagement civique et politique de Natalia Ginzburg.

J'ai lu, pour ce jour, le *Lessico familiare*, traduit en français par *Les mots de la tribu*. Ce livre m'a fait découvrir à travers le regard de la petite fille Natalia, puis de la jeune fille et de la femme, ce qu'était alors cette ville, une ville que Brigitte Maurin-Farelle a pu ailleurs mettre en parallèle avec Nîmes à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles. Mais ce qui est pour moi le plus frappant dans cette œuvre – qui est au cœur de la recherche de Brigitte Maurin-Farelle – c'est l'importance capitale de la famille. En l'occurrence, une famille étrange, la famille Levi de Turin, avec ses rites et ses codes, ses tics de langage même, une véritable *tribu*, oui, dominée par un père aussi tyrannique que fantasque et brillant ; une famille qui a laissé sur Natalia Ginzburg une empreinte profonde. Car, j'en suis convaincue, la famille, c'est ce qui pose les fondements d'une personnalité et qui lui permet ensuite d'éclorre et de se déployer, que cette famille soit aimante ou dysfonctionnelle – parfois les deux à la fois. Chez Natalia Ginzburg ce déploiement, ce furent l'écriture et l'action, tout au long de sa vie et notamment auprès de son premier mari, l'éditeur Leone Ginzburg, arrêté en 1943, torturé et assassiné.

Or, un grand nombre de ces éléments se retrouvent chez les deux autres femmes qui ont occupé Brigitte Maurin-Farelle. Je pense à la double communication qu'elle a faite ici même, à l'Académie, en 2012 : « Femmes en guerre contre la guerre : Henriette Bourdon à Mende, Ada Gobetti à Turin ». Elle s'est ainsi exercée au « parallèle », que le grec appelle *synkrisis* et le latin *comparatio*. C'est un très ancien exercice de rhétorique, mais qui chez elle n'a rien d'artificiel ; il m'est apparu au contraire comme existentiel.

L'exercice du parallèle oblige à aller au fond des choses, en cherchant les ressemblances et les différences, en creusant pour mieux comprendre. En l'occurrence, ces deux femmes, qui ne se connaissaient pas, qui vivaient bien loin l'une de l'autre, avaient beaucoup en commun. Comme chez Natalia Ginzburg, Brigitte Maurin-Farelle retrouve chez elles l'écriture et l'action, ou plutôt en l'occurrence l'écriture *après* l'action, comme un retour sur soi et un mouvement vers les autres. Mais deux différences

majeures existent entre elles : leur milieu socio-culturel et la dimension spirituelle de l'existence.

Henriette Bourdon, femme d'un pasteur en poste à Mende pendant la Deuxième Guerre mondiale, est engagée à ses côtés dans la Résistance, partageant avec lui l'action (en particulier la protection de personnes juives cachées ici et là dans les montagnes des Cévennes), mais aussi le risque et le silence. Une vie simple, dépourvue de toute forme de superflu, où la Bible avait sa place, Ancien et Nouveau Testaments, où les relations étaient exigeantes. Ada Gobetti, quant à elle, appartenait à la bourgeoisie turinoise, une bourgeoisie intellectuelle, évoluée, engagée. Les cercles de réflexion, les revues, les publications y tiennent une grande place, tout ceci s'inscrivant dans un mouvement hostile au fascisme, qui a été traqué et en partie décimé. Mais, diplômée, introduite dans les milieux intellectuels de Turin et d'ailleurs, elle a côtoyé les plus hautes figures de l'intelligentsia italienne, comme Antonio Gramsci ou Benedetto Croce. Deux milieux opposés, donc. Or, dans les destins parallèles de ces deux femmes, il me plaît de voir une preuve qu'il n'y a pas de déterminisme social absolu, mais qu'en revanche il existe des fraternités (en l'occurrence peut-être oserai-je dire « des sororités » ?) qui traversent les frontières, toutes les frontières : géographiques, historiques, sociologiques.

En effet, ce qui relie ces deux femmes et qui fait d'elles comme des sœurs, c'est leur engagement total, qu'Henriette Bourdon aurait peut-être appelé d'un terme à coloration religieuse, le service. Disons le sens du devoir, un devoir moral, partagé par les deux femmes. Brigitte Maurin-Farelle reprend à Claudio Pavone la belle notion de « moralité » qu'il a pu rattacher à la Résistance. C'est que la dimension morale est majeure et les cas de conscience, les conflits intérieurs n'ont pas manqué, ni pour l'une ni pour l'autre. Il fallait dissimuler, voire mentir, tuer ou faciliter l'acte de tuer, dénier toute valeur à l'autre, au motif qu'il était l'ennemi, il fallait choisir à chaque instant entre le bien, le mal et le moindre mal. La différence se trouve dans l'instance qui surplombait et orientait leur vie. Dieu et le Christ d'un côté, l'amour inconditionnel du prochain, et

de l'autre les grands principes universels, la révolution libérale (au sens où on l'entendait à l'époque) et les valeurs de la république. Dans les deux cas une forme de transcendance.

Enfin ces deux femmes ont éprouvé, après coup, le besoin d'écrire, pour témoigner, pour que l'on sache. Henriette, bien des années plus tard, sous la forme quasi orale de souvenirs égrenés au gré du flux de la mémoire ; Ada, peu après la guerre, sous une forme élaborée, littéraire. Transmettre et témoigner, tel était leur but, après le temps de l'action.

Quelques mots encore sur la dimension féminine et féministe de ces trois femmes. À la vérité, ce n'est pas ce que Brigitte Maurin-Farelle met le plus en avant ; elle tient à dire la normalité de leur vie, une vie d'épouse et de mère, qui ne chercha jamais l'héroïsme ou la gloire. Mais n'est-ce pas justement ce retrait qui fait leur grandeur ? Le féminisme, je le trouve plus clairement dans une autre de ses interventions à l'Académie, lors de sa réception, intervention qui concerne toujours Turin, en l'occurrence le cercle *Pro cultura*, qui cherchait – entre les deux guerres – à ouvrir l'horizon des femmes au-delà de la vie familiale ou sociale, par l'accès à la lecture d'ouvrages sérieux, modernes, d'auteurs de toute l'Europe et au-delà. Je retrouve là un autre grand thème cher à Brigitte Maurin-Farelle : la passion de la lecture et de l'éducation.

Je suis donc infiniment reconnaissante à Brigitte Maurin-Farelle de m'avoir ouverte à ce monde turinois du XX^e siècle, que je ne connaissais guère, et d'avoir introduit dans ses enquêtes les valeurs qui la font vivre.

*

Brigitte Maurin-Farelle est italianiste, je suis latiniste. Le lien n'est pas difficile à faire. Certes, Rome – centre et origine de toute latinité – n'est pas toute l'Italie et, du reste, l'Italie de Brigitte Maurin-Farelle est l'Italie du Nord, celle du Piémont et de la Plaine du Pô. Dans l'Antiquité on l'appelait la Gaule cisalpine, par opposition à la Gaule transalpine,

la nôtre, encore appelée Gaule « chevelue » (Je n'y inclus pas la Narbonnaise qui a très tôt été une province romaine). Au premier siècle avant J.-C., cette région, depuis longtemps romanisée, a vu se lever toute une génération de jeunes poètes, dont le plus connu est Catulle. Une génération plus tard, Virgile est originaire de la région de Mantoue et l'on perçoit dans sa poésie l'empreinte laissée par l'expérience de cette campagne douce, humide et verdoyante.

L'Italie, donc. Et Virgile. Car, quand j'y pense, ce qui me vient à l'esprit en entendant résonner ce mot d'Italie, c'est l'*Énéide*, c'est la première vision qu'ont eue Énée et ses compagnons de cette terre promise, après leurs longues errances sur la Méditerranée. Voici, au livre III de l'*Énéide*, comment leur apparut la péninsule italienne, précisément au talon de la botte, du côté de l'actuelle Brindisi. [C'est Énée qui parle, racontant ses épreuves à la reine de Carthage, Didon] :

« Et déjà les étoiles avaient fui, l'aurore rougissait,

lorsqu'au loin nous distinguons des collines obscures et une terre basse, l'Italie. 'L'Italie !' s'écrie, le premier, Achate.

'L'Italie !' reprennent en chœur mes compagnons, la saluant joyeusement. »

*Iamque rubescebat stellis Aurora fugatis
cum procul obscuros colles humilemque videmus
Italiam. Italiam primus conclamat Achates,
Italiam laeto socii clamore salutant.*

Trois fois le mot « Italie ». Trois fois, comme dans beaucoup de rites religieux à Rome, et c'est à l'évidence voulu par Virgile pour ce salut inaugural. La première fois, c'est dans la trame du récit : « nous distinguons l'Italie » ; les autres fois, c'est un cri, le cri des marins qui enfin voient la terre, d'abord le cri d'Achate, l'ami fidèle d'Énée, puis sa reprise en chœur par leurs compagnons de route et d'exil. Dans l'évocation de cette clameur (*conclamat, clamore salutant*) on perçoit l'effet sonore, presque mimétique. Résonnant sur le silence de la mer

et dans la lumière indécise et rougeoyante de l'aurore, elle a quelque chose de sublime dans sa simplicité même. Il faudra du temps et bien des épreuves avant qu'Énée n'arrive au lieu du destin et ne s'installe dans le Latium, là où, bien plus tard, sera fondée Rome.

*

J'ai fait cours sur l'*Énéide* presque chaque année de ma carrière. Une de mes plus grandes joies. Et l'épopée latine a été mon premier champ de recherche. Dans l'histoire de ce genre littéraire à Rome, je discerne à la fois une continuité et une évolution entre trois épopées majeures qui ont été et qui demeurent parmi mes œuvres de prédilection : l'*Énéide* de Virgile, à la fin du premier siècle avant notre ère, la *Pharsale* de Lucain, dans les années 60 du premier siècle de notre ère et la *Thébaïde* de Stace, à la toute fin de ce même siècle. Une épopée est une œuvre longue, un grand récit poétique, qui donne à lire une vision du monde. Or dans ces trois œuvres je perçois un balancement entre pessimisme et optimisme. Selon l'époque, selon le contexte politique, c'est l'un ou l'autre qui l'emporte. Mais il y a toujours des nuances. À l'époque d'Auguste, du moins au début de son principat, c'est-à-dire au sortir des guerres civiles, c'est l'optimisme qui l'emporte, l'optimisme de la paix civile retrouvée et de la nouvelle fondation. Énée, voguant vers la terre que les destins lui ont promise en est l'image et le symbole ; mais – et c'est là que se situe la « nuance » – il lui aura d'abord fallu s'arracher à sa patrie bien aimée, à Troie en flammes, pour que Rome, un jour, puisse naître. Lucain, lui, raconte dans une épopée historique la guerre civile entre César et Pompée, ses luttes sacrilèges entre membres d'une même famille, la *pietas* faisant place au *furor* ; aucune lueur à l'horizon pour ce jeune homme qui périra à 26 ans dans la tourmente des persécutions de Néron, avant même d'avoir achevé son œuvre. Stace, avec sa *Thébaïde*, revient au mythe ; mais il raconte, comme Lucain, un conflit sacrilège, la lutte à mort des frères ennemis, Étéocle et Polynice, les fils d'Œdipe. Comment ne pas voir dans ce conflit fratricide l'épure de la guerre civile ? À l'époque des Flaviens, optimisme et pessimisme ont alterné :

optimisme sous Vespasien, désireux de fonder une nouvelle dynastie et une nouvelle ère, sur le modèle d'Auguste, puis déchaînement de cruauté sous Domitien, nouveau Néron. La *Thébaïde*, après le duel fratricide, se clôt sur une scène de réconciliation entre les cités ennemies, Argos et Thèbes, réconciliation où l'on peut lire un appel à Domitien, un appel à la clémence.

Au cœur de ces trois œuvres il y a donc constamment l'ombre de la guerre civile, ce démon de l'histoire romaine. C'est ce thème qui, directement et indirectement, est au fondement de ma thèse, *Conflit, violence et non-violence dans la Thébaïde de Stace*. J'ai mis longtemps à écrire ma thèse, bien plus longtemps que ce qui est accordé aux doctorants d'aujourd'hui. Cela a été pour moi une chance, car elle a pu mûrir au fil des ans, comme moi, avec moi. C'est ainsi qu'à un moment où j'étais bloquée, j'ai trouvé dans la lecture de René Girard – une lecture d'intérêt personnel, indépendante de ma recherche – le schéma explicatif du conflit fratricide tel que Stace le présentait déjà au premier siècle : *nuda potestas armauit fratres* : « le pouvoir nu arma les frères ». Le pouvoir nu, c'est-à-dire le pouvoir pur et simple, sans les attraits qui l'accompagnent ordinairement, comme la richesse ou la séduction. On trouve chez Stace l'illustration parfaite de l'analyse girardienne du conflit : ce qui provoque le conflit entre deux sujets, ce n'est pas la valeur de l'objet à saisir, mais le fait que l'autre le désire. C'est ce que René Girard appelle le désir triangulaire. Girard parle d'imitation, mon analyse de l'épopée latine, dans son contexte culturel, m'a plutôt orientée vers ce que les Anciens appellent les « passions » et que nous nommons plus volontiers aujourd'hui les « émotions ». En l'occurrence, la passion à l'œuvre, c'est la haine. La haine plus forte que le désir même. À l'autre bout du conflit, à l'autre bout de la *Thébaïde*, une autre idée girardienne s'affirme : l'arme absolue du renoncement unilatéral au droit de représailles, qui ouvre vers une possible résolution du conflit. Le point le plus problématique pour moi, celui qui me bloquait, était pourtant autre chose : c'était le lien à trouver entre les deux axes que j'avais identifiés, le conflit et le mal. Tous deux sont incarnés, dans la *Thébaïde*, par une seule et même figure, une figure infernale, une sorte de diable, la Furie Tisiphone, définie à la fois comme « maîtresse

des crimes » et comme porteuse de « *furor* » et donc agent du conflit. Pourquoi une seule figure pour les deux ? Pour René Girard, le processus du conflit et l'exacerbation de la haine mimétique aboutissent justement à hypostasier la violence conflictuelle, à en faire une entité autonome, extérieure aux personnes, ce qu'il appelle un « démon » : telle est bien Tisiphone. CQFD : le nœud herméneutique était délié. J'aime à me rappeler ce jour, le jour de la révélation : c'était un jour d'été, en Normandie, où je lisais, assise sous un très vieux poirier. Une illumination. *Soudain, je comprenais.*

*

J'ai connu une autre révélation, moins fulgurante, plus scientifique, si l'on veut, qui a été à l'origine d'une bifurcation dans ma recherche. Comment suis-je passée de l'épopée et de l'anthropologie de René Girard à Quintilien et à la rhétorique ? Réponse : par l'apostrophe. Je vous imagine perplexes. Je précise : l'apostrophe du narrateur à ses personnages. Il y a dans l'épopée, des moments où le poète épique quitte l'objectivité de la narration à la troisième personne pour s'adresser à tel ou tel de ses personnages. C'est rarissime chez Homère, c'est assez fréquent chez Virgile et le phénomène s'accroît après lui. Deux occasions s'y prêtent particulièrement bien. D'abord pour introduire un nouveau personnage, par exemple dans ces catalogues de guerriers qu'on trouve dans toute épopée. En voici deux exemples pris chez Virgile :

« Et toi, Ufens, la montagnaise Nessa t'a envoyé à la bataille. »
(*Aen.*, VII.745)

et encore

« Toi non plus, Œbalus, tu ne sortiras pas de mon poème sans avoir été nommé... » (*Aen.*, VII.733)

avec en outre, dans ce dernier cas, une affirmation auctoriale à la première personne. L'autre occasion d'apostrophe au personnage, c'est, à l'inverse, la mort d'un personnage, qui est aussi sa sortie du récit. L'adresse est alors comme une épitaphe en l'honneur du héros tombé.

Voici par exemple l'apostrophe à Pallas, un jeune prince que son père avait confié à Énée :

« Ô toi qui vas revenir à ton père, douleur à la fois et gloire souveraine, ce premier jour t'a donné à la guerre, ce même jour t'emporte... » (*Aen.*, X, 508)

Il y a dans ce phénomène une *rupture d'énonciation* : en passant du récit à la troisième personne à une adresse à la deuxième personne, on cesse de parler *de* quelqu'un pour parler *à* ce quelqu'un. Ce type de télescopage entre énoncé et énonciation, qu'on appelle parfois « métalepse », a donné lieu à de nombreux travaux. J'y ai apporté ma pierre en partant de la définition que Quintilien donne de l'apostrophe dans son *Institution oratoire*. L'apostrophe est en rhétorique une *figure*. Elle se définit au départ dans la situation de procès, lorsque l'orateur – en l'occurrence l'avocat – se détourne de son public naturel, les juges, pour se tourner vers son adversaire et l'apostropher (car tel est le sens du verbe *apostrophain* : se détourner). Si l'on transfère ce procédé à l'épopée, qui est un récit, on dira que le narrateur se détourne de son public naturel qui est le lecteur pour apostropher l'un de ses personnages. C'est là que se situe le télescopage : le narrateur en effet se situe à l'extérieur du récit alors que ses personnages se situent à l'intérieur de celui-ci, dans l'énoncé. C'est comme si le narrateur brisait une vitre pour entrer dans son propre récit. L'effet est puissant. Or cet effet, Quintilien le repère en poésie, mais il ne perçoit pas la dimension de télescopage, car il lui manque, pour pouvoir l'analyser, une linguistique de l'énonciation.

Si je me suis quelque peu attardée sur un phénomène qui peut paraître technique, c'est qu'il m'a ouverte à un nouveau champ de recherche, que je laboure encore : le lien et en même temps le décalage qui existent entre les notions de la rhétorique antique et celles de la linguistique moderne. Mais, en y repensant, il y a peut-être dans l'intérêt que j'ai porté à ce phénomène de l'apostrophe une dimension plus profonde, une dimension humaine : s'adresser à quelqu'un, en l'appelant par son nom,

c'est amorcer la relation, c'est ouvrir à la rencontre, au-delà de sa propre histoire, au-delà de celle de l'autre. S'adresser à quelqu'un, finalement, c'est *toujours* briser une vitre... ou briser la glace !

J'avais donc, par un chemin de traverse, mis un pied dans l'univers de l'*Institution oratoire* de Quintilien, qui date de la toute fin du premier siècle. Je n'allais plus quitter cet auteur, qui fut avant tout un grand professeur, ni cette œuvre, que j'ai trouvée chaque jour plus passionnante. J'espère avoir l'occasion dans l'avenir de faire découvrir à l'Académie quelques-unes des merveilles de l'*Institution oratoire*, qui est une véritable mine.

*

Dans mes deux principaux champs de recherche, c'est-à-dire d'une part l'épopée, au miroir de la question de la guerre civile, de la violence et de la non-violence, d'autre part la rhétorique, avec ses grandes notions transversales, son souci pédagogique et son exploration du langage, j'ai bien souvent retrouvé une autre face de mon parcours personnel : le goût des textes bibliques et l'engagement ecclésial. Comprendre... et croire. Il y a une tension entre ces deux pôles, qui habitent mon existence, un va-et-vient, fait d'interrogations réciproques, toujours vives, et de rencontres souvent lumineuses.

*

Pour la dernière étape de ce parcours, je voudrais ouvrir avec vous un petit livre, dont la lecture m'a un jour traversée. Il s'agit d'un ouvrage du poète Yves Bonnefoy, un ouvrage en prose : *L'arrière-pays* (publié en 1972 dans la collection *Poésie* / Gallimard). C'est un livre où l'Italie tient une place privilégiée : je me sens donc doublement autorisée à l'évoquer aujourd'hui. Et puis il vient bien à sa place dans mon dernier développement, car c'est un livre bilan, un livre qui envisage rétrospectivement les différentes facettes d'une recherche personnelle et constante du beau et du vrai, et qui place au centre de tout ce même désir qui m'anime, *le désir de comprendre*.

Le point de départ de l'itinéraire d'Yves Bonnefoy est l'opposition entre *ici* et *là-bas*, opposition vécue moins comme un déchirement que comme une instabilité procurant alternativement satisfaction et insatisfaction. *Ici*, c'est la « présence vécue et aimée » de ce qui est ; *là-bas*, c'est l'idée d'un ailleurs, d'un « pays, dit Yves Bonnefoy, d'essence plus haute, où j'aurais pu aller vivre et que désormais j'ai perdu ». D'où une fascination pour l'horizon, où *ici* et *là-bas* semblent se toucher. Bonnefoy est sensible aux paysages, à tous les paysages, avec un amour particulier pour ceux de la Toscane et de l'Ombrie. D'ailleurs l'horizon, il le trouve aussi chez les peintres de ces régions : à preuve, l'arrière-plan du *Triomphe de Battista Sforza* de Piero della Francesca, un dédale de collines toutes semblables, qui semble se prolonger à l'infini, comme une invitation au voyage ou au rêve. Moi aussi j'aime Piero, c'est l'un de mes trois préférés, Giotto, Masaccio et Piero. Or, quelle surprise, quelques pages plus loin, lorsque je découvre qu'Yves Bonnefoy les associe, lui aussi, tous les trois, comme ses préférés. Ce fut une réelle émotion, un peu impressionnante, que de découvrir en moi comme une part de fraternité avec ce grand poète. Ces trois-là appartiennent à ce qu'on a appelé la *pittura chiara*, une peinture où la lumière « naît du cœur même des choses ». C'est sans doute cette présence d'une lumière évidente et substantielle qui m'a séduite, moi aussi.

L'Italie centrale – pour la géographie – et le quattrocento – pour l'histoire – sont dans l'itinéraire d'Yves Bonnefoy, un lieu de la révélation. Mais en voici un autre, que je découvre au fil de la lecture : Rome et la langue latine. La Rome antique lui apparaît très tôt comme le lieu du mystère, et ceci à partir d'une lecture d'enfance. Je n'ai pas ici le loisir d'en exposer l'histoire ; sachez seulement qu'un jeune archéologue, le héros du livre, découvre une survivance de la Rome antique, cachée en plein désert, en soulevant une dalle mystérieuse et en s'enfonçant bien loin sous la terre. Ce que je voudrais peut-être retenir ici, c'est l'importance des lectures d'enfance – pourquoi pas aujourd'hui des films ou des dessins animés, la fonction est la même. Les lectures d'enfance provoquent des déclis qui ouvrent à un aspect nouveau du monde, prémisses de découvertes futures.

La langue latine, maintenant, qui fut pour Yves Bonnefoy une véritable révélation. Ce qui l'a fasciné, c'est la densité de cette langue et la beauté de sa syntaxe. Je cite :

« J'avais douze ans, à peu près, puisque j'apprenais les rudiments du latin et tout de suite j'avais été fasciné par ces mots qui doubleraient les miens d'une dimension imprévue, d'un secret, peut-être, mais surtout par l'admirable, la résonnante syntaxe. [...] Avec les ablatifs absolus, les propositions infinitives, les participes futurs, on pouvait contracter dans un mot, ou une structure dense, second degré de l'esprit, ce que le français n'eût exprimé qu'en le dénouant. [...] Il me semblait que le latin était un feuillage vert sombre, touffu, un laurier de l'âme à travers lequel j'eusse perçu une clairière, peut-être, en tout cas la fumée d'un feu, un bruit de voix, un frémissement d'étoffe rouge. Et j'attendais je ne savais quoi, quand un soir, je me retrouvai devant la page carrée ou presque, un peu jaune, aux caractères mêlés de romain et d'italique, qui traitait des questions de lieu. Je commençai à lire et ce fut l'éblouissement. » (p. 107-110)

J'arrête là ma lecture : ceux qui ont étudié le latin se rappelleront – avec peut-être moins d'enthousiasme – la grille parfaite des quatre questions de lieu qui permettent d'englober et l'espace et le mouvement. Vous imaginez bien quel choc fut pour moi la lecture de ce passage, moi qui aime si profondément la langue latine. Et ceci d'autant plus que « la page carrée ou presque, un peu jaune », je suis presque sûre que c'est celle de ma propre *Grammaire latine*, celle de Gaston Cayrou, que j'ai toujours gardée depuis la classe de sixième.

Mais ce qui me touche le plus ici, c'est ce moment de bascule, cet instant où les choses se mettent en place, où, enfin, *on comprend*. On comprend quelque chose qu'on pressentait, et qui soudain se révèle. Tout au long de ma lecture de l'*Arrière-pays*, j'ai relevé des occurrences régulières du verbe « comprendre », qui ponctuent le parcours rétrospectif d'Yves Bonnefoy ; il parle même de sa « gnose », désignant par-là à la fois sa

démarche herméneutique et la connaissance peu à peu acquise. Sa gnose lui est aussi nécessaire que sa foi, une foi qu'il ancre dans le sentiment que la beauté du monde lui est offerte : pour lui, elle « ne peut qu'avoir été voulue, et pour notre bien » (p. 10). Il s'établit entre gnose et foi une sorte de va-et-vient, d'équilibre, qui fait que *comprendre* est un acte qui embrasse tout l'être. Pour Yves Bonnefoy la tension entre comprendre et croire se résout dans une vision englobante de l'acte de comprendre. Une dernière citation, pour clore cette brève évocation d'une lecture qui fut pour moi une grâce :

« Oui, il y a une connaissance tardive, qu'il faut aider par la réflexion, même si celle-ci est contradictoire, entravée : la clarification se faisant non pas tant par elle qu'en elle, en elle aussi, peu à peu, du fait d'un mouvement de tout l'être, plus vaste, plus conscient que les mots. » (p. 32)

Il n'est pas indifférent que ce soit un poète qui parle ainsi.

*

Chers confrères, chères consœurs, au moment d'entrer dans votre compagnie, je pose devant vous ce désir de comprendre, avec la certitude qu'en vous écoutant et en vous connaissant de mieux en mieux je découvrirai des horizons inconnus – ou même familiers – en tout cas des fragments de connaissance qui prendront place dans l'univers intellectuel que je me suis peu à peu construit et qui ne demande qu'à s'élargir et à s'approfondir. Je m'engage aussi à contribuer à cette construction du savoir qui est l'une des missions de l'Académie, dans l'atmosphère d'échanges et d'amitié qui y règne. J'espère ainsi répondre à l'honneur que vous me faites en m'y accueillant aujourd'hui.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, M. le vice-président invite notre nouvelle consœur à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

M. le vice-président lève la séance à 17 h15.

Séance du vendredi 24 novembre 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne , Franchet d'Espèrey, Marès, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Cavalier, Emmery, Fougères, Guthertz, Iancu, Meine, Meunier, Penchinat, Salenson, Simon, Simula, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Pallier. MM. Audisio, Bruguerolle, Desplan, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Giacomoni. MM. Cruvellier, Hermet, Jas, Maréchal, Nicolas, Odilon, Pey, Polge, Teissier.

Correspondants excusés : Mmes Brousmiche, Léoni. MM. Artus, Beynet, Feller, Krabch, Mercier, Ott, Pontvieux, Ribstein, Rouanet.

En ouvrant la séance, M. le vice-président informe l'assemblée de la disparition d'Emmanuel Le Roy-Ladurie à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Membre de l'Institut, il avait été élu membre non résidant de notre Académie en 1984. Il a joué un rôle pionnier dans l'histoire du climat par ses études de phénologie et avait pris position sur la question du changement climatique aux côtés du GIEC. Nous avons adressé à ses deux enfants nos plus sincères condoléances.

M. le vice-président souhaite la bienvenue à Madame Danièle Iancu, membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, épouse

de notre confrère et conférencier Carol Iancu. Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 10 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

Invitation

- Dimanche 26 novembre à 10h30, au temple de l'Oratoire, notre consœur Sylvie Franchet d'Espèrey, présidente du Conseil presbytéral de l'Église Protestante Unie de Nîmes nous a invités au Culte de Cité.
- Vendredi 22 décembre 2023 de 16h à 18h, à l'auditorium du Musée de la Romanité, le Bureau a décidé d'organiser une séance publique exceptionnelle. Cette séance est co-organisée par nos consœurs membres résidants, Francine Cabane, Sylvie Franchet d'Espèrey et Micheline Poujoulat afin de rendre hommage à Gaston Boissier à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Normalien, natif de Nîmes, Gaston Boissier fut secrétaire perpétuel de l'Académie française et professeur éminent du Collège de France.

Informations

- Mercredi 22 novembre, les membres du Bureau ont accueilli M. le Préfet Jérôme Bonet pour la visite de notre Hôtel et la présentation de son fonctionnement.
- Le vice-président donne la parole à notre confrère Luc Simula, rapporteur de la commission des publications. Il rappelle que les textes à paraître dans les Mémoires doivent être normalement transmis au rapporteur de la commission des publications avec copie au secrétaire perpétuel dans le mois qui suit la communication orale, sous la forme d'un fichier Word. Luc Simula rappelle également que la version écrite de la communication doit tenir compte des normes de publications qui ont été adressées à tous les membres de l'Académie. (Cf site web, page archives, « Autres documents »).

Il est également conseillé de se reporter à la dernière parution des Mémoires 2022, consultables en ligne (Cf site web, page archives, « Mémoires »)
Les auteurs sont invités à prendre contact avec le rapporteur en cas de difficultés particulières : Luc Simula (luc.simula@wanadoo.fr).

Ouvrages

Notre consœur Francine Cabane offre à l'Académie le livre « Nîmes, la grande aventure du Commerce » édité chez Alcide. Textes de Francine Cabane, Danièle Jean. Aquarelles de Camille Penchinat.

Nous avons reçu :

Les Travaux de l'Académie Nationale de Reims. 191^e volume. 2023.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de l'Académie d'Orléans. Année 2022.

Les Mémoires de l'Académie d'Arles. Année 2022.

Les Mémoires de la Société académique de l'Aube. Tome CXLV. 2021-2022.

M. le vice-président accueille notre conférencier Carol Iancu, membre non résidant, pour sa communication intitulée : « *Les combats de l'historien Jules Isaac (1877-1963)* »

Cher Monsieur,
Cher Confrère,

« L'impératif catégorique de l'historien, ce n'est pas de rester neutre, ce n'est pas d'abdiquer ses convictions quand il se penche sur l'Histoire, mais de les subordonner toujours à une passion plus haute et plus pure, la passion de la vérité ».

Ce mot d'ordre, suivant vos propres termes, de Péguy que vous rapportez à propos de Jules Isaac dans la notice que j'ai eu le privilège de lire en présentation de votre communication de ce jour m'a saisi.

Il m'a saisi car vous êtes en même temps historien et acteur dans votre chair, j'allais dire dans vos tripes, de notre histoire contemporaine.

Ne pas rester neutre, mais subordonner ses convictions à la passion de la vérité.

C'est cette formule qui synthétise celle de Péguy, que vous appliquez à Jules Isaac, qui me semble vous caractériser vous-même le mieux.

Ne pas rester neutre, comment le pourriez-vous ?

Et, en même temps, être envahi par la passion de la vérité.

C'est cette apparente contradiction, que vous surmontez, qui fait de vous, pour notre compagnie, un confrère exceptionnel.

Vous imaginez un monde où tous les responsables de notre monde, ceux qui dessinent nos destins, tout en ne restant pas neutres seraient éclairés par la seule passion de la vérité ?

Mais : « A chacun sa vérité ? » avec un point d'interrogation. Quel beau sujet à méditer.

Vous êtes historien, disais-je, et acteur de notre histoire.

Notre regretté Jean-Marc Roger qui vous recevait, comme membre non résidant le 28 janvier 2011 et notre confrère Bernard Fougères qui introduisait, le 16 décembre 2016 votre communication sur Judas l'Isariote ont retracé votre riche et singulier parcours.

Aujourd'hui Professeur émérite, vous avez exercé en qualité de Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3, de Directeur de l'École des Hautes Études du judaïsme

en France et comme responsable de plusieurs commissions d'Histoire et de centres de recherche d'études juives et hébraïques en Europe.

Originaire de Moldavie, c'est en 1963 que vous rejoignez Jérusalem et son Université hébraïque pour des études supérieures d'histoire générale et juive, en sciences de l'éducation et en littérature française. Ayant obtenu une bourse de la République française, vous travaillez en France sur Péguy et sur Bernard Lazare.

Vous avez dispensé aussi vos cours à l'Université d'Aix-en-Provence, à celles aussi de Bucarest et de Iassy en Roumanie.

Vos travaux, vos communications, vos conférences et vos livres font autorité dans l'Europe entière et c'est un véritable privilège pour nous de vous compter dans nos rangs.

Vous êtes Officier dans l'Ordre des palmes académiques et Docteur honoris causa de nombreuses universités.

Nous nous sentons très privilégiés, disais-je, de vous écouter une seconde fois depuis votre installation, aujourd'hui sur Jules Isaac dont est commémoré cette année le soixantième anniversaire du décès et au sujet duquel vous venez de consacrer un colloque à l'Université Paul Valéry.

Cher Confrère, à vous la parole.

Résumé

Né le 5 septembre 1877 à Rennes, dans une famille juive d'origine alsacienne et lorraine, fils d'officier et petit-fils de militaire, il est orphelin à treize ans, perdant en quelques jours son père (né à Metz) et sa mère (née à Strasbourg). Il devient aussitôt, à partir du 1^{er} octobre 1891, interne au lycée Lakanal, puis à Henri IV. Sa jeunesse est marquée par la rencontre avec Charles Péguy, de quatre ans son aîné, dont il fait la connaissance en mai 1897, et c'est grâce à lui qu'il s'engage dans

l'affaire Dreyfus. Boursier de licence et d'agrégation en Sorbonne, il est professeur agrégé d'histoire en 1902, et épouse la même année Laure Ettinhausen, artiste peintre. De 1902 à 1914, il est professeur aux lycées de Nice, Sens, Saint-Etienne et Lyon. Nommé à Paris, en juillet 1914, mobilisé un mois plus tard, il combat pendant trois ans dans les tranchées comme simple soldat. Blessé à Verdun, il reçoit la Croix de guerre. De retour à la vie civile, il est nommé au lycée Louis-le-Grand et fait toute sa carrière dans l'enseignement secondaire, devenant inspecteur général en 1936 et président du jury d'agrégation en 1939. Victime du premier statut antijuif du régime de Vichy (3 octobre 1940), il est exclu de l'enseignement, se réfugie à Aix-en-Provence jusqu'en 1942, et, après l'arrestation par la Gestapo, à l'automne 1943, de sa fille, de son gendre, de l'un de ses fils (le seul qui reviendra de la déportation) et de son épouse, il réussit à se cacher jusqu'à la Libération sous le pseudonyme Jean Breton, dans un coin perdu du Berry, accueilli dans une maison villageoise. Après la Deuxième Guerre mondiale, il rédige les *Dix-huit points*, devenus les *Dix points de la Conférence de Seelisberg* (1947) contenant en germe l'enseignement de l'estime qu'il a tant prôné, et fonde l'Amitié judéo-chrétienne (1948). Il rencontre les papes Pie XII (en 1949) et Jean XXIII (en 1960), et obtient la suppression dans l'office du Vendredi Saint des passages offensants pour les Juifs, de la prière *pro Judaeis*. Enfin et surtout, grâce à l'appui décisif du pape Jean XXIII, il est à l'origine de la Déclaration *Nostra Aetate* du Concile du Vatican II (1965), véritable tournant dans l'attitude de l'Eglise catholique envers le judaïsme.

Conjointement à son activité d'enseignant, il est responsable, au lendemain de la Grande Guerre, de la rédaction d'un nouveau cours d'histoire pour le second degré, la célèbre collection Malet-Isaac, publiée par Hachette en 1923, qu'il a refondue en 1938, 1955 et 1958. Son oeuvre pédagogique a acquis une grande renommée, le cours d'histoire Malet-Isaac contribuant à la formation civique et citoyenne de plusieurs générations d'élèves.

Son expérience personnelle de la Grande Guerre l'incite d'autre part à lui consacrer deux livres, l'un sur Joffre et Lanrézac (1922) où il rend justice à Lanrézac, limogé par Joffre pour des fautes qu'il n'avait pas commises, l'autre sur les « Problèmes des origines de la guerre » (1923), où il constate un partage inégal des responsabilités dans le déclenchement des hostilités. Nous trouvons le même esprit critique dans » Paradoxe de la science homicide et autres hérésies » (1935). C'est en 1942 qu'il écrit « Les Oligarques, essai d'histoire partielle » (paru en 1945, sous le pseudonyme Junius) sur la chute d'Athènes, en fait un hymne à la France libre. Commencée pendant la guerre, avant l'arrestation des siens, terminée en 1946 et éditée seulement en 1948, son œuvre maîtresse, « Jésus et Israël »¹, dénonce les origines chrétiennes de l'antisémitisme, et son retentissement fut considérable.

Il est suivi par d'autres livres sur la nécessité du redressement et de la purification de l'enseignement chrétien concernant Israël: « Genèse de l'antisémitisme, essai historique » (1956); « L'Antisémitisme a-t-il des racines chrétiennes ? » (1960); « L'Enseignement du mépris » (1962). Engagé dans la lutte pour la paix, il anima, avant 1933, plusieurs réunions de professeurs allemands et italiens, afin d'obtenir que soient supprimés dans les manuels scolaires les ferments de la haine. Jules Isaac laisse inachevées « Expériences de ma vie. I. Péguy » (1959). Le recueil « Combat pour la vérité. Pages choisies et textes inédits » (1970) contient, outre un choix de ses principaux articles, une correspondance avec Albert Einstein. Décédé le 5 septembre 1963 à Aix-en-Provence, Jules Isaac, historien engagé, militant du rapprochement franco-allemand et du rapprochement judéo-chrétien, est resté toute sa vie fidèle au mot d'ordre reçu de Péguy : Super Omnia Veritas :

« L'impératif catégorique de l'historien, ce n'est pas de rester neutre, ce n'est pas d'abdiquer ses convictions quand il se penche sur l'Histoire, mais de les subordonner toujours à une passion plus haute et plus pure, la passion de la vérité ».

Après les questions d'usage, M. le vice-président lève la séance à 18 heures.

Séance administrative

Vendredi 1^{er} décembre 2023, 15 heures
Salle des séances.

Présents : Mmes Francine Cabane, Catherine Marès, Théa Picquet, Micheline Poujoulat. Dominique Prat, Sylvie Franchet d'Espèrey. Théa Picquet. MM. Frédéric Abauzit, Gabriel Audisio, Alain Aventurier, Michel Belin, Bernard Cavalier, Michel Desplan, Hubert Emmery, Bernard Fougères, Alain Penchinat, Bernard Simon, Rüdiger Stephan, Pascal Trarieux, Didier Travier, Daniel Valade.

Excusés : Mmes Hélène Deronne, Anne Hénault, Anny Herrmann, Jacqueline Leroy, Simone Mazauric Michèle Pallier. MM. Jean-François Blanchet, Antoine Bruguerolle, Nicolas Cadène, Carol Iancu, Jacques Meine, Jean-Louis Meunier, Daniel Travier.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence d'Alain Penchinat.

1 . VALIDATION DU CR DE LA SEANCE ADMINISTRATIVE DU 10 MARS 2023

Le compte rendu est validé à l'unanimité des membres présents.

2 . RENOUELEMENT DU BUREAU

Les propositions du Bureau sont : Président 2024 : **Alain Penchinat**

Vice-président 2024 : **Francine Cabane**

Les élections du président et du vice-président se dérouleront le vendredi 15 décembre en séance ordinaire.

3 . COMMISSIONS

FINANCES. Michel Belin et Bernard Simon

Michel Belin fait état d'une situation saine. Cependant, la gestion de l'hôtel Davé est impactée par le départ du Bridge club depuis le 1^{er} juillet. La recherche d'un nouveau locataire mobilise l'agence Orpi et les membres du Bureau.

PROGRAMME. Hubert Emmery

Le CR de la dernière réunion et le programme prévisionnel 2024 sont joints à partir de la **PAGE 4**.

Deux dates sont à retenir :

- **dimanche 11 février 2024** à 16 heures dans l'auditorium du Musée de la Romanité : séance solennelle publique présidée par M. le Préfet qui a donné son accord. La communication retenue est celle de Jean Michel Ott : *Robert de Joly (1887-1968). Spéléologue hors pair et homme atypique.*
- **dimanche 23 juin 2024.** Déjeuner champêtre au Moulin Gazay

PUBLICATIONS, MEMOIRES ET BULLETINS. Luc Simula

Le CR des activités est situé en **PAGE 5**

BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES. Jean-Louis Meunier

Le rapport d'activité est présenté brièvement par Frédéric Abauzit. Voir **PAGE 6**

La commission demande une subvention de 500 euros pour réaliser les acquisitions et les reliures d'ouvrages que ses membres jugeront nécessaires.

PATRIMOINE. Francine Cabane

Le rapport de la commission est situé en **PAGE 8**

ARC MEDITERRANEEN. Hélène Deronne.

Le rapport d'activité est présenté par Catherine Marès. Le compte rendu figure en **PAGE 11**

NOMINATION DES CORRESPONDANTS. Michel Belin

Michel Belin fait état de trois candidatures actuellement enregistrées qui sont rassemblées dans un seul fichier à partir de la **PAGE 13**

PRIX ISSOIRE. Michel Desplan

Présidé par Michal Desplan, le jury va se réunir vendredi 15 décembre à partir de 9h30 pour décider du choix du lauréat. Six ouvrages ont été reçus.

CNA. Michèle Pallier. Le rapport du colloque est situé en **PAGE 12**

4 . GROUPES DE REFLEXION

Relations avec l'Académie de Vérone. Gabriel Audisio

Le groupe «Verone» (T. Picquet, M. Viallon, S. Léoni et G. Audisio) étant sans nouvelles de l'Académie de Vérone depuis mai dernier, a décidé de ne plus la relancer. Sur la proposition d'Alain Penchinat, il a été proposé d'organiser un déplacement à Vérone **du 6 au 9 novembre 2024**, ce qui a été accepté par l'assemblée.

Proposition actuelle :

- aller-retour par avion Marseille Venise, puis bus Venise-Vérone et retour.
- Deux jours pleins à Vérone (programme à venir) et le dernier jour à Venise avec retour tardif à Marseille. Nous préviendrons l'Académie

de Vérone de notre séjour et verrons si une rencontre avec elle est possible. Nous préviendrons également les mairies respectives et les barreaux des deux villes. Dès que programme et prix seront établis il sera procédé aux inscriptions, un nombre minimum étant requis, le prix en dépendant.

Défis et enjeux du XXI^e siècle. Luc Simula

Le groupe de travail a été créé à la suite de la Séance administrative de novembre 2022. Il fonctionne depuis janvier 2023 et réunit une dizaine de membres résidants, non résidants ou correspondants.

Après une réflexion préalable sur le sujet lui-même, divers défis et enjeux ont été abordés, généralement à partir d'un travail d'approfondissement présenté par l'un des membres. Par exemple les défis démographiques, les relations entre crises environnementales et santé ou crises environnementales et inégalités de développement, le rôle de certaines institutions ou organisations dans la gestion de ces défis. Le groupe a également réfléchi au rôle et à la place de l'Académie, en tant qu'institution d'utilité publique, dans ce type de débat.

Le groupe présentera une communication ordinaire collective lors de la séance du 15 décembre 2023 sous le titre « Les défis contemporains et leurs enjeux » ; elle constituera une introduction au débat au sein de l'Académie, le jour de la séance et, comme le souhaitent les membres du groupe, plus durablement. Le groupe souhaite également poursuivre ses travaux en 2024, et espère s'élargir en accueillant d'autres membres de l'Académie.

Dossier Hôtel Séguier . Bernard Cavalier

À la suite de l'émotion créée par la déclaration de Monsieur JP Fournier Maire de Nîmes de mettre en vente l'Hôtel Séguier, en accord avec le bureau et la présidente de l'Académie, Anne Hénault, un rendez-vous a été demandé au Maire de Nîmes.

Une première rencontre a eu lieu le 23 janvier 2023.

Étaient présents :

- Côté municipalité Monsieur JP Fournier et son chef de cabinet Antoine Roger.
- Côté Académie, Bernard Cavalier mandaté par le bureau et la présidente Anne Hénault.

À l'occasion de cet entretien ont été remis au Maire un mémoire rédigé par Francine Cabane au nom de la commission du patrimoine et une brochure sur l'hôtel Séguier.

Sont ressortis de cet entretien :

- Le Maire ne souhaite pas vendre cet ensemble immobilier à un promoteur pour en faire des appartements.
- Aucun projet intéressant ne lui avait été soumis jusqu'alors.
- Le Maire était ouvert à toute proposition que l'Académie pourrait faire.

Un groupe d'académiciens s'est donc mis au travail pour pouvoir faire quelques propositions.

Une deuxième rencontre avec le maire a eu lieu le 23 juin

Étaient présents :

- Côté municipalité : le maire Jean-Paul Fournier, l'adjointe à la culture Sophie Roulle, le chef de cabinet du Maire Antoine Roger et le conseiller spécial du maire Gérardo Marzo.
- Côté Académie : Francine Cabane pour la commission du patrimoine, Antoine Bruguerolle, Philippe Rigoulot et Bernard Cavalier.

À l'occasion de cette rencontre :

- Francine Cabane a mis en avant la valeur patrimoniale du bâtiment et a développé tous les intérêts qu'il aurait tant sur le plan culturel, que du

rayonnement de la ville, que des ouvertures touristiques à remettre ce bâtiment en valeur.

- Antoine Bruguerolle a repris les enjeux architecturaux et les réponses possibles à apporter tant sur le plan technique que financier.

- Philippe Rigoulot a exposé la façon dont on pouvait en faire un modèle économique sécurisé.

- Enfin j'ai remis à Sophie Roulle les coordonnées d'une entreprise, « Yes we camp » spécialisée dans le réaménagement et la revitalisation de friches industrielles ou de bâtiments tels l'hôtel Séguier. L'adjointe à la Culture devait prendre contact avec eux.

Au terme de cet entretien, M. le Maire en notre présence a demandé à Mme Sophie Roulle, adjointe à la Culture de rouvrir ce dossier.

C'était notre objectif.

Cela sera-t-il suivi d'effets ?

Nous verrons.

Notre confrère Bernard Cavalier accepte de continuer à suivre ce dossier suite à la proposition formulée par le Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assemblée et lève la séance à 17 h30.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMMISSION DU PROGRAMME. Rapporteur : Hubert Emmery

CR de la réunion du mardi 14 Novembre 2023

Présents : Mmes Cabane et Mazauric, MM. Aventurier, Simula, Valade, Emmery

Excusés : Mmes Hénault, Marès, Prat et Pallier et MM. Abauzit, Penchinat.

- 1- Etablissement du programme pour la période de janvier à juillet 2024. Le programme sera communiqué par courrier électronique.
- 2- Dates particulières :
 - La séance solennelle et publique de l'Académie est fixée au dimanche 11 février 2023. La Communication retenue est celle de Jean Michel OTT : *Robert de JOLY (1887-1968). Spéléologue hors pair et homme atypique.*
 - La séance administrative au 23 février 2024, et la réception des correspondants au 24 mai 2024.
- 3- Communications à venir :
 - 1) Francine Cabane :
 - *Le projet Mareschal ou l'histoire d'un projet urbanistique grandiose inachevé.* (Communication possible pour remplacement)
 - 2) Jean-Michel Faidit :
 - *Les Arènes de Nîmes et l'histoire du sport : 1822 - Mathevet, l'Hercule des Hercules, dans l'amphithéâtre réhabilité ou la préfiguration du sport dans des stades.* (En attente pour 2024)

3) Jean-Marc Beynet :

- *Le fleuve Rhône, acteur essentiel mais fragile pour lutter contre les émissions de CO2 et le réchauffement climatique*
- *Les enjeux du dérèglement climatique* (En attente)

4) JP Rouanet de Lavit :

- *Le livre de raison au XVIII siècle dans une famille languedocienne.*
En attente fin 2024, début 2025

5) Christian Salenson

- *L'abbé Portal, pionnier du dialogue œcuménique.*

6) Sylviane Léoni

- *Pétraque au Mont Ventoux (1315). Où est le paysage.*

7) Micheline Poujoulat

- *Le centenaire de la section tchèque du lycée Daudet.*

La séance est levée à 11h30.

COMMISSION DES PUBLICATIONS,
MEMOIRES ET BULLETINS

Rapporteur Luc Simula

Compte rendu des activités pour l'année 2022

Fin 2023, la commission est composée de :

Véronique Blanc Bijon, Evelyne Brandts, Anne Brousmiche, Anny Herrmann , Didier Lavrut Jacques Meine, Catherine Marès, Simone Mazauric, Dominique Prat, Luc Simula, Claire Torreilles.

Les Mémoires de l'Académie sont publiés sous la forme traditionnelle et mis en ligne. Ils sont la vitrine des travaux de l'Académie et contribuent à son image. Il est donc important de veiller à la qualité de leur contenu et de leur présentation.

Les Mémoires 2022 ont été publiés en octobre 2023. Ils rassemblent 4 communications publiques et 9 publications ordinaires. Un auteur n'a pas remis de communication écrite. **Il est rappelé que les auteurs doivent tenir compte des normes de publication des Mémoires et fournir la version écrite de leur communication dans un délai d'un mois après sa présentation orale.**

Les communications écrites sont relues et adaptées aux normes typographiques des Mémoires par au moins deux membres de la commission. Le but est de mettre en valeur ces publications et d'harmoniser leur présentation dans les Mémoires. Nous regrettons que trop de membres ne s'impliquent pas dans l'adaptation de leur texte au format des mémoires. Il suffit de consulter l'exemplaire 2022 des Mémoires pour s'approprier ce format typographique ; il est également précisé sur le site de l'Académie :

[NORMES-DE-PUBLICATION.pdf \(academiedenimes.org\)](#)

Si nécessaire, la commission propose des adaptations structurelles de la communication écrite, discutées avec l'auteur (modification du plan par exemple, suppression d'un passage ou d'une figure, ou au contraire apport d'une précision complémentaire...). Enfin, les auteurs sont invités à prendre contact avec les membres de la commission pour obtenir tous les renseignements utiles.

La commission s'est agrandie en 2023 avec la participation de deux nouveaux membres expérimentés. **Une réunion sera organisée en janvier 2024 pour préciser les normes de publication et coordonner le travail de relecture en 2024.**

COMMISSION DE LA BIBLIOTHEQUE ET DES ARCHIVES

Rapporteur : Jean-Louis Meunier

CR de la réunion du lundi 27 Novembre 2023 à 14h30

Présents : Abauzit Frédéric ; Brousmiche Anne ; Jean-Louis Meunier ; Pey Jean ; Stephan Rüdiger ; Tissier Christophe

Excusés : Aventurier Alain ; Henault Anne ; Reboul Martine ; Travier Didier

Absents : Audisio Gabriel ; Février Bernard ; Leroy Jacqueline ; Odilon Jean-Pierre ; Penchinat Alain ; Torreilles Claire.

Ordre du jour :

1 – Archives Jean-Jacques Brousseau (don Christian Feller) : la dernière réunion de la Commission à laquelle assistaient Didier Travier et Jean-Louis Meunier (autres membres absents ou excusés) a permis l'acceptation du don de livres avec envois à Brousseau (documentation littéraire essentiellement). Les livres seront équipés du code barres puis déposés dans les rayonnages de la bibliothèque de l'Académie.

2 – Don par les filles du Docteur Jallatte de livres de la Bibliothèque de leur père : le Docteur Jallatte a été un membre éminent de l'Académie, qu'il a présidée. Il apportait son concours bienveillant à de nombreuses Commissions. Il a aussi assuré la présidence des Bibliophiles nîmois, en bibliophile averti qu'il était. Ses filles ont offert à l'Académie un ensemble de livres provenant de cette bibliothèque : ils ont trait à l'Histoire, à la Littérature et à la bibliophilie. Ils ont été montrés aux présents à cette réunion et seront répertoriés dans le catalogue de la Bibliothèque de l'Académie puis revêtus du code barres avant de revenir rue Dorée.

3 – Point sur les recherches thématiques :

Le but de ces recherches est quintuple :

- 1 – Établir le dossier individuel académique de chaque membre de l'Académie.
- 2 – Ce qui permettrait de mieux saisir la spécificité de l'Académie, dans la variété du recrutement de ses membres et dans ses critères de constitution, au fil de l'Histoire.
- 3 – Et ce pour faciliter le travail de celles et ceux qui travailleront à une Histoire de l'Académie : le lieu et ses occupants – des travaux ont déjà été réalisés.
- 4 – Dans la perspective aussi de l'apport à la mise en valeur de la circulation des savoirs qui se développe actuellement dans les recherches régionales, nationales et internationales. Cette circulation est indispensable face aux désordres du monde, pour mieux réfléchir et agir afin de les réduire au moins au maximum. Les enseignants d'Histoire et de Lettres de Nîmes, qui ont la circulation des savoirs à leur programme, sont partants pour une nouvelle visite des Archives et de la Bibliothèque, afin d'encourager et de guider des étudiantes et étudiants dans l'utilisation des ressources de l'Académie pour réaliser des exposés, des masters de recherche et des thèses sur des sujets précis liés à cette circulation des savoirs. Les lieux de conservation et les cotes des documents seront obligatoirement mentionnés dans les publications.
- 5 – Croiser les sources avec celles d'autres bibliothèques (Carré d'art, municipale, départementale, diocésaine par exemple) par le lien informatique.

a - les magistrats à l'Académie (Christophe Teissier) : ce sont aux environs de 200 magistrats (membres du judiciaire) qui ont été répertoriés pour la période post-révolution de 1789 jusqu'à nos jours,

selon des critères biographiques et de carrière. Christophe Teissier établira une fiche type qui sera incluse dans le dossier individuel des membres de l'Académie : nom, prénom, dates de naissance et de décès, élection et installation à l'Académie, carrière et travaux académiques. Toutes autres informations qui seront apportées entreront au titre de complément dans le dossier individuel. La recherche d'éléments biographiques et de carrière professionnelle nécessite la consultation de fonds d'archives qui sont numérisées. Christophe Teissier a corrigé certaines des attributions dans la carrière académique de quelques magistrats, mentionnées dans les *Bulletins* et *Mémoires* de l'Académie. Il établira une synthèse de ses recherches : mobilité des magistrats dans leur carrière, leur nomination à l'Académie en fonction des événements historiques et politiques par exemple.

b - les membres étrangers à l'Académie (Rüdiger Stephan et Jean-Louis Meunier) : Madame Lassalle avait communiqué une première liste. La recherche suppose le dépouillement systématique des listes de membres publiées dans les *Mémoires* de l'Académie, année après année. Ce dépouillement est actuellement réalisé jusqu'à l'année 1885, il s'établit à environ 40 membres étrangers. Une fois achevé, il fera le sujet d'une fiche type identique à celle des magistrats et il faudra rechercher des renseignements auprès de bibliothèques et institutions étrangères (pour l'instant Allemagne, Belgique, Italie, les recherches sont en cours) afin de compléter les fiches. Une synthèse sera aussi établie, notamment en fonction de critères historiques et politiques.

c - autres recherches à accomplir : Il serait souhaitable que des recherches systématiques soient conduites par des membres de l'Académie pour les écrivains (de langue française et de langue provençale et occitane), les historiens, les médecins (toutes spécialités), les scientifiques (toutes spécialités), les musiciens, les peintres, les sculpteurs, les architectes, les hommes et femmes d'Églises et les autres corps d'activités professionnelles. Toutes les bonnes volontés sont chaleureusement acceptées – et remerciées par avance ! Si vous êtes intéressées / intéressés, précisez quelle recherche thématique vous conduirez et signalez-la au Secrétaire perpétuel qui transmettra.

- **les archéologues** : Jean Pey donnera une réponse
- **les latinistes, les hellénistes et les philosophes** : Anne Brousmiche donnera aussi une réponse.
- **les religieux catholiques** (curés, vicaires, chanoines, évêques) : Martine Reboul établira la liste et la complètera par la consultation des archives diocésaines.
- **les écrivains de langues régionales** : Claire Torreilles se propose d'établir la liste et de la compléter par des recherches à l'institut d'Études Occitanes et dans des fonds patrimoniaux régionaux.

d – l'inventaire des recueils factices : il se poursuit, c'est un travail patient et de longue haleine.

4 – Archives : leur inventaire continue avec détermination : classement des lettres, manuscrits, objets divers, analyse de chaque document, mise en ligne. De nombreuses découvertes – et passionnantes – sont faites (échanges de publications ou d'informations, notamment avec l'Italie, à exploiter). Elles permettent de développer une meilleure connaissance de la physionomie de l'Académie et de mettre en symbiose ces documents avec des livres et revues conservés dans la Bibliothèque.

5 – Programme de reliure : un choix d'ouvrages à relier se fera, dans la limite des 500 € attribués à ce programme. Ou peut-être la réalisation de boîtes pour conserver des ensembles de plaquettes, qui sont dans un état fragile pour certaines. Des boîtes ont déjà été réalisées. L'ensemble Robert de Joly pourrait être ainsi conservé, entre autres ensembles. Le relieur Deschamps sera de nouveau sollicité.

6 – Questions diverses :

a – place pour le stockage des revues reçues et d'autres documents : il manque de la place, pour l'instant les revues seront

stockées dans la 3^e salle de bibliothèque, en attendant un nouveau lieu d'affectation, par exemple la salle attenante à la Salle Lordat, à condition que des réparations soient réalisées. Par ailleurs, les ouvrages déposés dans le nouveau meuble bibliothèque (Salle Lordat) seront reclassés par numéros.

b – demandes de consultation de documents d'archives ou de livres en 2023 : 1 au service des Archives (Michel Fournier, membre correspondant, au sujet du félibre Laforêt) et 1 à la Bibliothèque avant les journées du patrimoine (Tamara Bance, guide free-lance, au sujet de l'église Ste Eugénie) plus 3 par téléphone (renseignements pour de la bibliographie ; pour les conditions de consultation et de publication ; pour la prise d'un RV dans les jours à venir).

La réunion est levée à 15 h 45.

COMMISSION DU PATRIMOINE

Rapporteur Francine Cabane

Compte rendu de la réunion du mardi 21 novembre.

La commission patrimoine comprend 12 membres. Nous avons été heureux d'accueillir Véronique Blanc-Bijon ; Bernard Simon a souhaité ne plus faire partie de la commission. La commission bénéficie grandement de l'aide apportée par deux personnes bénévoles, Chantal Belin et Francis Bonnefont, que l'Académie remercie infiniment pour leur engagement.

Membres : Véronique Blanc-Bijon, Antoine Bruguerolle, Francine Cabane, Hélène Deronne, Madeleine Giacomoni, Jean-Louis Meunier, Jean-Michel Ott, Jean Pey, Christian Polge, Micheline Poujoulat, Pascal Trarieux, Didier Travier.

Réunions : Depuis la dernière séance administrative du 10 mars 2023, la commission patrimoine s'est réunie trois fois : le 27 juin, Le 26 septembre et le 21 novembre 2023.

Le travail de la commission porte sur 6 chantiers importants :

1) Valorisation du fonds iconographique Filleron-Lorin

L'atelier dit « cartes postales » se réunit deux fois par semaine, chaque mardi et vendredi de 14h à 15h30 et continue à nettoyer, indexer, scanner les cartes postales du fonds Filleron-Lorin, légué à l'Académie de Nîmes en 1956.

Jean-Michel OTT, responsable de cet atelier se félicite de l'avancement plus rapide du travail et de l'efficacité de l'équipe. Le projet de finir dans 7 ou 8 ans devient réaliste. Il rappelle que le travail est commencé depuis 12 ans !

A ce jour, 6 Régions sont complètement terminées, ce qui représente 53 départements. Deux régions sont en passe d'être terminées (Centre-Val-de-Loire et Pays-de-la-Loire) ce qui représente 11 départements de plus. Sur les 44.700 cartes du fonds, environ 30.000 sont nettoyées et indexées. Le travail est noté à chaque fois sur deux registres : un cahier au jour le jour et un récapitulatif du travail déjà réalisé dans l'ordinateur.

Concernant la mise en ligne du travail de numérisation du fonds Filleron-Lorin, des contacts mels et téléphoniques ont été pris avec Arnaud Dhermy de la BNF et qui peuvent se résumer ainsi : la BNF est intéressée par le fonds iconographique Filleron-Lorin et est prête à l'accepter sur son site mais il y a plusieurs problèmes à résoudre (de calendrier, des problèmes techniques, des problèmes de financement à trouver, ...). Nous allons y travailler en partenariat avec la Région Occitanie.

2) Accueil du fonds iconographique Verdeil

L'Académie s'apprête à recevoir le fonds iconographique de diapositives d'églises romanes du nîmois Pierre Verdeil. La famille est en train de numériser et d'inventorier le fonds. 3000 diapos seront données à l'Académie. Lorsque le travail sera terminé, une réception officielle de ce fonds sera organisée lors d'une séance de l'Académie.

3) Fiches pour le site patrimoine « Promenade dans les faubourgs »

Le site de l'Académie est alimenté de notices qui approfondissent la connaissance d'édifices remarquables, repérés par le Diagnostic patrimonial des faubourgs. A ce jour, **34 notices** sont en ligne (8 concernent le quartier de la Gare, 7 l'avenue Feuchères, 4 l'Esplanade, 3 le faubourg des Carmes, 4 les allées Jean Jaurès et 8 la statuariale publique). La dernière fiche réalisée par Hélène Deronne et mise en ligne ce mois de novembre présente la statue du « Faune dansant » du square de la Bouquerie. La prochaine, en janvier, ouvrira un nouveau cycle consacré au patrimoine disparu ; elle sera consacrée au pavillon de la 1ère gare au rond point de la Sernam rue Vincent Faïta.

Il est à noter que ces fiches sont régulièrement consultées sur Internet et que le CIAP Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de la ville de Nîmes <https://nimesartethistoire.fr/accueil> a mis en lien le site de l'Académie de Nîmes comme ressource, ce qui est une reconnaissance du travail réalisé par la commission.

4) Travail de recensement des beaux arbres de la ville de Nîmes

La commission patrimoine a décidé en 2022 de rajouter à ses préoccupations, le patrimoine végétal, particulièrement menacé par l'urbanisation. L'objectif est de sensibiliser à la beauté et à l'importance du patrimoine végétal de notre ville. L'idée d'un recensement des arbres remarquables a été proposée et le travail de la commission a été engagé l'année dernière avec :

- 1) la rédaction d'une lettre à destination des membres de l'Académie et des correspondants pour leur présenter le projet et chercher des volontaires.
- 2) trois réunions (les 7 juin 2022, 7 mars 2023 et 7 avril 2023) ont été organisées avec des partenaires intéressés par le projet : la botaniste Véronique Mure, le jardinier Manuel Adamczyk et le photographe Philippe Ibars, Jacques Amigo de l'association Arbres remarquables section du Gard, Claudine Martel de l'association ARBRES Gardiens de l'ombre, Marie-Anne Gayraud et Daniel Kania de la *Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes et du Gard SESNNG*.
- 3) La rencontre le 11 mai 2023 avec Madame Chantal May, adjointe aux espaces verts et Stéphane Maury, directeur du service Cadre de vie espaces naturels de la ville de Nîmes pour leur expliquer le projet de l'Académie
- 4) l'élaboration des outils : plan des secteurs, préparation des équipes, fiche descriptive des arbres, lettre à mettre dans les boîtes aux lettres pour les particuliers (pour recenser les arbres dans des espaces privés, visibles depuis la rue mais non accessibles)
- 5) l'organisation d'une séance de formation le 25 mai aux jardins de la Fontaine pour former les équipes et présenter le travail attendu (participation de plus de 20 personnes)

A la demande de plusieurs personnes, une deuxième séance de formation au recensement des arbres sera proposée au printemps. Nous organisons la centralisation des fiches qui ne seront sur le site qu'après relecture par les botanistes du groupe.

5) Ouverture de l'Académie pour les Journées du Patrimoine

Dans l'ensemble, l'organisation adoptée l'an dernier avec des petits groupes pour la visite guidée et le partage de la parole entre plusieurs intervenants (Jean-Louis Meunier pour la bibliothèque, Jean-Michel Ott

pour l'atelier des cartes postales et moi même pour la partie historique) ont donné satisfaction. Si d'autres membres de l'Académie veulent se joindre au groupe, particulièrement pour l'accueil des visiteurs dans la cour, ils sont les bienvenus.

6) *Valorisation du Fonds Henry Bauquier et inventaire des collections de l'Académie*

Ces deux dossiers sont sous la responsabilité de Pascal Trarieux qui fait part de l'avancement des travaux :

Le Fonds Bauquier a fait l'objet d'un inventaire précis dressé par Christiane Lassalle, et d'un récolement établi par la Drac Occitanie dans le cadre de son classement au titre des Monuments Historiques. Ce fonds unique est en ligne sur la base Mérimée du Ministère de la Culture. Sa présentation actuelle ne permet pas son ouverture aux visites publiques. Une réflexion de changement de disposition est en cours avec Antoine Bruguerolle afin que, à moindre frais, on obtienne une présentation plus satisfaisante. Les recherches en cours permettent de déplacer l'intérêt de ce fonds concernant le comte de Chambord, de l'iconographie légitimiste vers l'histoire sociale de la ville de Nîmes au XIXe siècle, et les références littéraires qui l'illustrent. L'objectif serait de proposer la visite aux Journées du Patrimoine en septembre 2024.

Réponse du Secrétaire perpétuel. Cette proposition sera soumise au Bureau sachant que l'Hôtel – privé - n'est pas assuré pour ce type d'activités.

« L'inventaire et descriptif des meubles et objets se trouvant dans les locaux de l'Académie » avait été dressé méticuleusement par Hélène Deronne et Françoise Kusel, répertoriant méthodiquement salle par salle, 55 items, en version papier sous forme de liste. Il s'agirait à présent d'élaborer un fichier Excel sur le mode du fonds Filleron-Lorin, pour les peintures, sculptures, dessins, meubles et objets d'art. Plusieurs de ces pièces ont été documentées à l'occasion de prêts pour des expositions temporaires et certaines ont été vues par des chercheurs, ce qui accroît

leur documentation. Une petite équipe de 3 personnes se propose de commencer ce travail à partir de janvier 2024.

COMMISSION DE L'ARC MEDITERRANEEN

Rapporteur Hélène Deronne

L'Arc méditerranéen s'agrandit. Aux trois académies fondatrices, Académie de Nîmes qui est à l'origine de cette grande aventure, des liens toujours à tisser de part et d'autre de la Méditerranée, l'académie de Marseille et celle du Var, de la Fondation de la Casbah d'Alger et de la Fondation de l'Émir Abd EL Kader, sont venues les rejoindre, l'Académie d'Arles, l'Académie d'Aix-en-Provence et l'Académie tunisienne Beït al-Hikma.

Des contacts positifs ont été pris avec l'Académie de Montpellier, sans oublier l'Académie du Royaume du Maroc et l'académie d'Athènes (Grèce).

Depuis notre dernière séance administrative du 10 mars, l'Arc s'est réuni deux fois en une réunion inter-académique : à Nîmes, dans cette salle le 15 mars, et à Arles le 28 juin 2023. Monsieur Marc Sentis, de l'académie de Marseille, a accepté de prendre le pilotage du 3^{ème} colloque qui aura lieu à Marseille dernier trimestre 2025. Depuis, de nombreuses réunions par visio ont eu lieu durant lesquelles nous avons travaillé :

- autour de la création d'une « Fédération des Rencontres Inter-académiques méditerranéennes », en remplacement du titre « Arc méditerranéen ». Les statuts de la Fédération (loi 1901) permettront de recevoir des subventions et d'établir un règlement applicable à tous. Pour les fondations et les académies qui ne sont pas dans l'Europe, elles auront à signer des conventions nominatives entre les différents partenaires de la Fédération.

- autour de la thématique du 3^{ème} colloque qui portera sur « Les villes et ses territoires du pourtour de la Méditerranée ».

Ce thème embrasse différentes problématiques qui s'interfèrent : l'eau, le climat, l'urbanisme, l'interculturel, l'interreligieux, la sécurité et autres préoccupations.

Dimanche 19 novembre, une sortie à Marseille a été organisée par la commission de l'Arc. La journée s'adressait à tous les académiciens. Pour les quelques passionnés de culture méditerranéenne la journée a été d'une très belle richesse et d'une épatante convivialité.

Mercredi 13 décembre les membres nîmois de cette commission se rendront à Toulon pour travailler avec les représentants de toutes les autres académies.

C.N.A.

Rapporteur Michèle Pallier

La Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts s'est tenue les vendredi 6 et samedi 7 octobre 2023 à l'Institut de France, en présence de Monsieur Darcos, Chancelier de l'Institut, sur le thème de « l'engagement ».

Le professeur Jean Ribstein représentait notre Académie et a prononcé une communication sous le titre : *La maladie engage*

Le professeur Michel Woronoff, qui était le responsable du colloque depuis de nombreuses années, se voit remplacé par Françoise L'Homer, professeur agrégée d'allemand, et membre de l'Académie d'Orléans, dont elle a été présidente récemment.

Nous ne pouvons malheureusement pas vous donner un compte-rendu de l'Assemblée générale, car, malgré nos demandes réitérées, nous n'en avons pas reçu, le site n'étant pas tenu à jour.

La prochaine CNA se tiendra à Toulouse, en mai, à l'occasion du 7^{ème} centenaire de l'Académie des Jeux floraux. L'Académie fera appel à communication.

*

Séance du vendredi 15 décembre 2023

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Pallier, Poujoulat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Cavalier, Contestin, Desplan, Emmery, Fougères, Meine, Meunier, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Hénault, Herrmann, Catherine Marès, Picquet, Prat. MM. Cadène, Firoud, Girard, Iancu, Pierre Marès, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Brousmiche, Torreilles, Viallon. MM. Artus, Beynet, Chillet-Pijac, Feller, Hermet, Krabch, Lavrut, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Pey, Polge, Teissier.

Correspondants excusés : Mme Blanc-Bijon, Giacomoni, Léoni. MM. Chalvidan, Jas, Mercier, Pontvieux, Ribstein, Rouanet.

M. le vice-président souhaite la bienvenue à l'assemblée . Notre présidente Anne Hénault n'étant pas présente à Nîmes souhaite la pleine réussite de cette séance. Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 24 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

L'ordre du jour prévoit le vote pour l'élection du président et du vice-président pour l'année 2024.

Inscrits : 51 Votants : 25 Bulletins exprimés : 25

Ont obtenu :

Alain Penchinat : 22 oui 2 non 1 abstention

Francine Cabane : 23 oui 0 non 2 abstentions

Alain Penchinat est élu président et Francine Cabane vice-présidente pour l'année 2024. De vifs applaudissements accompagnent l'énoncé des résultats.

La passation des pouvoirs s'effectuera Vendredi 5 janvier.

Informations

Notre confrère Michel Desplan, président du jury du prix Issoire informe l'assemblée que le jury s'est réuni vendredi matin 15 décembre à 9h30.

Après en avoir délibéré, le jury a décidé de retenir le roman de Mathieu Taxi « A l'ombre des micocouliers » comme lauréat du Prix Marthe Issoire de l'Académie de Nîmes pour l'année 2024. Le procès-verbal de la réunion est annexé en fin de ce compte rendu.

Mercredi 13 décembre, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, M. le Maire Jean-Paul Fournier et Madame Mary Bourgade, adjointe au Maire déléguée au Patrimoine Mondial de l'Unesco, nous ont invités pour la cérémonie de remise officielle du certificat d'inscription de la Maison Carrée par M. l'ambassadeur Philippe Franc, Délégué permanent de la France auprès de l'Unesco.

Ouvrages

- Suite à l'exposition organisée à Sommières au mois de juin, consacrée à Jean-Baptiste Fabre (1727-1783) écrivain de langue d'oc, et commémorant les 240 ans de sa disparition, notre consœur Danielle

Bertrand-Fabre offre à l'Académie le catalogue de cette exposition.

- Notre confrère Gabriel Audisio offre à l'Académie son dernier ouvrage : « Extirper l'hérésie de Provence. Vaudois et luthériens (1530-1560) » éditions Classiques Garnier.

Nous avons reçu les actes du colloque « L'engagement » organisé par la CNA au mois d'octobre. Une vingtaine d'exemplaires sont disponibles dans la salle de la bibliothèque du premier étage.

Annonce

L'hôtel de l'Académie fermera mardi 19 décembre au soir pour rouvrir mardi 2 janvier.

*

M. le vice-président prend la parole.

Cette séance ordinaire du 15 décembre 2023 n'est pas ordinaire.

Elle n'est pas ordinaire à deux titres :

D'une part, sous l'impulsion de Luc Simula, nous allons écouter un exposé à quatre voix, puis réfléchir nous-mêmes à rien de moins qu'à l'avenir de notre monde.

D'autre part, parce que quatre de nos confrères Michel Belin, Jean-Marc Beynet, Bernard Cavalier et Luc Simula vont nous faire vivre ce temps peu ordinaire au cours duquel, je plaisante, la femme ne sera pas l'avenir de l'homme.

Luc Simula me faisait remarquer que cette communication intervient 23 ans après celle d'Alain Aventurier sur, je cite, « *Les conséquences de l'activité humaine sur l'écologie* ». La communication d'aujourd'hui nous permettra de vérifier avec nos archives, naturellement en ligne sur

notre site, si les réflexions d'alors de notre secrétaire perpétuel actuel et éternel sont perpétuelles.

Cette communication à quatre voix est l'aboutissement du travail d'un groupe d'une dizaine de confrères et consœurs qui se sont réunis régulièrement depuis le début de l'année pour réfléchir aux défis globaux (donc multiples) qui se présentent à l'humanité en ce vingt et unième siècle. Défis environnementaux, démographiques, sanitaires, économiques, politiques, ou technologiques. Vous m'avez dit, cher Luc, que c'est sur le premier, le défi environnemental que se concentrera votre communication de ce jour.

Certes, vous êtes en concurrence avec la COP 28 qui vient de s'achever, sur un compromis peu contraignant, me semble-t-il, chez les rois du pétrole et pour eux, mais vous avez l'immense avantage, pour moi, dans la réflexion, d'être d'origine, de formation, de métier et sans doute de conviction intime différente, à l'image du collègue que nous formons, pour nous livrer une perspective humaniste dans la tradition de notre Académie. Vous m'avez souligné, cher Luc, et l'entrepreneur que je suis l'a apprécié, que, certes, vous vouliez nous faire progresser dans la compréhension de ces défis, mais que la compréhension ne suffisait pas et qu'il s'agissait de les relever collectivement. Notre humanité saura-t-elle les relever ?

A vous la parole.

Résumé

Le Groupe de réflexion sur les défis contemporains et leurs enjeux a été créé en janvier 2023. De dix à treize membres de l'Académie ont participé à ses réunions. Elles ont permis de préciser et d'approfondir les diverses dimensions de ces défis et enjeux.

Lors de la communication ordinaire du 15 décembre, quatre membres du groupe ont illustré le travail collectif à partir de l'exemple du réchauffement climatique global. Celui-ci n'est qu'un exemple parmi

d'autres, mais il permet de mettre en évidence les caractéristiques communes à la plupart des défis contemporains.

Dans un premier temps introductif, Bernard Cavalier a présenté les résultats de l'enquête réalisée auprès des membres de l'Académie pour identifier les défis fondamentaux du XXI^e siècle. Il a également mis en évidence les caractères multidimensionnels de chacun de ces défis et leurs interactions.

Dans une première partie, Luc Simula a analysé le défi du réchauffement climatique global, ses origines, effets et enjeux. Si le phénomène et les solutions semblent bien identifiés, les actions nécessaires pour le limiter tardent à se concrétiser.

Dans une deuxième partie, Michel Belin a analysé le rôle et la place du droit dans la lutte contre le réchauffement climatique. Il a mis en évidence la contribution potentielle du droit (international et national) à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Enfin, dans une troisième partie (qui était également conclusive), Jean-Marc Beynet s'est intéressé aux COP (Conférences des parties), nées du traité international adopté en 1992 au « Sommet de la terre » de Rio de Janeiro. Droit international et COP constituent les prémices d'une gouvernance mondiale nécessaire pour relever les défis globaux et leurs enjeux.

Pour le Groupe de réflexion, cette communication et la discussion qui l'a suivie, ne sont qu'une première étape dans la réflexion collective qui devrait se poursuivre en 2024.

Après les questions d'usage, M. le vice-président lève la séance à 18 heures.

*

Compte rendu de la réunion du vendredi 15 décembre 2023 du jury du prix Marthe Isoire.

Le jury du Prix Marthe Isoire de l'Académie de Nîmes s'est réuni le vendredi 15 décembre 2023 à 9h30 à l'Hôtel Doré.

Six membres du jury étaient présents : Mesdames Micheline Poujoulat et Anne Brousmiche, Messieurs Hubert Emmery, Alain Artus, Christophe Teissier et Michel Desplan ; le septième membre du jury, Monsieur Jean-Louis Meunier, empêché, était excusé.

Cette réunion était tenue conformément aux dispositions de l'article 4 du règlement du Prix et à la suite de la précédente réunion du vendredi 20 octobre 2023 en vue de choisir le lauréat ou la lauréate de ce prix pour l'année 2024.

Six œuvres étaient soumises au choix du jury :

- « La Fiancée de la Bekaa » de Luc Poly,
- « A l'ombre des micocouliers » de Mathieu Taxi,
- « Anduze, feux d'artifice » de Bruno Paternot,
- « Le poète oublié de la Canebière » de Sarah Mercier,
- « Fins d'époque » de Clément Gramsch,
- « Chansonnier du migrant » de Cristobal Mena-Alarcon.

Chacun des membres du jury a fait connaître ses observations et son avis sur ces œuvres ainsi que sur celle qui avait sa préférence.

Après en avoir délibéré, le jury a décidé de retenir le roman de Mathieu Taxi « A l'ombre des micocouliers » comme lauréat du Prix Marthe Isoire de l'Académie de Nîmes pour l'année 2024.

Il a été convenu que le président du jury informe immédiatement après la réunion le lauréat de ce choix, puis le secrétaire perpétuel, l'Académie devant être informée lors de la séance du jour même, à 16 heures.

La réunion du jury a été levée à 11 heures et le présent compte rendu établi.

*

Achévé d'imprimer
sur les presses
de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

www.mondial-livre.com
04 66 29 70 86



Fabriqué en France

Pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée - 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la ville de Nîmes
du Conseil Général du Gard et de la société Haribo



Dépot Légal : 1^{er} trimestre 2024
le gérant de la publication :
Alain AVENTURIER
Secrétaire Perpétuel

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

R

148x210

ACADEMIE DE NIMES

Bulletin 2023

n° 164

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

V

148x210

ACADEMIE DE NIMES

Bulletin 2023

n°164